

Sommaire

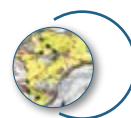
- Notice méthodologique.....p 3

Inventaire des Paysages

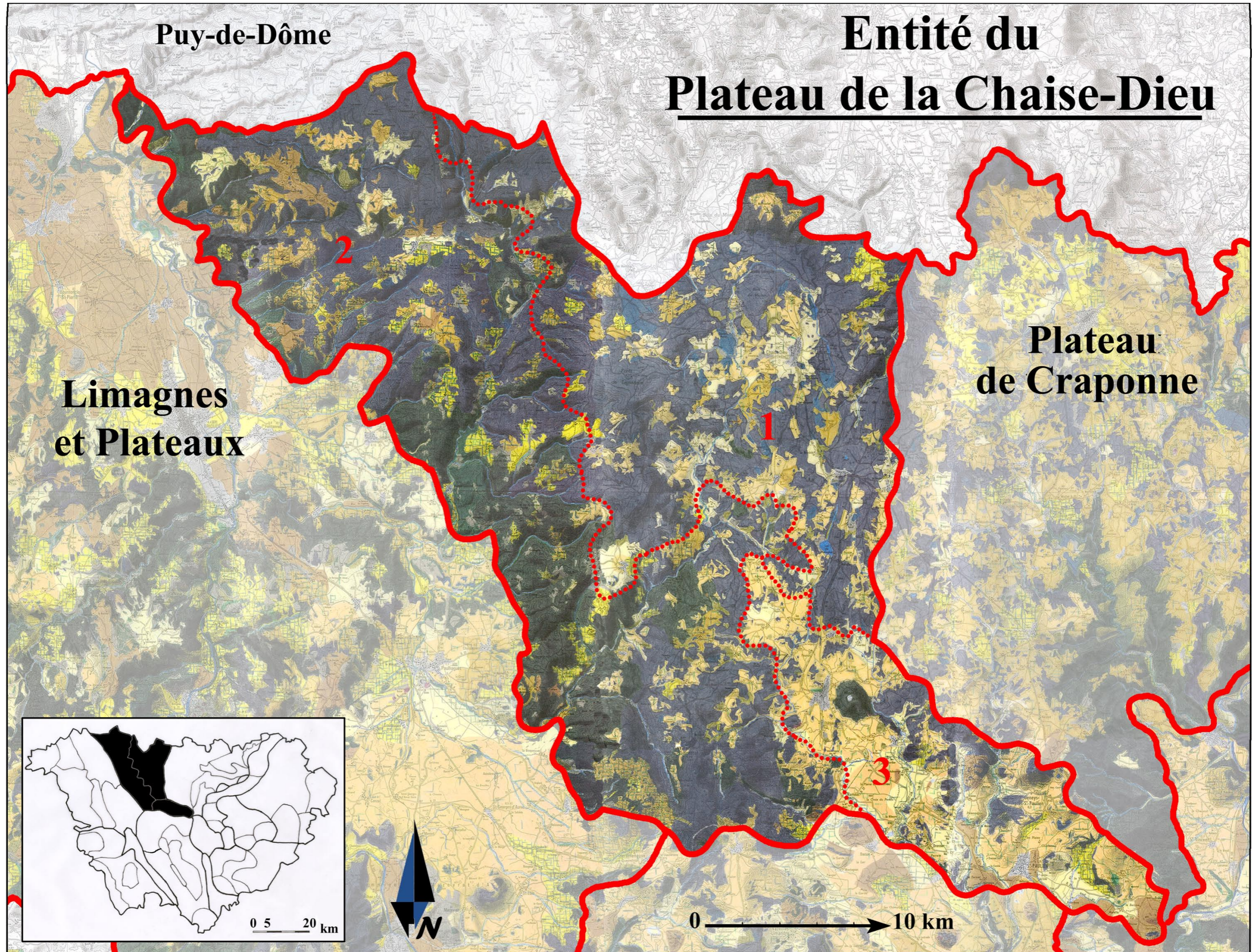
- entité 1 : MÉZENC.....p 21
- entité 2 : MEYGALp 90
- entité 3 : PLATEAUX GRANITIQUES DU VELAY ORIENTAL.....p 120
- entité 4 : LOIRE AMONT.....p 181
- entité 5 : BASSIN DU PUY.....p 200
- entité 6 : LOIRE AVAL.....p 221
- entité 7 : PLATEAUX DE LA CHAISE DIEU / CRAPONNEp 257
- entité 8 : LIMAGNES ET PLATEAUX.....p 304
- entité 9 : GORGES DE L'ALLIERp 381
- entité 10 : PLATEAU DU DEVÈS.....p 405
- entité 11 : MARGERIDE.....p 439

- composition du groupe de travail «Inventaire des Paysages».....p 470
- bibliographie.....p 474

PLATEAUX DE CRAPONNE ET LA CHAISE-DIEU

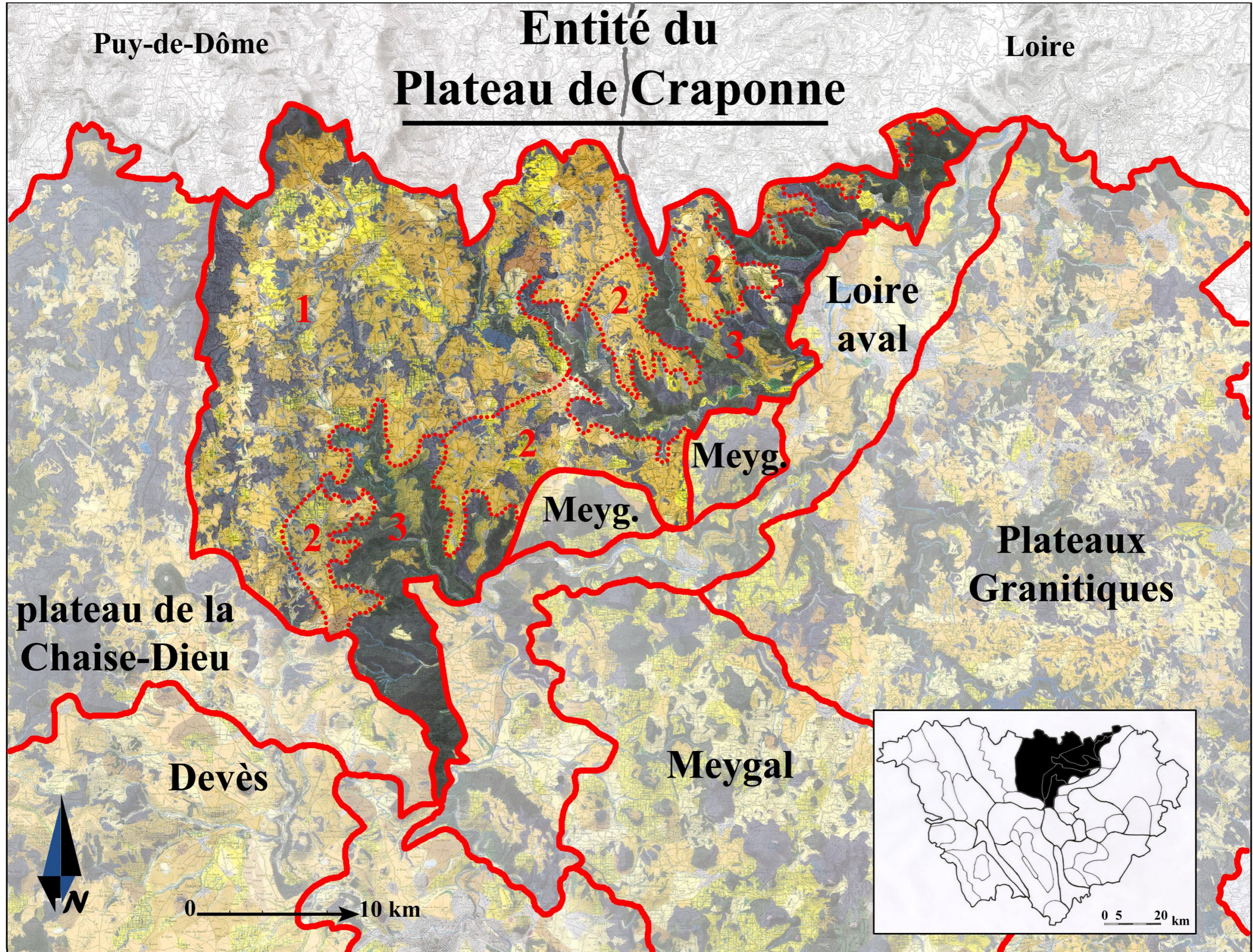


Carte de l'occupation des sols



source : carte des identités paysagères -Atlas du paysage de la Haute-Loire - 1994 - C.A.U.E. 43

Carte de l'occupation des sols



PLATEAUX DE CRAPONNE ET DE LA CHAISE-DIEU

Département volcanique, la Haute-Loire n'en reste pas moins un pays de plateaux. Certains d'entre eux n'ont que peu subi les événements volcaniques : ce sont les plateaux granitiques.

Les plateaux de Craponne et de La Chaise-Dieu occupent l'extrémité septentrionale du département de la Haute-Loire tout en se rattachant à une région dégageant une identité géographique forte : le Livradois-Forez.

Le plateau de La Chaise-Dieu appartient à la région du Livradois, vastes plateaux et hauts sommets au dessus de la plaine d'Ambert dans le département du Puy de Dôme.

Le plateau de Craponne forme l'extrémité Sud de la région du Forez qui se poursuit dans le département du Puy de Dôme et celui de la Loire.

Voisins géographiquement, proches d'un point de vue paysager, le plateau de La Chaise-Dieu penche vers l'Allier, celui de Craponne, vers la Loire.

Les paysages de ces deux plateaux sont apparentés à ceux des autres plateaux granitiques du département : plateaux des trois rivières à l'Est, Margeride à l'Ouest.

Ils s'opposent aux plateaux volcaniques dans leurs formes, textures et couleurs.

Le granit est leur point de ralliement.

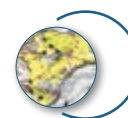
L'occupation des sols est fortement influencée par le relief : boisements dans les grandes fractures formées par les vallées, boisements sur les sommets, agriculture dans les bassins, habitat dispersé.

Les deux plateaux seront traités ensemble en raison de leurs ressemblances mais des paragraphes distincts permettront de comprendre leurs spécificités.

Communes concernées

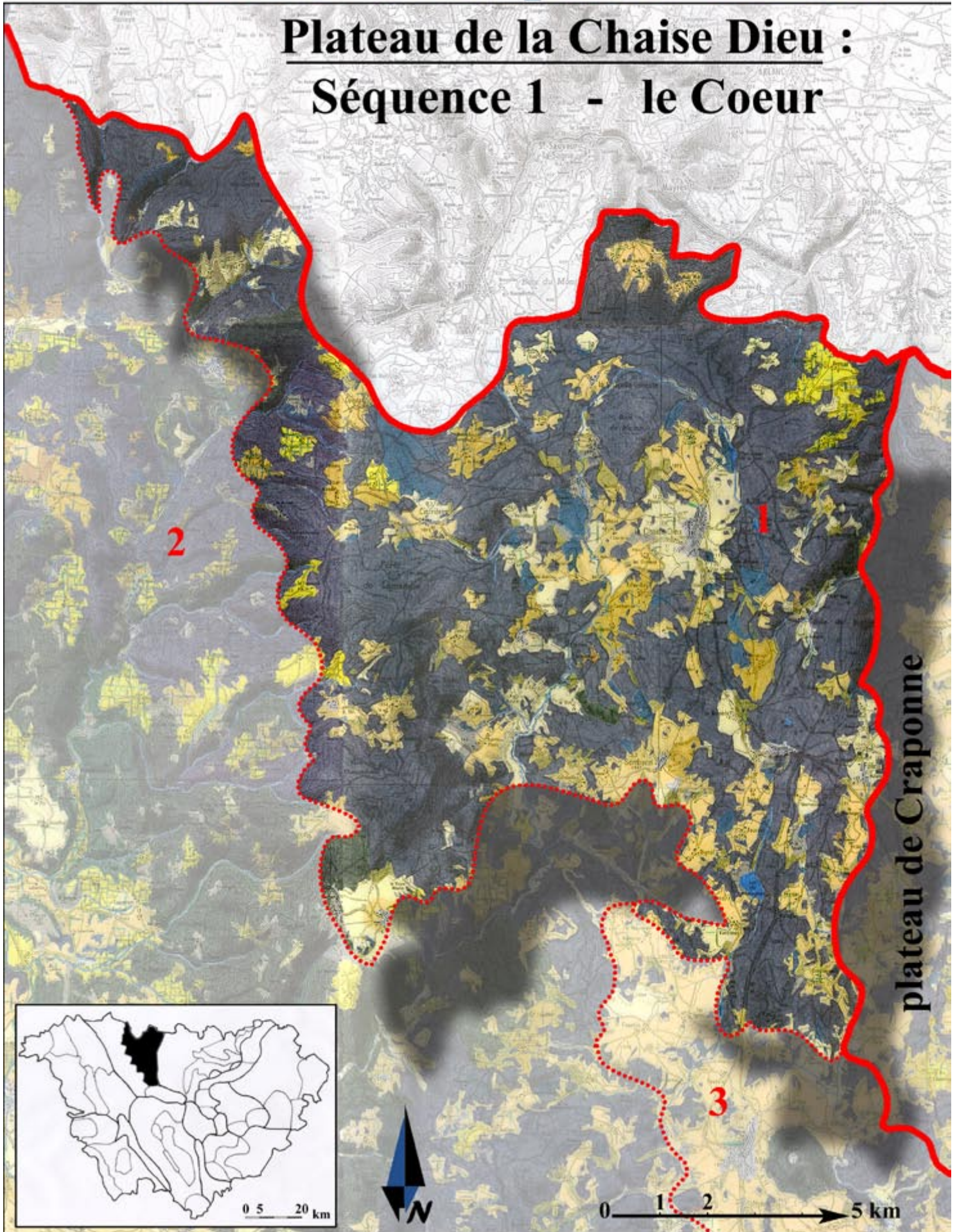
Plateau de Craponne : Saint-Victor-sur-Arlanc, Jullianges, Beaune-sur-Arzon, Chomelix, Bellevue-la-Montagne, Craponne-sur-Arzon, Saint-Georges-Lagricol, Saint-Pierre-Duchamp, Roche-en-Régnier, Solignac-sous-Roche, Saint-André-de-Chalencon, Saint-Julien-d'Ance, Saint-Pal-en-Chalencon, Boisset, Tiranges, Valprivas, Bas-en-Basset (en partie), Malvalette (en partie), Aurec-sur-Loire (en partie).

Plateau de La Chaise-Dieu : Malvières, Bonneval, Félines, Sembadel, Monlet, Allègre, La Chapelle-Bertin, Saint-Pal-de-Senouire, Connangles, Cistrières, La Chaise-Dieu, La Chapelle-Geneste, Laval-sur-Doulon, Saint-Didier-sur-Doulon, Berbezit, Montclard, Collat, Josat, Sainte-Marguerite, Varennes-Saint-Honorat, Jax, Vernassal (en partie) Sainte-Eugénie-de-Villeneuve (en partie), Fix-Saint-Geney (en partie), Saint-Prejet-Armandon, (en partie), Vals-le-Chastel, Frugières-le-Pin (en partie), Javauges (en partie), Chaniat (en partie), Agnat, Saint-Hilaire, Auzon (en partie), Chassignoles, Saint-Vert, Champagnac-le-Vieux.

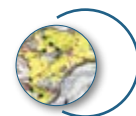


Carte de l'occupation des sols

Plateau de la Chaise Dieu : Séquence 1 - le Coeur



source : carte des identités paysagères -Atlas du paysage de la Haute-Loire -1994- C.A.U.E. 43



Délimitations géographiques, «limites paysagères», séquences

Plateau de La Chaise-Dieu

Délimitation géographique

- Le plateau de la Chaise-Dieu poursuit au Nord le plateau basaltique du Devès et s'élève au dessus de la plaine brivadoise. Il constitue l'extrémité méridionale de la région auvergnate du Livradois
A sa surface, l'altitude est en moyenne de 1000 mètres, les points hauts dépassant les 1100 mètres .

Limites paysagères

La transition entre les paysages du plateau du Devès et ceux du plateau de La Chaise-Dieu est assez franche : au delà du volcan de Bar, les reliefs volcaniques posés sur une surface plutôt tabulaire, les horizons très agricoles et ouverts laissent la place aux molles ondulations du plateau et aux fractures des vallées, aux espaces refermés par les boisements résineux.

Le long de la Limagne brivadoise, la bordure montagneuse s'élève au dessus de la plaine en vastes ondulations boisées émaillées de taches plus claires où se nichent villages et espaces agricoles grignotés par la forêt.

Entre le plateau de Craponne et celui de La Chaise-Dieu, la transition qui s'appuie sur une limite hydrologique (la vallée de la Dorette au Nord, celle de la Borne au Sud) est plus ou moins graduelle : c'est la fermeture de l'espace qui marque l'entrée dans les paysages casadéens, c'est l'émiettement des parcelles boisées au sein des espaces agricoles qui caractérise l'entrée dans ceux qui entourent Craponne.

Au Nord-Ouest, l'entité paysagère se poursuit par les monts du Livradois ; au Nord-Est, le fossé d'Ambert crée une rupture entre les horizons hauts et boisés du Livradois englobant le plateau de La Chaise-Dieu et ceux des monts du Forez.

Séquences

On distingue plusieurs séquences paysagères à la surface et aux franges du plateau :

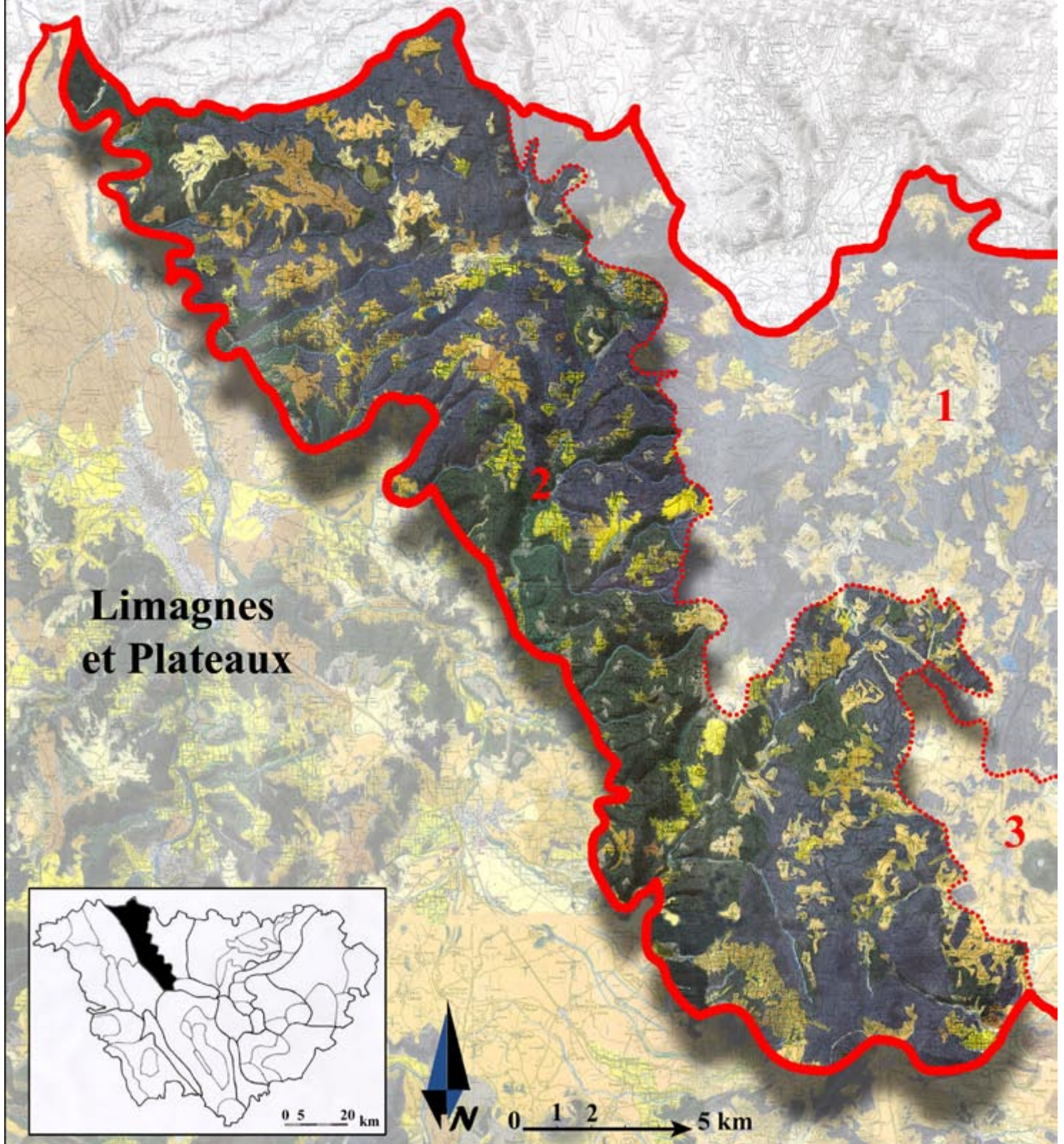
- **«le cœur»**, séquence 1, constitué des parties les plus hautes, autour du bassin dans lequel trône le bourg de La Chaise-Dieu : de Malvières à Cistrières, de Monlet à Estables.

Ce cœur s'applique sur le haut bassin versant de la Senouire qui forme à son commencement une large boucle autour de la clairière de La Chaise-Dieu.

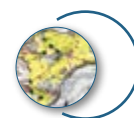


Carte de l'occupation des sols

Plateau de La Chaise Dieu : Séquence 2 - Rebord du Plateau



source : carte des identités paysagères -Atlas du paysage de la Haute-Loire -1994 - C.A.U.E. 43



L'entrée par le Sud se produit à Monlet lors d'un "refermement" de l'espace très net. Au Nord, l'entrée se fait par le franchissement du versant qui relie le plateau au fossé d'Ambert.

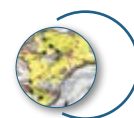
A l'Est, la "frontière paysagère" est matérialisée par l'axe vallée de la Dorette, "col" de Félines, vallées de la Borne : on bascule de l'univers émiété du plateau de Craponne vers un espace résolument plus fermé.

A l'Ouest la limite suit le même axe Sud-Est, Nord-Ouest que celle qui marque le plancher du brivadois quelques centaines de mètres plus bas : à partir de Saint-Pal-de-Senouire, cette rivière s'enfouit dans des gorges parallèles à d'autres gorges qui marquent ce long versant ondulé vers la plaine de la Limagne brivadoise.

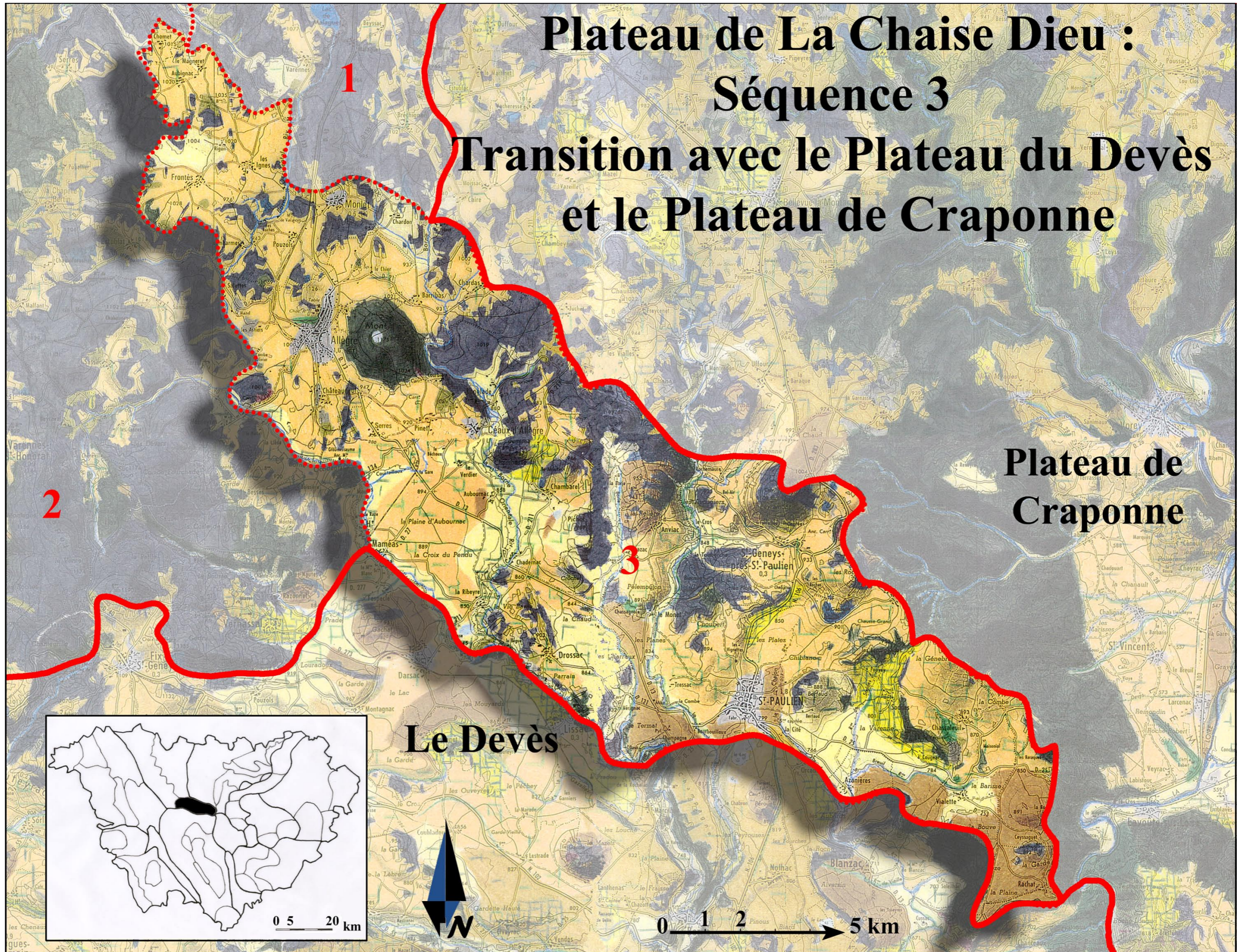
Ce coeur est la partie comportant les clairières agricoles les plus grandes. L'espace s'ouvre et se ferme selon un rythme lent. Depuis les points hauts, la vue porte loin (du Signal-Saint-Claude, on aperçoit parfois les hauteurs du Cantal) mais en général les horizons sont bloqués par les plantations résineuses hautes, proches et omniprésentes.

-à l'Ouest, la séquence 2, **les pentes du Livradois** suivent l'axe Sud-Est, Nord-Ouest déjà évoqué. Cette large bande se déploie dans le paysage tel un voile forestier jeté sur la montagne et épousant ses formes découpées par les ravins et les gorges. De Chassignoles à Auzon, de Laval-sur-Doulon à Saint-Prejet-Armandon, de Saint-Pal-de-Senouire à Mazeyrat-Aurouze, les vallées s'insinuent d'abord au coeur du plateau puis dévalent jusqu'à la plaine formant cette bordure montagneuse, cet axe très marqué dans la perception paysagère de la plaine.

La forêt y est là aussi très présente, elle enserre et assombrit les vallons, elle se déploie jusqu'au bord des rivières, épargnant ponctuellement un minuscule fond ouvert et cultivé. Certains villages sur les hauteurs, sur les marches intermédiaires émaillent cette longue bande forestière de vastes clairières agricoles. D'autres sont "perdus" au fond des gorges, livrés à eux-mêmes : sans visibilité. De longues routes forestières les relient les un aux autres.

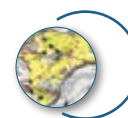


Carte de l'occupation des sols



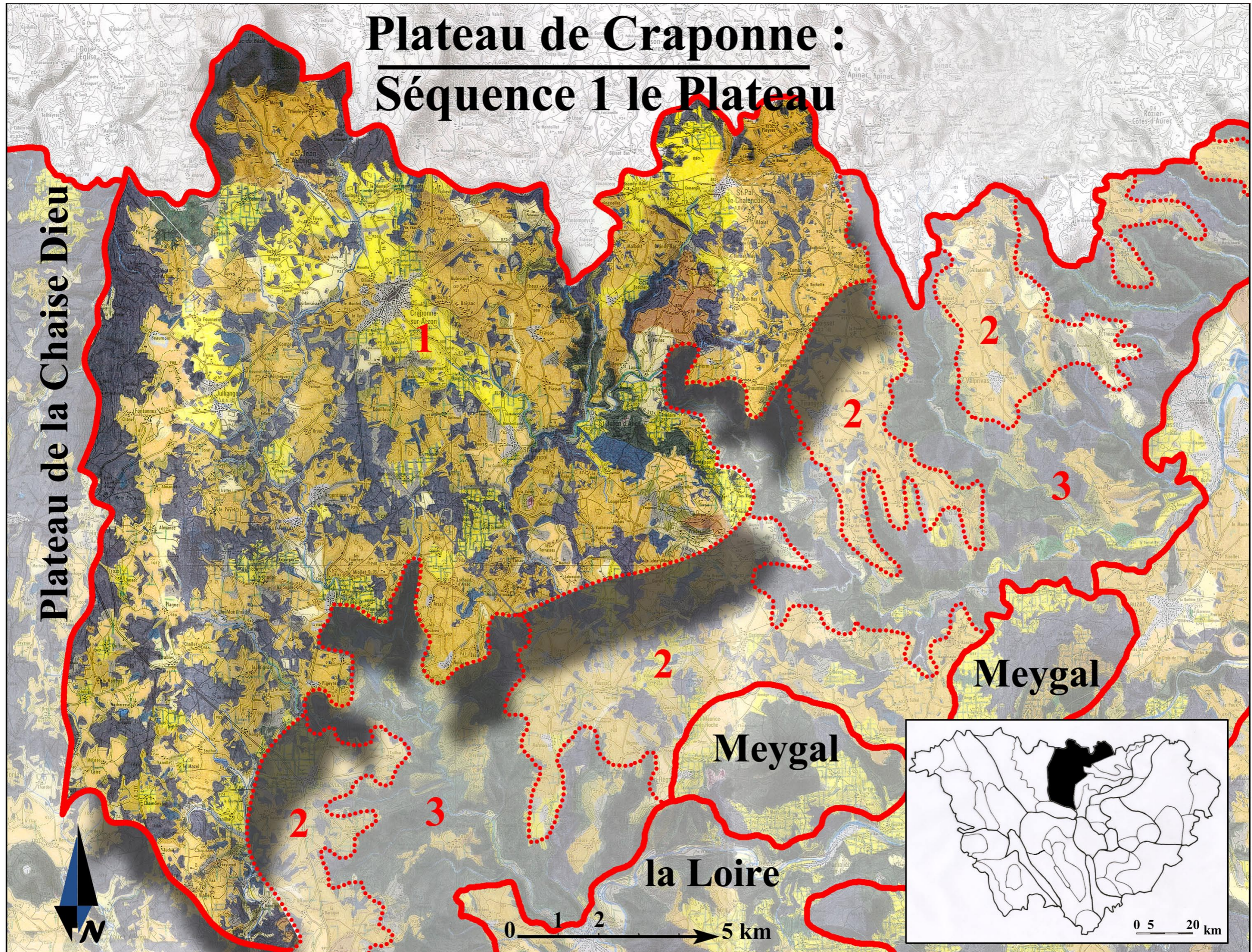
source : carte des identités paysagères -Atlas du paysage de la Haute-Loire - C.A.M.E. 43

-plus au Sud, autour d'Allègre les plaines de la Borne orientale et de la Borne occidentale créent une **transition entre les paysages du plateau du Devès, ceux du plateau de La Chaise-Dieu et ceux du plateau de Craponne**, la séquence 3. Les rivières y tiennent une place très importante, soulignées par des rideaux d'arbres, l'espace est encore très ouvert mais les horizons du lointain se bouchent.



Carte de l'occupation des sols

Plateau de Craponne : Séquence 1 le Plateau



Plateau de Craponne

Délimitation géographique

- Jouxant le plateau de la Chaise-Dieu à l'Est et séparé de lui par les vallées de la Dorette et de la Borne occidentale, le plateau de Craponne constitue la pointe Sud des monts du Forez.

Il s'élève au dessus de la plaine que forme la Loire autour de Bas-en-Basset qui l'isole de son pendant à l'Est, le plateau de Montfaucon. Il est interrompu brutalement au Sud par les gorges de la Loire et un autre bassin : celui de l'Emblavez.

L'altitude de la partie la plus élevée (autour de Craponne et de Saint-Pal-en-Chalencon) varie autour de 950 mètres .

Limites paysagères

Au Nord, le même type de paysage se poursuit dans le département du Puy-de-Dôme et celui de la Loire.

La vallée de la Loire apporte une rupture franche au plateau sur son flanc Est : un versant abrupt entaillé de ravins et gorges dominant le bassin. Cette limite se poursuit au Sud-Est. On écarte les secteurs de Beauzac, La Dent, La Madeleine, Charrées, Roche-en-Régnier, pour les assimiler à des secteurs de transition avec le Meygal et les bassins de la Loire.

Le changement des perceptions paysagères s'opère par une montée sur le plateau, l'ouverture des vues et l'apparition des petits bois de pins. Au Sud-Ouest, le plateau de Craponne est relié à une zone de transition avec le plateau de La Chaise Dieu et le plateau du Devès.

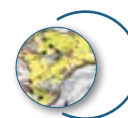
La montée sur le plateau, les horizons lointains sur l'Emblavez et le Meygal, l'apparition des petits bois de pins sylvestres aux contours géométriques marquent le changement.

Séquences

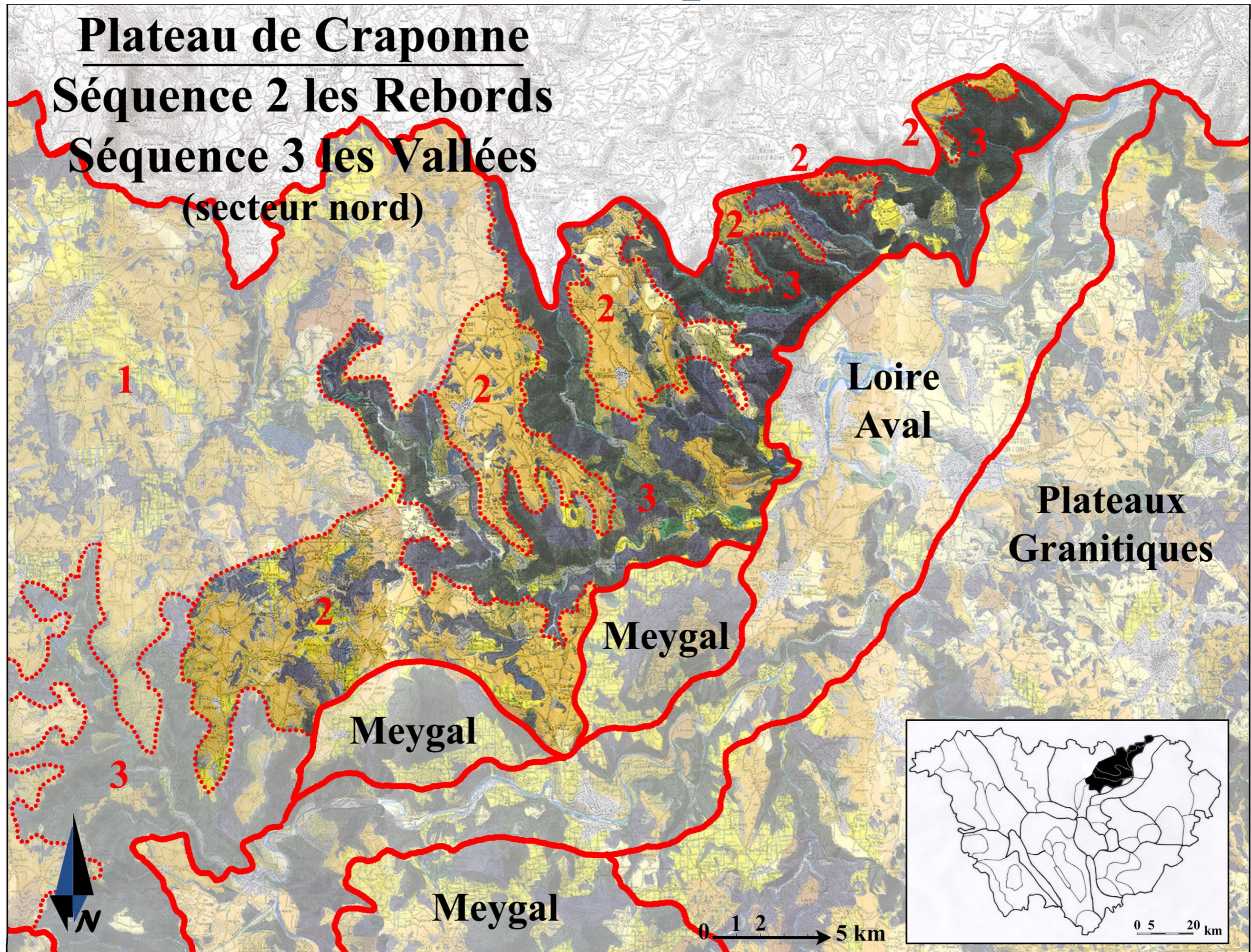
- Au Sud, on retrouve la **zone de transition autour de la vallée du Bourbonnilloux** qui marque à la fois la sortie du bassin du Puy par le bassin de Blanzac sous Saint-Paulien et la transition avec le plateau ouvert et volcanique du Devès.

Cette zone fait partie d'un vaste secteur qui marque la transition entre le plateau du Devès et le plateau de La Chaise Dieu : paysages assez ouverts, espaces agricoles et boisements disséminés, importance des rivières soulignées par un rideau d'arbres.

- Après cette zone, le paysage prend des caractéristiques plus affirmées. Les vues se dégagent. On perçoit très distinctement les succs du Meygal de l'autre côté de la Loire. On pénètre dans un système propre au paysage du plateau de Craponne : des étendues aplanies creusées de vallons formant des bassins, ces mêmes étendues entrecoupées de profondes entailles lacérant la surface du plateau en direction de la vallée et de la plaine de la Loire.



Carte de l'occupation des sols

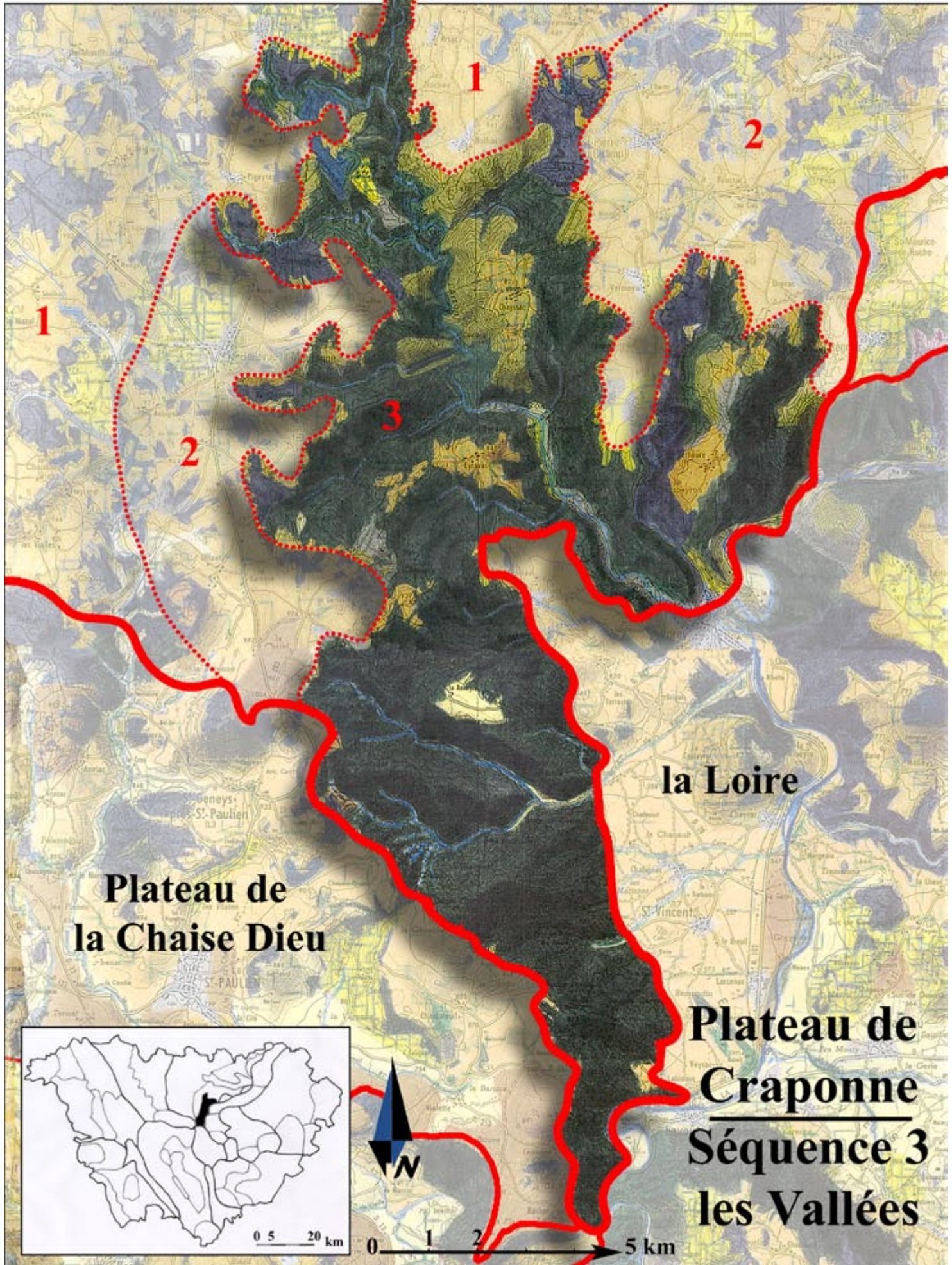


Trois grandes séquences s'organisent sur le plateau :

- **l'intérieur du plateau – le pallier le plus élevé**, successions de petits «bassins» aux formes peu prononcées, aux espaces très agricoles mais caractérisés par une forte présence de petits bois de pins formant des «miettes» de forêts, séquence 3
- **les rebords de plateau** aux vues lointaines et plongeantes, séquence 2
- **les fractures**, profondes et boisées, occupées par des rivières vives : l'Arzon, l'Ance, l'Andrable et quelques autres de dimensions plus réduites, séquence 1.



Carte de l'occupation des sols



Précisions géologiques

Un relief caractéristique des "pénéplaines"

Ce plateau peut être qualifié de pénéplaine.

La surface d'aplanissement est ancienne, elle date des premiers jalons de l'histoire du Massif Central : l'orogénèse hercynienne, à l'ère primaire. Depuis, l'érosion a soigneusement usé les reliefs.

Lors de la surrection des Alpes, à l'ère tertiaire, les données ont changé.

Les fractures du socle ont permis la mise en activité du magma et de ce fait la mise en place d'édifices et coulées volcaniques : la coulée de Bourianne près de Saint-Julien-d'Ance, les volcans stromboliens de Bar et de Bauray près d'Allègre.

En périphérie, la tectonique a conduit à l'individualisation des plateaux et des bassins. Le jeu des failles a provoqué des effondrements et des surrections (le massif de La Chaise-Dieu).

Les ruisseaux qui couraient mollement à la surface des vieux plateaux ont creusé des gorges profondes "pour rattraper" le niveau de leurs affluents (Loire ou Allier) au fond des bassins.

Au cours de l'ère quaternaire, les vallées se sont enfoncées dans le socle.

Sur le flanc Ouest, un chevelu très ramifié d'affluents de l'Allier et de la Senouire découpent les vallées en gorges.

À l'Est, les roches sont plus dures, les rivières sont moins nombreuses, elles courent le long de failles rejoignant le bassin de la Loire.

Ce massif granitique est constitué pour sa plus grande part de granit du Velay, quelques roches métamorphiques forment de vastes enclaves au sein des granites.

On retrouvera ces différentes roches dans les pierres à bâtir utilisées sur les plateaux.

Un mode d'érosion caractéristique des plateaux granitiques

L'érosion en alvéole, caractéristique des substrats granitiques, a modelé la surface en petits bassins à peine surcreusés séparés par des parties plus hautes qui ont résisté à l'érosion et sont généralement boisées. A ces bassins est associé un réseau hydrographique dense et ramifié. On y distingue avec difficultés les écoulements permanents des fonds humides.

Une particularité : la coulée de Bourianne

Une coulée de basalte émise par un volcan isolé, a emprunté le cours d'une ancienne rivière et s'est répandue sur des couches d'argile. Le refroidissement lent et progressif de la lave sur une grande épaisseur a causé une solidification du magma en prismes polygonaux.

Lors de la reprise de l'érosion par la rivière Ance, les argiles sur lesquelles reposait la coulée, ont été sapées à la base. La coulée de basalte, privée de son support, s'est démantelée et fragmentée. Ceci a été accentué par les alternances de gel et de dégel, au cours des périodes froides de l'ère Quaternaire.

On peut aujourd'hui observer les effets de ces dynamiques érosives sur les blocs de la coulée qui ont été plus ou moins émoussés par leur glissement dans la pente.

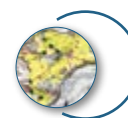


Planche 1 : Morphologie du Territoire



le Plateau de Chaise-Dieu dans
son contexte paysager



les formes douces
de la vallée de la Senuire



autres entités (Loire, Meygal...)
vues depuis Bellevue-la-Montagne,
au bord du plateau de Craponne



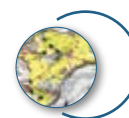
particularité géologique :
la coulée de Bourianne



le mont Bar, un volcan avec une tourbière
en son cratère



paysage vue depuis la coulée de Bourianne



- Douceur des formes

En comparaison des paysages voisins, gorges, plaines, plateaux hérissés de pointements volcaniques, ceux des plateaux granitiques paraissent plus monotones.

Les formes du relief y sont douces, sans surprises.

A la surface des plateaux, les vallées sont peu prononcées puis elles s'enfoncent progressivement jusqu'à compartimenter vigoureusement les reliefs par des gorges infranchissables avant de déboucher plus calmement dans les plaines.

- Quelques éléments volcaniques viennent rompre ce "système" granitique

En périphérie et dans les secteurs de transition, des édifices volcaniques annoncent les pays volcaniques alentours : les volcans de Bar et de Bauray, La Dent, La Madeleine, les Monts Miaune et Gerbizon.

Au sein du plateau de Craponne, la coulée de Bourianne près de Saint-Julien-d'Ance est une longue langue de pierre dont le démantèlement résulte de l'érosion par la vallée de l'Ance. (voir ci contre)

- Sur une topographie plutôt simple, se greffe une "**micro-topographie**" qui redécoupe les espaces en petits bassins visuellement indépendants les uns des autres.

- A proximité des bassins de la Loire ou de l'Allier, au rebord des plateaux, apparaissent de **profondes coupures**. Les ruisseaux s'encaissent au fond d'étroites gorges.

Le contraste est saisissant entre la surface du plateau et ses pourtours, fortement vallonnés, disséqués par des ravins et des abrupts, ouverts sur d'autres pays.

- Côté Allier, deux principales fractures entaillent le revers du plateau. Tout au long de ces profondes fractures s'organise un **réseau d'affluents décrivant une forme chevelue**.

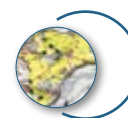
- Côté Loire, les rivières circulent au fond de failles plutôt rectilignes et ne recueillent que peu d'affluents.

Les plateaux constituent les grandes unités morphologiques à l'intérieur desquelles, les petits bassins peuvent être perçus comme des unités de vie et de paysage.

Les gorges forment des traits d'union entre les paysages de plateaux et ceux des plaines.

Les confluences créent des événements paysagers et découpent le versant de façon très ramifiée. Par endroit ces "événements" ménagent des petits bassins.

Les dénivelés sont vertigineux, l'axe des vallées oriente des lignes de force dans la perception paysagère, il guide les vues.



-Différents modes de perception résultent de cette topographie :

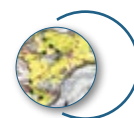
- **les rebords de plateaux offrent des points de vue exceptionnels** couvrant des horizons lointains

- **les rebords de gorges et les éventuels replats situés sur les versants dominant les vallées, offrent des vues plongeantes, des échappées sur les lointains, et des vues réciproques entre versants.**

Ces deux premiers cas de figure constituent des secteurs particulièrement sensibles en vision lointaine : ils sont vus de loin et en silhouette.

- **les fonds de vallées ont des qualités inverses : les vues sont très encadrées par les reliefs, elles restent limitées à des parcours axiaux et convergents.**

- **sur les plateaux,**
la notion d'espace et de paysage identique à perte de vue, est primordiale, elle est bien sûr pondérée par l'occupation du sol.



Précisions écologiques

Les moyennes d'altitude oscillent autour des 1000 mètres, le secteur de plateau se situe dans l'étage de végétation dit "montagnard".

Le climat est de type continental montagnard : moyennes thermiques basses, plus de 120 jours de gel par an en moyenne, de fortes précipitations -plus de 800 mm par an, plus de 50 jours de neige par an. La nature des sols renforce la contrainte agronomique : roche mère granitique donnant, dans ces conditions de climat des sols bruns, légers, filtrants et acides, peu fertiles dans l'ensemble, ou encore roche mère métamorphique donnant des sols plus argileux et plus favorables aux forêts qu'aux cultures.

Les conditions écologiques sont particulièrement favorables aux forêts de sapins au dessus de 1000 mètres en exposition Nord. Il s'agit de futaies régulières ayant une forte productivité : 12 m³/ha/an atteinte, 8 m³/ha/an en moyenne, ce qui place la région parmi les plus productives de France pour cette essence.

Il peut être remplacé de manière artificielle par l'épicéa ou le douglas.

Certains secteurs sont traités en **pîneraie pure** mais celle-ci tend à diminuer par remplacement spontané par le sapin (qui se régénère sous le couvert des pins) ou lors des reboisements en épicéas, douglas, sapins.

Les **lisières, évoluant naturellement, sont composées de feuillus** : sorbiers, érables, hêtres, sureaux...

En dessous de 1000 mètres, le sapin reste présent mais est souvent relayé par des forêts de feuillus (en cas de non exploitation, par exemple dans des gorges inaccessibles) ou des plantations d'épicéas.

Sur la frange Ouest, la part de feuillus est plus importante : hêtraies pures dans les secteurs les plus élevés ou localement en mélange avec le pin, l'érable, le merisier, le frêne...

On note dans ces secteurs une certaine régression des feuillus au profit des pins.

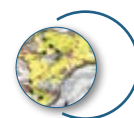


Planche 2 : Formes et structures végétales



organisation classique du plateau :
les versants sont très boisés,
le fond de la vallée est encore ouvert



densité forte des boisements,
imperméabilité des vues



paysage en cours de fermeture



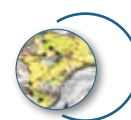
fond de vallée de la Valliope
en cours de "disparition"



futaie aérée, cas idéal pour
une forêt de sapins



Narcisses dans les clairières



LES GRANDES COMPOSANTES DU PAYSAGE

COUVERTURE VEGETALE/ ORGANISATION DU BATI/RESEAU VIAIRE

Couverture végétale

nature, formes et structures végétales

C'est dans ce domaine que les deux plateaux présentent leurs plus grandes différences : l'un se distingue par une dominante forestière très affirmée, l'autre par un émiettement caractérisé entre les espaces agricoles et les espaces forestiers.

Plateau de La Chaise Dieu

-Les paysages du plateau de La Chaise-Dieu s'apparentent dans leur composition à ceux des autres plateaux granitiques : horizons vallonnés, maisons de granit, petites parcelles de culture, prairies humides, sapinières et pinèdes, ... mais ils s'en démarquent tout à fait lorsqu'on s'attache à la répartition de ces éléments paysagers. Seuls quelques fonds de vallée plus ou moins larges demeurent pâturés ou cultivés. Certains villages s'inscrivent dans ces fameuses clairières, d'autres sont drapés dans le manteau forestier.

Le paysage est "forestier", l'espace agricole est réduit à l'état de "clairière".

Les études paysagères parlent d'espace vital et visuel, d'espace de respiration autour de noyaux de vie...

La forêt

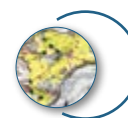
- Les taux de boisements atteignent des valeurs que certains considèrent comme "maximum vital" avec une moyenne de 60 % sur le canton de La Chaise-Dieu

La topographie est une des clefs de répartition entre espaces ouverts et fermés -les plus forts taux de boisement se trouvent sur les communes dont les territoires sont découpés par les vallées.

- C'est tout autour de la commune de La Chaise-Dieu, sur cette forme de croissant ou de fer à cheval, que s'établissent des records de taux de boisement (74 % à La Chapelle-Geneste, 75 % à Berbezit, ...)

- Les conditions écologiques favorisent l'implantation et le développement du sapin, dans les secteurs les plus élevés, mais aussi les nombreuses plantations d'épicéas et de douglas (plus bas) traitées en futaies régulières très serrées (densité initiale 2500 pieds/ha) et peu éclaircies. Le pin sylvestre est présent dans les secteurs secs, de nombreuses plantations datent des années 1960. On trouve des feuillus (sorbiers, merisiers, érables, hêtres...) en lisière ou dans certains massifs moins tournés vers la production ou plus entretenus (forêt de Lamandie, Bois de Mozun).

Cependant, la topographie n'est pas le seul critère permettant d'expliquer la répartition des forêts, les conditions écologiques mais aussi l'histoire et les événements sociaux des cinquante dernières années sont pour beaucoup dans le visage actuel du plateau et de ses franges.



Sur la frange Ouest, la présence des feuillus est plus forte (taillis de chênes et de hêtres). La régénération naturelle du sapin est mise en valeur par le forestier. Les plantations d'épicéas et de douglas sont nombreuses sur les parcelles agricoles non mécanisables ou de taille réduite.

En descendant le long des vallées l'ambiance montagnarde s'étiole, la **chênaie** crée des ambiances plus méridionales.

Différents massifs s'organisent :

-De grands massifs continus sont troués par des clairières agricoles (Cistrières, La Chapelle-Bertin, la Chaise-Dieu, Saint-Pal-de-Senouire, Vernassal,...)

-Les versants des vallées sont couverts de massifs continus, émaillés de clairières agricoles souvent en "balcon" au dessus de la vallée. (Dorette, Senouire, Doulon,...).

-La physionomie du peuplement dépend du rapport entre feuillus et résineux et de leur répartition au sein du peuplement (aléatoire, organisé, soulignant les vallées,...). Il dépend aussi du dessin du parcellaire quand il correspond à des âges ou des peuplements différenciés.

-Les ambiances paysagères au sein de ces massifs dépendent en particulier de la nature des peuplements :

- de nombreux secteurs forestiers monospécifiques plantés trop serrés et ne bénéficiant d'aucun entretien sont impénétrables et se transforment en no man's land (pas de lumière, très peu de vie végétale et animale en dehors des résineux plantés).
- d'autres secteurs plus diversifiés forment des paysages forestiers grandioses avec des arbres immenses, majestueux, des ambiances de sous-bois montagnards tapissés de myrtilles, et de champignons. En Haute-Loire, on ne parle pas de La Chaise-Dieu sans penser aux promenades en forêt, aux cueillettes...

-Au bord du plateau, côté Limagne brivadoise, les vallonnements sont encore plus propices à l'implantation forestière, c'est là que la dynamique de transformation paysagère est la plus prononcée : ces pentes utilisées jadis comme terrains de parcours à moutons en relation avec un système agricole où les différentes productions étaient liées, ont radicalement changé d'aspect lors de l'abandon de ces pratiques, l'évolution vers des systèmes plus spécialisés et la déprise des terrains difficilement ou non mécanisables.

La forêt y est perçue par sa lisière qui ferme la clairière. Elle est mesurée aussi dans sa profondeur, par le biais des axes qui y mènent. Elle forme une masse difficilement pénétrable.

La forêt est alors perçue en vue plongeante depuis les hauteurs ou en vue frontale depuis les replats agricoles.



Précisions historiques

Les origines

-D'un point de vue historique, le plateau de La Chaise-Dieu semble avoir toujours été cette haute terre froide, infertile et couverte d'épaisses forêts. C'est déjà comme cela qu'elle fut décrite par les fondateurs de l'abbaye de la Chaise-Dieu à la fin du onzième siècle.

Depuis cette époque, la sapinière n'a cessé d'être exploitée.

Sa renommée a traversé les siècles même si son importance a considérablement varié au cours des temps.

Abattue par les moines défricheurs lors de leur conquête des lieux, elle fut ensuite soigneusement exploitée par les mêmes ecclésiastiques. On retrouve encore aujourd'hui au sein de ces épaisses futaies des pierres de jalonnement gravées du sceau de l'abbaye. Elles servaient à marquer les limites de propriété et sur l'autre face, le sceau d'une famille propriétaire apparaissait.

Au cours des temps, les limites de cette forêt ont fluctué au rythme des besoins des populations en lieux d'implantations et terres agricoles.

La progression des terres cultivées

Au cours du dix-neuvième siècle, une forte poussée démographique provoqua un net recul des masses boisées.

En 1891, le maximum démographique fut atteint et selon Lucien Gachon «le Livradois portait plus d'hommes au kilomètre carré que la plaine d'Alsace».

Les villages se sont multipliés, sur les promontoires et au bord des ruisseaux. Etablis au centre d'un territoire susceptible de satisfaire les besoins fondamentaux, ils ont suivi la répartition des sources.

Le paysage d'alors s'organisait autour de chaque village : terres labourables à l'amont, prairies à l'aval, forêts et pâturages en périphérie.

Les buges, vastes broussailles couvrant les versants entre terres et bois, furent conquises aux époques de fort peuplement par les paysans les plus pauvres.

La fin d'un paysage

Mais, vues les faibles ressources du pays, ce maximum démographique s'accompagna d'une misère et d'une pauvreté terribles. Les migrations saisonnières vers les villes importantes se transformèrent en migrations définitives.

Au cours des soixante-dix dernières années, une période de reboisement anarchique a conduit au paysage refermé d'aujourd'hui.

Le plateau aujourd'hui : une situation difficile

Le problème du morcellement : Conséquence des périodes de fort peuplement, le parcellaire est profondément morcelé et les propriétés forestières n'excèdent que rarement l'hectare.

La plupart des propriétaires ne résident pas sur le plateau et n'entretiennent pas leur parcelle. Eloignés, ils ne prennent pas conscience de la situation critique dans laquelle se trouve le plateau.

Le problème de l'exploitation : L'exploitation d'une forêt aussi morcelée amène à un gaspillage considérable. Malgré une productivité théorique élevée, la récolte est très inférieure aux espérances : insuffisant développement des scieries, peuplements trop denses et gestion «tirez-le» du capital par les petits propriétaires, c'est-à-dire au coup par coup, le bois d'importation est meilleur marché.

La prédominance des résineux : De plus, en raison de l'altitude mais aussi et surtout des phénomènes de mode, la plantation de résineux est quasi-systématique. La monotonie, l'ombre épaisse et la persistance des feuilles l'hiver ont tôt fait de rendre le paysage austère et inhospitalier.

Le problème des terres agricoles : Ces reboisements ponctuels et non concertés nuisent considérablement à l'exploitation agricole. Les terres disparaissent, les parcelles en bordure de forêt subissent les désagréments de cette proximité : ombre, dissémination de jeunes plants...

Depuis une vingtaine d'années l'alarme est lancée, les réglementations des boisements ont été appliquées pour privilégier l'agriculture par rapport au boisement.

La mobilisation contre l'enrésinement

Depuis quelques années déjà, le problème du plateau de La Chaise-Dieu a mobilisé de nombreuses énergies.

Des initiatives ont vu le jour (parc naturel régional du Livradois-Foréz, AFIC association agricole visant à constituer des réserves foncières, OGAF environnement).

L'objectif de cette procédure européenne était d'enrayer le problème de fermeture de l'espace.

La culture ou tout du moins l'entretien des parcelles agricoles a été jugé prioritaire. Une prime à l'hectare a été versée en ce sens et ceci pour une durée de cinq ans.

Cette opération est aujourd'hui terminée. L'impact sur les paysages est difficile à mesurer, la forêt n'a pas reculé, les clairières se sont maintenues, certaines parcelles ont été plantées ou abandonnées, les arbres ont poussé..., l'agriculture n'était pas la seule entrée et cette procédure ne conduit pas à des «miracles». Toutefois, elle a agit comme un détonateur dans l'esprit des agriculteurs et augure d'une bonne prise en main des différents problèmes liés à l'avancée de la forêt par les locaux, forces vives du paysage.



-Un compromis à trouver entre forêts et clairières
Sous l'effet du boisement massif, le paysage du plateau de La Chaise-Dieu s'est à la fois refermé et assombri.
Sur les versants, les espaces défrichés au siècle dernier sont retournés à la friche ou ont été boisés en résineux. La forêt est descendue parfois jusqu'au fond de la vallée. Insidieusement, elle a grimpé à l'assaut des plateaux pour recouvrir jusqu'aux meilleures terres.

«C'est un enchantement qu'une promenade sans guide à travers ces sapins aux dimensions prodigieuses dont les fortes ramures se dressent ainsi que des bras tendus pour interdire le passage. Les pas enfoncent dans la mousse épaisse, on aspire à pleins poumons devant les merveilleux coloris peints comme à la gouache sur la capuche d'un champignon, on découvre une merveille architecturale dans l'entrelacement délicat des branches, on se perd dans un fourré où la lumière se fait confuse pour déboucher bientôt dans une clairière aux perspectives infinies...» G. et P. PAUL – 1930

Les clairières agricoles

-Les clairières, villages et fonds de vallée ouverts apparaissent comme des îlots de survie au sein d'un espace voué aux forêts, elles créent des animations, chacune est un événement paysager, un "paysage-site" à elle toute seule.

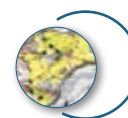
-Leur diversité est liée à trois critères fondamentaux :

□ leur taille : elle varie entre une ou deux parcelles (à peine un hectare) à des centaines d'hectares pour la clairière de La Chaise-Dieu. La parenthèse proposée dans les paysages forestiers n'est pas du même ordre. Les grandes clairières sont souvent communicantes entre elles. Cependant lorsqu'elles sont "boisées de l'intérieur" par des boisements en "timbre-poste", l'espace est fragmenté, et marqué par une rupture des lignes qui composent la clairière. Ces boisements-écran bloquent des vues intéressantes (cas de la clairière de La Chaise-Dieu). Les très petites clairières forment des taches à l'intérieur de la mer de sapins, parfois visibles, parfois inaperçues.

Même si la sapinière de La Chaise-Dieu a traversé les siècles, même si les conditions sont favorables à son développement, il semble que les événements socio-économiques des cinquante dernières années aient fait basculer le paysage vers une domination excessive de la forêt. Cet état de fait ne correspond pas à un réel choix de société, il est vécu comme une fatalité et un handicap.

Paysage de rupture, paysage de crise...

C'est pourquoi, cet immense domaine forestier est un atout indéniable qu'il ne faut pas négliger dans les politiques d'aménagement. Là se situe un des enjeux majeurs du plateau : réussir à mettre en valeur ce potentiel, tenir compte des sensibilités paysagères forestières pour mener et entretenir les plantations (cf. §enjeux), tout en assurant aux espaces ouverts une certaine pérennité surtout dans les zones sensibles autour des villages, au bord des rivières, dans les petits bassins humides, le long des routes, au droit des points de vue ou des réciprocitys visuelles entre points de vue, villages, ou routes.



□ leur position topographique : elle conditionne la façon dont elles sont perçues dans le paysage. Une clairière de versant est visible dans l'axe de la vallée, elle semble vaste, ouverte sur d'autres paysages ; une clairière plane sans correspondance visuelle apparaît comme un îlot à l'intérieur des bois, la lisière y tient un rôle particulier, elle paraît plus petite, fermée ; une clairière située en rebord de plateau offre une vue lointaine sur d'autres paysages, une clairière de bassin met en valeur le paysage de vallée, les bords de la rivière.

□ la présence d'une route, d'un village, d'un site : ces différents événements renforcent la clairière dans son rôle de bassin de vie et lui donnent une grande valeur.

-L'occupation des sols à l'intérieur des clairières est assez homogène sur l'ensemble du plateau. Dans la zone de transition à proximité d'Allègre, on trouve une proportion de cultures beaucoup plus grande car les sols volcaniques et l'altitude moindre permettent de meilleurs rendements (ce secteur fait partie de la zone d'appellation de la lentille verte du Puy).

-Ailleurs, les sols sur granit ou roche métamorphique sont en général peu fertiles, sauf dans les vallées argileuses. Les cuvettes creusées dans les plateaux sont tapissées d'une arène (produit de la désagrégation du granit) reposant sur une faible couche d'argile : les pâturages sont humides, de faible valeur et nécessitent des opérations de drainage.

-Le pays laisse peu de place aux terrains plats facilement mécanisables, donc peu de place aux cultures : quelques grandes clairières en sont pourvues (celle de La Chaise-Dieu, en particulier). **La plupart des terrains agricoles sont soit en pente soit humides**, ceci ajouté aux contraintes climatiques, confère au contexte agricole une grande difficulté.

-Les périodes de fort peuplement (première moitié du XIX^e siècle) ont vu les terrains les plus médiocres défrichés, ouverts et utilisés (les buges, terrains très en pente qui étaient pacagés).

-Rapidement l'exode rural s'est imposé à cette nombreuse population et ces terrains ouverts sont retournés à la friche ou ont été boisés. La spécialisation laitière a levé la contrainte de la culture en terrain pauvre et a entraîné une modification dans l'utilisation des sols vers plus d'herbages.

-Les changements dans les pratiques agricoles et en particulier la mécanisation ont eu de profondes conséquences sur les paysages :

- abandon progressif des terres non mécanisables
- spécialisation vers l'élevage laitier bovin, en forte diminution, retour depuis 10-15 ans des ovins et des troupeaux gardés
- nécessité d'élargir les chemins
- diminution de l'entretien des haies
- forte poussée des plantations résineuses

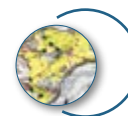


Planche 3 : Formes et structures végétales du Plateau de Craponne



autour du village : bois disséminés,
parcelles agricoles



vallées profondes et boisées, plateau agricole



rideau de pins en ligne de crête
(effet de transparence)



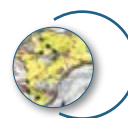
anciennes terrasses envahies
par la végétation



mise en valeur du paysage par la pratique
agricole (ouverture et îlots de nature)



le boisement en timbre poste crée des masses
opaques et géométriques



-Quelques éléments du patrimoine agricole demeurent :

- des haies résiduelles sur certaines pentes,
- des tertres -sortes de banquettes servant à rectifier les pentes lorsque celles-ci étaient cultivées à la charrue, ils sont souvent soulignés par quelques broussailles et des frênes-,
- les systèmes d'irrigation sur fortes pentes qui en même temps étaient utilisés pour faire passer les engins agricoles.

-Dans les clairières, des prairies où abondent narcisses et jonquilles alternent avec des zones humides.

Les conditions naturelles ont favorisé le développement de **tourbières, marais et étangs** (étang de Moissac-bas, étang de Berbezit, lac de Malaguet, tourbière du Mont-Bar,...)

L'altitude, le climat et la nature granitique du sol permettent la constitution de la tourbe : l'accumulation de matière organique non décomposée.

Certaines espèces végétales sont inféodées à ce type de milieu, en particulier des plantes carnivores telles que la Drosera.

Un des milieux les plus remarquables de ce plateau se situe dans le cratère du Mont-Bar.

Il constitue un site historique, écologique (le cas d'une tourbière dans un cratère de cône strombolien est rarissime) et paysager.

La tourbière s'inscrit au creux du volcan dans un anneau forestier. Une hêtraie se répand sur les pentes du cône.

A l'intérieur du cratère une ambiance mystérieuse et nébuleuse entoure la découverte de la tourbière.

-Des éléments de liaison entre les clairières : les rivières

Le plateau de La Chaise-Dieu est un château d'eau comme nombre de pays granitiques. Les sources naissent dans les cuvettes dont elles irriguent les bas fonds avant de s'en échapper pour rejoindre des cours d'abord tortueux puis plus simples, engagés dans de profondes coupures qui rejoignent la Senouire et ses affluents dans la plaine de Paulhaguet ou de Brioude.

Leurs rives sont occasionnellement ponctuées d'arbres habitués des bords d'eau : aulnes, saules, peupliers, frênes...

Deux types de liaisons relient les clairières, éléments forts de la perception paysagère : les routes et les vallées.

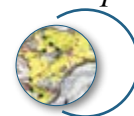
Classiquement dans les paysages de plateaux, les vallées structurent l'espace en modelant la surface, en créant des ruptures morphologiques et du même coup en conditionnant l'occupation des sols.

Les rivières et les confluences en sont les événements principaux.

Ici, les vallées ne tiennent que ponctuellement ce rôle de lien visuel. Lorsque les boisements s'insinuent jusqu'au bord de l'eau et barrent l'axe de la vallée, la notion de liaison perd toute sa valeur. Les boisements descendent des plateaux jusqu'au fond des vallées, gommant la dynamique du relief et les subtilités de l'occupation des sols.

Les rivières traversent les clairières en jouant un rôle déterminant d'élément central, créant une ouverture à la fois dans ce paysage et vers d'autres.

Dans les secteurs de transition entre clairières, il n'est pas rare que les rivières traversent d'épaisses plantations résineuses pratiquées le plus au bord possible. On constate alors la disparition de ces éléments déterminants du paysage.



Sur le cours de la Senouire et de la Borne, des plans d'eau ont été créés par retenue. Certains datent de l'époque où les alentours de l'abbaye étaient mis en valeur par les moines pour la communauté. Des élevages piscicoles y étaient menés. Un réseau d'aménagements hydrauliques demeure aujourd'hui aux abords de la Senouire, il est recouvert par les résineux. Ces petites rivières sont jalonnées de moulins (40 environ sur la Senouire), nombre d'entre eux sont aujourd'hui en ruines.

Le plateau de Craponne

- Il se caractérise par une alternance de bois de sapins denses, de maigres pâturages, de petits bois de pins sylvestres et de cultures peu généreuses.

-C'est la **succession de petits bois de pins sylvestres** aux contours géométriques, disséminés dans le paysage, sans logique apparente qui marque l'entrée sur ce plateau.

-On trouve trois types de boisement :

- les **boisements sur les hauteurs** qui ceinturent les alvéoles, généralement établis sur des affleurements rocheux ou des zones où le sol est trop mince. Ils ont une extension très variable : de quelques parcelles à de véritables bandes. Ce sont majoritairement des bois de pins sylvestres, mais aussi des plantations d'épicéas et de douglas.

- les **boisements de qualité forestière médiocre dans des fonds humides** : ils introduisent une nouvelle fragmentation de l'espace et peuvent isoler des groupements bâtis (Saint-Jean-d'Aubrigoux, Mondoulioux). On trouve là plutôt des pins sylvestres.

- les **boisements de gorges qui constituent des "grandes plaques forestières"** épousant les longs versants des vallées qui empruntent les lignes de fracture. Constitués principalement d'un mélange de chênes et de pins, des plantations résineuses d'épicéas et de douglas se détachent dans le paysage.

-Les contraintes climatiques et pédologiques (nature des sols) sont à peu près identiques à celles du plateau de La Chaise-Dieu. Les sols sont légers, meubles mais pauvres en éléments nutritifs, ils retiennent mal l'eau ou sont trop humides.

On croit assister à une transcription parfaite dans le paysage du fond cadastral par le marquetage des espaces et la petite taille des parcelles qu'elles soient agricoles ou forestières.



-Par endroits on note des silhouettes de pins tout à fait particulières : jadis ils étaient coupés à deux mètres de hauteur, entraînant le développement des branches basses et donnant un port torturé aux arbres. Ces pins sont appelés les **pins de boulange**. Même si ce mode de traitement n'est plus usité, sa trace demeure dans les formes végétales.

-A la surface du plateau, **les espaces agricoles offrent peu de diversité** : alternance de maigres pâturages, de cultures peu généreuses, quelques champs de pomme de terre, culture traditionnelle et très ancienne sur ce plateau de ce que l'on appelait jadis la truffe.

Des **blocs de granit** sont disséminés dans les prés et les champs. Souvent bordés de **genêts**, signalés par un ou deux **pins sylvestres**, ces petits espaces accordés à la nature laissent entendre que l'agriculture n'est pas facile ici et qu'il faut composer avec ce que l'on a.

-A proximité de certains villages, un **réseau de haies et murets** quadrille des petites parcelles. On retrouve les frênes, sorbiers, érables, sureaux, merisiers, pins et les genêts présents fréquemment en limites de parcelles.

Le maillage bocager n'est cependant pas réellement développé sur le plateau, il revêt un caractère ponctuel.

Sur les pentes, on distingue encore la présence de **tertres** : ressauts entre les parcelles agricoles marqués par une végétation buissonnante. Formés au cours des siècles par les labours ayant entraîné la terre vers le bas, ils concourent avec les haies, murets et recoins inexploités à ménager des refuges naturels.

-Le long des ruisseaux courent des **rideaux d'arbres** : peupliers, aulnes, saules blancs...

-Dans les gorges, les paysages de côtes sont différents. La toponymie indique que nombre des forêts de versants sont très anciennes à côté de secteurs qui étaient ou sont encore exploités. L'agriculture tient encore une certaine place dans les secteurs de pente et dans le fond des gorges. Ces parcelles sont très contraignantes pour les exploitants et leurs pratiques tendent à disparaître.

-Jadis, d'autres pratiques occupaient ces versants.

Les mieux exposés et les plus praticables étaient couverts de **terrasses** où des cultures diverses étaient pratiquées : **vergers, vignes et autres**. La toponymie évoque aussi ce passé viticole. Ponctuellement des traces sont visibles dans le paysage (Valprivas, Saint-André-de-Chalencon,...), par ailleurs certains secteurs ont été conservés (Tiranges/vallée de l'Ance).

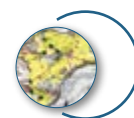


Planche 4 : Organisation du bâti et architecture



bourg et abbaye
de la Chaise-Dieu



façade en granit, plateau de Craponne



poirier palissé sur façade



problème du mitage, constructions récentes
parsemées dans le paysage de Boisset



exploitation agricole à Sembadel, la ferme
traditionnelle à gauche est devenue maison
d'habitation, le bâtiment récent à droite sert
à la pratique agricole



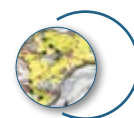
petit patrimoine fréquent au
bord des routes et des chemins



D'autres terrains, moins bien exposés, servaient de **terrains de parcours** pour les moutons. Premiers à être abandonnés, enfrichés ou boisés, certains sont demeurés dans le paysage et apportent une grande diversité à la fois paysagère et écologique (certaines de ces landes sont plus ou moins en équilibre car le sol est trop mince pour permettre à la forêt de s'installer, ce sont les landes à genêt purgatif).

-A noter dans les secteurs rocheux et abrupts, l'enfrichement conduit à diversifier considérablement les milieux naturels : on assiste à une colonisation progressive reproduisant les stades de la succession végétale. Tous les milieux transitoires y sont représentés, depuis le groupement pionnier de lichens sur la roche à nu jusqu'aux stades pré-forestiers et forestiers.

La perception en vue plongeante et axiale de ces grandes plaques forestière va conditionner la gestion forestière : importance de la nature des peuplements, du respect de la proportion des feuillus, soin particulier lors des travaux d'amélioration de desserte.



Organisation du bâti

-L'habitat en pays granitique est nécessairement dispersé : il suit l'éparpillement des sources.

- Pas de système réellement dominant sur ce secteur : présence de fermes isolées, de petits groupements, de villages et de bourgs de taille petite (type Cistrières, Valprivas, Saint-Hilaire) ou moyenne (La Chaise-Dieu, Craponne, Saint-Pal-en-Chalencon).

- Des **lieux privilégiés d'implantation** : mieux exposés, mieux protégés, groupés dans des points stratégiques du relief.

- aux rebords de plateaux : Saint-Victor-sur-Arlanc,
- en position de belvédère : La Chapelle-Geneste, Bellevue-la-Montagne
- en promontoire sur versants : Saint-Julien-d'Ance, Saint-Pal-de-Senouire, Chalencon
- sur les bombements de relief entre deux gorges avec des vues de part et d'autre : Chomont, Valprivas
- en fond de vallée à la faveur d'un petit bassin lors d'une confluence : Vals-le-Chastel, Saint-Didier-sur-Doulon, Saint-Julien-d'Ance

- Les villages entretiennent un rapport étroit avec le paysage environnant grâce aux trames végétales (haies) ou minérales (murets) qui quadrillent leurs abords immédiats. Les rapports entre masses végétales sont ainsi équilibrés, même s'il ne s'agit pas d'un réel bocage mais d'éléments végétaux divers (bosquets, végétaux au bord des rivières,..).

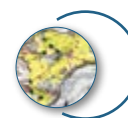
Ce rapport est souvent rompu dans les extensions, constructions neuves, bâtiments agricoles ou industriels. Il est aussi menacé par les plantations résineuses pratiquées trop près des habitations et créant un déséquilibre en faveur de la masse végétale inerte constituée par la lisière résineuse.

- Les **modes de groupement des villages** ne suivent pas non plus de modèle dominant d'autant plus que les modes traditionnels subissent des transformations dans leurs trames depuis quelques décennies.

*A la dispersion du bâti répondent des **interrelations visuelles entre villages.***

Ce réseau de communications visuelles a souvent disparu de certaines vallées du plateau de La Chaise-Dieu, il est menacé par les plantations par ailleurs et en particulier sur le plateau de Craponne.

C'est un élément fort dans la perception de ces paysages de plateaux.



Quatre grands modèles peuvent être évoqués :

□ les villages éclatés au tissu lâche
implantation distendue, faible densité, importance des espaces de transition -espaces publics- et de la perméabilité de l'enveloppe. Les constructions isolées participent à cette hétérogénéité. (Monlet, Félines)

□ les villages circulaires au tissu resserré
constructions disposées en continu le long des voies délimitant des espaces publics circonscrits et refermés sur eux-mêmes. Groupement bâti peu perméable, silhouette compacte (Céaux d'Allègre, Beaune-sur-Arzon).

□ les villages en étoile axée sur des noeuds de circulation centrés sur une convergence de routes, aux espaces publics réduits à une surlargeur de voie ou rejetés à la périphérie (Saint-Jean-d'Aubrigoux, Saint-Georges-Lagricol).

□ les villages étalés dans les pentes
développement conditionné par la topographie, la forme générale et la configuration des espaces publics s'adaptent à la déclivité.

Architectures

Volumes

-Le type architectural le plus répandu est celui de la **ferme bloc**, courant par ailleurs en Haute-Loire.

-Le modèle de base est un **bâtiment rectangulaire, couvert d'un toit à 2 ou 4 pentes, relativement faibles**, qui abrite sous un volume unique les différentes fonctions de la ferme.

-La longueur du bâtiment est en principe orientée parallèlement aux courbes de niveau.

-La maison comprend un étage surmonté parfois d'un grenier

-Le rez-de-chaussée est affecté à l'étable et à la salle commune de l'habitation. L'étage est occupé par la grange et les chambres de l'habitation.

L'accès à la grange se fait grâce à la déclivité naturelle du terrain ou au moyen d'une rampe réalisée en remblai ou construite sur voûte maçonnée : la montée de grange (montade ou montadou ou montadour).



-Ce modèle est décliné sur les deux plateaux et comporte de nombreuses adaptations au terrain ou aux exigences techniques (disposition en L, adjonctions, fermes à cour fermée, jumelages de plusieurs bâtiments).

La majorité de ces fermes est de dimension réduite.

-**L'architecture est très sobre**, modeste voire austère : pas de décors ou détail particulier (exceptés les poiriers palissés (poiriers en palmettes) et par endroits les vignes qui agrémentent les façades).

-**Les maisons de bourg** sont bien différentes de ce modèle même si on retrouve quelques fermes à l'intérieur des agglomérations.

Construites à des époques différentes, une **grande diversité** y apparaît. La maison de maître côtoie la maison modeste.

Les hauteurs dépassent rarement deux étages, le faîtage est généralement parallèle aux voies. L'alignement est en limite de voie, plus rarement il est en retrait avec ou sans muret pour délimiter la propriété.

Il y a dans les bourgs un **souci plus évident de mise en valeur et de décoration** : corniches, mise en évidence de linteaux, encadrement en pierre, belles portes d'entrée, enseignes, décors peints.

A Craponne, les maisons de maître à la périphérie datent de l'époque florissante de l'industrie dentellière, fin XIX^e siècle. Chaque patron rivalisait d'audace pour sa propre villa.

Matériaux

-**Les fermes sont construites en pierres de pays**, la variété des maçonneries est liée à la géologie locale. Elle offre une large palette de couleurs et textures.

-**Tonalités beige rosé, ocre, gris clair**. Liant au mortier de chaux grasse et de terre.

-**Les encadrements de baies sont souvent réalisés avec des pierres taillées, ou en briques ou en bois** (plutôt sur les parties exploitation). Dans les bourgs, les encadrements de baies sont parfois soulignés d'un contour blanc.

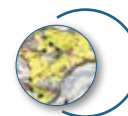
-La **tuile creuse** est le matériau exclusif des couvertures de l'habitat traditionnel.

-Les murs sont couronnés par des **débords de toits** ou par des **génévoises**.

-Traditionnellement, la partie habitation de la ferme était enduite d'un **crépi à la chaux**.

Ce critère n'est plus de mise aujourd'hui, la **mode de la pierre apparente** ayant conduit au décrépissage de nombreuses façades.

-Dans les bourgs, **les façades sont plus généralement enduites**. Les enduits clairs sont majoritaires même si demeurent des enduits plus vifs datant de la fin du XIX^e siècle.



Architecture contemporaine

-L'**extension de l'habitat individuel contemporain est surtout localisé aux abords des principales agglomérations** et dans les villages proches.

-Les types architecturaux portent les traces des évolutions successives de cet habitat et suivent les tendances qui les caractérisent : **la banalisation des modèles, la perte d'identité, l'apparition d'éléments standardisés** -balcons, auvents, terrasses- **la végétalisation exogène et la minéralisation des abords** -haies linéaires monospécifiques utilisées en écran végétal et produisant une rupture avec l'environnement.

-Les **crépis de couleur claire** créent eux aussi une rupture avec les teintes environnantes et rendent ces bâtiments visibles de loin.

Bâtiments agricoles et artisanaux

-Les fermes sont généralement de petites tailles sur ces plateaux et les nouveaux modes d'exploitation conduisent les agriculteurs à construire de nouveaux bâtiments.

-Les **serres tunnel vertes** s'intègrent dans ce paysage à condition de ne pas être placées en ligne de crête ou contre le village.

-Les **bâtiments en dur ont généralement du mal à s'intégrer en raison de leurs couleurs** (claires), de leurs matériaux, du terrassement qui est souvent pratiqué dans cette région mouvementée et de l'absence de traitement des abords.

-Les constructions en bois s'accordent particulièrement bien dans ces paysages où la forêt tient une grande place.

-Les bâtiments industriels et artisanaux sont peu nombreux. L'entrée par le Sud à La Chaise-Dieu traverse une zone artisanale où des efforts ont été faits.

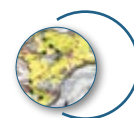
- Comme sur le plateau de Saint-Didier-en-Velay, le boisement peut être une façon de rendre ces zones plus "aimables" avec le paysage environnant.

Patrimoine rural

Maisons d'assemblée, lavoirs, fontaines, métiers à ferrer, calvaires, croix, bornes miliaires, puits couverts rythment la découverte des villages.

On note l'absence de four à pain, communs par ailleurs dans le département. Ici ils font parti de l'aménagement intérieur des fermes.

Les modes d'implantation accentuent ces critères : sur butte, sur des points dominants pour bénéficier d'une vue, au milieu des parcelles.



Réseau viaire

- Deux axes importants traversent ce territoire :
 - La RD.906 qui relie Vichy au Puy en passant par La Chaise-Dieu et Bellevue-la-Montagne
 - La RD.498 et la RD.1 qui relie la R.N.82 (vers Saint-Etienne) à la RD.906.

-Un réseau d'axes secondaires se greffe sur celui-ci (RD.499 Issoire et Saint-Germain-l'Herm/ La Chaise-Dieu, RD.19 Brioude/ La Chaise-Dieu, RD.588 Brassac/ La Chaise-Dieu, RD.9 Craponne/Retournac, RD.21 Vorey/Bellevue, RD.13 Saint-Paulien/Sembadel-Gare.

-Des arbres d'alignement jalonnent les bords de certaines routes : frênes, érables en particulier.
Ils marquent aussi l'entrée dans les bourgs ou les villages (Craponne, La Chaise-Dieu, Cistrières,...).
Ces feuillus permettent d'adoucir les abords de la route dans cet univers résineux.
Ils posent des problèmes au niveau de la taille, de l'entretien et du remplacement.

-Le GR 330 traverse les paysages des deux plateaux. Le circuit "robe de bure et cotte de maille" emprunte aussi ce tracé et conduit dans la vallée de l'Allier.

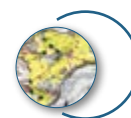
-Plusieurs petits circuits de découverte sillonnent le territoire.

-Le train touristique emprunte la ligne de chemin de fer qui relie la vallée de la Dore au Nord du bassin du Puy (Darsac, ligne Le Puy/Clermont).

-La viabilité hivernale pose problème dans les secteurs trop à l'ombre car la neige ne fond pas. Une solution consisterait à planter des feuillus au bord des routes pour permettre la pénétration de la lumière. Cette solution serait satisfaisante aussi pour l'ambiance paysagère des routes.

Sur ces axes les enjeux paysagers sont nombreux. Certains sont tout à fait enfermés dans la forêt, d'autres ne permettent de voir que des fractions de paysages plus lointains, des vues sont menacées ou disparues, les fonds de vallées sombres où l'on ne voit plus la rivière perdent de leur attrait, les silhouettes bâties - point fort de ces entités - dépassent à peine ou plus du tout des cimes des épicéas, le patrimoine disparaît sous les boisements...

Enjeux liés à la fréquentation de ces divers circuits, les promeneurs viennent chercher là des ambiances forestières. La qualité de ces ambiances constitue un enjeu majeur, la préservation d'espaces ouverts et de vues, aussi.



Identité paysages plateaux La Chaise Dieu /Craponne

◆ Paysages de plateaux granitiques surcreusés de petits bassins -têtes de vallées- et découpés sur leurs franges par de profondes gorges reliant au bassin de la Loire pour le plateau de Craponne, à celui de l'Allier pour le plateau de La Chaise-Dieu.

◆ Plateau de la Chaise-Dieu à dominante forestière (sapins, épicéas, douglas, pins sylvestres), espaces agricoles réduits à l'état de clairière.

Paysages forestiers de qualité diverse :

- arbres grandioses, forêt aérée, sous bois riches
- plantation serrée, monospécifique, sans entretien, impénétrable.

Paysages fermés s'ouvrant ponctuellement sur les clairières, rares points de vues sauf sur la frange Ouest au dessus de la plaine brivadoise.

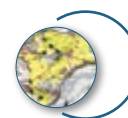
◆ Plateau de Craponne mi-agricole mi-forestier, trame parcellaire très visible dans le paysage, composée de petites parcelles de prairies et de bois de pins sylvestres. Grands massifs forestiers sur les versants des gorges formant de grandes plaques qui épousent les formes.

Aux rebords du plateau, vues lointaines, dominantes, plongeantes, sensation d'espace.

◆ Habitat dispersé allant de la ferme isolée au bourg de taille modeste (La Chaise-Dieu)

◆ Nombreux villages perçus en silhouette, relations visuelles entre villages.

◆ Modèle de la ferme bloc décliné en granit, petite taille.

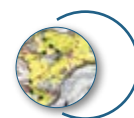


Dynamiques des paysages plateaux La Chaise Dieu / Craponne

- * Enrésinement, fermeture des fonds de vallées, des limites de clairières, des abords de villages, des bords de route par dynamique naturelle ou plantation (soumises à réglementation, interdites par endroits)
- * Dynamique forestière en faveur du sapin
- * Croissance des petites plantations timbre postes réalisées dans les clairières
- * Enfrichement des zones anciennement pacagées dans les secteurs de forte pente
- * Abandon de l'entretien des éléments d'aménagements agricoles (murets, haies, tertres, drains)
- * Abandon de maisons dans les villages
- * Restaurations (résidences secondaires)
- * Extensions de bâtiments agricoles
- * Constructions aux abords des bourgs importants

Vocations des espaces plateaux La Chaise-Dieu /Craponne

- ➔ forestière
- ➔ touristique
- ➔ agricole



Eléments naturels ou bâtis d'intérêt paysager plateaux La Chaise Dieu /Craponne

Site de La Chaise Dieu -site inscrit-

Site d'Allègre et Mont Bar

Bois de Mozun, forêt de Lamandie (forêt cathédrale, arbres remarquables)

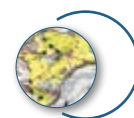
Lac de Malaguet

Village de Chalencon, pont du Diable –site inscrit-

Gorges de l'Ance et de l'Arzon,

Château de Valprivas

Château de Rochebaron, Bas-en-Basset



Enjeux paysagers plateaux La Chaise Dieu /Craponne

- ☉ Donner plus de valeur paysagère à la forêt :
 - en permettant sa pénétration (éclaircies dans les boisements, dessertes)
 - en privilégiant les traitements en futaies jardinées permettant à certains sujets d'atteindre des développements grandioses, favorisant la pénétration de la lumière
 - en ménageant des perspectives (futaie avec développement modéré du sous bois, boisements éclaircis, grandes allées forestières)
 - en diversifiant le milieu forestier (qualité du sous bois - myrtilles, mousses dans les sapinières -, peuplements mixtes, conservation de certains arbres anciens lors des coupes, préservations des milieux particuliers (type mare)
 - en adoucissant les lisières par des plantations feuillues : casse l'effet de rigidité des résineux, assure la transition avec le paysage de la clairière, enrichit le milieu naturel (la lisière feuillue est un des écosystèmes les plus riches sous nos climats), protège les boisements du vent et diminue les risques de chablis.

- ☉ Améliorer les ambiances paysagères des routes, permettre une meilleure viabilité hivernale en plantant des feuillus

- ☉ Continuer à protéger les espaces agricoles et la richesse paysagère de leurs ambiances différentes (pentes, prairies humides, prairies à narcisses, mares, haies, murets, tertres, terrasses)

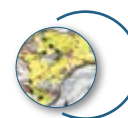
- ☉ Eviter tout reboisement ou enfrichement des fonds de vallées et bords de ruisseaux

- ☉ Eviter tout reboisement ou enfrichement aux abords des villages. Eviter toute plantation timbre-poste dans les clairières, organiser l'arrachage de certaines

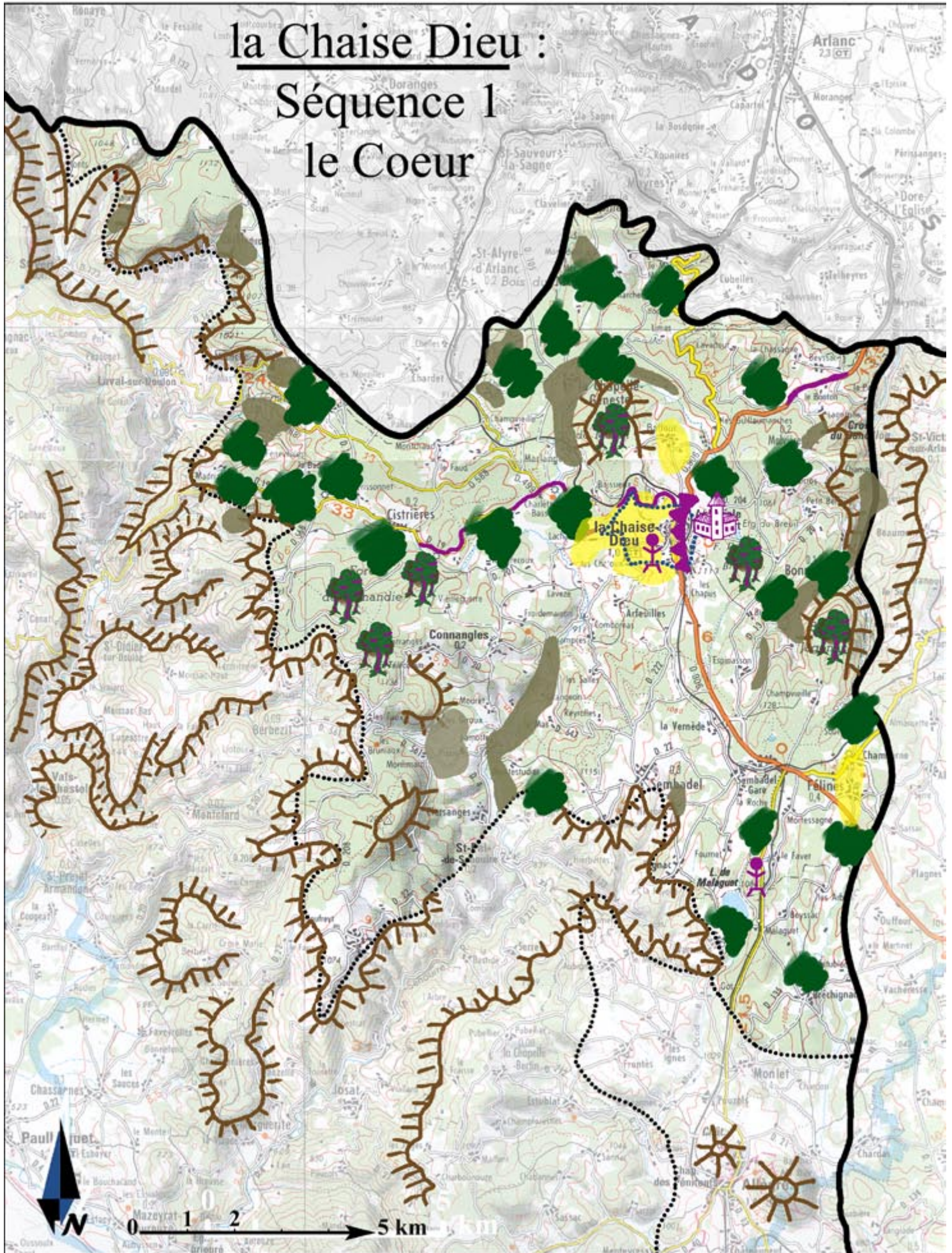
- ☉ Conserver ou retrouver les relations visuelles entre villages

- ☉ Eviter la dégradation des silhouettes bâties par des constructions mal placées, mal dimensionnées ou des plantations mal conçues

- ☉ Encourager pour les constructions neuves et les restaurations l'utilisation de matériaux, couleurs, végétaux plus en rapport avec l'identité locale

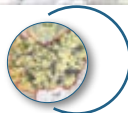
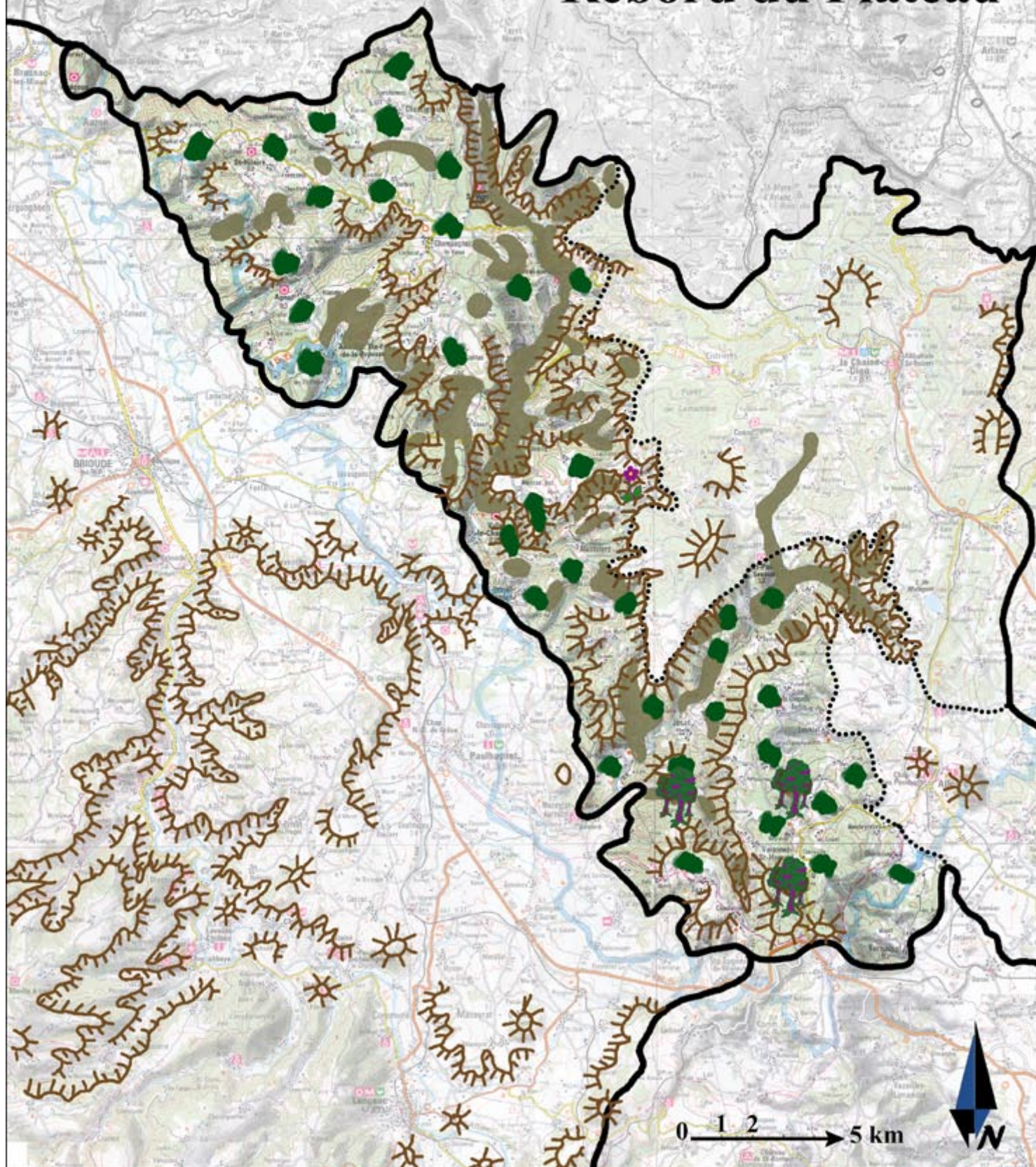


Carte des dynamiques et enjeux paysagers

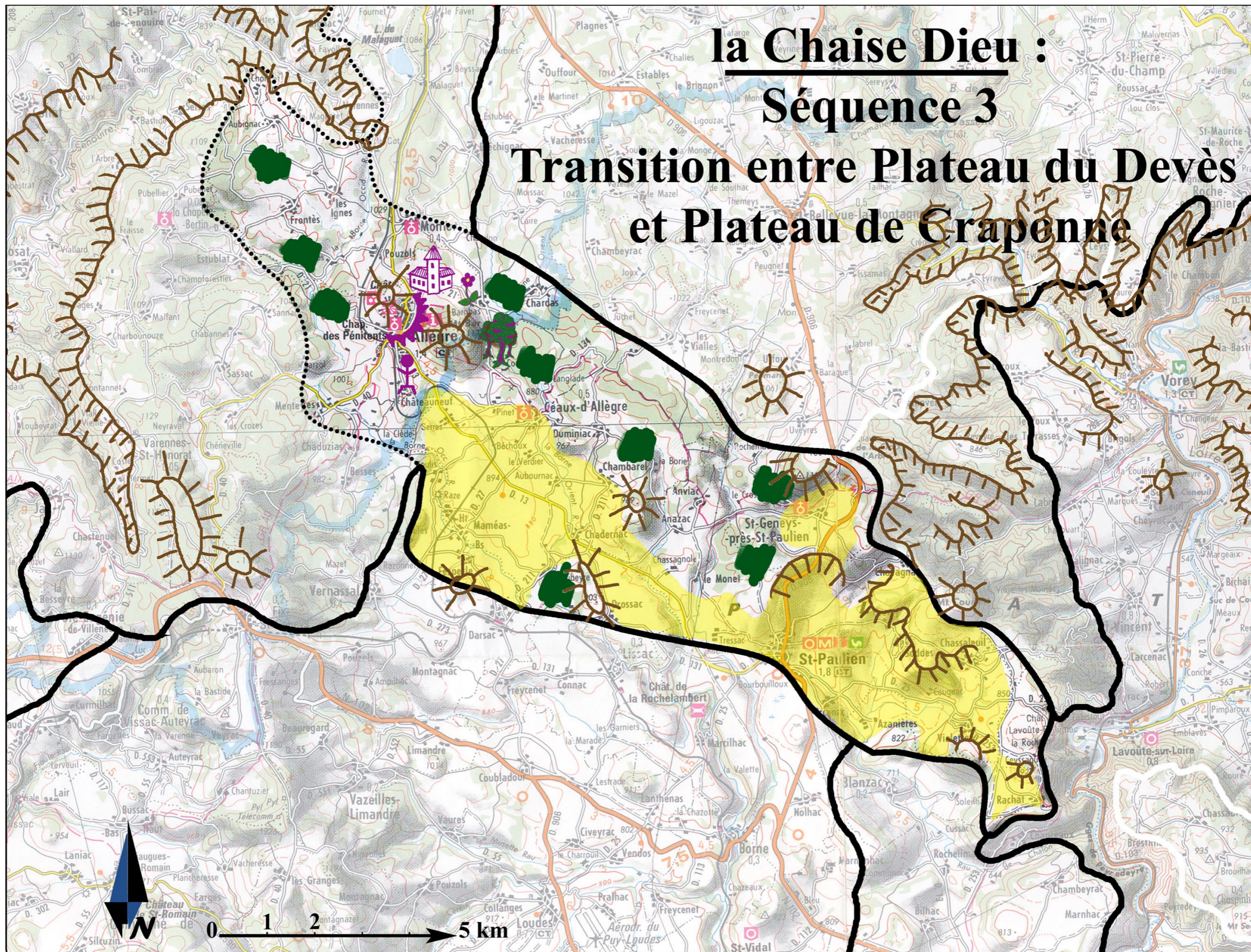


Carte des dynamiques et enjeux paysagers

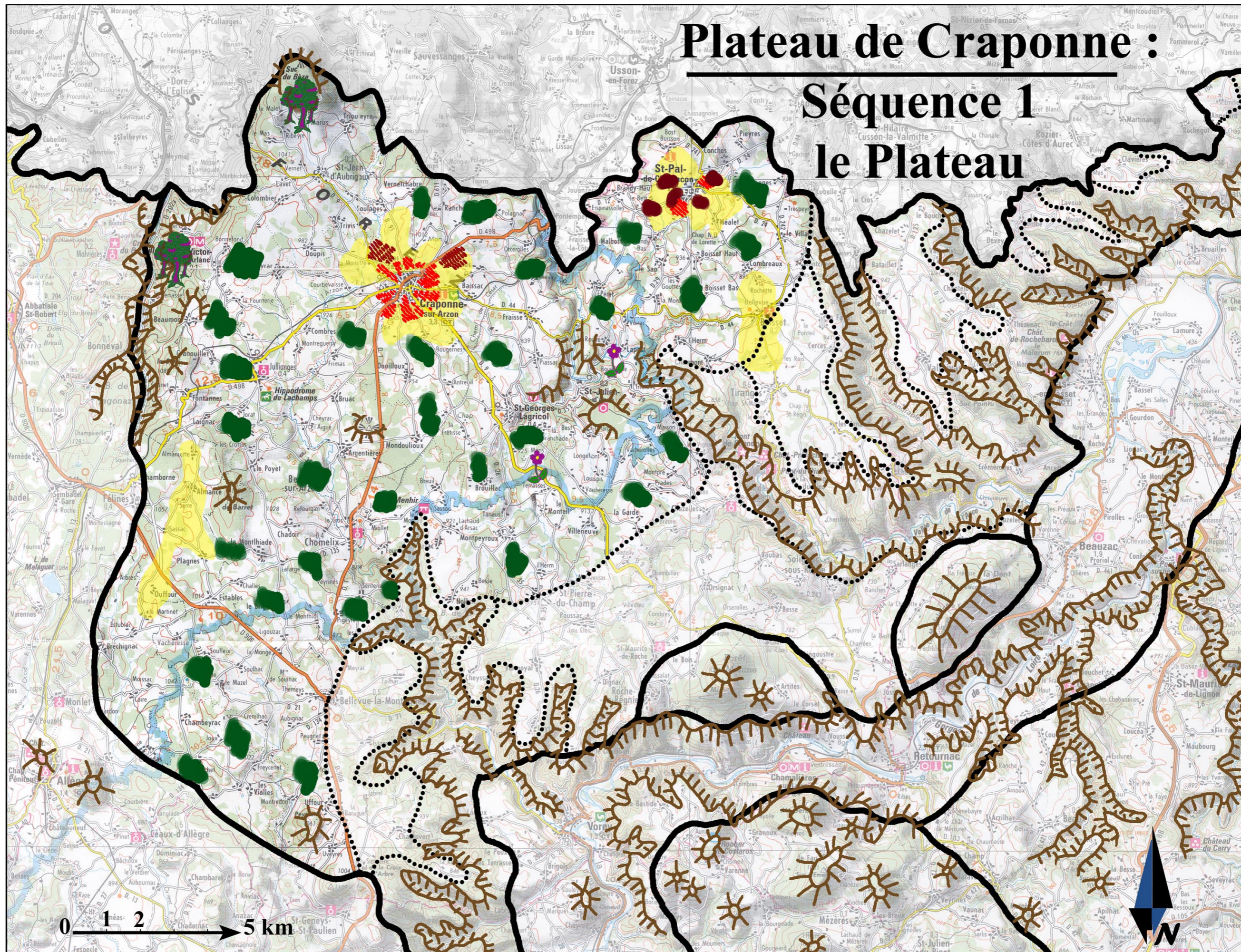
la Chaise Dieu : Séquence 2 Rebord du Plateau



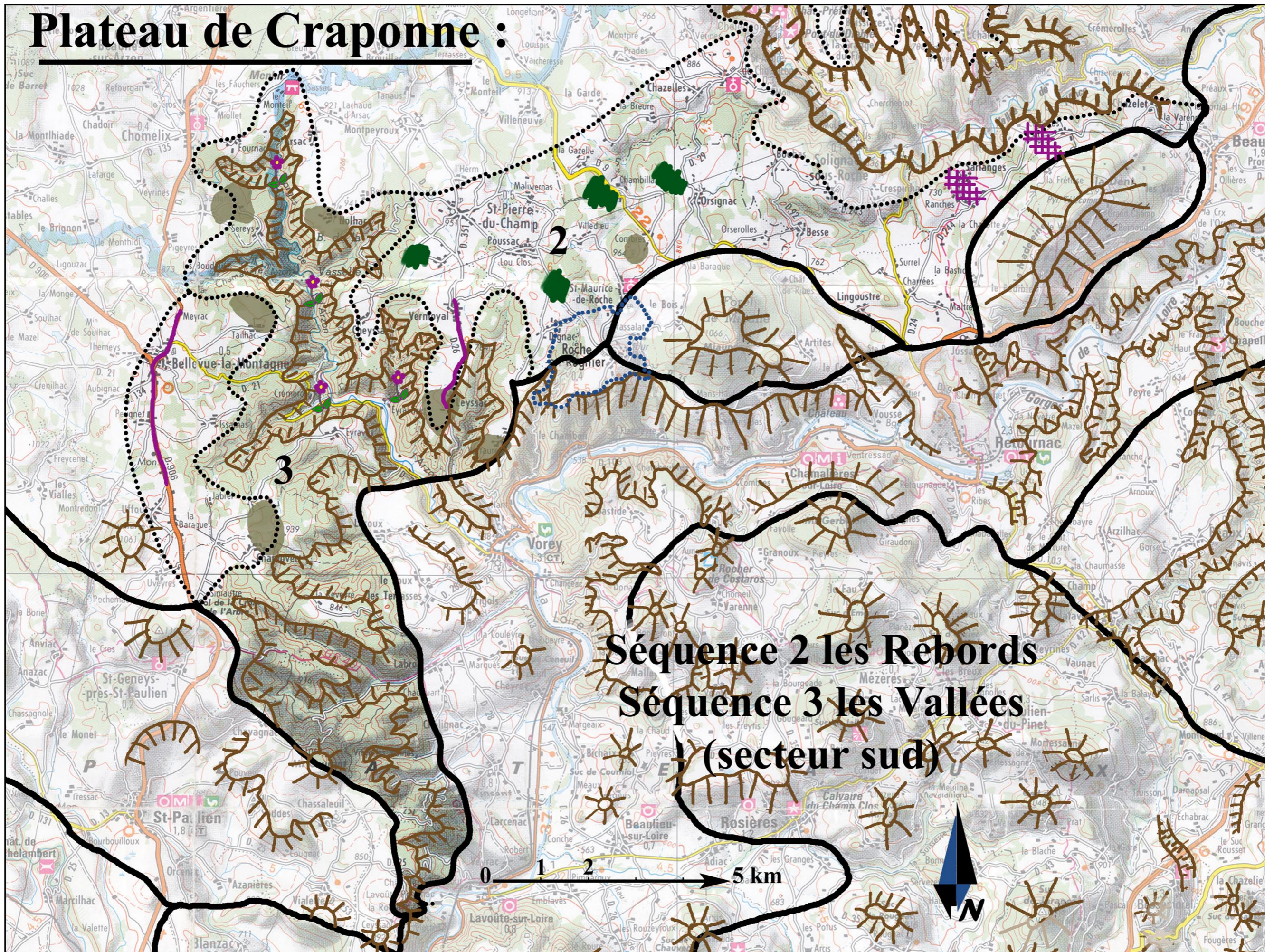
Carte des dynamiques et enjeux paysagers



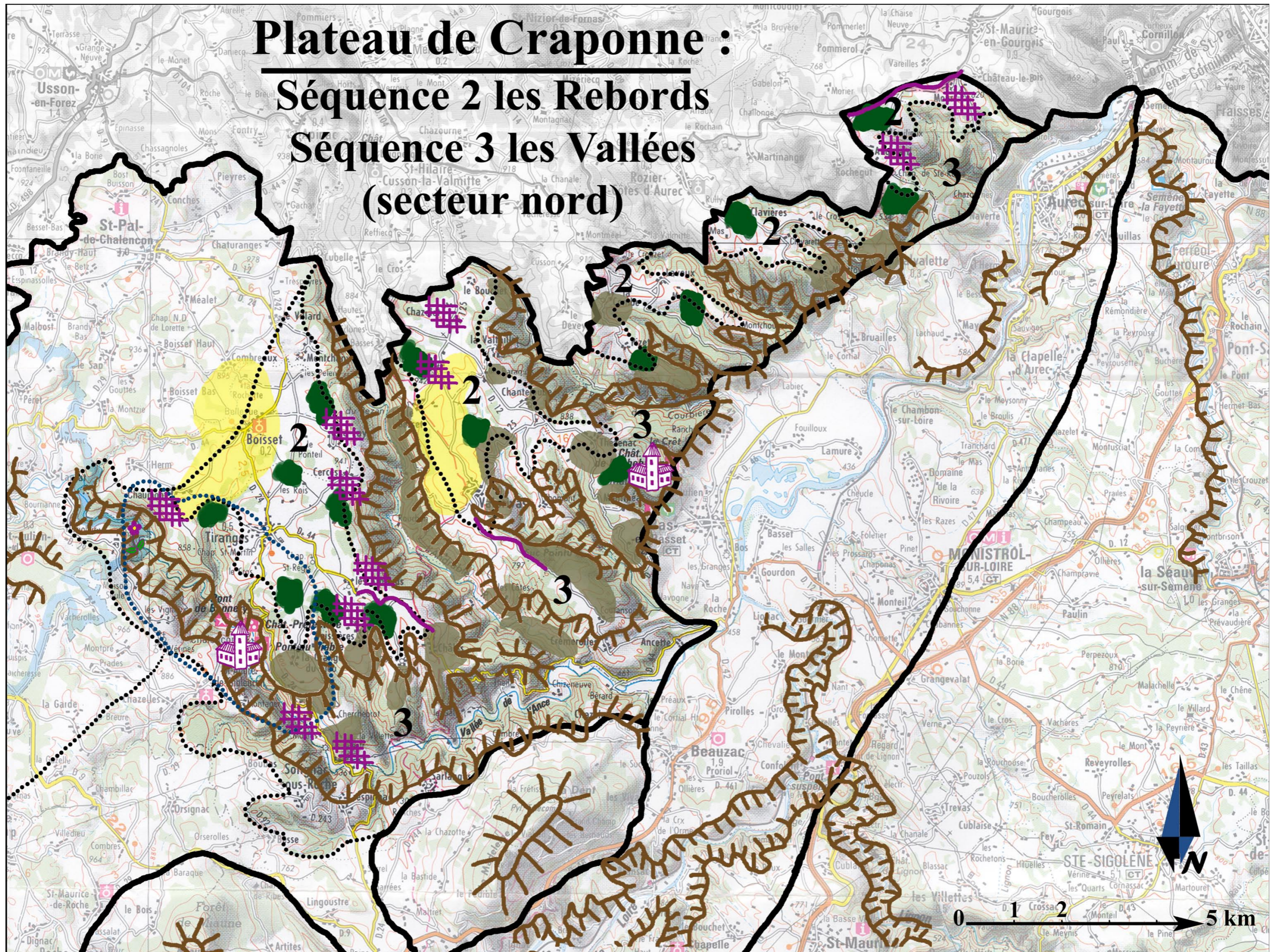
Carte des dynamiques et enjeux paysagers



Carte des dynamiques et enjeux paysagers



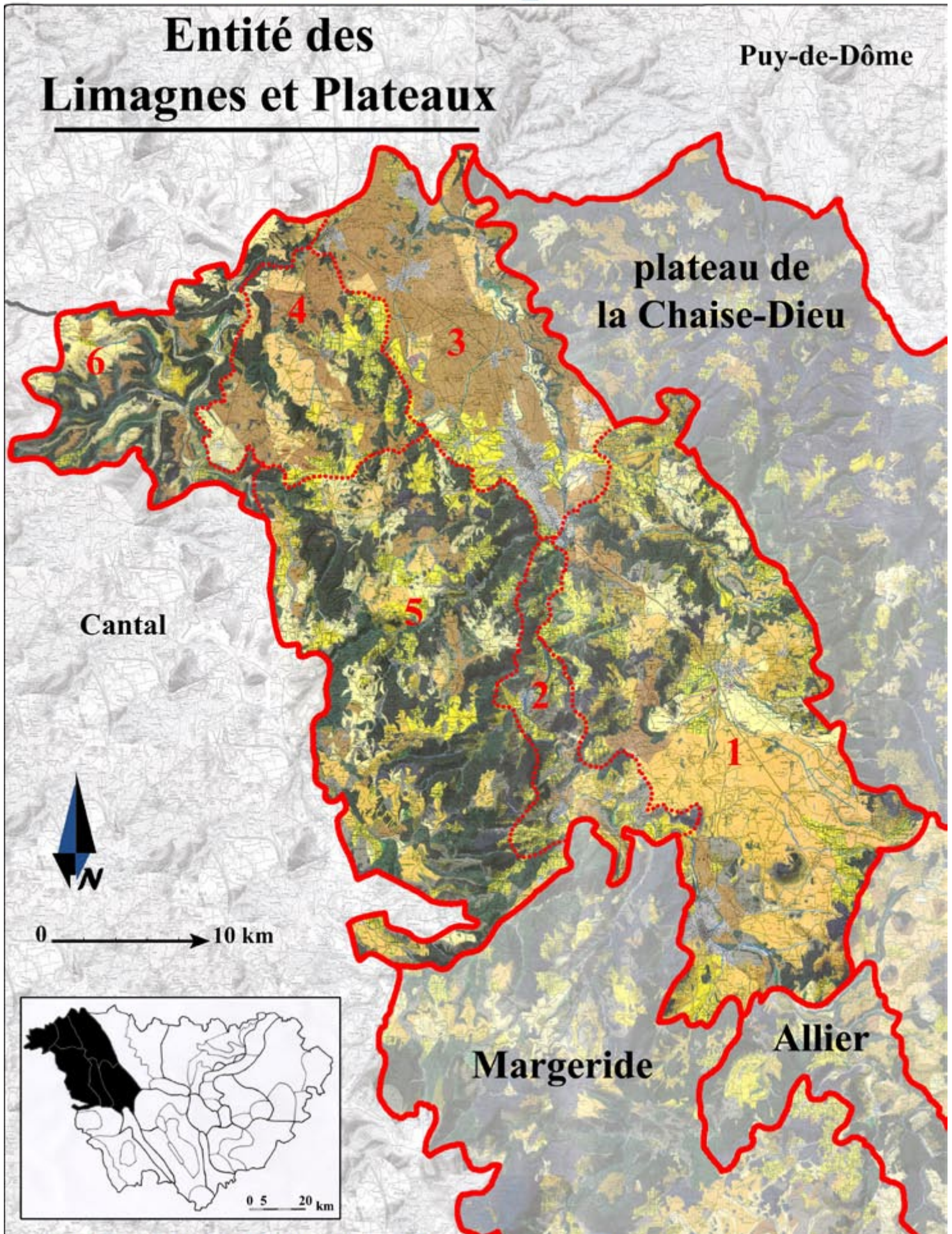
Carte des dynamiques et enjeux paysagers



LIMAGNES ET PLATEAUX



Carte de l'occupation des sols



source : carte des identités paysagères -Atlas du paysage de la Haute-Loire -1994 - C.A.U.E. 43



LIMAGNES ET PLATEAUX D'ALLIER

Au cours de sa traversée du département de la Haute-Loire, l'Allier affiche trois visages bien différents.

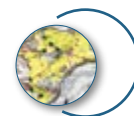
D'abord petite rivière de plateau encore toute proche de ses sources, elle devient ensuite caprice et fougue au fond des gorges, puis se discipline en une douce vallée arrosant bassins et limagnes.

La notion de «Limagne» se rapporte à des bassins fertiles et mis en valeur par l'homme.

Les plaines de l'Allier sont communément désignées par ce terme, les plus étendues se situent en aval dans le département du Puy-de-Dôme.

Aux paysages de plaine, de bassin, de limagne liés à la rivière se rattachent des paysages satellites : les plateaux et les bordures montagneuses.

De cette manière six entités paysagères individualisées sont différenciées : les bassins de Langeac, Paulhaguet et plateau de la Chomette ; la Ribeyre ; la limagne brivadoise ; le plateau brivadois ; le plateau Ally-Mercoeur et les confins : gorges de l'Allagnon et bas-Cézallier.



Les séquences paysagères des limagnes et plateaux d'Allier

Au fil de l'Allier : Des bassins et des plaines (Séquence 1a)

Au sortir des gorges, à partir de Chanteuges, l'Allier traverse d'abord le bassin de Langeac considéré comme la première «limagne», la plus petite et la plus méridionale.

Le bassin de Paulhaguet, arrosé par la Senouire, se présente comme une transition entre les paysages du Devès et ceux de Limagne.

Une «Limagne» au fond des gorges (Séquence 2)

L'Allier, peu après Langeac, s'engage dans une voie plus difficile et pénètre à nouveau dans des gorges.

Celles-ci ne ressemblent en rien aux précédentes : le fond est large et cultivé, les villages sont nombreux. Resserré au creux des plateaux, l'Allier s'y ménage un cours plus riant.

Cette «petite Limagne» encaissée est la Ribeyre.

Des plateaux alentours (Séquence 1b, 4 et 5)

Les plateaux qui surplombent les divagations de l'Allier sont :

- A l'Ouest, le plateau d'Ally-Mercoeur (Séquence 5) extrémité septentrionale de la Margeride.

Celui-ci est très disséqué par les vallées qui lacèrent profondément la surface du plateau agricole.

- A l'Est, le petit plateau de la Chomette (Séquence 1b) surplombe les vallées de l'Allier et de la Senouire, c'est le dernier obstacle avant d'aborder la Limagne de Brioude.

- Plus au Nord, le plateau brivadois (Séquence 4) s'élève progressivement par d'inégales marches. Son pendant à l'Est, le plateau de la Chaise-Dieu (rattaché au Livradois) se dresse tel un rempart forestier émaillé de quelques villages regardant vers la plaine.

La Limagne de Brioude (Séquence 3)

Après Vieille-Brioude, l'Allier s'étale cette fois-ci dans une large plaine : la Limagne de Brioude. Elle préfigure des grandes limagnes du département du Puy-de-Dôme.

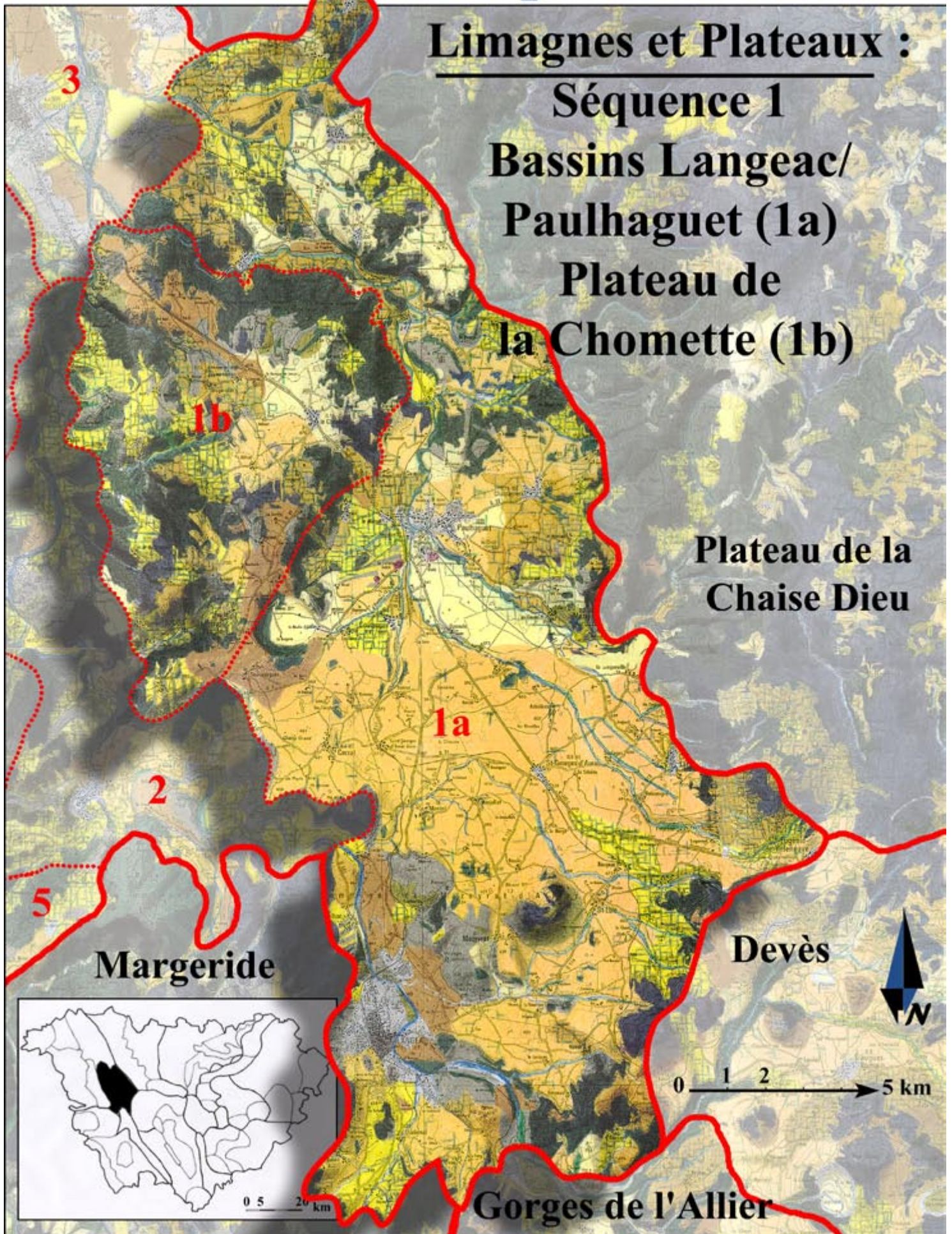
Etagée par les différentes terrasses que l'Allier a construites au cours des temps, la Limagne de Brioude est couverte de cultures et de bourgs peuplés.

Au delà : le bas Cézallier et les gorges de l'Alagnon (Séquence 6)

Au delà de ce plateau, apparaît une région qui n'est plus vraiment rattachée aux paysages d'Allier mais plutôt au Cantal : les gorges de l'Alagnon et le rebord du plateau du Cézallier.



Carte de l'occupation des sols



source : carte des identités paysagères -Atlas du paysage de la Haute-Loire -1994 - C.A.U.E. 43



SÉQUENCE 1 : BASSINS DE LANGEAC ET PAULHAGUET, PLATEAU DE LA CHOMETTE

Délimitation géographique, limites paysagères

Cette séquence rassemble trois secteurs géographiquement distincts. Toute fois les paysages et les enjeux qui y sont attachés sont assez semblables.

Le bassin de Langeac (Séquence 1a) sur le cours de l'Allier fait suite aux gorges au fond desquelles cette rivière coule depuis le village du Nouveau Monde, 45 km en amont.

Le plateau de la Margeride continue de marquer la limite de la vallée en rive gauche. Il domine le bassin houiller de Chadernac au Sud-Ouest de Langeac et les faubourgs de la ville.

Au Nord, le bassin s'interrompt à la faveur d'un étranglement de la vallée, semblable à un col, entre le Peu de Rilhac et le Pié du Roi, l'Allier s'engage alors dans un nouveau paysage de gorges : la Ribeyre.

En rive droite, le paysage s'ouvre davantage sous la surface du plateau du Devès. Une ligne virtuelle approchant les 800 mètres d'altitude relie le Mont Briançon à Saint-Eugénie-de-Villeneuve pour refermer le paysage volcanique et montagnard du plateau du Devès et passer à celui de la plaine, plus ouvert et plus clément.

L'ouverture du paysage dans le bassin de Langeac s'ajoute à la perception liée à l'effet de plaine et même de plancher pour créer un réel contraste avec les gorges ou les plateaux alentours.

Le bassin de Langeac est relié au **bassin de Paulhaguet** (Séquence 1a) par la vallée du ruisseau de Lidenne, qui est longée par la nationale 102.

Au delà du bassin de Paulhaguet s'ouvrent les limagnes en commençant par celle de Brioude.

Ce deuxième bassin est niché à l'Est contre les pentes du Livradois rejoignant le plateau de La Chaise-Dieu quelques 500 mètres plus haut.

À l'Ouest du bassin, s'élève le **plateau de La Chomette** (Séquence 1b) compartiment surélevé au dessus de toutes ces plaines : celle de Langeac, celle de Paulhaguet et celle de Brioude.

Le plateau de La Chomette domine aussi la Ribeyre sur toute sa rive droite.

Les altitudes sont proches de 500 mètres au niveau de l'Allier, la plaine légèrement surélevée entre Langeac et Paulhaguet culmine aux environs de 600 mètres (Mont Coupet 799 m) ; le bassin de Paulhaguet oscille entre 550 et 600 mètres alors que le plateau de La Chomette est incliné vers le Nord de 750 à 600 mètres.

Communes concernées : Saint-Arcons-d'Allier (en partie), Chanteuges (en partie), Langeac, Mazeyrat-d'Allier, Cerzat, Saint-Privat-du-Dragon, La Chomette, Salzuit, Paulhaguet, Mazeyrat-Aurouze, Chassignes, Domeyrat, Lavaudieu (en partie), Frugières-le-pin (en partie), Couteuges, Saint-Georges-d'Aurac, Chavaniac-Lafayette, Jax (en partie), Saint-Eugénie-de-Villeneuve (en partie).

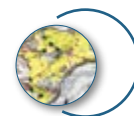


Planche 1: Morphologie du Territoire



bassin de Langeac



Mont Coupé vu entre Rougeac et St-Elbe



au bord de la séquence, au fond Chanteuges



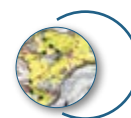
le Mont Coupé



au pied du château de Domeyrat-la-Sénoire



vallée de la Sénoire vue depuis Lavaudiou



Ce qui caractérise la morphologie : deux bassins effondrés sous un compartiment surélevé, une plaine accidentée d'appareils volcaniques

Encore retenue par les reliefs des monts Paroux et Chouffy au sortir des gorges, la plaine de l'Allier prend de la largeur autour de Langeac et surtout de Reilhac.

Le plateau granitique de la Margeride domine **le bassin de Langeac** d'à peu près 150 mètres en rive gauche de l'Allier et donne une certaine cohérence à cette plaine qui s'étale sous ses flancs.

Le bassin houiller de Chadernac, où se sont accumulés des sédiments à l'ère primaire, crée une ouverture sur la rive gauche de l'Allier

Le plancher de la plaine se trouve accidenté par des collines plus ou moins volumineuses : le Chouffy, le Paroux, le Pié du Roi et plus loin le Mont Coupet.

Sous le Mont Coupet une série de croupes marque un dénivelé entre la plaine de l'Allier et le vaste bassin qui communique avec celui de Paulhaguet.

A l'Est, le bassin s'ouvre plus franchement sous les reliefs découpés du plateau du Devès et c'est par cette même ouverture que le bassin de Langeac communique avec celui de Paulhaguet.

Une vaste plaine relie les deux fossés d'effondrement.

Dominé par le plateau de la Chomette à l'Ouest et les contreforts du Livradois à l'Est, **le bassin de Paulhaguet** s'étale le long des bords de la Senouire.

Cette rivière descendue des hauteurs de La Chaise-Dieu suit un cours tumultueux dans son parcours montagnard et vient s'assagir dans la plaine.

En rive gauche entre Domarget et Le Gourg, elle reprend quasiment des allures de gorge en venant buter contre les pentes du plateau de La Chomette. En rive droite ses affluents, descendus eux-aussi du plateau de La Chaise-Dieu, découpent des interfluves rebondies.

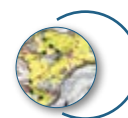
Le Plateau de La Chomette s'élève franchement au dessus de ces plaines par des versants d'une centaine de mètres de commandement.

La surface du plateau est découpée par les nombreuses vallées (Bancillon, Rode, Bouchassou, Cherlet) qui mènent ces ruisseaux se jeter dans l'Allier.

La perception de bassin est surtout appréciée d'en haut, en descendant des plateaux.

Le bassin de Paulhaguet s'ouvre, dégagant les horizons de la plaine et de ses bordures montagneuses.

Une réciprocité des vues s'opère entre la plaine et ces bordures.



L'histoire géologique des bassins

Deux effondrements successifs, séparés de quelques dizaines de millions d'années, sont à l'origine de la formation des bassins.

A l'ère primaire, la poussée hercynienne met en place les reliefs originels du Massif Central : certains secteurs se trouvent surélevés, d'autres s'effondrent.

Dans les bassins effondrés s'amorce le phénomène de subsidence : un long affaissement qui s'accompagne d'une accumulation progressive de dépôts. Ces accumulations forment les bassins houillers de Langeac et de Brassac/Sainte-Florine, où des dépôts détritiques sont associés à une flore issue du Carbonifère.

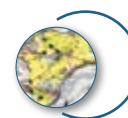
A l'ère tertiaire, le contrecoup des chocs alpins provoque cassures, failles et volcanisme.

Le jeu des failles cause l'abaissement du socle cristallin de quelques centaines de mètres.

En résultent les bassins de Langeac, Brioude et Paulhaguet qui sont des fossés tectoniques ou encore des "grabens", on les oppose aux parties surélevées, les "horst" (le plateau de la Chomette est un horst).

Les épisodes volcaniques

L'activité volcanique affecte ces bassins de façon plus ou moins prononcée. Quelques restes de cônes stromboliens et de maars, vastes cratères d'explosion, sont encore visibles notamment dans le bassin de Langeac. La plaine entre Langeac et Paulhaguet est couverte d'un plancher de coulées volcaniques issues des éruptions du Devès.



Couverture végétale nature, formes et structures végétales

Ce qui caractérise la couverture végétale : un espace agricole structuré par un réseau bocagé, des versants boisés, quelques secteurs de friches.

La topographie est complexe, mais une occupation du sol assez homogène, qui annonce les paysages de Limagne, unifie ces différentes micro-entités :

De larges champs cultivés, des petites parcelles de vignes, des cabanes de pierre au bord des champs.

La plaine entre Langeac et Paulhaguet se distingue par des terrains volcaniques aux bonnes capacités agronomiques.

Structurés par un réseau de murets et de bocage lâche, le paysage valonné est composé de champs ouverts mixtes (culture, pâturage / fauche).

Hormis les petites parcelles anciennement occupées par la culture de la vigne, la taille des champs est assez importante.

Les densités végétales sont localisées sur les versants des reliefs, en particulier dans les vallées qui entaillent les bassins (Senouire, Doulon...) et sur les pentes des différentes cônes de scories (Mont Coupé, Pié du Roy...).

Apparaissent et se multiplient dans les horizons des arbres feuillus au bord des routes, dans les champs, dans les forêts.

Bassin de Langeac

On observe ici une alternance de parcelles labourées et de prairies, reliées par un maillage arboré assez lâche se resserrant à la faveur des pentes, villages ou ruisseaux. Les pentes sont couvertes de terrasses enfrichées comme on le verra en Ribeyre, ou de forêts mixtes.

Ce maillage, associé à la présence de nombreux boqueteaux et arbres isolés, donne de loin l'effet d'une vaste plaine très bocagée. A l'intérieur du paysage, l'effet s'estompe, aux espaces intimes succèdent de plus larges ouvertures.

Au bord de l'Allier, une forêt alluviale marque les rives et les îles.

La morphologie du territoire faisait apparaître la notion de plaine dominée par des plateaux. La couverture végétale et l'occupation des sols viennent renforcer ces nouvelles impressions : ici, le paysage rompt avec la rigueur des plateaux.

On sent une forte présence de l'homme dans le paysage agricole : cabanes de pierre (anciennes tonnes de vignes, cabanons ou granges), arbres isolés dans les champs (chênes, frênes, érables, merisiers mais surtout Noyers), vergers, petits lopins de Vignes.

Ces indices de présence modifient l'ambiance paysagère, on sent ces plaines clémentes, fertiles, pleines de promesses agricoles.

Le paysage est une sorte de compromis entre celui de la petite montagne organisée minutieusement en fonction de ses contraintes et potentialités, et celui de la généreuse Limagne ouverte aux vues et aux cultures.

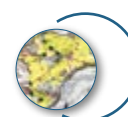


Planche 2 : Grandes Composantes du Paysage



maison de vigne près de Langeac



maison de bourg à Paulhaguet



maison en pisé, autre type de construction traditionnelle, à Salzuit



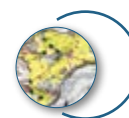
ambiance forestière d'une chênaie de plaine



“draille” dans des pâturages autour de Langeac



Pierre d'extraction locale, sur le Mont Coupé



Le bassin de Paulhaguet ou Challiergue.

Le bocage, constitué d'arbres de haute tige, est assez dense aux abords de la Senouire et du bourg de Paulhaguet.

Les versants de la vallée de la Senouire sont boisés. Des forêts de pins sylvestres alternent avec des forêts feuillues (chênaies). Certaines parcelles en plaine sont plantées en Robinier faux accacia.

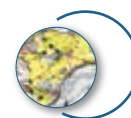
On trouve aussi dans la plaine des boqueteaux de pins sylvestres associés ou non à des pâturages. La Senouire est bordée d'une ripisylve.

Le plateau de la Chomette

L'occupation du sol se présente comme une mosaïque de zones "ouvertes" de grandes parcelles de culture, ponctuées par quelques arbres, parfois des cabanes de pierre et des secteurs plus intimes où alternent paturâges, boqueteaux, landes et friches. La forêt mixte chêne-pin sylvestre recouvre les pentes.

L'enfrichement, malgré le maintien de l'activité agricole, se développe sur certaines zones de pente, d'accès difficile ou à proximité de haies trop fournies.

La mutation de parcelles vers le boisement menace l'équilibre du paysage sur les rebords des bassins.



Organisation du bâti, architecture

Organisation du bâti

Ce qui caractérise l'organisation du bâti : des villages groupés, des domaines isolés

Les villages sont généralement groupés autour des points d'eau mais des domaines isolés, grandes fermes ou châteaux sont établis dans les bassins.

Bassins de Paulhaguet et Langeac

Si les villages occupent en général les rebords de bassins (*Salzuit*), d'autres se sont placés au dessus des quelques vallées qui sillonnent les bassins (*Bannat, St-Elbe*).

Les espaces agricoles et bâtis sont structurés par des haies/murets plus ou moins denses, par des terrasses sur les sites en pente.

Plateau de La Chomette

Les villages se situent au centre de leur finage, à découvert sur site plat ou abrités sur les replis de terrain.

Les rebords du plateau ou le creux des vallons sont aussi très recherchés.

Architecture

Ce qui caractérise l'architecture : une architecture traditionnelle rurale qui laisse apparaître la diversité de matériaux, le développement de nouveaux villages et zones pavillonnaires, des bâtiments industriels et agricoles

VOLUMES TRADITIONNELS, IMPLANTATIONS

On retrouve dans cette entité les volumes traditionnels décrits par ailleurs : le modèle de la ferme bloc se répète dans les villages ruraux et celui de la maison de bourg dans les agglomérations (Langeac, Paulhaguet, Saint-Georges-d'Aurac).

Les maisons de bourg conservent une grande cohérence dans leurs volumes et leurs matériaux avec les fermes. La forme carrée et les toits à quatre pans, tels qu'il en existe dans les parties habitations des fermes sont assez fréquentes dans les bourgs.

Quelques grandes fermes isolées se trouvent au centre de domaines fertiles.

On retrouvera ce principe de la ferme de domaine dans le brivadois (cf. plus loin).

Le fait le plus marquant quant à la déclinaison du modèle "ferme-bloc" est l'utilisation de nouveaux matériaux (voir ci-après) et le nombre et la taille des ouvertures. La maison des bassins est plus ouverte sur l'extérieur que celle des plateaux.



MATÉRIAUX TRADITIONNELS

La présence de roches métamorphiques et sédimentaires dans ce secteur amène une certaine diversité dans les appareillages des façades. Les micashistes laissent apparaître des feuilletés parallèles et des reflets irisés, les grès de Langeac apportent des couleurs roses orangés et une texture fine.

Les brèches volcaniques de la carrière de Saint-Roch à Langeac donnent aux constructions de cette ville une couleur jaune-verte et une texture bien particulière.

Dans les bassins des constructions en pisé apparaissent, elles seront encore fréquentes dans le limagne de Brioude.

Les ouvertures se distinguent par leurs encadrements : en pierre taillée (brèche volcanique, pierre de Volvic) en bois, en brique. Parfois, plusieurs matériaux sont utilisés (bois et briques) et allient plusieurs techniques (arc en brique extérieur et linteau intérieur en bois, arc de décharge et linteau droit ou ceintré).

Les génoises ou corniches en brique moulurée sont très fréquentes.

Les toits généralement à deux pans (parfois quatre sur la partie habitation) sont couverts de tuiles canal, plates ou mécaniques en terre cuite.

ARCHITECTURE CONTEMPORAINE, BÂTIMENTS AGRICOLES ET INDUSTRIELS

La proximité du bourg de Langeac favorise les constructions nouvelles et l'extension des villages.

La zone industrielle de Langeac accueille des bâtiments de grands volumes. Le long de la nouvelle voie, une zone d'activités commerciales et artisanales se développe.

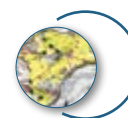
Aussi de nombreux bâtiments agricoles modernes s'ajoutent aux fermes traditionnelles.

Le village de Chavaniac Lafayette abrite en plus de son château, le Conservatoire Botanique du Massif Central, réalisation contemporaine.

PATRIMOINE

Château de Domeyrat, village et abbaye de Lavaudieu, château et parc de Chavaniac Lafayette, conservatoire botanique Chavaniac Lafayette, château de Flaghac

Patrimoine rural dans les villages : maisons d'assemblée, croix, fours à pain, lavoirs, fontaines, puits, abreuvoirs, métier à ferrer, tonnes de vigne, pigeonniers (patrimoine rural lié à l'eau particulièrement développé)



Réseau viaire

Les bassins sont traversés par des axes importants : la nationale 102 qui relie Brioude (et l'autoroute A75 Paris/Montpellier) au Puy en Velay où elle se raccroche aux axes vers Saint-Etienne/Lyon et Aubenas/Mende ; les RD.56 et 114 qui relient Langeac à la N102 ; la RD.590, route touristique du Puy à Langeac qui se poursuit vers Saint-Flour.

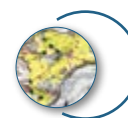
Un réseau de routes secondaires relie les villages des bassins.

La nationale 102 traverse de part en part cette plaine et le plateau de La Chomette. Cet axe est voué à devenir de plus en plus roulant (mise à plusieurs voies, axes de dépassements, déviations, ronds points voire échangeurs). Le paysage découvert depuis la nationale a effet de vitrine.

Les vues permises par cette route sont assez exceptionnelles surtout dans le sens le Puy/Brioude ou après Saint-Eugène de Villeneuve, le paysage des plaines et limagnes est dévoilé dans son ensemble jusqu'aux grandes limagnes, à la chaîne des Puys, aux massifs du Cantal et du Cézallier.

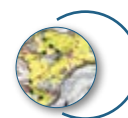
Des alignements d'arbres bordent certaines de ces routes.

Un circuit de randonnée intitulé "Robe de bure et cotte de maille" relie différents sites dans ces bassins.



Identité paysages des bassins de Langeac et Paulhaguet, plateau de la Chomette

- ◆ Trois entités géographiquement distinctes mais aux paysages et enjeux semblables
- ◆ Des fossés d'effondrement reliés par une plaine au plancher volcanique, un compartiment surélevé (le plateau de La Chomette)
- ◆ Le bassin de Langeac autour de la plaine de l'Allier, très ouvert autour de la rivière, légèrement surélevé et accidenté de cônes volcaniques
- ◆ Le bassin de Paulhaguet formé par la plaine de la Senouire et ses affluents encadré par le versant du plateau de La Chomette et celui du plateau de La Chaise-Dieu
- ◆ Le plateau de La Chomette, compartiment surélevé d'une centaine de mètres au dessus des bassins, compartimenté par les affluents de la Senouire et de l'Allier
- ◆ Un paysage vallonné composé de champs ouverts mixtes (culture/pâturages/prairies), taille de champs assez importantes, reliés par un bocage lâche se resserrant à la faveur des vallonnements et villages.
- ◆ Des parcelles plus réduits sur les pentes, en bord de rivière et aux abords des villages : vergers, lopins de vigne ; Présence d'arbres isolés en bord de routes, dans les champs, cabanes de vignes et abris divers dans l'espace agricole.
- ◆ Sur les fortes pentes, friches, bois de pins, bois de feuillus (chênes) ou mixtes ou encore plantations résineuses.
- ◆ Habitat groupé en gros villages autour des zones fertiles de bassin ou domaines (fermes et/ou châteaux)
- ◆ Architecture traditionnelle rurale laissant apparaître la complexité géologique (brèches volcaniques, grès, micashistes) mêlée à des extensions contemporaines dans les villages ou sous la forme de lotissements
- ◆ Bâtiments de grands volumes dans la zone industrielle de Langeac et dans les exploitations agricoles (à l'écart des villages généralement)

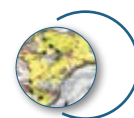


Dynamiques paysages des bassins de Langeac et Paulhaguet, plateau de la Chomette

- * Construction maisons individuelles
- * Construction bâtiments industriels, artisanaux, commerciaux aux abords des axes et dans la périphérie de Langeac
- * Dynamique routière autour de la Nationale 102 et de ses bretelles d'accès
- * Extensions des exploitations agricoles (bâtiments, taille des parcelles)

Vocations paysages des bassins de Langeac et Paulhaguet, plateau de la Chomette

- ➔ résidentielle
- ➔ routière
- ➔ agricole
- ➔ touristique



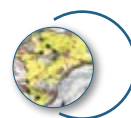
Eléments naturels ou bâtis d'intérêt paysager des bassins de Langeac et Paulhaguet, plateau de la Chomette

Château de Domeyrat

Village et abbaye de Lavaudieu

Château et parc de Chavaniac Lafayette

Cratère du Pié du Roi



Enjeux paysagers des bassins de Langeac et Paulhaguet, plateau de la Chomette

- ☉ Conserver la structure agricole ouverte, bocagée, rythmée par des arbres isolés

Bien que l'activité agricole semble se maintenir convenablement sur cette zone, certains secteurs sont en voie d'enfrichement.

Pente, difficulté d'accès et proximité de haies fournies, favorisent l'apparition de friches.

Le caractère déjà assez boisé du secteur (haies, boqueteaux, arbres isolés) ne laisse pas craindre une profonde transformation du paysage sous l'effet de cette dynamique. Mais, afin de conserver une structure paysagère cohérente, il conviendrait d'éviter l'embroussaillement de l'abords des villages et des rivières, et le colmatage de certaines vues qui structurent le paysage (en particulier au dessus de Langeac).

- ☉ Accompagner toute dynamique de boisement de préconisations en harmonie avec le paysage forestier de ces plaines

Le boisement peut constituer une des conséquences de l'abandon de certaines parcelles agricoles. Il convient alors de maîtriser ces boisements et d'y appliquer les mêmes précautions que pour les friches (éviter l'abords des villages, des rivières et le colmatage des vues) en y ajoutant une incitation à planter des arbres plutôt feuillus, tels ceux qui peuplent déjà le paysage.

- ☉ Favoriser la qualité des bâtiments agricoles très "en vue" en plaine, aux abords de la R.N. 102

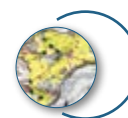
Les bâtiments agricoles soulignent une des vocations principales de ce paysage, ils en structurent l'espace et méritent à ce titre place de choix mais aussi soin des abords, des couleurs et des formes.

- ☉ Utiliser la trame bocagère pour conserver la logique paysagère

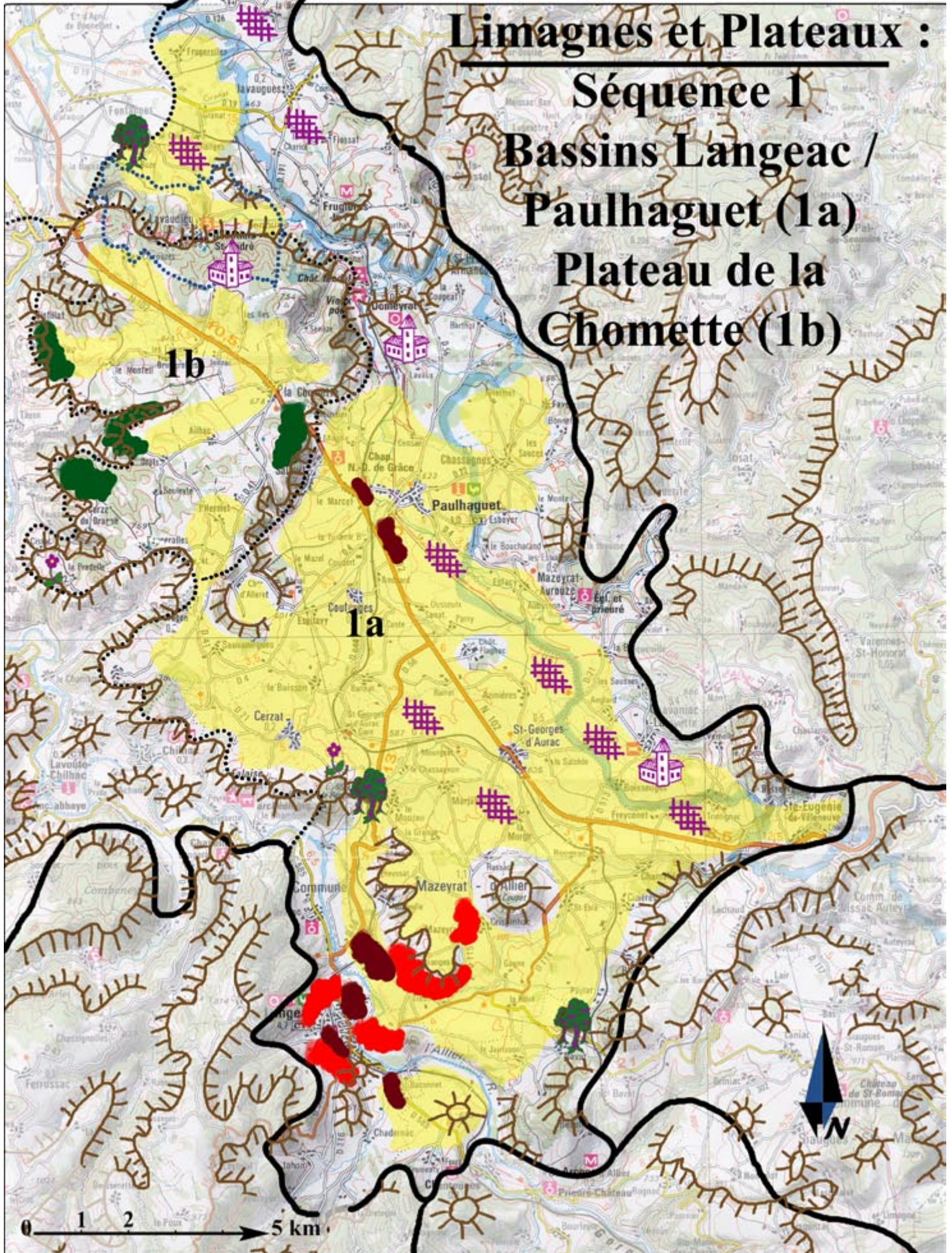
Là où la trame bocagère s'impose dans la perception paysagère, il peut être intéressant de la conserver ou de la recréer pour "insérer" de nouvelles constructions.

- ☉ apporter un soin particulier aux abords de la nationale 102

Réelle vitrine du département, cet axe permet une large découverte des paysages. La qualité du traitement de ses abords est un enjeu important : accotements propres, pas de type "autoroutier" ; signalétique, publicités discrètes et de qualité ; arbres d'alignements présents, bien taillés ; traversées d'agglomération bien conçues ; ...



Carte des dynamiques et enjeux paysagers



Carte de l'occupation des sols

Limagnes et Plateaux : 3

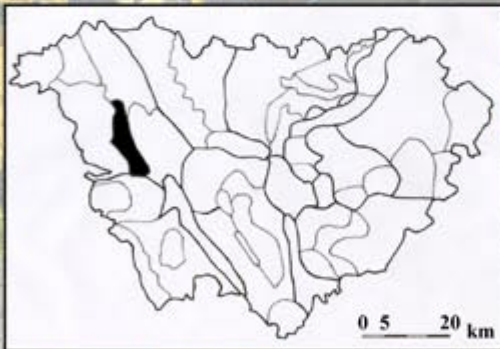
**Séquence 2
la Ribeyre**

1a

1b

5

2



Margeride

0 1 2 5 km



source : carte des identités paysagères -Atlas du paysage de la Haute-Loire -1994 - C.A.M.E. 43



SEQUENCE 2 : LA RIBEYRE

Délimitation géographique, limites paysagères

Après le passage d'un défilé entre le Peu de Rilhac et le Pié du Roi, l'Allier s'engage à nouveau dans des gorges entre le plateau de la Chomette et l'extrémité septentrionale de la Margeride : le plateau d'Ally-Mercoeur. La Ribeyre, qui signifie tout simplement «la vallée», est le nom donné à cette portion de l'Allier entre Chilhac et Vieille-Brioude.

Communes concernées : Aubazat, Chilhac, Saint-Cirgues, Lavoûte-Chilhac, Blassac, Saint-Ipize, Villeneuve-d'Allier, Arlet (en partie), Ferrussac (en partie), Vieille-Brioude (en partie).

M O R P H O L O G I E D U T E R R I T O I R E

Ce qui caractérise la morphologie : le cours de l'Allier encaissé et animé de méandres serrés, des percées créées par les vallées affluentes

Après avoir traversé le bassin de Langeac, l'Allier s'enfonce à nouveau dans le socle cristallin entre le plateau de la Chomette et l'extrémité septentrionale du massif de la Margeride.

Autour de Chilhac, on retrouve des coulées volcaniques étagées à différentes altitudes (orgues basaltiques, rebords de coulées).

Encaissées de plus d'un centaine de mètres en rive gauche et d'un peu moins en rive droite, ces «gorges» sont moins puissantes que celle du Haut Allier et font découvrir un visage beaucoup plus riant de la vallée.

Le cours de la rivière est très tortueux entre Le Chambon et Auzat de Villeneuve-d'Allier.

Les méandres se dessinent de manière assez serrée jusqu'à former une boucle étroite à Lavoûte-Chilhac..

Les versants se présentent sous la forme d'une succession de dos arrondis individualisés par le creusement des vallées affluentes et petits vallons.

Quelques affleurements rocheux laissent apparaître le visage minéral de la vallée : les falaises du Blot, les orgues de Chilhac, les entablements de coulées volcaniques aux alentours de Chilhac, la cheminée volcanique de Saint-Ipize.

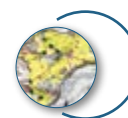
Le paysage de la Ribeyre s'ouvre au rythme des percées visuelles qu'offrent les profondes vallées des affluents de l'Allier : principalement les vallées de l'Avesne, de l'Arçon, et de la Cronce.

Des communications visuelles s'établissent entre les villages de ces vallées et ceux de la vallée de l'Allier. Entre les formidables encaissements de ces vallées s'intercalent des croupes arrondies.

Sur leurs flancs, sont accrochés des villages «balcons», autour desquels s'organise un petit espace agricole souvent grignoté par des friches.

La morphologie de ce territoire tient une place fondamentale dans la perception de ce paysage : les formes sont très fortes, la dynamique de la vallées fabrique le paysage.

La puissance des pentes, les méandres, les rochers conditionnent toutes les autres facettes du paysage



LE VIGNOBLE DE LA RIBEYRE

Favorisée par son micro-climat : une bande au dessus de la rivière exempte de gelées tardives, la Ribeyre a été le "milieu d'élection de la vigne".

Cependant tout le Brivadois portait jadis de grandes superficies de vignes, et cette culture remontait le cours de l'Allier probablement jusqu'à Monistrol, voire Alleyras et dans les vallées de la Desges et de la Cronce.

L'expansion maximum du vignoble se situe à la fin du dix-neuvième siècle, époque à laquelle les vignobles méridionaux sont ruinés par le phylloxéra.

La construction récente de routes permet alors un bon écoulement des produits vers le Nord.

Mais dès 1895, la maladie s'insinue en Ribeyre. Une polémique autour des moyens de traitement ne favorise pas l'éradication de l'insecte ravageur.

Déjà très diminué, le vignoble ne se relève pas des conséquences humaines et économiques de la guerre de 14-18, et l'on passe de 10 000 hectares de vigne avant la maladie à 1600 en 1918.

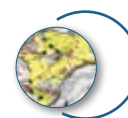
Parmi les agriculteurs vigneronniers qui ont eu la chance de revenir du front, certains entreprennent de remonter, replanter le vignoble, mais le travail est pénible, et les débouchés se sont considérablement réduits.

Aujourd'hui le contexte viticole ne permet pas le développement de petits vignobles et la dure application des quotas vient se heurter à tout projet de mise en valeur de ces terrains.

Cependant, d'un point de vue touristique, la commercialisation d'un produit local ne peut être que bénéfique d'autant plus qu'il contribue à conserver un patrimoine à la fois culturel et paysager.

D'autres solutions sont envisageables pour la gestion de ces terrains délicats (extraites du rapport de B. Ythier "Etudes des terrasses agricoles de la Ribeyre: connaissance/propositions de réhabilitation" C.A.U.E. 1992)

- l'agropastoralisme avec un troupeau itinérant visant à faire régresser les friches sur les terrasses. Il convient toutefois de bien protéger le faitage des murs de soutènement des terrasses car les troupeaux les endommagent sérieusement.
- La plantation de feuillus nobles
- Le débroussaillage sélectif
Il vise à conserver uniquement les végétaux intéressants pour une exploitation future (ces deux dernières solutions modifient considérablement le paysage des terrasses car elles disparaissent plus ou moins sous la végétation arborée)
- La culture de plantes médicinales ou aromatiques
- La production de plants pour le maraîchage (cultures en demi-serres par traversiers solaires = récupération de la chaleur des murettes pour mettre les plants hors gels).



Couverture végétale nature, formes et structures végétales

Ce qui caractérise la couverture végétale : un fond de vallée cultivé, des versants couverts d'anciennes terrasses enfrichées ou de forêts

Le fond de vallée est large, cultivé, habité, la rivière est plus importante qu'en amont.

Le cours de la rivière, très tourmenté par les différents obstacles qu'il a dû contourner, est souvent bordé d'une petite forêt "alluviale".

Espaces agricoles

Les terrasses alluviales de l'Allier sont cultivées en vastes parcelles de céréales, luzerne, colza. Constitués d'anciens alluvions de la rivière, plates, faciles d'accès, elles constituent des lieux rêvés pour l'exploitation.

En raison des conditions difficiles liées à la pente et aux petites structures, l'agriculture a du mal à se maintenir sur les versants : les pâturages qui occupent une partie de ces pentes montrent des signes d'abandon, les anciennes terrasses sont abandonnées pour la plupart depuis une cinquantaine d'années.

La trace du passé viticole est toutefois omniprésente dans le paysage.

Sur le bas des versants les mieux exposés, on distingue les petites murettes de pierre qui jadis portaient des plantations de vigne. Certaines d'entre elles sont encore cultivées mais la plupart se dissimulent sous une lande d'épineux ou de genêts.

De nombreux petits aménagements témoignent de l'activité minutieuse qui s'est déroulée sur ces terrasses : des systèmes complexes d'irrigation et de drainage, des escaliers et chemins d'accès et surtout des cabanes de vigne (les tonnes), abris ou pigeonniers.

Ces derniers éléments se retrouvent aussi de façon plus générale dans l'espace agricole.

Les milieux plus accessibles (plats et faibles pentes) ont aujourd'hui une vocation qui s'inscrit plus facilement dans le contexte agricole actuel. Ils ont, selon les cas, été transformés en grandes zones de cultures, prairies artificielles ou pâturages.

Mais les éléments construits demeurent, ainsi que quelques cultures complémentaires des vignes : pêchers de vigne, amandiers et autres vergers.

Dans la vallée règne une douceur de climat exceptionnelle par rapport à la rigueur des hivers sur les hauteurs voisines. La vallée est bien abritée et les pluies sont faibles.

La richesse des ambiances paysagères dans cette "ribeyre" est frappante. La rivière est généreuse : couleurs chaudes, éclat lumineux de ses eaux, douceur des terres façonnées par la main de l'homme.

Elle est néanmoins sauvage : rochers escarpés inaccessibles, gorges étroites couvertes de forêts où les rayons du soleil peinent à passer.

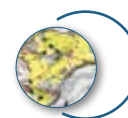


Planche 3 : Morphologie du Territoire et Grandes Composantes du Paysage



l'Allier



orgues
basaltiques



le prieuré de Lavoute-Chilhac,
au milieu de la boucle formée par l'Allier



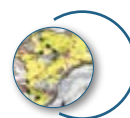
falaises du Blot, à côté de Chilhac



exploitation agricole contemporaine,
proche de l'Allier



petit carré de vigne, près de Chilhac



Espaces forestiers

La forêt recouvre les parties les plus abruptes de ces versants et de ceux des vallées affluentes. Elle est peuplée de chênes pubescents, de chênes rouvres et de pins sylvestres.

La rive gauche de l'Allier est particulièrement boisée. Les bois cessent pour laisser place aux secteurs agricoles autour des villages qui s'installent sur des replats au dessus des risques d'inondation (Jazindes, Blassac, Tiveyrat, Védrières).

Les bois de Combenevre entre les sites de Chilhac et Lavoûte- Chilhac épousent la forme sculptée du rebord de plateau et offrent un paysage forestier remarquable.

En rive droite, la forêt est moins dense, les versants étant parfois mieux exposés, ceux ci sont aujourd'hui gagnés par les friches. A partir de Tapon, la forêt s'installe néanmoins sur ces fortes pentes.

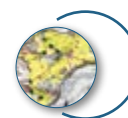
Tout au long de l'année, la forêt revêt une multitude de teintes colorées : vert tendre et vert foncé au printemps, amalgame de verts confondus en été, jaune, or, pourpre et vert des résineux à l'automne. En hiver, les chênes gardent leurs feuilles séchées sur les rameaux ce qui donne une association de couleur rousse et de vert intense

Espaces naturels

Ce secteur de la vallée de l'Allier jouit d'un climat particulièrement chaud, certaines espèces végétales relèvent de milieux méditerranéens et en particulier, des cactées se développent à l'état sauvage sur le rocher de Chilhac.

Les espaces naturels sont très riches dans cette partie de la vallée : ce sont surtout des pelouses sur basalte (falaise du blot, rocher de Saint-Ilpize) et des landes.

Des boisements en timbre-poste ont été réalisés dans ce secteur, ils sont perçus de façon assez violente dans un paysage où tout est courbe, douceur et harmonie. Les coupes à blanc sur ces versants sont, là aussi, très visibles.



Organisation du bâti, architecture

Organisation du bâti

Ce qui caractérise l'organisation du bâti : des villages groupés sur les coteaux, des villages-sites en position remarquable

Les villages

Les bords de l'Allier sont jalonnés de petits villages et de bourgs qui jadis abritaient une population nombreuse de vigneron.

Ils se sont installés sur les coteaux et en fond de vallée à la faveur d'un élargissement, en bordure de zones cultivables, généralement en pente douce ou sur site plat. Les villages agricoles ont un tissu plutôt lâche ; Les villages anciennement tournés vers la viticulture ont un tissu très serré (Chilhac, Lavoute-Chilhac,...).

Toutefois, quelques villages répondent à d'autres préoccupations : les villages de Chilhac et de Saint-Ilpize sont construits sur des promontoires naturels.

Les sites

La Ribeyre, avec ses sites remarquables (St-Ilpize, Lavoûte- Chilhac, Chilhac, les Falaises du Blot) compte parmi les paysages les plus spectaculaires du Département.

- le village de Chilhac dressé sur de puissantes orgues basaltiques,
- le méandre de Lavoûte-Chilhac, presque occupée par un prieuré monumental et maisons immenses aux pieds dans l'eau,
- les falaises du Blot où l'homme s'est installé il y a quelques vingt mille ans,
- le château de Saint-Ilpize qui domine un ancien village fortifié,
- et enfin, le pont de Vieille-Brioude à une seule arche, construit, dit-on par le diable...

Architecture

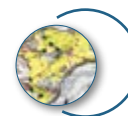
Ce qui caractérise l'architecture : des maisons de vigneron en matériaux mêlés, une architecture marquée par la pente

VOLUMES TRADITIONNELS, IMPLANTATIONS

Les maisons de vigneron sont caractéristiques des villages de la Ribeyre.

La maison est en superposition sur deux étages. Un escalier extérieur relie la rue au niveau habité. Le rez de chaussé est voué aux activités viticoles : cave, éventuellement pressoir, parfois aussi bergerie. Ces caves ont généralement été transformées en étable lors de l'abandon de la viticulture.

Le balcon du premier étage est généralement couvert, c'est l'Estre.



On trouve dans certains villages la répétition de ce modèle dans les ruelles (en particulier à Chilhac). Les maisons sont parfois séparées par des granges ou autres bâtiments agricoles.

L'architecture est fortement marquée par une contrainte importante, celle de la pente. Le manque de place mais aussi la nécessité de s'adapter à la pente pour adosser le bâtiment a créé un "vocabulaire architectural" qui a été repris dans certaines réalisations contemporaines.

Les villages plus agricoles, bâtis sur les replats des terrasses alluviales, reproduisent généralement le modèle de la ferme-bloc. Les volumes sont généralement petits, adaptés à la taille des exploitations.

MATÉRIAUX TRADITIONNELS

Les maisons reflètent les couleurs des affleurements rocheux : gneiss, micaschistes et matériaux volcaniques.

Les demeures présentent aussi des éléments de colombages.

Les toits sont couverts de tuiles canales.

ARCHITECTURE CONTEMPORAINE, BÂTIMENTS AGRICOLES ET INDUSTRIELS

Des maisons construites récemment ont repris le principe de la pente et ont en cela répondu à leur environnement. Ces maisons ne se remarquent que très peu.

D'autres habitations récentes ou restaurées illustrent la vocation touristique de la vallée : village de vacances de Chilhac et de Lavoute-Chilhac.

Des bâtiments agricoles de grande taille ont été construits à l'écart des villages, en particulier des silos à volailles et des serres tunnels.

PATRIMOINE

Eglise de Chilhac, église de Saint-Cirgues, pont et prieuré de Lavoute-Chilhac, château de Saint-Ipize, pont de Vieille-Brioude, patrimoine rural dans les villages : couderts et autres biens de section.

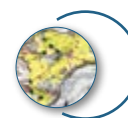
Réseau viaire

Des routes circulent de part et d'autre de l'Allier sur une bonne partie de la vallée (D.585 et D.16).

Ce sont des axes d'une grande valeur paysagère ; Il en est de même pour les routes qui descendent des plateaux et qui offrent des vues plongeantes sur la Ribeyre (D.22, D.643, D.21).

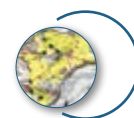
Les ponts sur l'Allier forment comme dans les gorges des édifices souvent remarquables et "événementiels" dans la découverte du paysage.

Plusieurs opérations de nettoyage des espaces collectifs, places de villages (couderts), fours à pain... ont été menées dans le canton de Lavoûte-Chilhac. Elles ont permis d'améliorer l'aspect de nombre de ces cœurs de villages et en même temps de faire prendre conscience aux habitants du caractère remarquable de leurs villages.



Identité paysages de la Ribeyre

- ◆ Gorge encaissée et animée de méandres serrés s'ouvrant sur une vallée au fond riant, large, cultivé et habité
- ◆ Rivière bordée d'une forêt alluviale, mise en scène remarquable de la rivière dans ce défilé rocheux et tumultueux
- ◆ Sites naturels conquis par des villages remarquables : Chilhac bâti sur des orgues volcaniques, Lavoûte-Chilhac dans un méandre en volte, Saint-Ilpize sur une cheminée volcanique dégagée par l'érosion
- ◆ Fond de vallée agricole voué aux céréales, versants bien exposés en friche sur d'anciennes terrasses de culture, versants mal exposés boisés –chênes et pins.
- ◆ Climat exceptionnel amenant une grande douceur dans les ambiances paysagères
- ◆ Villages groupés sur des replats, fermes-blocs et maisons de vigneron
- ◆ Percées visuelles créées par les vallées affluentes : communications visuelles entre les villages de ces vallées et ceux de la vallée de l'Allier



Dynamiques paysages de la Ribeyre

- * Enfrichement des versants
- * Boisements en lignes serrées, timbre-postes, coupes à blanc
- * Restauration de maisons/abandon de maisons
- * Abandon des espaces collectifs/réappropriation des espaces collectifs
- * animation touristique : panneaux publicitaires, édifices temporaires,...

Vocations paysages de la Ribeyre

➔ touristique

➔ agricole



Éléments naturels ou bâtis d'intérêt paysager en Ribeyre

Toute la vallée... elle bénéficie d'une inscription de site au titre de la loi 1930

Et plus particulièrement :

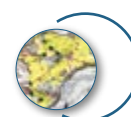
Chilhac

Lavoûte-Chilhac

Les falaises du Blot

Saint-Ilpize (village, château et landes)

Les terrasses agricoles



Enjeux paysagers de la Ribeyre

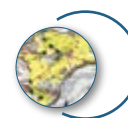
- ☉ Maintien de la qualité paysagère autour et dans les sites, sur les routes, les sentiers de randonnée, aux abords de la rivière

- ☉ Prise en compte des données très particulières dictées par l'environnement de la Ribeyre pour établir un vocabulaire à adapter : végétaux à tendance méditerranéenne, pierres volcaniques et métamorphiques apparentes, emploi de la brique, prise en compte de la pente, caractère viticole des ambiances villageoises

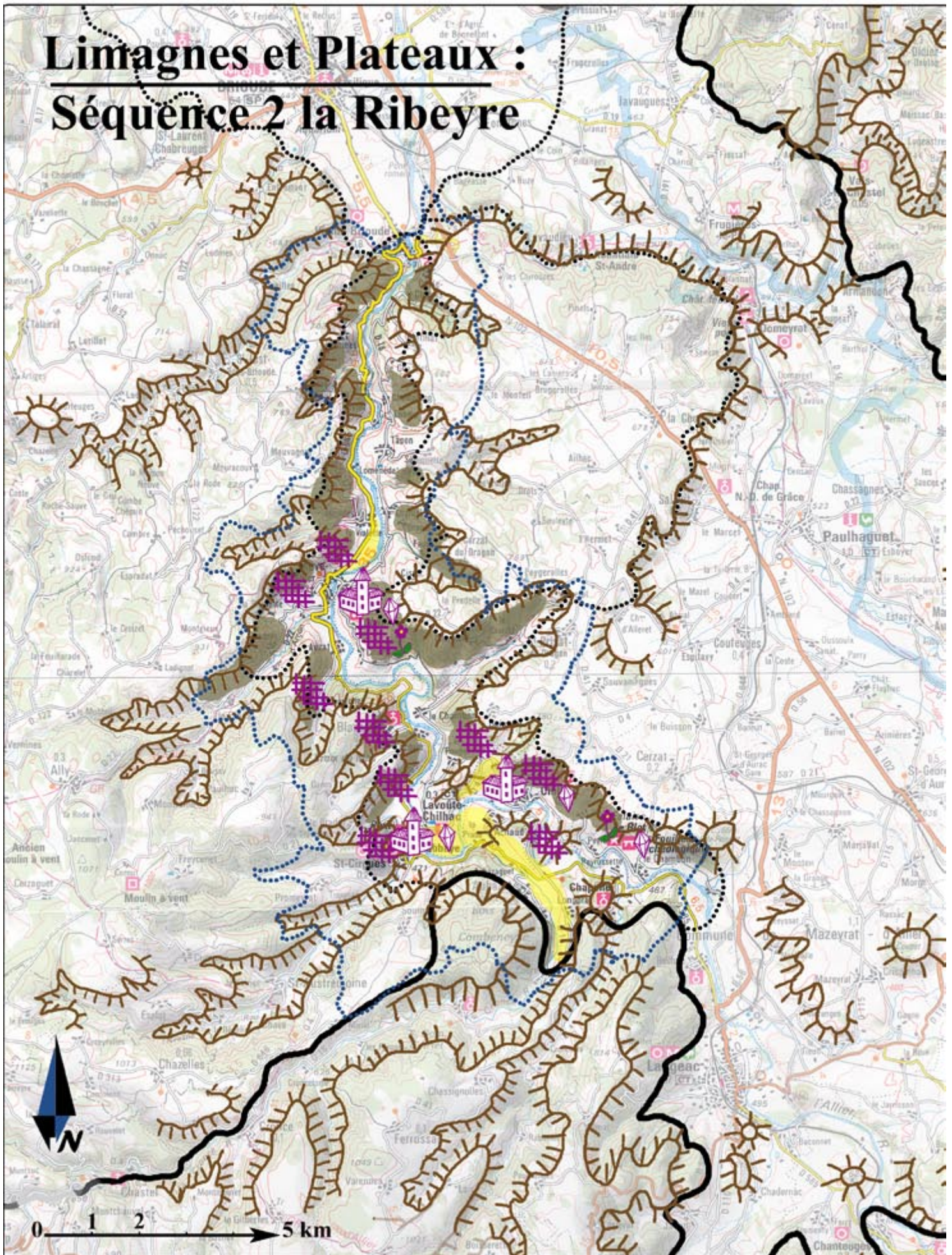
- ☉ Adapter la gestion forestière au contexte : sites très en vue au niveau paysager ; éviter les boisement timbre-poste, les coupes à blanc, les plantations résineuses en ligne, favoriser les feuillus et la mixité

- ☉ Trouver des modes de gestion pour les sites de terrasses les plus remarquables

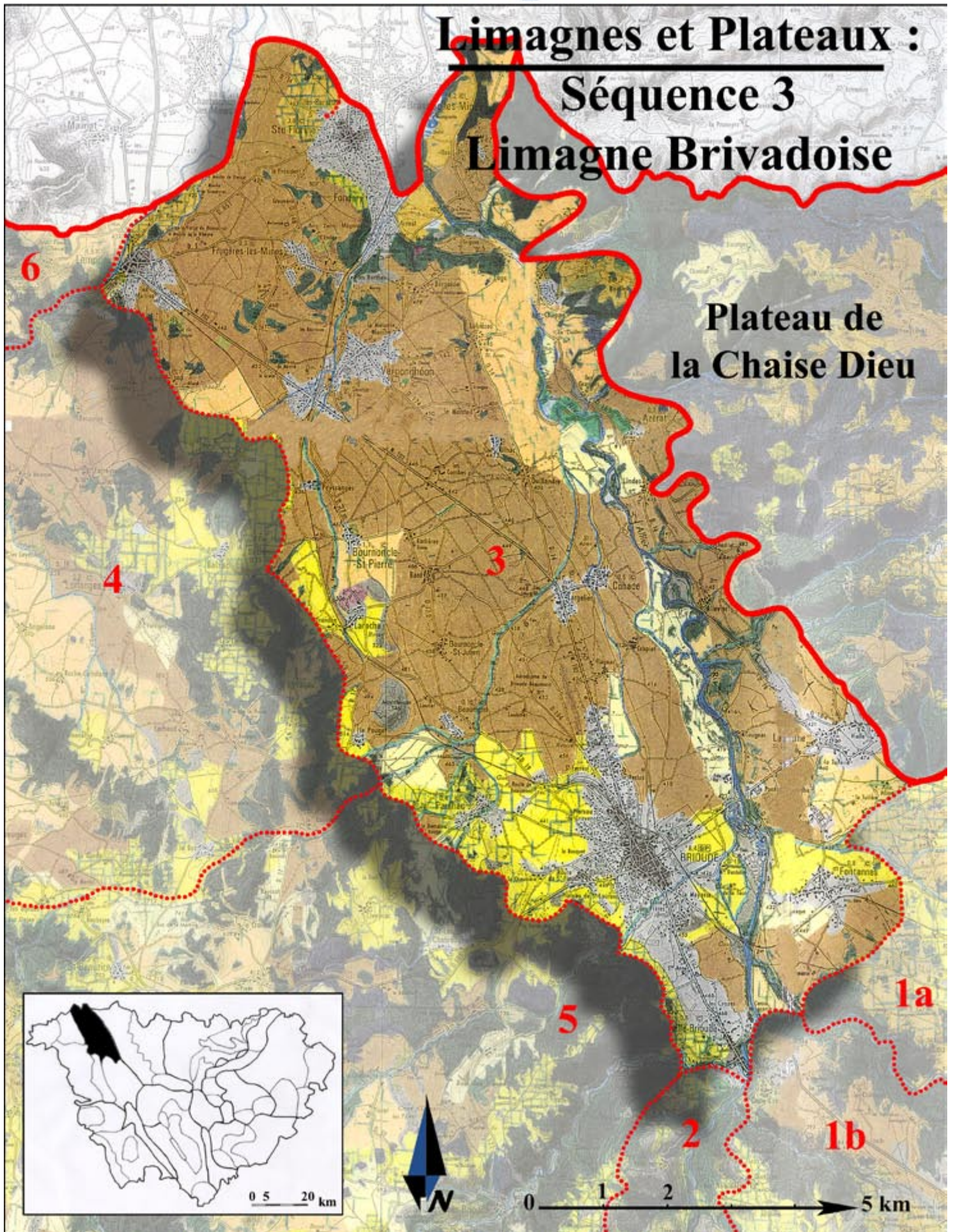
- ☉ Entretien écologique et raisonné des bords de l'Allier



Carte des dynamiques et enjeux paysagers



Carte de l'occupation des sols



source : carte des identités paysagères -Atlas du paysage de la Haute-Loire -1994- C.A.M.E. 43



SEQUENCE 3 LA LIMAGNE BRIVADOISE

Délimitation géographique, limites paysagères

La plaine de Brioude s'étend de part et d'autre de l'Allier depuis Vieille-Brioude, où la rivière sort des gorges, jusqu'à la confluence avec l'Alagnon au Nord. Elle est limitée à l'Ouest par les reliefs du plateau Brivadois et à l'Est par les contreforts des monts du Livradois.

Ainsi cette séquence des paysages de l'Allier tranche nettement avec les paysages alentours par sa position déprimée, son relief peu mouvementé, la prédominance des lignes horizontales.

Communes concernées : Vieille-Brioude (en partie), Fugières-le-Pin (en partie), Lavaudieu (en partie), Javaugues, Fontannes, Brioude, Lamothe, Beaumont, Paulhac, Bournoncle-Saint-Pierre, Vergongheon, Azérat, Auzon, Vézézoux, Frugières-les-Mines, Saint-Florine, Lempdes, Saint-Géron.

Une impression générale s'impose lors de la traversée de ces paysages : celle de la douceur de vivre .

Cette sensation est accentuée par la comparaison avec les ambiances montagnardes des autres régions paysagères de Haute-Loire.

Douceur des formes et du climat

Le caractère serein du paysage se manifeste aussi bien par le climat, beaucoup plus tempéré, que par la douceur des formes du relief.

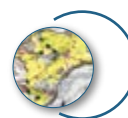


Planche 4 : Morphologie du Territoire et Grandes Composantes du Paysage



Bassin de Brioude vu depuis un vignoble,
en fond le Forez



Bassin de Brioude vu depuis Lamothe, en
fond plateau d'Ally/Mercoeur puis Margeride



maison de vigne avec pigeonnier dans le
Bassin de Brioude



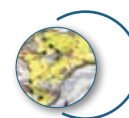
adaptation des maisons à la
pente du village promontoire
de Lamothe



clocher de l'abbaye
de Lavaudieu



forêt feuillue sur les versants



Ce qui caractérise la morphologie : deux rives inégales où se superposent les terrasses alluviales de l'Allier, des bordures montagneuses qui regardent la plaine et l'entourent

Les deux rives

La rive gauche est très étendue, elle est vallonnée par de grandes marches : les terrasses alluviales construites par l'Allier au fil du temps et de ses divagations.

Au Nord, la Limagne se confond avec la plaine de l'Alagnon.

Les villages sont installés sur les rebords de terrasses alluviales et se tiennent ainsi à l'abri des crues de la rivière, excepté le village de Cohade qui a souffert de sa proximité avec l'Allier au cours de l'histoire.

La rive droite s'élargit à l'amont et se confond avec la plaine de la Senouire sous le plateau de la Chomette, elle s'inscrit comme une transition entre la plaine et les contreforts du Livradois.

Après Lamothe, elle se resserre et la rivière vient tailler dans le socle métamorphique des pentes du Livradois.

C'est à l'occasion de petits ressauts sur ces pentes que les villages s'installent et demeurent très proches de la rivière tout en s'élevant au dessus d'elle de quelques mètres.

Les relations avec les bordures montagneuses

Les reliefs qui dominent la plaine de part et d'autre définissent plus nettement encore la notion de bassin.

A l'Est, les pentes boisées du Livradois font partie du paysage. Des relations visuelles s'instaurent avec les villages perchés sur les "dos de pays".

A l'Ouest, on passe plus insensiblement aux paysages du plateau Brivadois plus largement ouvert sur la plaine.

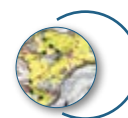
La douceur des bassins tient aussi de la sensation d'abri donnée par les montagnes environnantes.

Entre les bassins et leurs bordures montagneuses existent des relations diverses : relations économiques et historiques d'une part et dépendances visuelles d'autre part.

Les communications routières et les traditionnelles dépendances économiques ont toujours relié ces deux extrêmes. Jadis les forêts des plateaux étaient exploitées dans la plaine et le bois filait sur le cours de l'Allier vers des zones marchandes. Des échanges s'effectuaient avec des cultures délicates pratiquées en plaine.

Ces relations existent aussi au niveau des dépendances visuelles. De la plaine on voit les villages accrochés à la bordure montagneuse, c'est cette bordure qui procure l'impression rassurante d'abri.

Des plateaux et bordures, la vue est souvent magnifique portant sur les bassins ordonnés et sur leurs horizons lointains. L'effet de dominance fait lui aussi partie de ces relations visuelles primordiales à l'équilibre entre ces deux entités.



Les terrasses de l'Allier en Limagne

A partir de Vieille-Brioude, l'Allier s'étale dans la plaine de Brioude.

Au fur et à mesure de son enfoncement, l'Allier a construit des terrasses alluviales que l'on retrouve dans le paysage sous la forme de larges marches étagées parallèlement au cours de la rivière.

Les terrasses résultent de la succession d'épisodes de creusement et de remblaiement. L'érosion progressive mais aussi les aléas climatiques divers (abaissement du niveau marin, climat plus humide augmentant la puissance du cours d'eau) provoquent un enfoncement de plus en plus profond de la rivière dans ses alluvions.

Plusieurs niveaux d'alluvions se succèdent dans l'espace et dans le temps. Ici, la couche la plus ancienne n'est pas la plus profonde : elle est située bien au dessus de la rivière.

Le climat

L'ensemble de la zone ne reçoit pas plus de 800 mm d'eau par an, les minima se situent dans les plaines de Langeac et de Brioude (< 600 mm). Environnées de massifs élevés (Cézallier, Cantal, Sancy) ayant rôle d'écrans pour les précipitations venues de part et d'autre, ces secteurs souffrent parfois même d'une certaine sécheresse, d'où le développement d'ingénieux systèmes d'irrigation.

Aussi les températures sont des plus clémentes, avec une moyenne annuelle supérieure à 10°C pour Brioude. Sur les plateaux, l'air est, bien sûr, moins chaud mais à altitude égale, les températures sont plus douces qu'en Margeride.

La nature des terrains

Dans les bassins et les plaines, les terrains sont d'une part plats, ce qui facilite la mécanisation et d'autre part très fertiles, le climat aidant, c'est là que l'on verra les plus forts rendements.

La notion de Limagne

Etymologiquement, «Limagne» signifie marais, terre inculte, zone d'insalubrité.

La notion s'est transformée et elle s'applique à des régions fertiles.

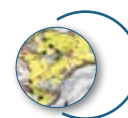
Les historiens attribuent aux Gaulois l'assèchement des marais de Limagne. D'autres y voient plutôt un travail des Ligures à l'âge du Bronze.

Toujours est-il que ces terrains ont vu très tôt les hommes mettre à profit leurs capacités agronomiques.

La topographie doucement ondulée alliée à la friabilité et la fertilité des terrains sédimentaires ont permis l'utilisation d'engins attelés et la culture des céréales.

La complémentarité avec les cultures délicates (vignes, fruits et légumes) des entours de plaine mais aussi l'élevage bovin sur les terres moins bonnes des bordures montagneuses et d'ovins sur les versants les plus abrupts, a permis à cette région de connaître une certaine prospérité.

L'ambiance des villages change du tout au tout par rapport aux montagnes voisines. L'habitat est ici souvent plus riche, plus fleuri, plus ouvert, peut-être plus soigné aussi. De larges fenêtres, des balcons, des pieds de Vigne ou de Glycine viennent agrémenter les façades.



Couverture végétale nature, formes et structures végétales

Ce qui caractérise la couverture végétale : un paysage agricole très coloré et actif, un maillage arboré discret, des forêts au loin sur les pentes, les bords de l'Allier aux milieux naturels alluviaux.

Le paysage agricole

Le paysage est très ouvert avec un maillage arboré (haies) lâche ponctuant grandes parcelles de cultures, prairies artificielles et rares pâturages.

Les terrasses alluviales sont largement mises en culture, les pentes qui les relient aussi. Ce qui donne au paysage cette douceur à la fois dans les formes et les textures.

Le bas de la plaine est caractérisé par une vocation céréalière dominante, avec de grandes parcelles de cultures. Le finage des rebords est plutôt tourné vers la prairie artificielle et le pâturage (que l'on retrouve sur des parcelles qui occupent les terrains les moins généreux ou les plus proches des cours d'eau).

Toutes sortes de cultures s'établissent dans la plaine : maïs, luzerne, colza, seigle, blés, orge, pommes de terre...

Nombre de vergers se reconnaissent aux abords des villages.

Sur les versants bien exposés, l'abondance de baraques de vigne et d'arbres fruitiers isolés laisse entrevoir un passé viticole plus important que ne le font apparaître les quelques parcelles de vignes actuelles.

La zone argilo-calcaire de Bournoncle-Laroche / Bard est occupée par une végétation rase ponctuée de quelques bois de pins.

Les contraintes qui régissent l'occupation des sols sur les hauts plateaux alentours, s'estompent ici. Cultures diverses, vignes, vergers et potagers,... tout semble possible sur ces terres.

Les arbres dans les champs et les prés, assurent des faveurs du climat. Les nombreuses cabanes de pierre qui parsèment les espaces cultivés renforcent une présence humaine déjà forte dans le paysage à la fois par les villages et bourgs et par les constructions isolées.

Les lambeaux de forêt

Dans la plaine proprement dite, excepté au bord de l'Allier, l'espace agricole laisse peu de place à l'exploitation forestière ; quelques lambeaux de pinèdes demeurent de façon très ponctuelle sur des secteurs de pente.

La rivière

A proximité de l'Allier, la forêt de rive ferme l'horizon. Une zone végétale assez dense longe le lit de l'Allier ainsi que de manière variable tous les cours d'eau qui jalonnent la plaine.

Le «Val d'Allier» nous montre la rivière sous un jour nouveau : élargie, divaguant dans ses méandres et courant sur des gravières exploitées ou abandonnées. La végétation est luxuriante : saules, aulnes, trembles, peupliers, joncs, phragmites géantes et autres espèces de bords d'eau.

Ces milieux peuplés d'oiseaux bien propres aux zones alluviales sont d'une grande originalité pour la Haute-Loire qui se distingue plutôt par ailleurs par ses biotopes montagnards.



Organisation du bâti, architecture

Organisation du bâti

Ce qui caractérise l'organisation du bâti : des villages groupées en dehors des zones inondables, un habitat dispersé dans la plaine proche du mitage

Sur la rive gauche céréalière, les villages se développent sur les rebords des terrasses alluviales.

Sur la rive droite moins "large", l'implantation est plus souvent localisée sur des ressauts de relief, se tenant ainsi hors d'atteinte des crues.

Certains bourgs profitent de l'abri offert par les replis de terrain ou les quelques collines de la partie Nord. (*Bournoncle, Arvant*)

De nombreuses maisons ou domaines sont isolées, ce phénomène s'amplifie avec le mitage.

Architecture

Ce qui caractérise l'architecture : de grandes fermes avec de multiples bâtiments, des maisons de bourg, des matériaux nobles et d'autres plus communs, un patrimoine riche

VOLUMES TRADITIONNELS, IMPLANTATIONS

Les villages et constructions reflètent cette prospérité et la diversité des activités possibles en Limagne.

Le modèle "type" de ferme des plateaux : maison en longueur abritant bétail et famille, est fort différent des types d'habitat en plaine.

Les grandes fermes céréalières sont ici fréquentes : organisée généralement autour d'une cour, la maison d'habitation est séparée des bâtiments d'exploitation. Cette maison principale porte parfois les traces d'un embourgeoisement : utilisation de matériaux plus nobles que pour le reste des bâtiments, corniches taillées, toits à 4 pans, fleurissement, ... Il arrive qu'un autre bâtiment d'habitation plus modeste ait abrité les fermiers ou les métayers. Les hangars, granges sont de dimensions importantes, une série de petites dépendances les accompagnent : pigeonniers, loges à cochons, poulailler, ateliers, ... accompagnés à l'occasion d'éléments liés à l'autarcie si la ferme est isolée : four, lavoir, abreuvoir, fontaine.

Dans les villages, traditionnellement très peuplés, la maison rurale est moins individualisée, les maisons sont accolées, chacune possède un escalier extérieur menant à un "balcon d'entrée : l'estre", qui sert aussi d'auvent pour la porte de la cave en dessous.

Ce modèle courant lors des grandes époques du vignoble n'a pas toujours traversé les âges mais on en retrouve quelques témoins dans les villages.

*Nouveaux modes de vie
On voit aussi se constituer de nouveaux modes de vie, moins ruraux, plus résidentiels, plus "péri-urbains".*

De tous temps ces régions clémentes ont attiré des populations descendues des plateaux pour y trouver cultures faciles et diversifiées mais aussi lieux de vie plus agréables.

Aujourd'hui encore ces secteurs sont peuplés et à côté des villages anciens se développent lotissements, constructions individuelles et zones d'activités.



Les maisons de bourgs prennent de l'importance dans ce paysage peuplé. Abrisant des commerces, maisons d'ouvriers, d'employés ou de mineurs, maison bourgeoise ou encore maison de journalier, une certaine unité les relie à l'architecture environnante grâce à l'utilisation d'une unité de matériaux.

D'un point de vue plus général, l'habitat se caractérise par une plus grande ouverture sur l'extérieur que sur les plateaux : balcons, fenêtres, hangars ouverts, fleurissement, toits à quatre pans.

MATÉRIAUX TRADITIONNELS

Gneiss ou granit, grès du bassin houiller (très friable utilisation réduite : église d'Auzon), brique de terre cuite et matériaux moins nobles : galets, briques de terre crue, pisé.

Emploi de la génoise courant.

Toits en tuile canal ou mécanique.

ARCHITECTURE CONTEMPORAINE, BÂTIMENTS AGRICOLES ET INDUSTRIELS

La construction a toujours été assez dynamique dans ce secteur où l'on vient s'installer depuis les plateaux ou les gorges.

L'architecture contemporaine est donc bien représentée dans le paysage. Dans les villages, dans les bourgs et à leurs périphéries, différentes époques de constructions coexistent.

Aujourd'hui, cette dynamique se poursuit le long des principaux axes et dans les zones pavillonnaires.

PATRIMOINE

Les pigeonniers

La quantité et la qualité des pigeonniers en limagne est remarquable. Nichés dans le grenier et dans ce cas ouvragés sur l'extérieur par des portoirs, des dentelles de Zinc, des festons en bois ou des peintures à la chaux, ils sont alors intégrés au bâtiment de la ferme comme c'est le cas dans une grande partie du département (on les reconnaît aux petites ouvertures rondes pratiquées dans une des fenêtres du grenier).

En Limagne, les pigeonniers sont souvent indépendants : constructions hautes de forme ronde ou carrée couvertes d'un toit et percées d'ouvertures nombreuses sur les côtés.

Le patrimoine rural des villages est présent en Limagne : métier à ferrer les bœufs, maisons d'assemblée, fours à pain, croix, lavoirs, fontaines, puits,...

***Le fléau principal du développement des villages est le mitage** : il est une des conséquences directes de la pression urbaine et concerne systématiquement les aires d'attraction des pôles urbains (Langeac, Paulhaguet, Brioude). Moins développé sur le reste du territoire, il dénature cependant le caractère de bon nombre de villages.*

Le phénomène de mitage est produit par l'implantation anarchique des constructions et/ou leur dispersion, il se présente sous deux formes :

*- une réelle dispersion des constructions aux abords des villages,
- des lotissements mal maîtrisés (terrains non vendus en totalité, aménagements absents, manque de prescriptions ou de cahier des charges)..*

- Les pavillons récents s'implantent de manière à disposer d'un terrain le plus vaste possible, tout en fuyant une quelconque mitoyenneté ; cela se traduit généralement par leur construction à l'extérieur des villages et au centre des parcelles.

La vue dont bénéficie la nouvelle construction est un paramètre important, ainsi pour profiter d'un panorama intéressant, les sites les plus découverts sont les plus prisés : versants dégagés, lignes de crête... là où la sensibilité paysagère est la plus importante.



Les tonnes de vigne

Petite construction placée au milieu des vignes, la tonne servait essentiellement à l'entrepôt du matériel nécessaire au paysan vigneron, qui parfois y passait la nuit. La présence de cet édicule est souvent due à la distance parfois très importante qui séparait les terres du village, celles qui se trouvent à proximité des groupements bâtis sont utilisées comme abris de jardin. Les beaux jours venus, certaines jouaient le rôle de résidence secondaire. Très répandue sur les côteaux de la Ribeyre, on retrouve des tonnes tout le long de la vallée de l'Allier où la culture de la vigne était possible, notamment dans le bassin de Langeac ou à St-Arcons/Chanteuges. Les rebords de la Limagne de Brioude en sont clairsemés.

L'architecture de cet édifice reprend les techniques et matériaux des maisons du pays, de la même manière elle reçoit parfois un traitement particulier avec une toiture à quatre pans, des gènoises, des encadrements, un enduit, des peintures murales pour se faire signe de distinction sociale.

Elle est parfois prise dans la trame des murets qui structurent les terrasses et possède parfois une cheminée ou un puits attenant.

La tonne s'organise généralement sur un seul niveau, il n'est cependant pas rare qu'elle possède un étage, surmonté ou non d'un pigeonnier (vallée de la Senouire).

Edifices autrefois très utilisés, les tonnes ou baraques de vigne n'ont plus vraiment de réalité fonctionnelle. Quelques unes d'entre elles servent encore de cabanes de jardin mais la plupart sont abandonnées et envahies par les broussailles ou sont dans un état de ruine avancé. Elles restent parfois isolées au milieu de parcelles cultivées ou se dressent, délabrées au bord des routes.

Quelques unes ont la chance d'être réhabilitées par des privés ou des collectivités.

La tonne est un élément fort du paysage de certains zones dont la vocation fut un jour ou l'autre d'être un Pays de vigne. Aujourd'hui, elle fait partie du patrimoine agricole.

Réseau viaire

L'autoroute A75 traverse la limagne autour de Lempdes.

Elle est reliée à la Nationale 102 en direction du Puy en Velay, qui a récemment fait l'objet d'une déviation au Sud de Brioude.

La D.588 relie aussi l'autoroute pour aller vers le Sud. Cette route départementale est bordée d'un magnifique alignement de platanes entre Lamothe et Brioude.

Sur la nationale 102, l'alignement est moins suivi.

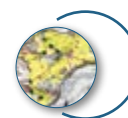
Un réseau de petites routes moins "passantes" relie les villages et bourgs entre eux.

L'autoroute et la nationale 102 (et aussi la D588) constituent des vitrines pour le département. Le soin de leurs abords et des entrées d'agglomérations est un enjeu paysager fondamental pour ce secteur



Identité paysages de la limagne brivadoise

- ◆ Vaste plaine ondulée en rive gauche, parallèlement au cours de l'Allier, par les terrasses alluviales.
- ◆ Rive droite plus resserrée sous les contreforts du Livradois (plateau de La Chaise-Dieu).
- ◆ Relations visuelles avec les bordures montagneuses, villages émaillés sur les pentes au milieu des forêts.
- ◆ Paysage agricole très coloré et actif, maillage arboré discret. Terres de cultures (céréales, colza, ...) et de prairies. Arbres isolés dans les champs.
- ◆ Présence de tonnes de vignes essaimées dans l'espace agricole, quelques parcelles de vigne et de vergers demeurent.
- ◆ Forêts au loin sur les pentes, quelques pinèdes et plantations d'Accacia.
- ◆ Au bord de l'Allier, milieux naturels alluviaux.
- ◆ Le passage d'une autoroute (A75) et d'une nationale à grande circulation (R.N.102).

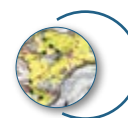


Dynamiques paysages de la limagne brivadoise

- * Construction bâtiments industriels, commerciaux, artisanaux aux abords des grandes voies de circulation et de Brioude
- * Construction bâtiments agricoles de grande taille dans la plaine
- * Construction maisons individuelles en lotissement, dans les villages, en périphérie
- * Extension des domaines agricoles
- * Dynamique routière autour de Brioude et de l'A 75 (échangeurs, activités)

Vocations paysages de la limagne brivadoise

- ⇒ économique : commerciale, industrielle, artisanale
- ⇒ résidentielle
- ⇒ routière et autoroutière
- ⇒ agricole
- ⇒ touristique



Éléments naturels ou bâtis d'intérêt paysager en limagne brivadoise

Motte castrale et village de Lamothe

Village et site d'Auzon

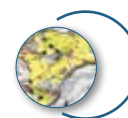
Centre de Brioude et Basilique

Bords de l'Allier, forêts alluviales, gravières, bras morts

Tonnes de vigne dispersées

Pigeonniers

Affleurement de Beaumont



Enjeux paysagers de la limagne brivadoise

☉ Accompagner le développement urbain et péri-urbain

La vocation principale des paysages du brivadois semble être le cadre de vie et de travail. La pression urbaine y est importante.

La proximité de l'axe autoroutier rend la zone encore plus sensible et la relie à l'agglomération clermontoise.

La maîtrise des extensions de groupements bâtis mais aussi le soin apporté à leur aménagement permettrait de conserver un cadre de vie attrayant.

Le patrimoine naturel (bords de l'Allier et de ses affluents, passages d'oiseaux migrateurs, prairies calcaires) constitue un atout de valeur à préserver.

☉ Soigner les traversées d'agglomération

Dans ce paysage très épuré on attend beaucoup des traversées de bourg pour découvrir le style local, la façon de vivre des habitants.

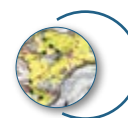
Une ambiance dynamique, un cadre de vie agréable peuvent constituer une incitation à s'infiltrer plus avant dans le département.

Il convient de maîtriser ces traversées : soigner les espaces publics, les panneaux indicateurs et publicitaires, inciter au soin des espaces privés - bâtiments, abords et jardins.

☉ Préserver le cadre naturel de la plaine

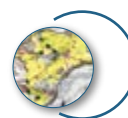
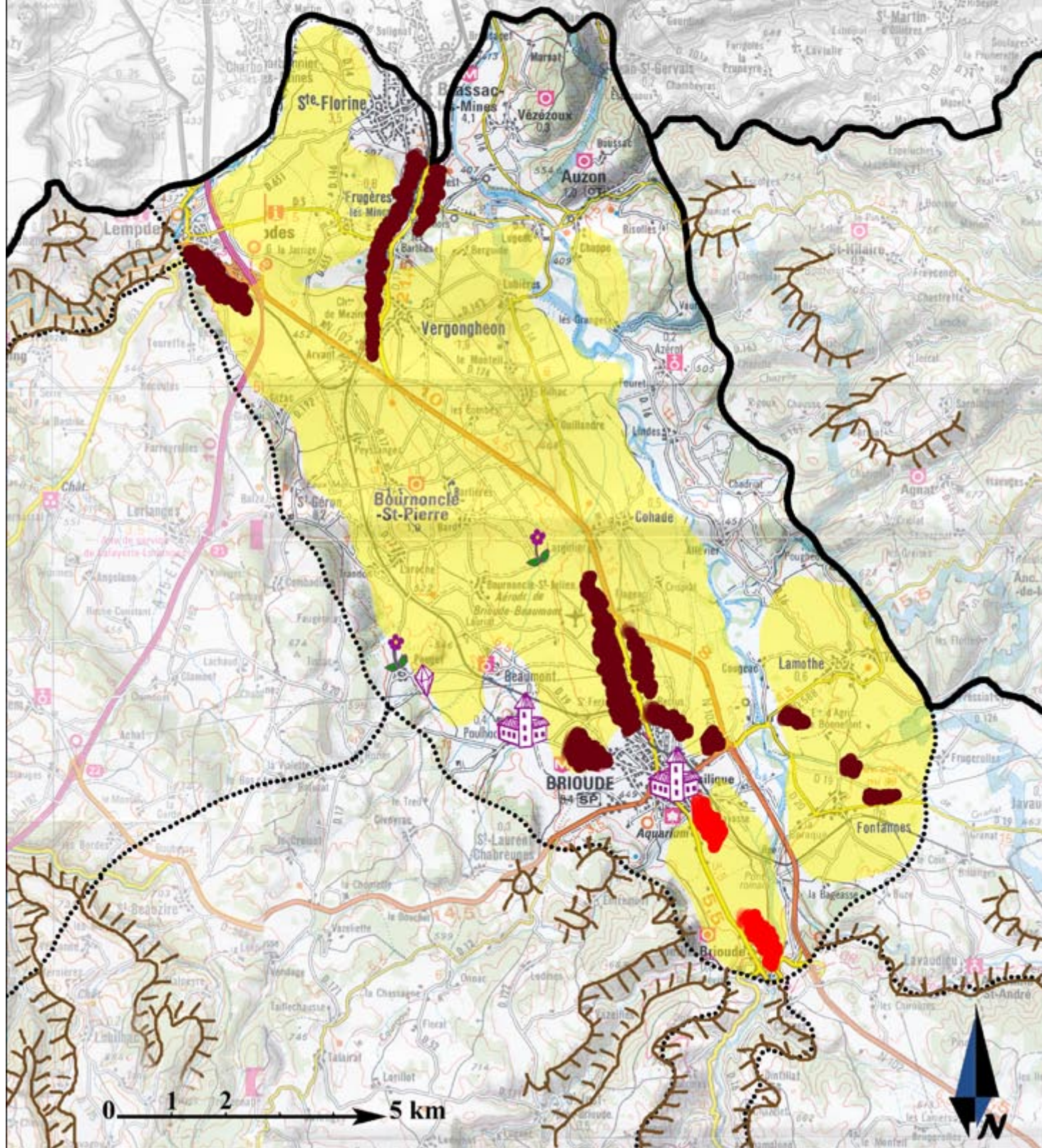
Le patrimoine naturel riche de la plaine brivadoise constitue un atout: bords de l'Allier, pelouses calcaires, passage d'oiseaux migrateurs, ...

La protection, la gestion et la mise en valeur de ces secteurs est importante en zone péri-urbaine



Carte des dynamiques et enjeux paysagers

Limagnes et Plateaux : Séquence 3 Limagne Brivadoise

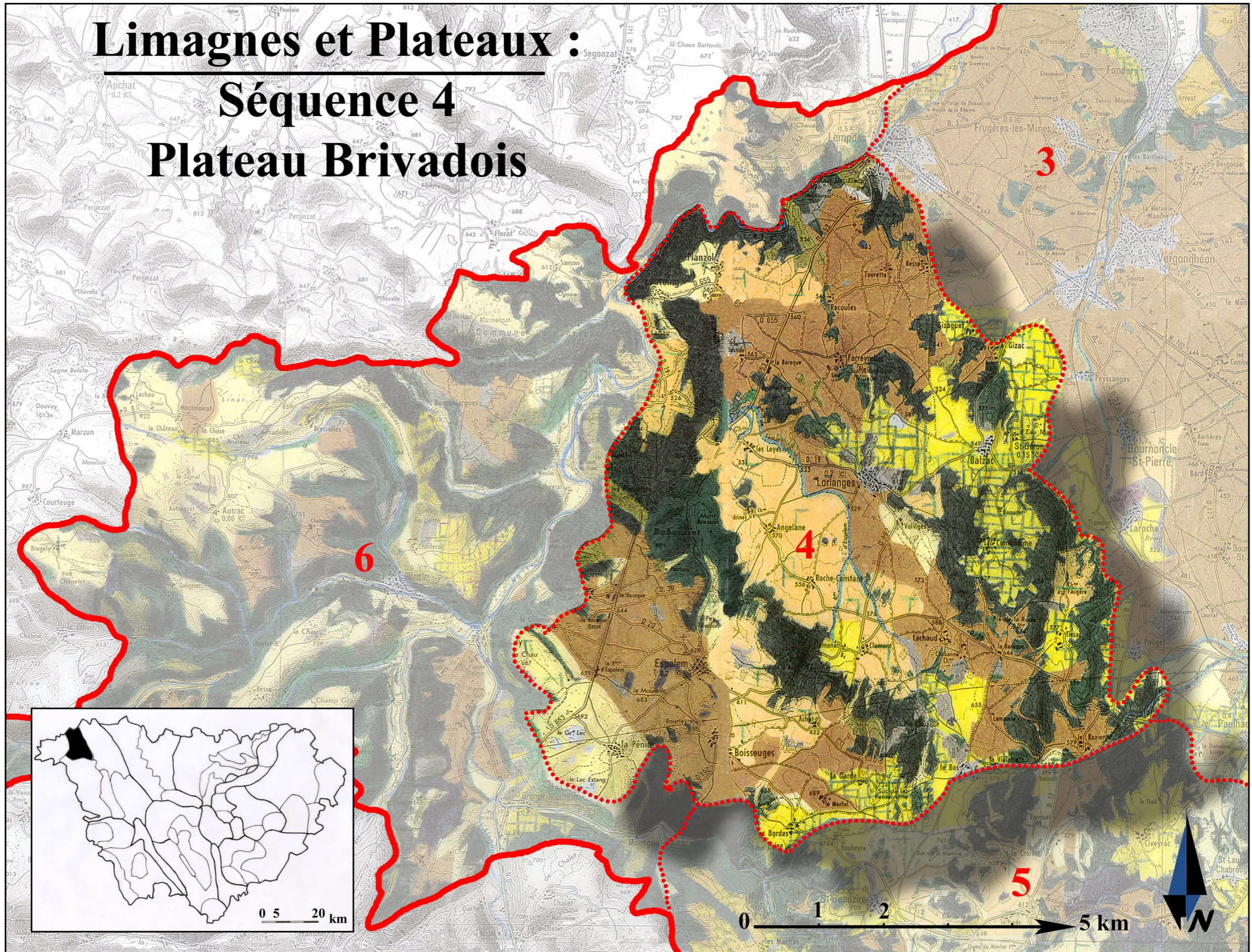


Carte de l'occupation des sols

Limagnes et Plateaux :

Séquence 4

Plateau Brivadois



source : carte des identités paysagères -Atlas du paysage de la Haute-Loire - 1994 - C.A.M.E. 43

SEQUENCE 4 : LE PLATEAU BRIVADOIS

Délimitation géographique, limites paysagères

Le plateau brivadois s'élève au dessus de la limagne en rive gauche de l'Allier en continuité du plateau d'Ally/ Mercoeur dont il est séparé par la vallée du Céroux.

Il est limité au Nord et à l'Ouest, par la vallée de l'Alagnon.

C'est un espace de transition encadré par la Margeride au Sud, la limagne à l'Est, la région des Couzes au Nord et le Cézallier à l'Ouest.

Le paysage apparaît comme un intermédiaire entre le Nord de la Margeride et le Brivadois. La surface du plateau est inclinée vers le Nord-Est. L'altitude moyenne est de 550 - 600 m vers Lorlanges, Balzac. Le point culminant est le Pié de Vergeur (872 mètres).

Communes concernées : Grenier Montgon, Espalem, Lorlanges

M O R P H O L O G I E D U T E R R I T O I R E

Ce qui caractérise la morphologie : une surface défoncée par des cuvettes, des rebords découpés par des gorges, quelques appareils volcaniques

Ce plateau est porté par la même surface métamorphique que celui d'Ally/ Mercoeur.

Son relief suit la même logique : une surface défoncée par des cuvettes elles-mêmes séparées par des croupes, des rebords entaillés par des gorges.

Un versant relativement doux relie la plaine brivadoise au plateau.

De l'autre côté, la surface du plateau se rompt plus brutalement : elle est profondément entaillée par la vallée de l'Allagnon.

Quelques vallées découpent la surface du plateau : vallée du Céroux, vallée du ruisseau de la Prade, vallée de la Violette vers l'Allagnon.

Les petites dépressions de Lorlanges, Espalem, Farreyrolles structurent l'espace.

L'activité volcanique a touché cette portion de plateau métamorphique : on trouve dans le paysage ces collines coniques correspondant à d'anciens cratères très érodés. Les matériaux de construction font réapparaître ces roches volcaniques noires que l'on connaissait sur le plateau du Devès ou dans le bassin de Langeac.

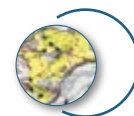


Planche 5 : Morphologie du Territoire et Grandes Composantes du Paysage



Plateau brivadois



sur l'autoroute A75, juste avant la sortie n°22
Blesle/Espalem



bourg d'Espalem



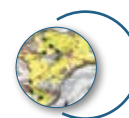
route départementale menant à Espalem



exploitation agricole récente,
à noter la bonne implantation du bâtiment,
perpendiculaire à la pente



maison de bourg à Lorlanges



LES GRANDES COMPOSANTES DU PAYSAGE

COUVERTURE VEGETALE/ ORGANISATION DU BATI/RESEAU VIAIRE

Couverture végétale

nature, formes et structures végétales

Ce qui caractérise la couverture végétale : des cuvettes agricoles, de grandes parcelles autour de l'autoroute, de petites parcelles dans les secteurs vallonnés, boisements dans les vallées et sur les croupes, zones humides à la surface

Le paysage est organisé par les grandes cuvettes qui rythment l'alternance espaces agricoles/espaces boisés. Ce rythme se retrouve aussi à la faveur des vallons et versants de vallées.

Ces cuvettes et leur occupation des sols relevant d'une agriculture dynamique donnent au paysage une échelle de perception de grande taille renforcée par le passage de l'autoroute.

Les parcelles de cultures sont grandes aux abords de l'autoroute dont un remembrement a accompagné la construction.

Dans la partie Sud et dès que le plateau s'incline vers la plaine, le parcellaire agricole se resserre : haies et boqueteaux font leur apparition. Comme dans le brivadois et le langeadois, des arbres isolés et des cabanes de pierre mais aussi des lambeaux de vignes et vergers constituent des "éléments de charme" du paysage agricole. Au sein des vallonnements, l'échelle de perception est plus réduite. Le maillage végétal se superpose à la topographie plus complexe. L'image donnée a une dimension plus rurale, plus traditionnelle que celle du paysage aux abords de l'autoroute.

Dans les vallées (par exemple celle de la Violette), le paysage se ferme. Les versants d'adret jadis couverts de terrasses agricoles construites en pierres sèches sont aujourd'hui conquis par une lande "fructivée".

Le fond de vallée est parfois cultivé mais il est menacé d'abandon en raison des difficultés d'accès.

Les pentes et sommets qui accidentent la surface sont généralement boisés - mélange de pins sylvestres et de chênes - ou bien couverts de landes et friches.

Les "chaînon" boisés qui séparent les cuvettes forment des limites visuelles et en cela, compartimentent le paysage.

On trouve à la surface du plateau (vers la Pénide et Lorlanges) des zones humides (les lacs) qui n'ont pas été drainées et demeurent très intéressantes à la fois pour les milieux qu'ils abritent et pour les parenthèses dans les paysages agricoles qu'ils proposent.

Autour de l'autoroute le paysage agricole a une tendance à l'industrialisation : taille des exploitations, des bâtiments, des parcelles, des tracteurs...

Les marques du déclin agricole se rendent ici apparentes : enfrichement, enrésinement, ruines dans les villages.

Dans les secteurs les moins dynamiques au niveau agricole, il est possible que les boisements naturels et enrésinements s'accroissent. Le maintien d'abords de rivières et de villages non boisés est à surveiller.

L'avenir de ces zones est incertain en raison de leur faible intérêt agricole.



Organisation du bâti, architecture

Organisation du bâti

Les villages s'abritent généralement sur les versants les mieux exposés des nombreuses dépressions qui jalonnent le paysage, sur la limite de zones à vocations agricoles différentes. Les abords sont progressivement gagnés par la forêt.

(correspondance visuelle avec la plaine et le Livradois)

La proximité de l'autoroute qui rétrécit les distances dans le bassin d'emploi donne une importance nouvelle aux villages proches de cet axe.

Le territoire agricole est colonisé par l'habitat pavillonnaire avec tout ce que cela implique au niveau paysager : architectures hétéroclites, parcellisation et mitage, contrastes végétaux...

Architecture

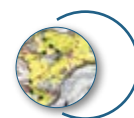
VOLUMES TRADITIONNELS, IMPLANTATIONS

Influences du brivadois et du plateau d'Ally Mercoeur. Dans les villages, coexistent des modèles issus des deux influences : ferme-bloc de taille modeste à l'intérieur des villages, plus étendues en périphérie ou de façon isolée ; ferme d'élevage en hauteur ou ferme de paysan-vigneron avec un balcon couvert (l'estre) : maisons de journaliers réduites à la partie habitation des fermes-blocs ; fermes de plaine sur cour composée de plusieurs bâtiments séparés ; maisons bourgeoises avec des toits à quatre pans.

MATÉRIAUX TRADITIONNELS

Les appareillages en micashistes, granit et autres roches métamorphiques sont courants dans la majeure partie du territoire. Aux abords des cônes volcaniques (par exemple Ladignat), les maisons retrouvent l'aspect noir des villages du Devès.

les toitures généralement en tuiles canales ou mécaniques sont parfois remplacées par des lauzes ou des ardoises.



développement de l'habitat pavillonnaire, constructions de bâtiments agricoles, industriels, artisanaux.

PATRIMOINE

Village et ruines du château de Léontoing, château autour de Lorlanges, éléments du patrimoine rural groupés sur le coudert : fours à pain, maisons d'assemblée, lavoirs, fontaine, abreuvoirs, puits, croix, métier à ferrer les bœufs. Pigeonniers

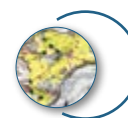
Réseau viaire

Autoroute A 75, échangeurs, aire d'arrêt de Lorlanges.

Le passage de l'A 75 s'est déroulé dans le cadre du 1% paysager, un financement important a été dégagé pour veiller à la qualité des paysages autour de l'autoroute : plantations d'alignement sur les voies d'accès, résorption des points noirs, mise en valeur des entrées et des espaces publics dans les villages, restauration du petit patrimoine, plantations aux abords des bâtiments agricoles visibles de l'autoroute,...

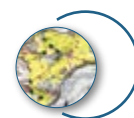
La nationale 9 empruntant les gorges de l'Allagnon a été transformée en itinéraire de découverte. Là aussi un important travail d'amélioration des abords, des entrées de bourg et des traversées a été effectué.

RD.653 ancienne route impériale (dite route royale, tracé rectiligne sur le plateau).



Identité paysages du plateau brivadois

- ◆ Plateau métamorphique aux formes douces : cuvettes séparées par des vallonnements, vallons en gorges rejoignant les rivières, versant abrupt au dessus des gorges de l'Allagnon.
- ◆ Paysage agricole ouvert autour de l'autoroute, parcelles agricoles plus petites et bocagées dans les secteurs de pente.
- ◆ Forêts mixtes dans les vallées et sur les pourtours de cuvettes.
- ◆ Villages groupées au bord des cuvettes, développement de certains villages proches de l'autoroute, ruines dans les villages éloignés.
- ◆ Architecture rurale dans la majeure partie du secteur, développement de l'habitat pavillonnaire dans les villages en extension.

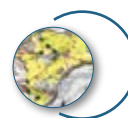


Dynamiques paysages du plateau brivadois

- ☛ Agrandissement des exploitations agricoles autour de l'autoroute.
- ☛ Constructions, extensions des villages, développement du pavillonnaire à proximité de l'autoroute.
- ☛ Boisement dans les vallées.

Vocations paysages du plateau brivadois

- ➔ agricole
- ➔ transit par l'autoroute, vocation visuelle = vitrine du département
- ➔ résidentielle



Éléments naturels ou bâtis d'intérêt paysager du plateau brivadois

village de Léotoing

lacs du plateau

châteaux autour de Lorlanges

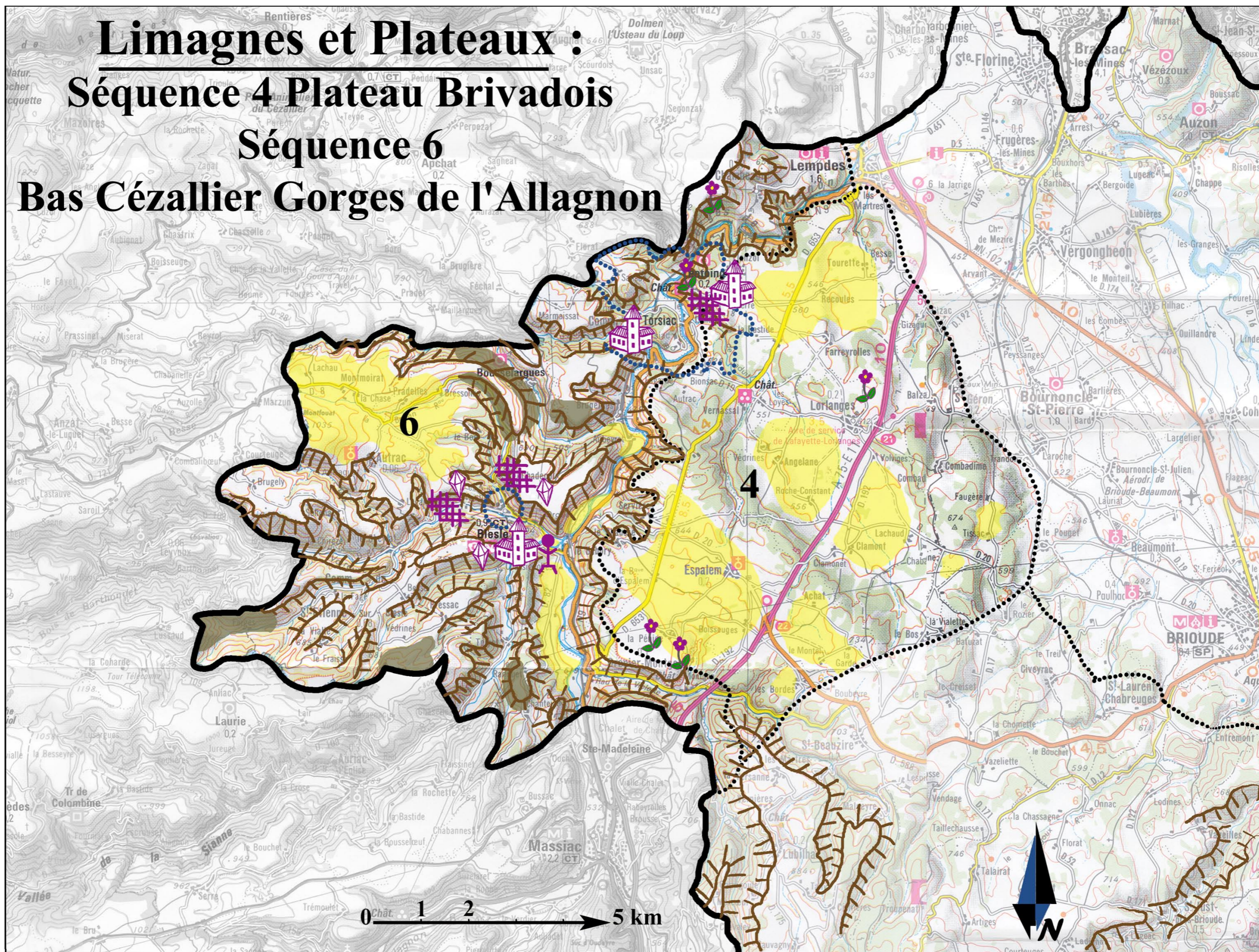
vues dominantes sur le brivadois et au loin le Livradois, le Cézallier,...

Enjeux paysagers du plateau brivadois

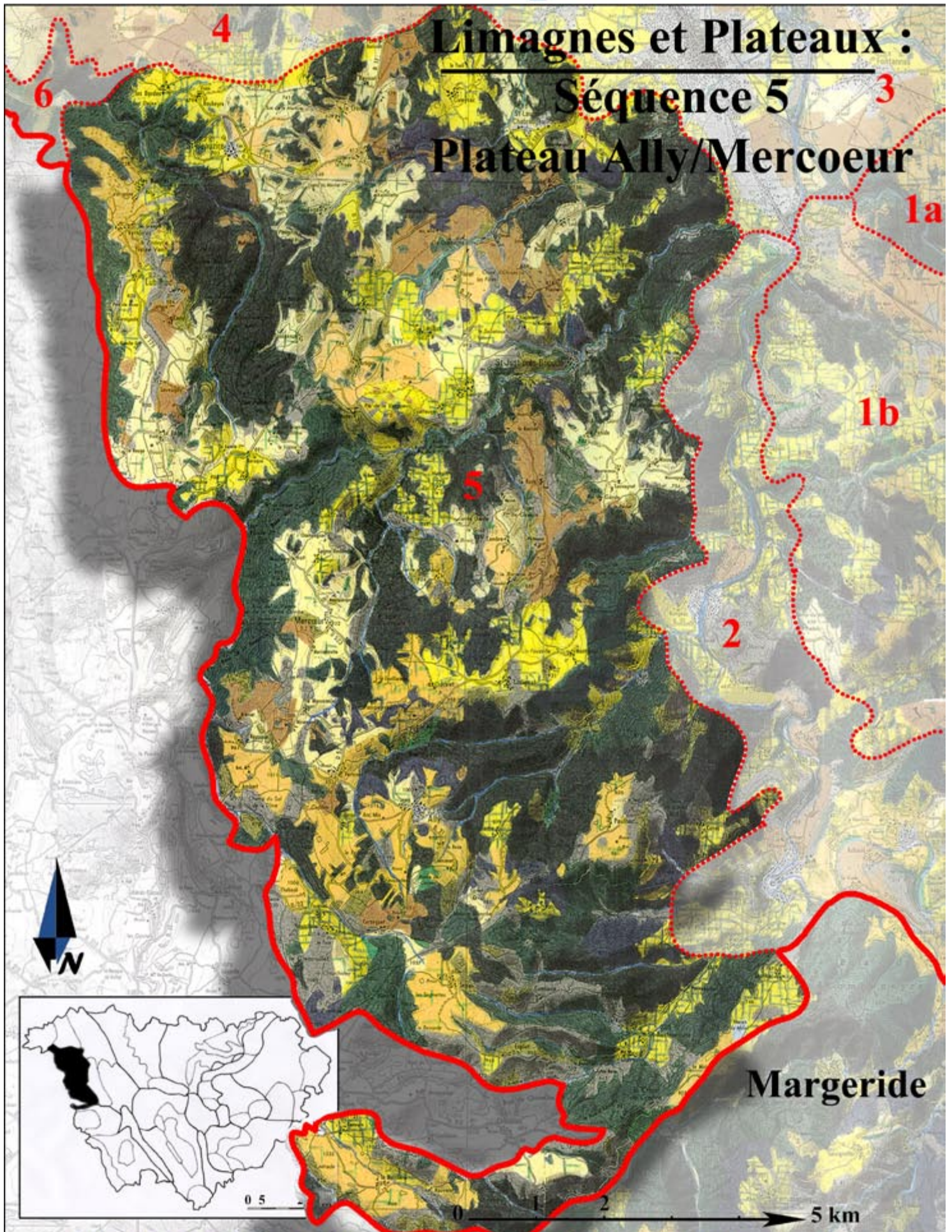
☉ Principal enjeu : vitrine depuis A75. Attention au mitage, zones d'activités, extensions des villages, ...



Carte des dynamiques et enjeux paysagers



Carte de l'occupation des sols



source : carte des identités paysagères -Atlas du paysage de la Haute-Loire - C.A.U.E. 43



SEQUENCE 5 : PLATEAU ALLY/MERCOEUR

Délimitation géographique limites paysagères

Le plateau d'Ally/Mercoeur constitue l'extrémité septentrionale de la Margeride. Il en a été dissocié afin d'affirmer son caractère de transition entre les paysages margeridiens typés et ceux du plateau brivadois annonçant plus loin les limagnes.

Ce plateau n'en reste pas moins très dépendant de la vallée riante de la Ribeyre - vallée de l'Allier - quelques abrupts plus bas. Relations visuelles, routières et économiques relient fortement les séquences.

La vallée de la Crouce, et plus largement les vallées formant la séquence 4 de la Margeride, marquent la frontière au Sud. On quitte ce secteur qui ferme le plateau de la Margeride par des échancrures profondes pour revenir à une surface moins tourmentée.

Sur son flanc Est, le plateau est limité par la Ribeyre et par la plaine brivadoise.

Au Nord, la vallée du Céroux marque une rupture d'ambiance avec le plateau du brivadois dernière marche avant d'aborder les plaines de l'Allier.

A l'Ouest, le plateau se poursuit dans le Cantal et se rattache à ces paysages.

Communes concernées : Ally, Mercoeur, St-Austremoine, St-Cirgues (en partie), St-Just-près-Brioude, St-Laurent-Chabreuges, St-Beauzire (en partie), Lubilhac

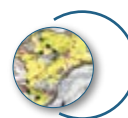


Planche 6 : Morphologie du Territoire et Grandes Composantes du Paysage



village de Mercoeur, exposé à
tous les vents du plateau



maison d'habitation d'une ferme
près de Mercoeur



les bords du plateau, vers Ally



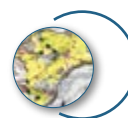
four traditionnel, accolé à la bâtisse



nature de la roche et
appareillage traditionnel,
à Mercoeur



transition entre village
et champs, les jardins
clôs de murs



Une surface très lacérée par les affluents de l'Allier et défoncée par des cuvettes

Le plateau d'Ally/Mercoeur est un intermédiaire dans sa morphologie entre le plateau brivadois et le plateau de la Margeride. On retrouve la puissance des vallées en gorges rejoignant l'Allier, caractère vu dans la Margeride. Les vallées de la Cronce, de l'Avesne, de l'Arçon, du Cérour, du Cénoucet et leurs affluents creusent de formidables vallées en V.

A la surface du plateau, des cuvettes séparées par des croupes abritent des sources ou des petits ruisseaux se cherchant un chemin à travers les roches métamorphiques.

Les vues portent très loin, elles sont un point fort de cette séquence. L'effet de dominance est à son comble au bord du plateau. Les points de vue font découvrir de vastes horizons : les monts du livradois (et au loin par beau temps les hautes chaumes du Forez), la chaîne des Puys, Les monts du Sancy et du Cézallier, les monts du Cantal, les monts du Velay et au premier plan la plaine brivadoise.

LES GRANDES COMPOSANTES DU PAYSAGE

COUVERTURE VEGETALE/ ORGANISATION DU BATI/RESEAU VIAIRE

Couverture végétale

nature, formes et structures végétales

Une compartimentation de la surface qui se retrouve dans l'organisation des sols

Le paysage du plateau est extrêmement compartimenté par ces ruptures. Sur les versants alternent de belles forêts où le chêne se mêle au pin au dessous de 950 mètres puis cède la place au hêtre au delà, des landes à genêts gagnées par la végétation arborescente, quelques parcelles cultivées et pacagées et des futaies résineuses denses et opaques surtout en fond de vallée.

Les espaces agricoles sont de type semi-ouvert séparés par des haies de frênes taillés et de buissons/genêts poussant sur des murets de pierre sèche ou sur des tas de pierres créés par l'épierrage des champs.

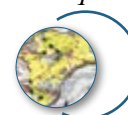
On retrouve ponctuellement les petits bois de pins pâturés qui caractérisent la Margeride.

L'espace agricole est cependant plus ouvert et plus largement cultivé. Un bocage clair délimite des parcelles assez grandes sur les surfaces planes, le bocage se resserre autour des villages et sur les pentes.

La forêt est étendue sur les hauteurs et dans les vallées.

Lorsque l'altitude décroît, aux abords de la Ribeyre et de la Limagne les petits lopins de vignes et les anciennes cultures en terrasse aujourd'hui conquises par des landes épineuses font le lien avec les paysages des vallées et bassins.

Les pentes du plateau Ally/Mercoeur sont progressivement abandonnées par l'agriculture. Les paysages se ferment, se "déshumanisent", friches et bois succèdent au caractère ordonné des espaces maîtrisés par l'agriculture. Certains espaces qui peuvent être jugés "stratégiques" doivent faire l'objet de préoccupations particulières : les abords de routes, les points de vue, les alentours de villages, les bords de rivière... Par ailleurs, si le paysage doit devenir plus forestier, il convient de prendre garde aux lieux qui sont boisés et aux essences cultivées : la forêt est en enjeu paysager, d'aménagement, de cadre de vie, mais aussi touristique et économique.



Organisation du bâti, architecture

Organisation du bâti

La position des villages est soit encaissée : St-Austremoine, St-Just près Brioude, Le Pradal ; soit en rebord de plateau : Ally, Mercoeur, Freycenet, Montronne...

La structure bocagère se resserre à proximité des villages.

Architecture

VOLUMES TRADITIONNELS, IMPLANTATIONS

Fermes blocs typiques de taille modeste à l'intérieur des villages, plus étendues en périphérie ou de façon isolée et maisons de journaliers. Généralement toits à deux pans mais apparition des toits à quatre pans.

MATÉRIAUX TRADITIONNELS

Les façades sont en maçonnerie apparente en pierre de schiste. Les encadrements d'ouverture sont en pierre de lave, brique rouge ou de bois.

Les toitures sont généralement couvertes de tuiles canales ou mécaniques qui sont occasionnellement remplacées par des lauzes ou des ardoises. Coexistence de plusieurs types de matériaux sur la même toiture.

ARCHITECTURE CONTEMPORAINE, BÂTIMENTS AGRICOLES ET INDUSTRIELS

Peu de bâtiments contemporains exceptés les bâtiments agricoles à grands volumes

PATRIMOINE

Moulins à vents d'Ally

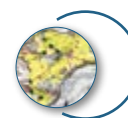
Petit patrimoine : croix, métiers à ferrer, abreuvoirs, maisons assemblée, fours banaux...

Réseau viaire

Ce plateau est parcouru de petites routes rurales reliant les villages entre eux.

Ce réseau comporte un caractère bucolique fort lié à la promenade. Un axe comporte des enjeux fort en terme d'image : la R.N. 102 qui relie Brioude à l'autoroute A75. Il est emprunté par nombre de véhicules qui évitent ainsi de traverser l'agglomération de Brioude pour aller vers le Nord ou qui se dirigent vers le Sud.

Il a été aménagé dans le cadre de la politique du 1% paysager menée par le ministère de l'Équipement lors des travaux de l'autoroute. Des arbres d'alignement ont été plantés.

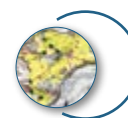


Identité paysages du plateau d'Ally/Mercoeur

- ◆ Plateau métamorphique reliant la Margeride au plateau Brivadois
- ◆ Formes douces à sa surface : cuvettes séparées par des vallonements, abrupts et vallées profondes sur le versant Allier
- ◆ Paysage agricole et ouvert à la surface du plateau : alternance de parcelles de taille moyenne, cultures et pâtures, séparées par un bocage clair
- ◆ Paysage plus sauvage et plus fermé dans les gorges, landes, friches boisements
- ◆ Vues portant loin
- ◆ Villages groupés à la surface du plateau au bord des cuvettes
- ◆ Architecture rurale, petites routes

Dynamiques paysages du plateau d'Ally/Mercoeur

- ☀ Agrandissement des exploitations sur le plateau
- ☀ Pressions foncière
- ☀ Boisements et enfrichement dans les vallées et aux têtes de vallées



Vocations paysages du plateau d'Ally/Mercoeur

- Agricole
- Forestière
- Touristique

Eléments naturels ou bâtis d'intérêt paysager du plateau d'Ally/Mercoeur

Petit réseau de moulins à vent

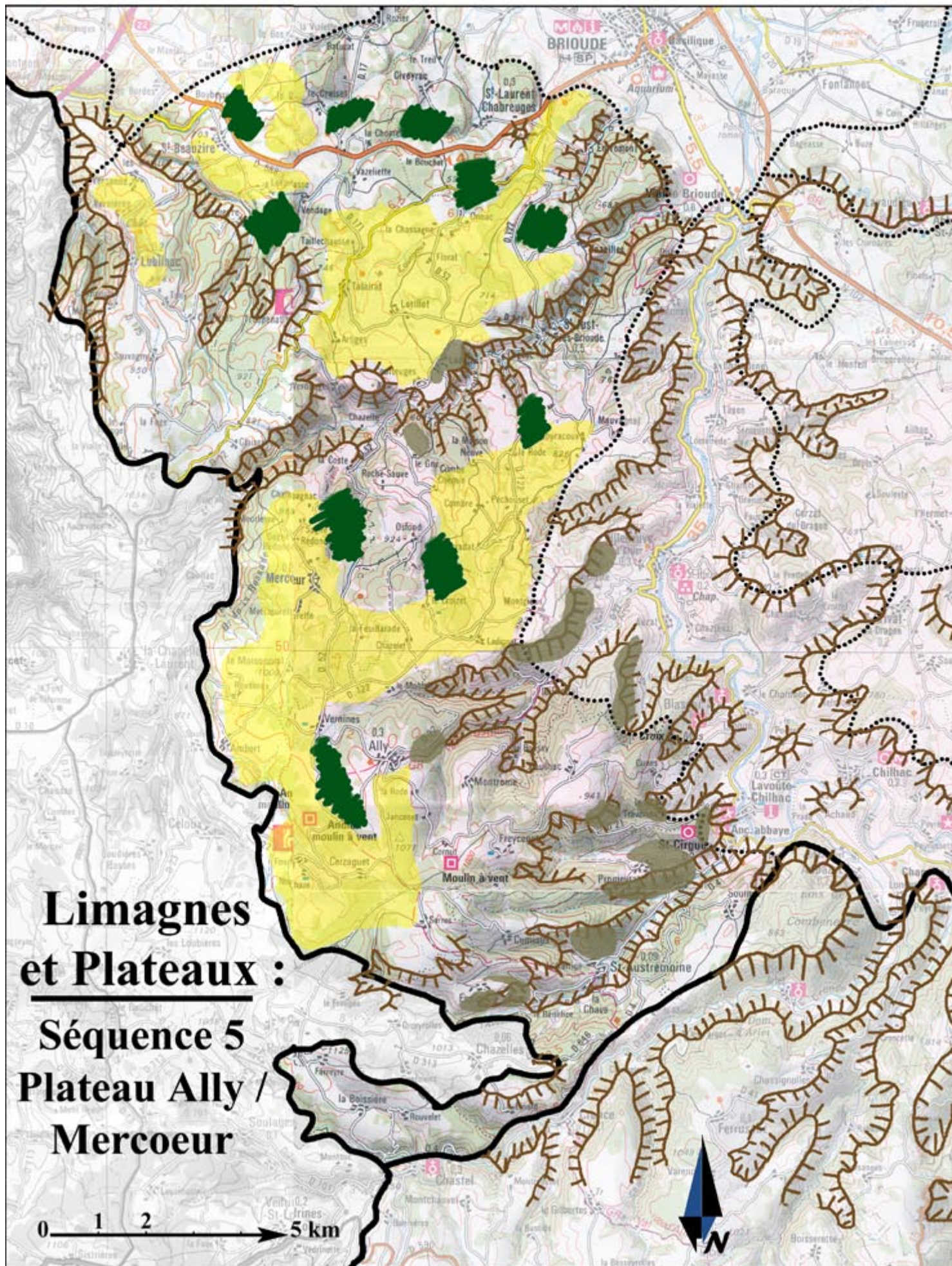
Vues dominantes

Enjeux paysagers du plateau d'Ally/Mercoeur

- Fermeture des paysages et du cadre de vie : vallées, rivières, routes, villages, vues



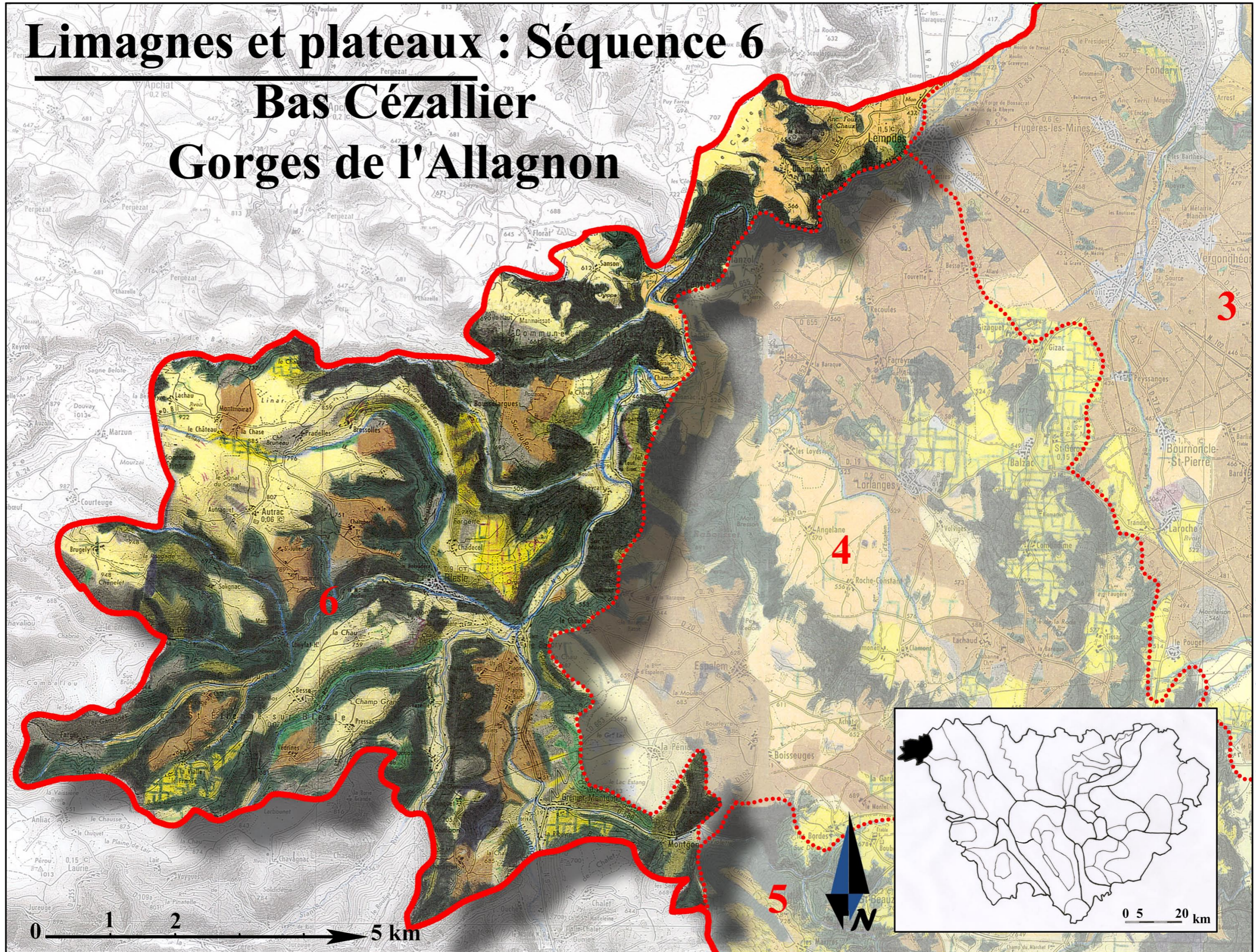
Carte des dynamiques et enjeux paysagers



Carte de l'occupation des sols

Limagnes et plateaux : Séquence 6

Bas Cézallier Gorges de l'Allagnon



source : carte des identités paysagères -Atlas du paysage de la Haute-Loire - C.A.U.E. 43

SEQUENCE 5 : BAS CEZALLIER ET GORGES ALLAGNON

Délimitation géographique, limites paysagères

Cette entité forme une excroissance au Nord-Ouest du département à l'intérieur du département du Cantal et sous la limite du département du Puy-de-Dôme.

Le plateau brivadois est entaillé brutalement par les gorges de l'Allagnon sur sa frange Ouest.

De l'autre côté des gorges, le contexte est très différent : c'est le vaste plateau volcanique du Cézallier qui se poursuit dans les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme et se situe entre les massifs du Sancy et du Cantal.

Cette entité présente trois types de séquences qui se répètent de façon rythmée en fonction de la morphologie du terrain : les rebords de plateau, les coteaux, les fonds de vallée.

Ce séquençage est fréquent dans le massif central à l'intérieur de ceux que l'on appelle les "pays coupés" : les régions de transition entre montagne herbagère et plaine céréalière.

Communes concernées : Blesle, Autrac, Saint-Etienne-sur-Blesle, Torsiac, Léotoing, Chambezou

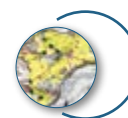


Planche 7 : Morphologie du Territoire et Grandes Composantes du Paysage



mairie de Torsiac



église d'Autrac



ruelle de Blesle en hiver



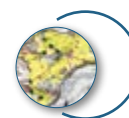
au loin le château
de Léontoing



Blesle vu depuis les hauts de la vallée
de la Voireuse



forêt mixte en bordure
de route



Ce qui caractérise la morphologie: une longue gorge qui marque une rupture franche côté brivadois, et des lanières découpées dans le Cézallier par les affluents de l'Allagnon

La rivière Allagnon descendue des hauteurs cantaliennes marque, en Haute-Loire, une frontière à la fois paysagère et géologique entre le plateau cristallin du Brivadois à l'Est et le plateau volcanique du Cézallier à l'Ouest.

Côté brivadois, la rupture est franche, le plateau domine la rivière d'une centaine de mètres.

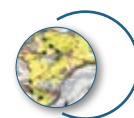
Côté Cézallier, de nombreux affluents de l'Allagnon découpent le plateau en longues lanières, extrémités des langues volcaniques issues du haut plateau. Des orgues basaltiques marquent les rebords de plateaux et "dramatisent" ces ruptures paysagères.

Les gorges de l'Allagnon, jadis traversés par une nationale à grande circulation, offrent un paysage "pittoresque" tels qu'ils ont pu être décrits par les guides touristiques du début du XX^e siècle mêlant facéties de la nature à richesse de l'architecture.

Le "noyau" central de cette entité est la petite ville médiévale de Blesle située à la confluence de trois affluents de l'Allagnon.

Lorsqu'on pénètre vers le coeur du Cézallier, en s'élevant, le paysage s'ouvre et dans le domaine cantalien, apparaissent les horizons montagnards, les estives du Cézallier.

Là les formes du relief perdent l'aspect torturé des gorges, elles sont douces, modelées par les périodes glaciaires : cirques, cônes et vallées en berceau.



Couverture végétale nature, formes et structures végétales

Ce qui caractérise la couverture végétale : trois familles de structures végétales à travers fonds de vallée, coteaux et plateaux

Le climat de cette petite enclave est de type continental : étés chauds et hivers assez rudes. L'effet d'abri se constate dans la faible pluviométrie à Blesle : 618 mm/an. Ce micro-climat est favorable aux cultures délicates.

Le découpage en lanières expliqué par la morphologie est suivi à la lettre par l'occupation des sols (Cf. carte de l'occupation des sols où l'on note aussi l'importance des feuillus).

Différentes ambiances paysagères se côtoient :

- Les fonds de vallées suffisamment larges sont cultivés et très entretenus : potagers, vergers et pâtures ; ce secteur était jadis le verger des plateaux alentours qui venaient s'approvisionner en fruits, vins et autres douceurs.

- Les gorges étroites et ravins qui remontent vers les plateaux ne sont que forêts souffreteuses et rochers saillants. Le pin sylvestre est très présent, il cède sa place au chêne pubescent sur les coteaux ensoleillés les plus chauds et au hêtre dans les secteurs les plus froids.

Les coteaux les mieux exposés à proximité des bourgs et villages ont été aménagés en terrasse et ont porté une grande partie de ces spéculations agricoles dont les populations montagnardes étaient friandes : vignes, vergers, cultures délicates. Aujourd'hui, ces vastes versants aménagés sont recouverts de friches plus ou moins avancée. Depuis la fructifiée à travers laquelle transparaissent encore quelques Pêchers de vignes, Amandiers, Figuiers ou ceps devenus sauvages jusqu'à la forêt naturelle.

Les paysages des vallées de moyenne montagne ont considérablement changé depuis plusieurs décennies. Au visage très laborieux et minutieux des cultures en terrasses qui occupaient les versants a succédé un paysage plus radical : fond de vallées cultivées, plateaux cultivés et coteaux boisés.



- Les lambeaux de plateaux découpés par les affluents de l'Allagnon tranchent nettement par rapport aux paysages de vallée. La vue est large, les cultures et pâturages s'étendent plus facilement.

Aux abords des villages, un réseau de haies et d'alignements de frênes se resserre. Des murettes de pierre ont été édifiées dans les parties les plus pierreuses, en particulier sur le plateau basaltique de La Chau.

Vers le Cézallier, l'occupation des sols se simplifie, les pâtures d'estive prennent le dessus déroulant un tapis vert qui épouse les formes du terrain, se pare de blanc dans le froid ou de multitudes de fleurs de montagne au printemps et l'été.

Organisation du bâti, architecture

Organisation du bâti

Elle reprend le principe de ces paysages de "rebord" : les villages s'installent originellement de façon à bénéficier du maximum de possibilités offertes par les terroirs.

L'habitat est groupé. Les bourgs sont reliés à quelques hameaux ou domaines.

Deux types de sites sont habités : les fonds de vallée et les ruptures de plateaux.

Au fond des vallées : Blesle, le Babory, Brugelles et Grenier-Montgon.

A Blesle et Grenier, les versants exposés au Sud sont couverts de terrasses jadis plantées en vignes et vergers et aujourd'hui colonisées par des landes épineuses.

Dominant le village de Blesle, une corniche d'orgues basaltiques a été largement dégagée par l'érosion. Elle renforce le caractère spectaculaire de cette petite bourgade dont l'histoire semble encore présente à chaque détour de ruelle.

Les villages de fond de vallée sont découverts en vue plongeante depuis les plateaux ou en vue convergente depuis les axes des vallées. Leur sensibilité dans le premier cas relève de l'organisation générale du village. Dans le deuxième cas, ce sont les entrées qui vont être particulièrement sensibles.

Architecture

VOLUMES TRADITIONNELS, IMPLANTATIONS

La plupart des fermes rurales sont issues du modèle de la vallée de l'Allier : partie habitable et partie agricole superposées, accès par un escalier extérieur (l'estre) parfois couvert d'un avant-toit. Des dépendances ont pu être rajoutées à ce volume de base.

Des fermes à cour fermées apparaissent.

Les "fermes blocs à terre" communes dans le reste du département sont plus rares ici. Elles sont liées au développement de l'élevage des bovins.

MATÉRIAUX TRADITIONNELS

On retrouve à travers l'utilisation des matériaux traditionnels toute la diversité géologique de ce secteur.

Gneiss, migmatite, basalte, calcaire, arkose, brique sont utilisés dans l'habitat.



Les murs présentent des appareillages souvent enduits comportant un mélange de gneiss, de migmatite et de basalte parfois de calcaire, d'arkose et de granit.

Les encadrements de baies sont généralement en bois, en basalte, en pierre de Volvic ou en brique.

Les couvertures présentent des variations. La lauze de gneiss est présente quoique rare. La tuile creuse est très répandue sur les toits à faible pente, elle est associée aux génoises.

Les tuiles mécaniques et les ardoises ont été utilisées plus récemment.

ARCHITECTURE CONTEMPORAINE, BÂTIMENTS AGRICOLES ET INDUSTRIELS

Quelques bâtiments industriels signalent l'arrivée au bourg de Blesle. Des constructions individuelles ont conquis les coteaux ces vingt dernières années.

Des bâtiments agricoles de grande taille se construisent en périphérie des villages dans les fonds de vallée et sur les plateaux.

PATRIMOINE

Aux ambiances paysagères variées et riches s'ajoutent sur ce petit territoire un patrimoine architectural remarquable : les ruelles médiévales et divers bâtiments de caractère de Blesle, (Château du Bos) le château de Léotoing accroché à un éperon rocheux au dessus de l'Allagnon - point d'appel depuis Lempdes et le plateau du Brivadois -, le site fortifié ruiné de Montgon, le château de Torsiac et les multiples sites archéologiques notamment les carrières d'antimoine exploitées depuis le XVII^e siècle. Tonnes de vigne, cabanes de potagers, terrasses.

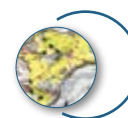
Réseau viaire

La nationale 9 qui emprunte le fond des gorges de l'Allagnon a été transformée lors de la construction de l'autoroute en « itinéraire de découverte ». Elle a bénéficié à ce titre de soins particuliers et de moyens financiers dévolus à l'amélioration des entrées et traversées d'agglomération.

L'objectif de ces itinéraires est d'orienter les personnes désirant « faire une pause » sur l'autoroute vers des parcours pittoresques et touristiques.

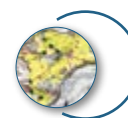
La départementale D8 s'élève rapidement au dessus des gorges et mène sur les hauteurs du Cézallier.

De nombreuses petites routes relient les principaux bourgs à des villages et s'arrêtent là...



Identité paysages des gorges de l'Allagnon et du bas Cézallier

- ◆ Formes du relief typiques d'un rebord de plateau : des gorges créant une rupture franche côté brivadois et découpant des lanières dans un vaste plateau volcanique côté Cézallier
- ◆ Trois types de séquences paysagères : les plateaux, les coteaux, les fonds de vallée
- ◆ Organisation des structures végétales et des terroirs en fonction de ce séquençage
- ◆ cultures sur de petites parcelles ceintes de murets et de haies sur les plateaux et vastes parcelles d'herbages en altitude
- ◆ Anciennes terrasses de culture sur les versants les mieux exposés, quelques parcelles de vigne encore exploitées, bois sur les versants Nord
- ◆ Vergers, jardins et cultures dans les fonds de vallée
- ◆ Habitat rural, longues fermes des plateaux et fermes vigneronnes dans les villages
- ◆ Village de Blesle remarquable

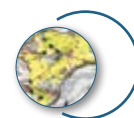


Dynamiques paysages des gorges de l'Allagnon et du bas Cézallier

- * enfrichement et boisement spontanés des vallées
- * restaurations et aménagements autour et dans Blesle
- * abandon maisons et villages
- * construction grands bâtiments agricoles sur le plateau

Vocations paysages des gorges de l'Allagnon et du bas Cézallier

- ➔ touristique
- ➔ agricole



Eléments naturels ou bâtis d'intérêt paysager des gorges de l'Allagnon et du bas Cézallier

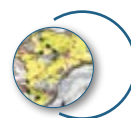
Plateau de La Chau (murets)

Village de Blesle

Site de Léotoing

Châteaux

Anciennes terrasses, vergers, jardins, tonnes de vigne, pigeonniers



Enjeux paysagers des gorges de l'Allagnon et du bas Cézallier

- ☉ Rester vigilant quant aux aménagements routiers et leurs abords (nationale 9 notamment)

Comme le plateau du Brivadois, ce secteur est concerné par la politique paysagère de l'autoroute. Les richesses de la vallée ont conduit les aménageurs à utiliser le tracé de la nationale 9 qui emprunte le fond de vallée de l'Allagnon pour proposer aux personnes circulant sur l'autoroute un «itinéraire de découverte».

Des améliorations se sont déjà largement fait sentir aux abords et dans le bourg de Blesles (aménagement, fleurissement, restaurations)

- ☉ Le vocabulaire particulier de la vallée doit être utilisé pour ces aménagements (végétaux, murets,...)

On fera mention des anciennes terrasses de culture qui comme dans la vallée de l'Allier font partie aussi bien du patrimoine paysager que culturel. Des solutions de gestion peuvent être proposées. Aussi compte tenu de l'importance des vergers dans le paysage, on peut envisager le soutien à une pratique agricole originale : les prés-vergers.

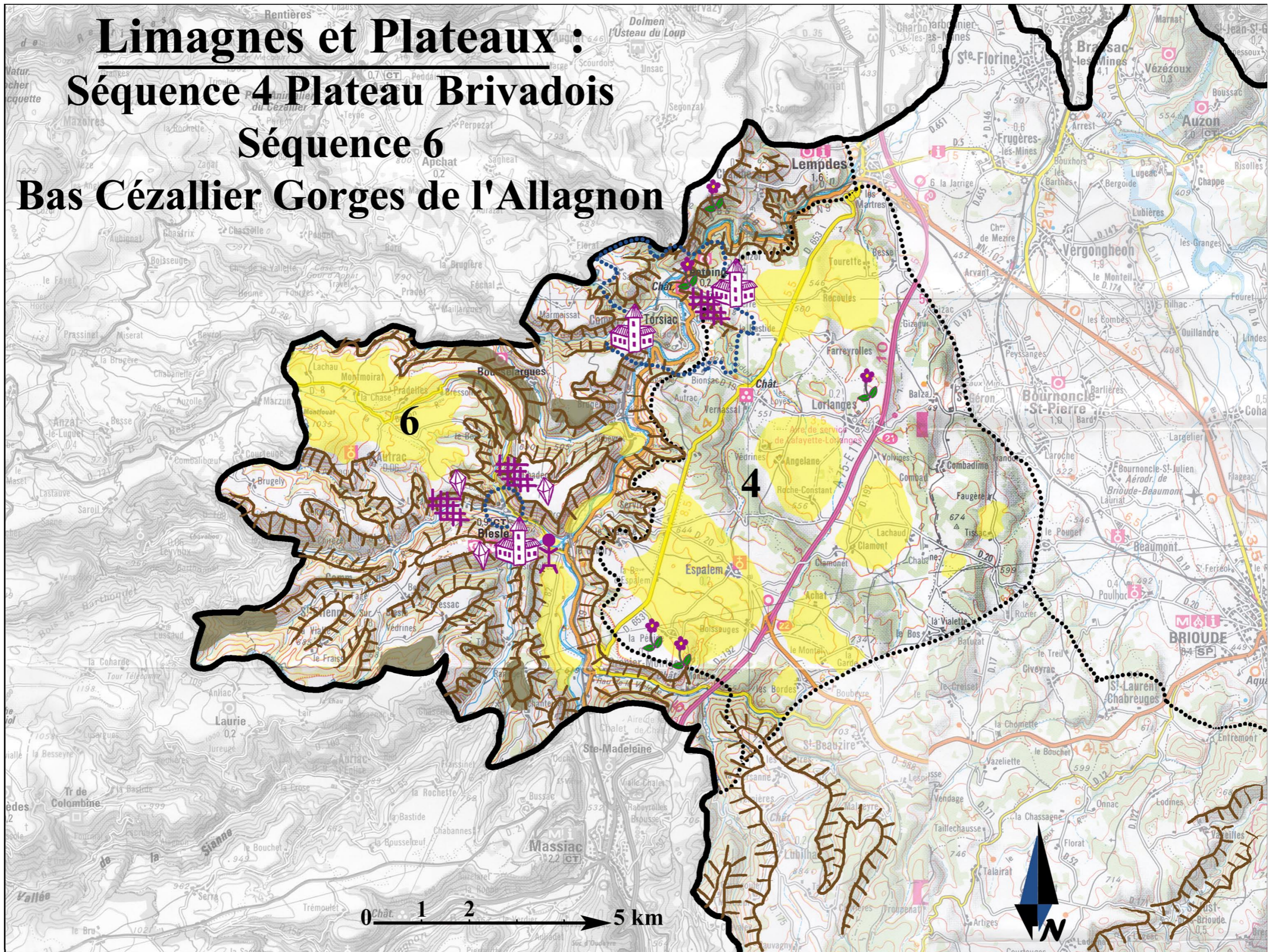
Traditionnellement, la plupart des vergers donnaient lieu à deux productions : les pommes et l'herbe fauchée qu'on laissait pousser sous les arbres.

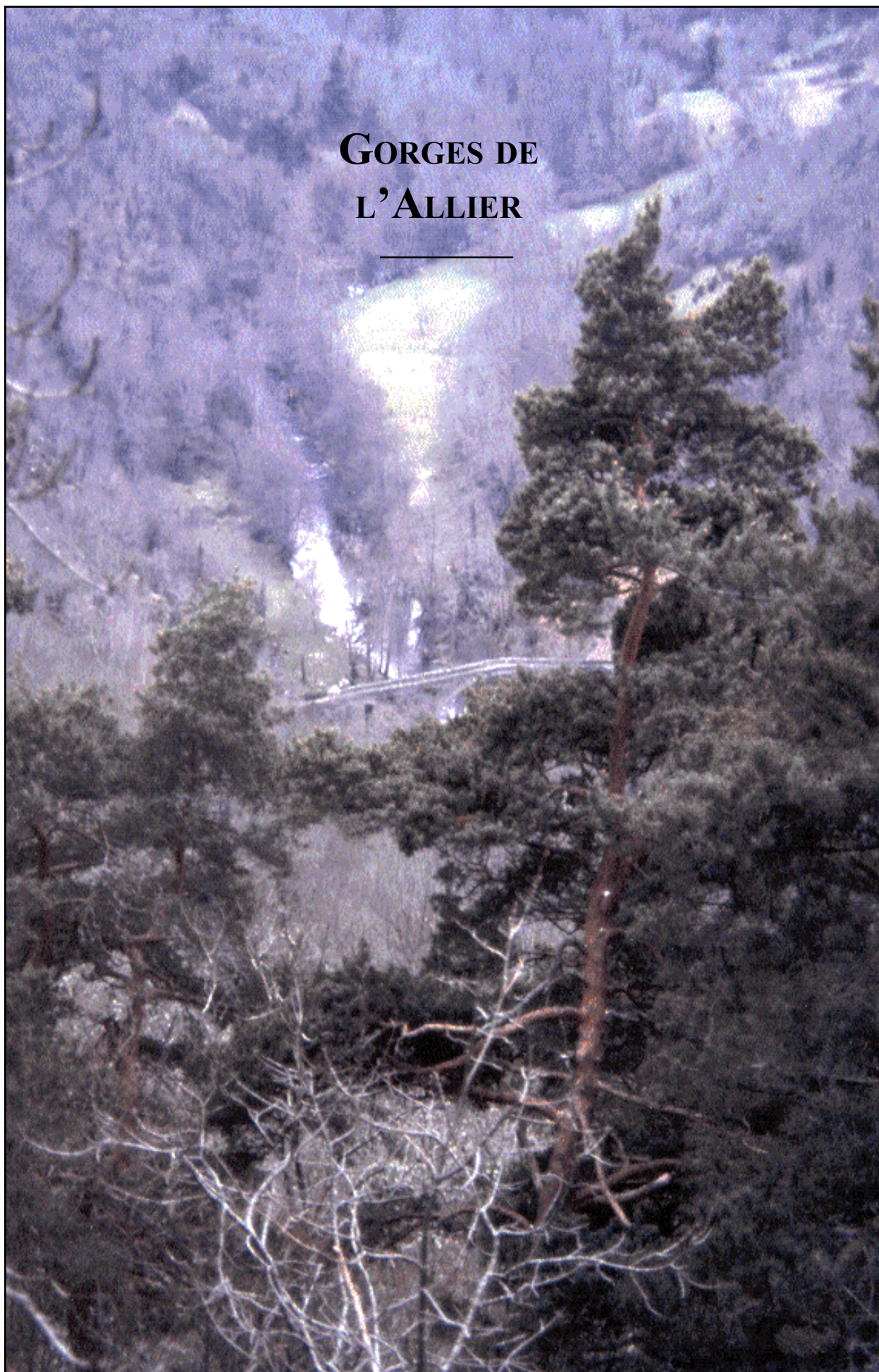
Dans le cadre de procédures de gestion de l'espace, il est possible de soutenir de telles pratiques.

- ☉ La restauration des villages dans ce secteur doit tenir compte des particularités architecturales et paysagères ; tout en cherchant, bien sur, à entrer dans la modernité.

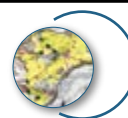


Carte des dynamiques et enjeux paysagers

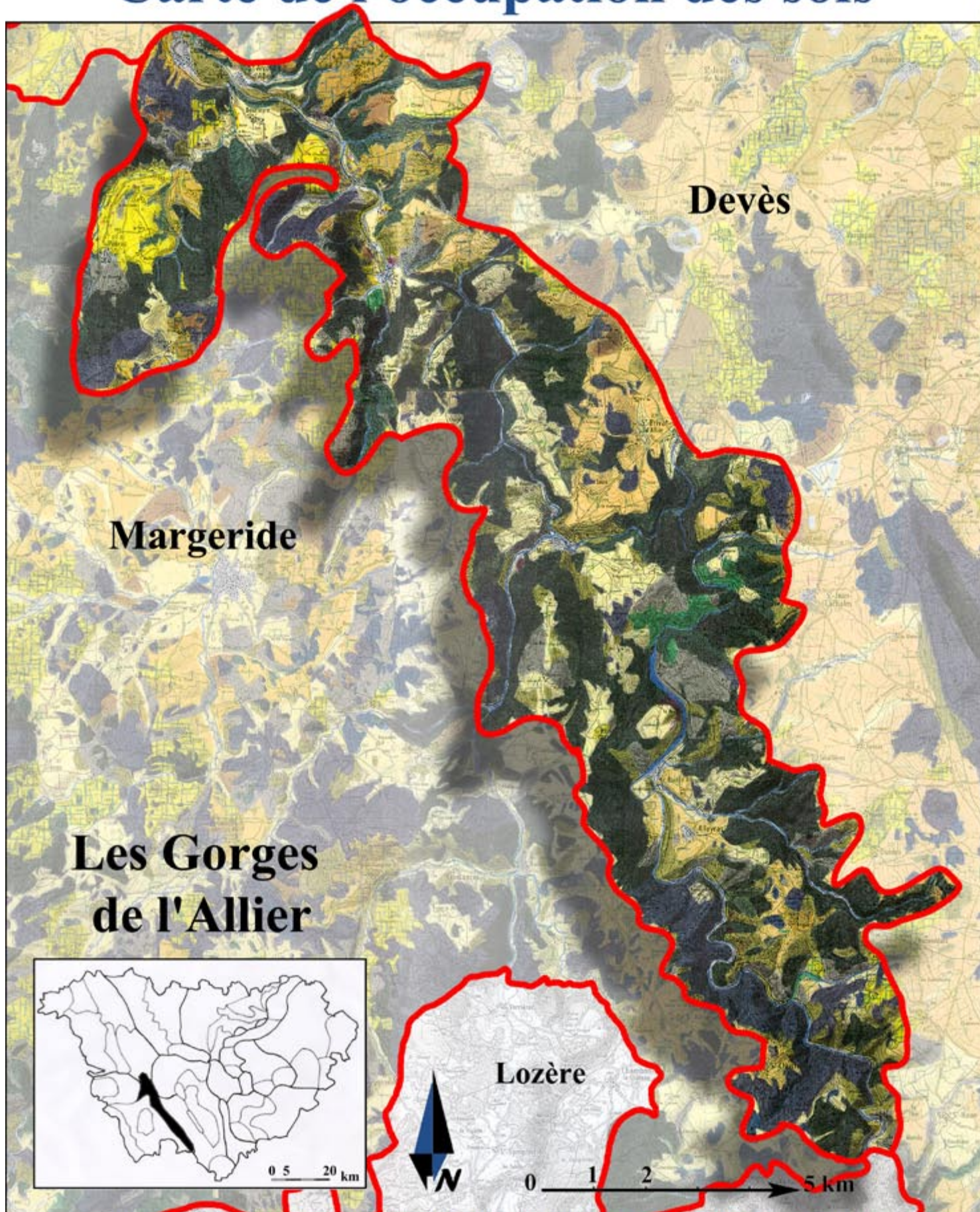




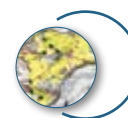
GORGES DE L'ALLIER



Carte de l'occupation des sols



source : carte des identités paysagères -Atlas du paysage de la Haute-Loire -1994 - C.A.U.E. 43



GORGES DE L'ALLIER

Quand il pénètre dans le département de la Haute-Loire, l'Allier n'est encore qu'une petite rivière de plateau.

A partir du Nouveau Monde, il quitte ce rôle modeste pour s'enfoncer dans des gorges vertigineuses.

A partir de là, la haute vallée de l'Allier constitue une entité paysagère à part entière, séparant avec brio deux plateaux eux-mêmes très typés d'un point de vue paysager : celui du Devès et de la Margeride.

Les confluences avec quelques rivières venues principalement des monts de la Margeride : l'Ance, la Seuge et encore la Desges créent des ramifications à cette entité. L'ambiance paysagère du cours inférieur de ces trois rivières est fort semblable à celle des gorges de l'Allier.

Depuis le Nouveau Monde jusqu'à Chanteuges, les gorges de l'Allier constituent un univers paysager insoupçonné depuis les plateaux et dont la logique est en rupture totale avec eux.

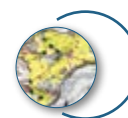
La circulation y est difficile, tant pour franchir la rivière que pour la longer.

La mise en culture n'est possible que lorsque la pente s'adoucit ou mieux que le fond de vallée s'élargit quelque peu.

La végétation même rencontre, par endroit, des difficultés pour s'y implanter.

Cet univers est dominé par la dynamique de l'eau et du minéral.

Communes concernées : Saint-Christophe-d'Allier, Saint-Haon (en partie) Saint-Vénérand (en partie), Vabres, Alleyras, Saint-Prejet-d'Allier (en partie), Monistrol-d'Allier, Saint-Didier-d'Allier, Saint-Privat-d'Allier (en partie), Saint-Bérain (en partie), Prades, Saint-Julien-des-Chazes, Pébrac (en partie), Charraix (en partie), Saint-Arcons-d'Allier (en partie), Chanteuges (en partie).



Délimitation géographique, limites paysagères, séquences

Délimitation géographique et limites paysagères

une frontière entre Devès et Margeride

La Haute Vallée de l'Allier est encadrée dans des paysages de plateaux organisés et maîtrisés par l'homme.

Le passage de l'Allier apporte une rupture entre le plateau du Devès (ouvert, fertile, marqué par le volcanisme, aux teintes sombres) et le plateau de la Margeride (moins ouvert, plus rude, granitique, aux teintes claires).

La vallée constitue une véritable frontière naturelle entre les plateaux, le "dialogue" qu'ils entretiennent donne aux gorges de l'Allier toute leur valeur.

Depuis le Nouveau Monde jusqu'à Chanteuges, la vallée se faufile entre ces deux entités paysagères fortes et les isole l'une de l'autre.

Mais elle est beaucoup plus qu'une frontière, elle constitue à elle seule un univers complexe à la fois captivant et surprenant.

Marquée par bien des traits de l'un et de l'autre plateau, elle s'en distingue tout à fait par son tempérament de vallée.

On peut dégager quatre principales entités paysagères à la lueur de nuances dans les formes et occupations des sols.

Versants abrupts, méandres tortueux, rochers omniprésents, villages accrochés à des lieux escarpés ou nichés au creux de la vallée, larges replats ou bassins concédés à la main de l'homme, l'univers de la vallée de l'Allier est à la fois intime par sa morphologie et grandiose par la force des éléments qui s'y affrontent.

LE NOUVEAU MONDE / ALLEYRAS

Des gorges sauvages et impénétrables

Extrêmement difficiles d'accès, les gorges entre le Nouveau Monde et Alleyras ne connaissent de l'homme que son fier chemin de fer.

La rivière y dessine des méandres serrés au sein de puissants abrupts. La vallée s'encaisse de 200 à 300 mètres sous la surface des plateaux.

Sur la rive gauche, au Nord, les versants sont boisés d'une forêt assez uniforme à dominante résineuse.

Sur la rive droite, alternent, en fonction de l'exposition, des forêts mixtes ou résineuses qui regardent vers le Nord et des landes basses parsemées de genêts, des landes plus ou moins arborées et des pelouses rases en face Sud. Ces milieux ouverts sont jonchés de roches affleurantes ou d'éboulis.

Le village du Nouveau Monde est dominé par le rebord d'une coulée volcanique tumultueuse, le paysage y est minéral, surprenant, démesuré...

Les seuls sites occupés par l'homme sont le Nouveau Monde et (le «bassin» d') Alleyras.



On ne peut relier Le Nouveau Monde à Alleyras qu'en empruntant une route qui remonte sur le plateau. Les vues sur la vallée sont plongeantes, on ne distingue la rivière qu'en abordant Alleyras.

Sur la commune d'Alleyras, trois villages ont profité d'une trêve dans le tumulte des gorges : le village d'Alleyras s'inscrit dans un espace ouvert et agricole ; Pont d'Alleyras et Vabres sont orientés vers le tourisme : petites maisons de loisirs et village de vacances, mêlés à l'habitat traditionnel des bords de l'Allier.

PONT D'ALLEYRAS / SAINT-PRIVAT

Des méandres et des abrupts

De Pont d'Alleyras à Saint-Privat, les paysages de la vallée prennent une ampleur nouvelle. Les gorges s'enfoncent de façon vertigineuse, de 200 à 300 mètres pour la rive gauche et de 300 à 500 mètres pour la rive droite, sans pour autant devenir plus abruptes. Les pentes s'allongent, le plateau s'éloigne. Les versants sont de puissantes croupes rocheuses ou couvertes d'une végétation plus ou moins pionnière.

En rive gauche, un long éboulis cède la place à une forêt clairsemée colonisant le moindre recoin favorable entre les blocs rocheux.

En rive droite, une immense lande domine le barrage de Poutès depuis Pont d'Alleyras. Elle est relayée par une forêt, peuplée d'arbres résineux et feuillus.

L'homme ne reprend réellement possession de l'espace qu'à Saint-Didier où autour du rocher qui porte château et village s'étale un de ces balcons suspendus au-dessus de la rivière, propice à la vie humaine.

Plus loin, à Saint-Privat-d'Allier, les maisons s'élèvent sur plusieurs étages et les maigres cultures - vergers et potagers surtout - sont graduées sur des terrasses à flanc de coteau.

SAINT-PRIVAT / PRADES

Des gorges mi-sauvages mi-disciplinées

Après Saint-Privat les données changent à nouveau et côté Devès, un chapelet de petits villages occupe le mi-versant profitant des replats fertiles et mécanisables

La route permet d'aborder l'Allier à Monistrol, ville construite dans les tourments de laves descendus de tous côtés. Une usine hydroélectrique et un pont suspendu donnent à Monistrol un cachet assez montagnard. L'impression de nature maîtrisée est ici à son comble entre les réseaux électriques, les conduites forcées et les bâtiments imposants de l'usine. Elle offre un contraste saisissant avec les cheminements sauvages et laissés à la nature que l'on emprunte auparavant.

La route qui accède à ce paysage est en corniche, sur la rive droite. Taillée dans les flancs des coulées volcaniques, très étroite, assez proche de la rivière, elle permet une certaine intimité avec l'Allier.

Il n'est pas rare que le seul être vivant rencontré sur cette route soit un Autour des palombes, une Bondrée apivore ou un autre rapace en quête de terrain de chasse.



A Monistrol, l'Allier reçoit un affluent important : l'Ance. Descendue des monts de la Margeride, on peut assimiler son ambiance paysagère à celle de l'Allier jusqu'à Saint-Préjet.

La route qui depuis Saint-Privat continue à mi-versant à longer le cours de l'Allier, donne à voir le nouveau visage de la vallée. Plus large, moins pentue, elle se rend à la main de l'homme en lui offrant de longues marches et replats fertiles.

PRADES / CHANTEUGES

La trêve des gorges : villages et sites

Amorcée dans l'entité précédente, la domestication des paysages de la haute vallée de l'Allier se poursuit ici.

Les versants de l'Allier côté rive droite deviennent moins abrupts.

Des petites parcelles cultivées et pâturées, bordées d'arbres viennent à l'assaut de ces pentes adoucies et s'organisent autour des villages bordiers.

Un ruban forestier continue de marquer les zones de plus forte pente à proximité de la rivière et dans les vallons qui la rejoignent.

Autour de Saint-Julien-des-Chazes, les versants sont travaillés et entretenus : terrasses, bosquets et replats pâturés. La structure du versant est alors tout à fait visible.

A l'amont de Prades, lors de la confluence avec la Seuge, le fond de la vallée s'élargit et à côté de la rivière peuvent s'établir les marques de la présence humaine.

Dominé par un rocher de basalte aux formes impressionnantes, le village de Prades s'est construit autour de cette confluence. Son air méridional annonce les ambiances qui marqueront la vallée plus en aval.

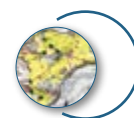
A partir de Prades, la vallée se fait plus riante, la rivière laisse place à quelques îles, ses rivages, à quelques pâtures et à l'abord des villages, à des cultures, vergers et potagers.

A Monistrol, l'ambiance liée à l'architecture industrielle du début du vingtième siècle l'emporte sur le caractère sauvage et rural des environs. L'extension du bourg lors de la construction du train et de l'usine hydroélectrique en 1924 ne s'est pas poursuivie dans la deuxième moitié de ce siècle et aujourd'hui de nombreux bâtiments sont fermés. Le nouveau pont, palliant l'insuffisance du premier où deux véhicules ne pouvaient se croiser, apporte une touche plus moderne.

Cette portion d'Allier est plus abordable d'un point de vue pratique : la route longe la rivière.

Elle constitue un des secteurs les plus reconnus, les plus "prisés", les plus photographiés dans les guides touristiques.

C'est un paysage de gorge maîtrisé, où l'homme a su se faire une place et a utilisé des monuments naturels pour son inspiration architecturale.



Une histoire géologique qui se confond avec celle du Massif central

L'origine remonte au Dévonien, il y a quatre cent millions d'années, époque à laquelle s'est formé le massif, socle du Massif Central.

La vallée de l'Allier est au cœur même de cette histoire. Son origine est très ancienne.

Elle marque la limite entre deux provinces géologiques, l'une correspondant à l'histoire pré-volcanique du Massif Central - la Margeride - l'autre, illustrant parfaitement les épisodes villafranchiens du volcanisme du Velay - le Devès.

Ses formes

Du Nouveau Monde jusqu'à l'amont de St-Privat, la vallée taille dans le granit. Les coulées volcaniques s'arrêtent aux alentours de la courbe de niveau "1 000 m" c'est-à-dire sur le rebord du plateau. On les remarque en haut des versants.

Quelques phénomènes volcaniques ponctuels et résiduels font exception, en particulier, l'édifice volcanique sur lequel est construit le bourg d'Alleyras.

Les nombreux méandres et la complexité géologique sont à mettre en relation avec les différents obstacles que la rivière a dû contourner ou entailler lorsque des coulées volcaniques sont venues barrer son lit.

Ses affluents

Le plateau du Devès n'est parcouru que par de rares ruisseaux qui ont grand peine à marquer leur cours au sein de la masse compacte du basalte. Il n'y a réellement qu'aux abords de l'Allier que ces ruisseaux prennent un peu d'importance dans le relief au moment de dévaler la pente qui les sépare du fond de vallée.

Côté Margeride le contexte n'est pas du tout le même, le réseau hydrographique est celui d'un pays de socle : de nombreux petits ruisseaux permanents ou temporaires se rejoignent en de longs émissaires dont le trajet emprunte des zones de fractures ou de contacts entre formations géologiques.

Le climat

Le climat de la haute vallée de l'Allier n'est pas des plus rigoureux comparé à ceux des plateaux voisins.

Avec plus de 2000 heures d'ensoleillement, moins de 20 jours de fortes pluies et pas plus de 700 mm d'eau par an, les conditions sont plutôt dignes de zones de plaine. Cependant, les gels hivernaux sont puissants (5 à 10 jours où le thermomètre descend aux alentours de moins 10°C) et les gelées tardives en Avril et Mai persistent dans la vallée. Absente certaines années, la neige tombe en moyenne 20 à 30 jours par an.

Les altitudes s'échelonnent de 700 à 500 mètres, plaçant ce secteur à l'étage dit collinéen.

Les milieux naturels

Sur les substrats très rocheux des flancs de la vallée, l'établissement d'un sol est long et soumis aux aléas des glissements de terrains, éboulements et autres décrochements de rochers.

Dans les fonds de ravins et sur les versants stables, des forêts ont pu se constituer, résineux (pins sylvestres et sapins, plantés ou issus des peuplements des plateaux environnants) feuillus (hêtres à l'ombre et chênes sur les versants ensoleillés).

Sur les sols moins épais et plus rocheux, s'installent de vastes landes à genêts.

Des pelouses maigres s'étalent aux abords des affleurements rocheux.

Les prémices de la colonisation végétale se repèrent sur les falaises, rebords de coulées et éboulis. Là, lichens, mousses et fougères commencent le lent travail de décomposition de la roche pour constituer un sol prêt à accueillir des espèces plus exigeantes.

Certains milieux de la haute vallée de l'Allier ont été peu modifiés par l'action de l'homme. En particulier des hêtraies dites "primitives" existent encore en certains lieux escarpés.

Aussi, la diversité des milieux et le caractère sauvage des gorges attirent des espèces animales peu communes : une densité importante de rapaces, des oiseaux rares nichant dans les rochers (Grand Corbeau, Hirondelle des rochers, Faucon Pèlerin,...) et probablement un petit mammifère qui déserte de plus en plus les rivières françaises : la Loutre.

Les habitats écologiques de la vallée de l'Allier ont été définis comme d'intérêt communautaire et le programme Natura 2000 s'applique sur les landes à genêt purgatif, les pelouses sur dôme rocheux.



Planche 1 : Morphologie du territoire



gorge étroite



le Chapeauroux, affluent de l'Allier



Alleyras dans son bassin,
l'Allier coule juste en dessous...



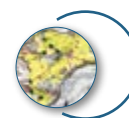
Vallée de l'Allier au niveau de Pratclaux



orgues basaltiques, près de Monistrol-d'Allier



roche basaltique et terre volcanique



Ce qui caractérise la morphologie : une gorge sinueuse très encaissée, ponctuée de petits secteurs de bassins à chaque confluence

Sa forme générale est celle d'une gorge très encaissée, dominée par des abrupts allant jusqu'à 500 mètres de hauteur.

Son cours sinueux s'étend sur plus de quarante kilomètres et dessine de nombreux méandres.

Le fond de vallée est, par endroits, très étroit. Ailleurs, il peut atteindre une largeur de 500 mètres (au Nouveau Monde, Prades ou Monistrol) voire un kilomètre dans le petit bassin d'Alleyras.

Chacune de ces ouvertures de la vallée se produit lors d'une confluence avec une rivière importante : le Chapeauroux au Nouveau Monde, le ruisseau de Malaval à Alleyras, l'Ance à Monistrol et la Seuge à Prades.

Régulièrement, le rebord des plateaux est entaillé par des ravins qui découpent des pans de versants perpendiculairement à l'axe de la vallée.

Les ravines, qui ne sont, à la surface du plateau que de maigres ruisseaux intermittents se transforment en réels torrents dès qu'ils s'engagent dans la pente. En rive droite surtout, côté plateau volcanique, les versants de la vallée sont fréquemment accidentés de replats. Ces derniers forment des balcons suspendus au-dessus de la rivière, les plus larges d'entre eux apparaissent comme de longues marches interrompant la pente.

Ces différentes formes du relief, liées à la dynamique de l'eau, conditionnent de façon très restrictive l'occupation des sols.

Un combat sans fin oppose les roches mises à nu, la végétation qui n'a cessé de vouloir s'y implanter et l'homme qui cherche à tirer parti de ces maigres ressources

Une vallée minérale

Depuis la falaise découpée jusqu'aux éboulis en passant par les énormes rochers de basalte (rocher de Prades), les éléments minéraux forgent la perception paysagère.

Associés à la forme très encaissée des gorges, ils renforcent l'effet de puissance de la vallée et donnent au paysage un cachet pittoresque, vertigineux, vivant, voire mouvant...

*L'eau de l'Allier est vive...
Elle court sur les rochers et les graviers décrochés des montagnes environnantes.*

Elle est brune et fraîche.

Un grand barrage à l'amont, à Naussac, en Lozère, soutient son étiage aux époques les plus sèches de l'année.

Plusieurs petits barrages encombrant son cours et lui donnent par endroits des airs de large rivière.

Quelques saumons venus des océans remontent les ascenseurs des grands barrages pour se reproduire dans les frayères.

La rivière Allier est un milieu vivant. Les naturalistes la comptent parmi les plus belles rivières d'Europe.

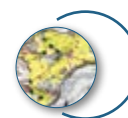


Planche 2 : Formes et structures végétales



le pin sylvestre, hôte privilégié des versants ensoleillés



l'échancrure de la vallée, côté Devès



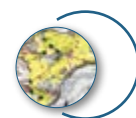
végétation des falaises et dalles rocheuses



la végétation en automne...



le chêne pédonculé



Couverture végétale nature, formes et structures végétales

**Ce qui caractérise les espaces naturels et forestiers :
la force de la conquête végétale à l'assaut des rives
et des pentes**

Des végétaux peu exigeants

Sur les versants différents types de milieux naturels alternent en fonction des conditions écologiques : ensoleillement, profondeur du sol, force de la pente, proximité avec la rivière.

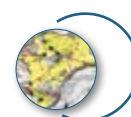
Des forêts épaisses et vigoureuses de sapins et de hêtres peuplent les versants du haut de bassin là où les altitudes sont les plus élevées. La mixité de feuillus et résineux crée des paysages particulièrement riches et variés selon les saisons. Plus bas en altitude, le manteau forestier est encore très présent sur les versants : il accueille aussi le pin sylvestre, les chênes pédonculés et pubescents.

Les versants plus rocheux accueillent des mosaïques de milieux : de rares arbres aux allures de Bonzaï, des landes tapissées de genêts entre les blocs rocheux et des pelouses rases, à même la dalle rocheuse.

A proximité de la rivière, la végétation change, l'aulne et le saule font leur apparition associés aux espèces végétales des bords d'eau. La trace des crues s'inscrit sur les rochers et dans les arbres.

On note sur la carte l'abondance en rive droite des plages de couleurs «gris vert et vert jaune». Elles représentent les landes basses et hautes. Les chaos de blocs et éboulis se repèrent dans les landes par le piquetage en couleur rouge-violette. Les couleurs forestières s'imposent le long des gorges, marquant brutalement cette entité dans le paysage

Ces milieux inégalement colonisés par la végétation créent autant d'ambiances sauvages dans le paysage. Ils témoignent des fortes contraintes naturelles dont l'homme n'a pu venir à bout en cette vallée.



Ce qui caractérise les espaces agricoles : le rêve des bassins, le cauchemar des versants

Le manque de place a contraint les agriculteurs à un certain nombre de choix et de pratiques qui caractérisent aujourd'hui le paysage agricole.

- Les lieux les plus propices au développement de l'agriculture sont les "petits bassins" qui ponctuent le cours de l'Allier. A chaque confluence avec un ruisseau descendu des plateaux, le fond de la vallée s'élargit et ménage des terrains vastes dont la terre est bonne : ces bassins constituent de véritables "oasis" au sein des gorges sauvages.
- Les parcelles de fond de vallée constituent des plages d'accès à la rivière et souvent de bons terrains pour les agriculteurs.
- En dehors de ces "oasis", la nature a été domestiquée aussi sur les pentes par le biais des constructions de terrasses en pierre sèche. A plusieurs endroits de la vallée (Prades, Saint-Julien-des-Chazes, vallée de la Desges principalement, Alleyras, les Clauses) les murettes sont encore bien visibles et parfois encore entretenues. Toutefois, ce formidable héritage des anciens, témoin du labeur, est abandonné dans la plupart des cas. *Sur la carte, deux petits traits couleur rouge-violette signalent ces terrasses*
- En remontant sur les versants, on trouve aussi les villages à mi-pente qui se sont installés entre deux ravins à la faveur d'un replat, rebord de coulée volcanique ou contact basalte/socle granitique.

La pression agricole est encore forte dans les bassins, les signes de déprise apparaissent aux extrémités et sur les pentes.

L'éloignement de certaines de ces parcelles peut les mettre en danger d'abandon.

La culture sur terrasses s'intègre difficilement au contexte agricole actuel, des modes de gestion en agriculture biologique peuvent être envisagés (plantes médicinales, fruits, vignes, légumes, plantes mellifères et ruches).

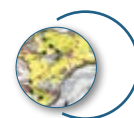
Autour de ces villages la déprise s'installe dans les vallons et cause la diminution de l'emprise du paysage "travaillé" autour du village.

Les terrasses agricoles

Peu favorisés par un milieu naturel plus ingrat que fertile, les hommes de la haute vallée de l'Allier ont dû lutter contre la force des pentes et le manque de place. Les versants les mieux exposés ont été aménagés en terrasse, en dépit des gels tardifs mettant en péril certaines récoltes.

Ces aménagements semblent très anciens, ils ont sans doute été construits pour porter toutes sortes de cultures (seigle, lin, légumes, fruits,...) avant de recevoir de fortes concentrations de vigne lors de l'avènement de cette culture à la fin du XIX^e siècle.

Les terrasses ont nécessité des travaux de construction importants mais aussi de consolidation et d'entretien permanents.



DANS LA VALLÉE

Les origines : des grottes et des pics “convoités”

Le fait que la haute vallée de l'Allier soit riche de lieux escarpés, falaises et grottes en tous genres lui a valu d'assister à l'histoire de l'homme dès ses premières heures.

A Saint-Arcons-d'Allier ont été trouvées les traces d'un peuplement remontant au paléolithique moyen, époque à laquelle “l'abri sous-basaltique du Rond” était un lieu de refuge idéal où les hommes - chasseurs cueilleurs - collectaient les matières premières de leurs outillages.

Les pointements surmontés de tours et châteaux ont servi bien plus tard à surveiller la vallée et à se protéger d'assaillants éventuels lors des longues périodes de l'histoire où l'insécurité régnait.

La conquête de la vallée par les routes

Plus tard des lieux plus propices aux activités agricoles, industrielles et commerciales ont été recherchés et l'histoire de la conquête de la vallée par les routes et les ponts a commencé.

En 1731, Trudaine constatait qu'il n'existait qu'un pont entre la source de l'Allier et Moulins : celui de Vieille-Brioude.

Longtemps la traversée ne s'effectuait qu'au moyen des gués.

En 1825, aucune route ne longeait les gorges de l'Allier et Monistrol semblait être le seul passage pour relier Saugues à la capitale ponote.

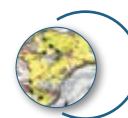


Planche 3 : Organisation du bâti et architecture



St-Arcons-d'Allier sur son promontoire dans la vallée de l'Allier



château de St-Didier d'Allier sur un éperon rocheux, au dessus de l'Allier



l'église de Ste Marie-des-Chazes, au bord de la rivière, sur les versants de nombreuses terrasses



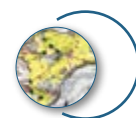
construction traditionnelle, à noter la richesse des coloris de la pierre locale



la ferme traditionnelle : ses matériaux, son implantation dans la pente qui respecte le site



la ferme contemporaine : son implantation, sa volumétrie et sa palette de couleur...



Organisation du bâti, architecture

Organisation du bâti

Ce qui caractérise l'organisation du bâti : l'adaptation à la pente et les villages événements

Dans ce contexte très contraignant pour la construction, plusieurs types de sites sont susceptibles d'être aménagés : les petits bassins créés par la confluence de rivières avec l'Allier, les promontoires jadis très utiles pour surveiller les attaquants, et les pentes.

- Les villages du fond de vallée profitent de l'élargissement créé par les affluents et tirent profit des anciennes terrasses alluviales.

L'implantation préférentielle se fait à proximité de terrains propices aux cultures : ensoleillés et abrités.

(Prades)

Si l'espace fait défaut, l'extension se fait sur les versants.

Certains sont en correspondance visuelle avec d'autres villages du rebord des plateaux.

(Monistrol et Escluzels, Alleyras et Séjallières)

Cas des villages encaissés : situation enclavée dans le relief.

Ils occupent le fond des axes de focalisation du regard que constituent les vallées.

Ils sont implantés sur les bords des cours d'eau, généralement sur les anciennes terrasses alluviales.

La sensibilité paysagère dépend du contexte dans lequel ils se situent et de l'endroit dont ils sont perçus mais aussi de l'importance et du type de l'occupation végétale voisine.

Prades est visible du haut de la vallée de l'Allier par la R.D.48,

- on surplombe le village avant d'y accéder (sensibilité importante)

Desges est accessible par la R.D.30 qui suit le fond de la vallée de la Desges,

- vue partielle limitée aux abords du village et profil bâti important (sensibilité relative)



- Les lieux escarpés ou dominant le paysage étaient jadis recherchés pour la défense ou la surveillance d'un territoire.

Leur situation dominante permettait aussi des correspondances visuelles très utiles.

On retrouve ces sites tout au long des gorges de l'Allier occupés par des châteaux ou tours, accompagnés ou non de villages.

(*St-Privat et St-Didier, St-Arcons et Chanteuges*).

Le village, de type groupé, est alors bâti autour d'un élément fort.

Ces sites belvédères offrent une position idéale pour appréhender les Gorges de l'Allier.

Ils bénéficient parfois d'une vue panoramique sur les plateaux voisins.

-Les sites de pente peuvent être différenciés selon leur structure linéaire ou groupée.

Le tissu linéaire est obtenu lorsque les choix d'implantation et d'orientation sont communs à toutes les constructions (direction parallèle ou perpendiculaire à la pente).

La direction des courbes de niveau est prédominante. Elle détermine la direction des voies principales et secondaires en rapport desquelles s'implantent les constructions ; à l'alignement ou en retrait (*St-Arcons-d'Allier*).

La structure groupée correspond à un ensemble s'articulant autour d'un élément principal bâti (château, église, cloître) ou non bâti (couderc, place).

Par commodité, l'implantation du bâti se fait généralement suivant la parallèle ou la perpendiculaire à la pente. (villages promontoires)

Terrasses et murets

Dans les espaces non occupés par des constructions, des murets de soutènement (de taille généralement modeste) "organisent" la pente, les terrasses ainsi formées sont jardinées ou permettent l'accès aux bâtiments. (*Alleyras, Saint-Privat-d'Allier*)

Villages du XX^e siècle

Dans la vallée de l'Allier, certains villages se sont développés ou ont été créés lors de l'ouverture de la voie de chemin de fer : Le Nouveau Monde, Monistrol-d'Allier.

Les villages événements

La rareté des lieux habités dans les gorges de l'Allier place chacun des villages au rang d'événement dans le paysage. Comme des oasis après une traversée de désert humain conquis par la nature, on aborde ces lieux avec curiosité et intérêt.

Ces édifices s'ajoutent aux effets grandioses des "monuments naturels".

Ces villages créent des silhouettes qui marquent le regard.

Le profil bâti est essentiel.

En raison de l'importance visuelle qu'ils occupent, ces lieux sont particulièrement sensibles à toute modification d'un de leurs éléments.

Les abords des villages, les lieux publics et la signalétique constituent des enjeux particulièrement marqués dans les gorges. Le soin apporté à ces différents éléments se remarque d'autant plus dans la vallée où les axes visuels convergent et où chaque village est un "événement".



Architecture

VOLUMES TRADITIONNELS, IMPLANTATIONS

On retrouve la ferme-bloc, rassemblant bétail et famille sous le même toit, lorsque le terrain et la place le permettent. Les contraintes de pente amènent fréquemment des variantes au modèle de base.

La ferme d'élevage en hauteur et la ferme de vigneron-paysan répondent au manque de place. Elles sont fréquentes dans les parties denses de village à flanc de coteau et associées à la culture de la vigne et à l'élevage du petit bétail.

La taille modeste du bâtiment permet d'abriter au rez-de-chaussée, la bergerie (parfois remplacée par une étable ou une cave abritant un pressoir) sur laquelle se superpose l'habitation accessible par un escalier extérieur couvert ou non par un toit.

Le volume parallélépipédique, plutôt vertical, n'est ouvert que sur la façade principale et sur l'arrière, les pignons sont souvent mitoyens.

Dans les bourgs apparaissent des maisons à plusieurs étages à vocation collective (anciens commerces, maisons d'ouvriers ou d'employés, maisons d'hôtes). Le bâtiment est généralement construit suivant les logiques qui ont servi à l'édification du reste du village. Par la similitude des matériaux utilisés qui s'associe souvent à une typologie commune, la maison de bourg s'intègre généralement bien dans des villages constitués de fermes.

MATÉRIAUX TRADITIONNELS

Les pierres à bâtir attestent de la complexité géologique de cette vallée-frontière.

Basaltes de toutes sortes, couleurs, textures et formes... allant du rouge ou jaune poreux des tufs au noir dense des coulées en passant par le gris-bleu géométrique des orgues...

Granits et roches métamorphiques aux cristaux brillants...

De nombreuses façades reproduisent les contrastes géologiques de la vallée. Polychromes, elles contiennent à la fois des basaltes mats et des granits brillants, des roches sombres et d'autres claires.

Les pierres ont été taillées ou prélevées telles quelles, celles trouvées au bord de la rivière ont des formes rondes de galets.

Les toits sont couverts de tuiles rouges.

La végétation qui accompagne les fermes est plus généreuse que sur les plateaux. On trouve en abondance des treilles de vignes sur les façades.



L'arrivée du chemin de fer est plus récente que l'époque de constitution de l'architecture traditionnelle locale. Cela se traduit par l'introduction de types de bâti différents de la ferme bloc habituelle : maisons modestes de campagne, auberge et hôtels encore en activité ou à usage privé, villages de vacances, gares, églises, usines.

Les bâtiments édifiés lors de la construction du chemin de fer évoquent le vingtième siècle : emploi de la brique et de la tuile mécanique plate, ouvertures plus marquées, styles modernes (église du Nouveau Monde), architecture industrielle (Monistrol-d'Allier : usine hydro-électrique, pont).

Transformés en lieu de villégiature pour enfants du pays exilés, pêcheurs et autres amateurs de bord d'eau, ces lieux conservent la mémoire d'un passé touristique contemporain des grandes époques des premiers congés payés et lié à la desserte par la ligne de chemin de fer "Paris-Nîmes".

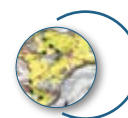
Des bâtiments agricoles contemporains et des serres-tunnels se construisent à la périphérie des bourgs.

Un bâtiment industriel contemporain a été achevé en 2000 : la salmoniculture de Chanteuges.

PATRIMOINE

Comme partout en Haute-Loire, le patrimoine rural caractérise les villages : croix, maisons d'assemblée, fours à pain, lavoirs, fontaines, abreuvoirs, puits, métiers à ferrer les bœufs.

Dans les gorges, le patrimoine monumental est très présent : églises, châteaux, abbayes, tours, ...(églises de Sainte-Marie-des-Chazes, de Prades, chapelle de Rochegude, abbayes de Chanteuges, de Saint-Arcons, de Pébrac, châteaux de Saint-Didier-d'Allier, de la Beaume, de Saint-Privat,...)



Réseau viaire

Quatre réseaux principaux permettent d'apprécier les paysages des gorges.

- le réseau routier peut être scindé en deux "secteurs" : l'un, en belvédère longitudinal, permet de dominer l'Allier, l'autre transversal "centralise" les échanges entre les plateaux du Devès et de la Margeride.
- le chemin de fer qui suit le lit de la rivière (moyen de découverte particulier)
- les chemins de randonnée (plus de 1000 km balisés)
- la rivière (les sports d'eaux vives et la pêche).

Les routes

La route belvédère entre St-Haon et St-Privat est la D. 40. La D. 301 ou D. 30 reprend à mi-versant jusqu'à Saint-Arcons alors que la D. 48 emprunte le fond de vallée entre Prades et Saint-Arcons après une descente plongeante entre Vergues et Prades.

Les ponts sur l'Allier :

- Le Nouveau Monde, 2 voies, en pierre
- Pont-d'Alleyras, 2 voies, récent en béton
- Monistrol-d'Allier, 1 voie, métallique, plus un nouveau pont en béton
- Prades, 2 voies, récent
- St-Julien-des-Chazes, 1 voie, métallique
- Saint-Arcons-d'allier, 1 voie, en pierre

La visite de la Vallée de l'Allier donne l'occasion d'emprunter ces édifices spécifiques qui sont tous différents par leur structure, les matériaux employés, et les cadres dont ils font partie intégrante (site paysager, bâti et rivière).

Le chemin de fer

La ligne emprunte la vallée de l'Allier depuis Langeac jusqu'à Langogne.

Son passage a permis la création de villages comme Le Nouveau Monde, de hameaux comme Saint-Georges-d'Aurac-gare, le Vivier à Monistrol-d'Allier, le pont d'Alleyras.

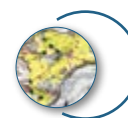
Le passage sur un pont constitue un moment de découverte stratégique, qui marque le parcours du visiteur, d'autant que ceux à une seule voie obligent parfois de patienter pour les emprunter.

Les abords sont rarement traités, si l'état de ces constructions est plutôt bon, l'aspect n'est pas toujours des plus valorisants.



Identité paysages des gorges de l'Allier

- ◆ Gorge sinueuse très encaissée ponctuée de petits bassins aux confluences
- ◆ Une ambiance à la fois minérale, sauvage et grandiose
- ◆ La dynamique de l'eau et des versants : un paysage de conquête végétale où on trouve les différents stades de la succession végétale
- ◆ Des espaces agricoles bien maîtrisés dans les bassins, en perdition en fond de vallée et sur les versants (anciennes terrasses de culture)
- ◆ Des villages "événements" en fond de vallée dans les bassins, sur les versants ou à mi-pente
- ◆ Une ambiance début XX^e siècle dans certains villages en raison de la construction du train (ouvrages ferroviaires, hydroélectriques, constructions touristiques de début de siècle)
- ◆ Une architecture rurale mais nettement influencée par cette tendance moderne
- ◆ Un patrimoine bâti très présent et lié à des monuments naturels
- ◆ Des routes "pittoresques", des sentiers, une voie de chemin de fer et une rivière qui guident le paysage

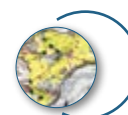


Dynamiques paysages des gorges de l'Allier

- * Abandon et enrichement des parcelles en pente ou difficiles d'accès
- * Fréquentation touristique
- * Création de pistes forestières
- * Risques d'incendie
- * Constructions

Vocations paysages des gorges de l'Allier

- ⇒ touristique
- ⇒ naturelle
- ⇒ agricole
- ⇒ forestière



Eléments naturels ou bâtis d'intérêt paysager des gorges de l'Allier

Site du Nouveau Monde (géologie et vestige de la tour)

Sites classés : site de la Coste et du Nouveau Monde

Alleyras (village, église, rocher)

Saint-Didier-d'Allier (site, château, village)

Saint-Privat (bourg, château, site de terrasses)

Rochegude (chapelle, vue, alentours)

Monistrol (site géologique)

Prades (site géologique, village, neck, église)

Sainte-Marie-des-Chazes (église, site de terrasses)

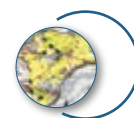
Saint-Julien-des-Chazes (village, site, terrasses)

Saint-Arcons-d'Allier (site, village, abbaye, cimetière ancien, aménagements, vallée de la Fioule, terrasses)

Chanteuges (site, village, abbaye, bords d'Allier)

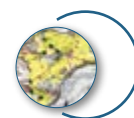
La Viale d'Estours (site, chapelle)

Pébrac et vallée de la Desges (abbaye, village, site, terrasses)

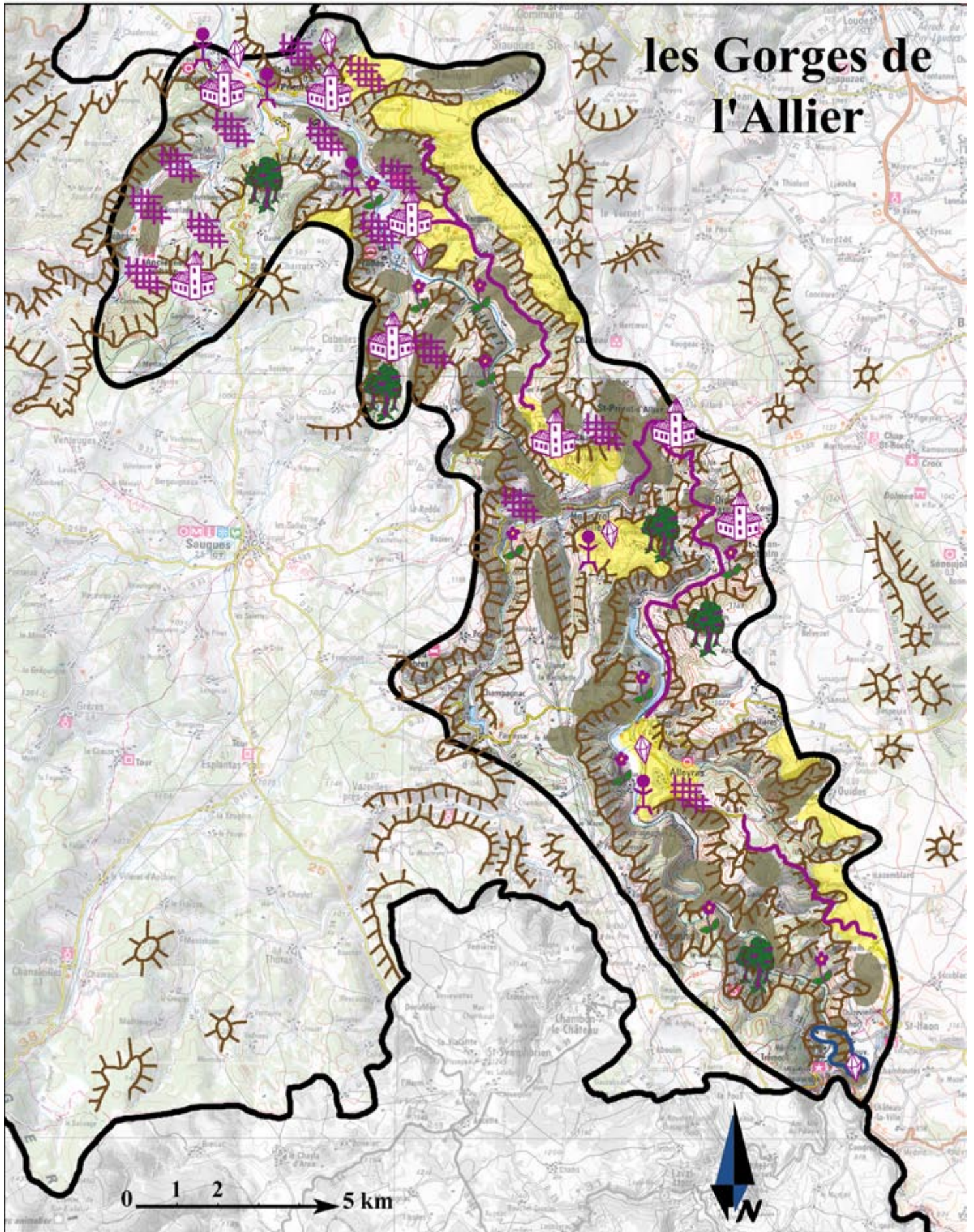


Enjeux paysagers des gorges de l'Allier

- ☉ Permettre aux aménagements divers et aux constructions de s'insérer dans cette nature "intacte" et dans ces villages "pittoresques".
- ☉ Tenir compte de la convergence des axes visuels, due à l'effet de gorge ; celle-ci est particulièrement importante aux abords des villages car l'accès par les routes de versant canalise la vue notamment sur les groupements bâtis.
- ☉ Tenir compte de l'importance de la forêt sur les versants (coupes à blanc à éviter, bien étudier l'insertion des chemins forestiers, abords des villages à préserver de l'enfrichement et du boisement) éviter l'enrésinement des hêtraies "primitives" c'est-à-dire peu transformées par l'homme.
- ☉ Tenir compte du côté événementiel des villages pour soigner la signalisation, les panneaux publicitaires, les espaces publics, les éventuels "points noirs" (ruines, transformateurs E.D.F., câbles, carcasses de voitures ou matériel agricole,...).
- ☉ Conserver des espaces entretenus dans la vallée aux abords des villages (terrasses, replats pâturés,...).
- ☉ Conserver aux routes leurs effets pittoresques.



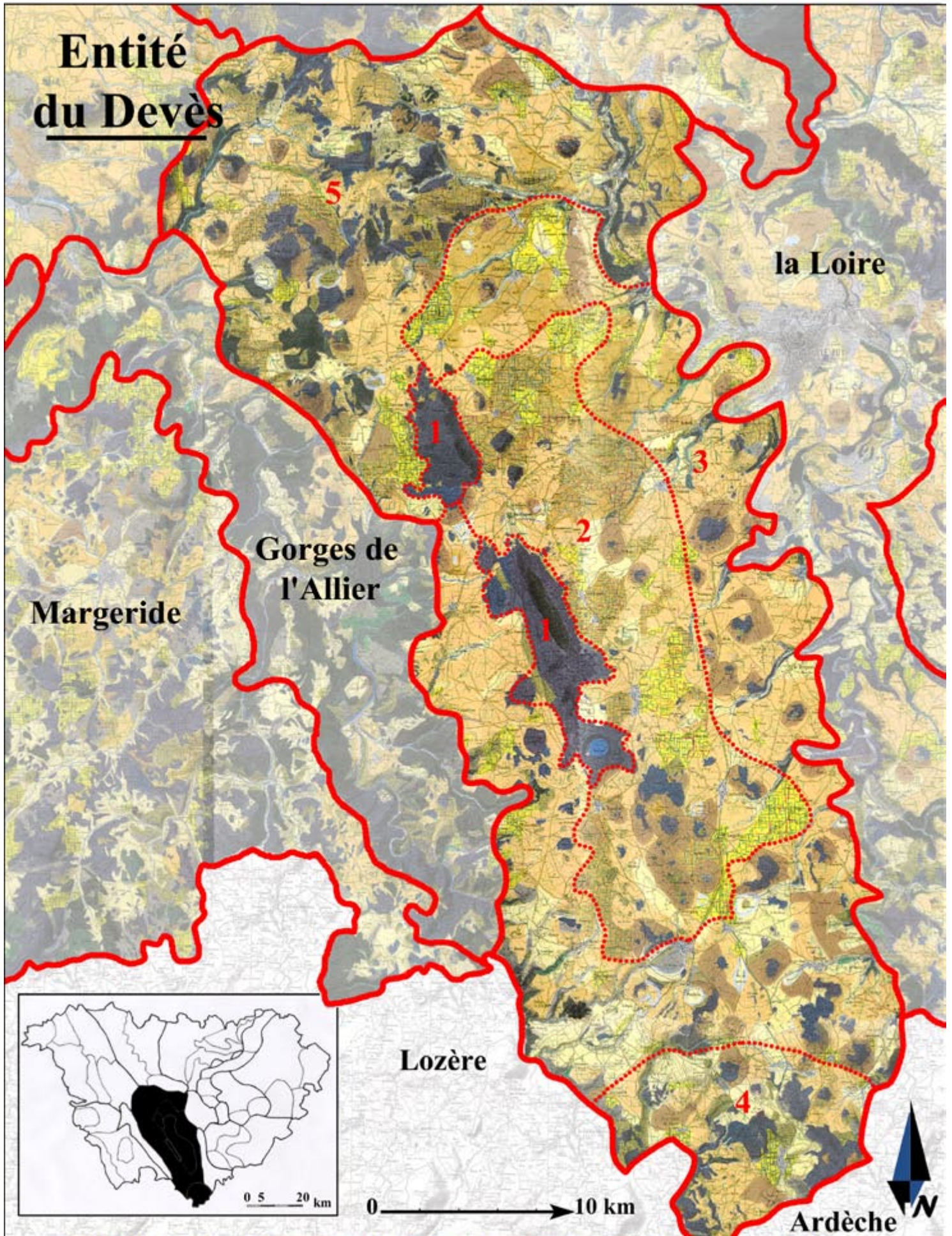
Carte des dynamiques et enjeux paysagers



DEVÈS



Carte de l'occupation des sols



source : carte des identités paysagères -Atlas du paysage de la Haute-Loire - 1994 - C.A.U.E. 43



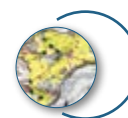
LE DEVES

Le plateau du Devès que l'on appelle aussi plateau du Velay, ou Velay occidental, est une région paysagère bien individualisée aussi bien par des limites géographiques et géologiques nettes que par son paysage typé.

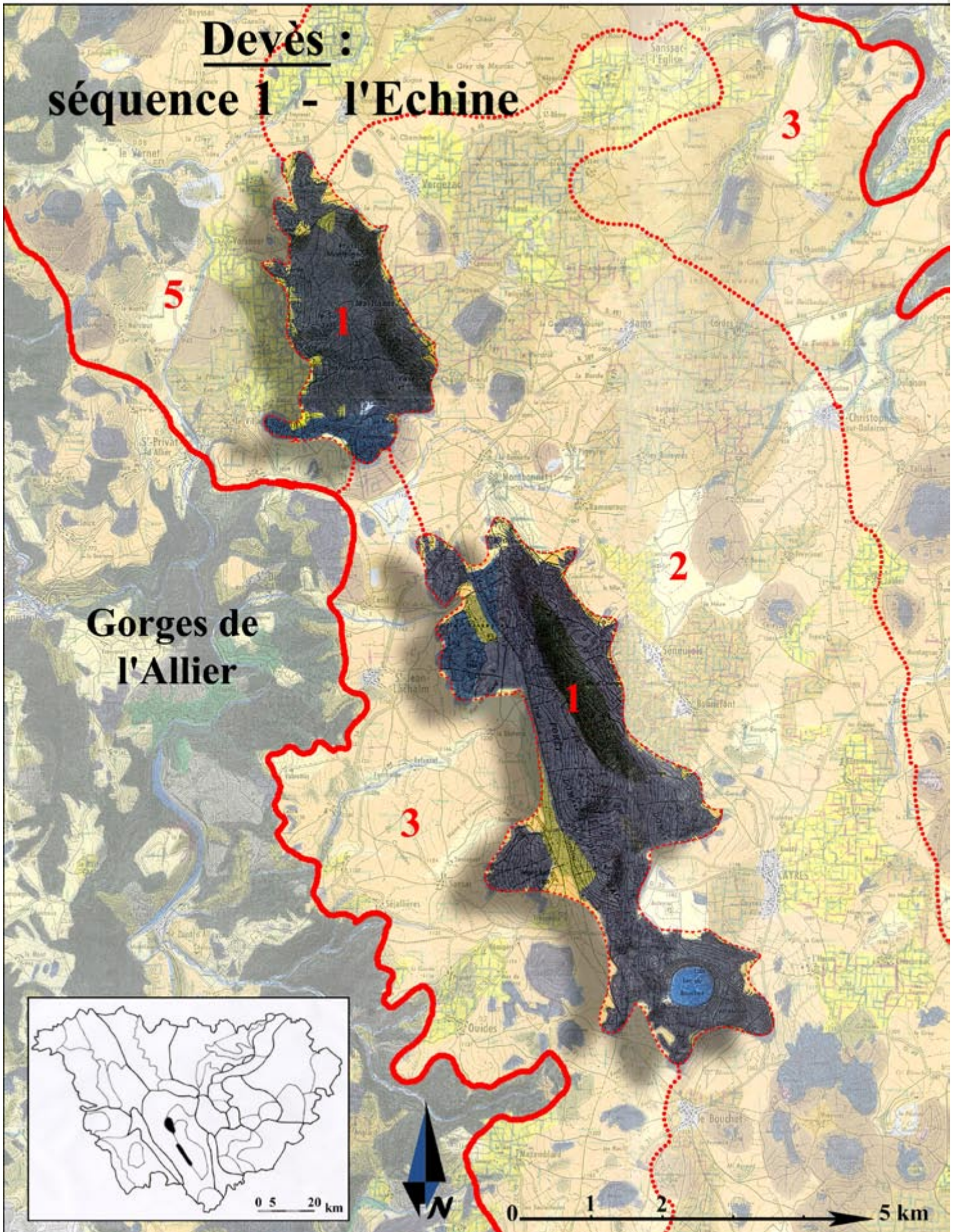
D'aspect très tabulaire, nivelé par les coulées basaltiques, il est jalonné de reliefs peu communs. Les gardes, collines coniques, sont d'anciens cratères de volcans stromboliens. La chaîne centrale, ligne de partage des eaux entre la Loire et l'Allier, isole deux parties de plateau. Les naissances de rivières et les ravins qui les suivent rejoignent l'Allier sur le flanc Ouest et la Loire sur le flanc Est. Les cratères de maars, des reliefs en creux, résultent de phénomènes explosifs.

Les paysages du plateau du Devès portent l'empreinte de l'homme, acteur principal qui a mis en valeur cette haute terre fertile. Cultures sur les fonds de gardes, pâtures cernées de haies et de murets, forêts sur la montagne et villages noirs nichés dans ce décor subtil.

Communes concernées : Pradelles, Saint-Etienne-du-Vigan, Saint-Paul-de-Tartas, Barges, Landos, Rauret, Saint-Haon, Ouides, Le Bouchet-Saint-Nicolas, Costaros, Le Brignon, Cayres, Séneujols, Saint-Jean-Lachalm, Saint-Privat-d'Allier (en partie), Bains, Saint-Christophe-sur-Dolaizon (en partie), Solignac-sur-Loire (en partie), Ceyszac (en partie), Sanssac-l'Eglise, Vergezac, Le Vernet, Saint-Bérain, Saint-Arcons-d'Allier (en partie), Vissac-Auteyrac, Siaugues-Sainte-Marie, Saint-Jean-de-Nay, Chaspuzac, Saint-Vidal (en partie), Borne, Loudes-Vazeille-Limandre, Lissac, Fix-Saint-Geneyss (en partie).



Carte de l'occupation des sols



source : carte des identités paysagères -Atlas du paysage de la Haute-Loire -1994 - C.A.U.E. 43



Délimitation géographique, limites paysagères, séquences

Délimitation géographique et limites paysagères

Ce plateau s'étend du Nord au Sud, sur une longueur d'environ 40 kilomètres entre la ligne Vazeilles-Limandre / Saint-Paulien au Nord marquant une frontière graduelle avec le plateau granitique de la Chaise-Dieu et la pointe de Pradelles au Sud, créant une limite progressive avec la "montagne ardéchoise".

La vallée de l'Allier apporte une limite franche sur toute la bordure Ouest. Elle sépare Margeride et plateau du Velay, d'abord discrètement à l'extrême Sud puis par une entaille profonde depuis le Nouveau Monde jusqu'à l'aval de Chanteuges.

A l'Est, le plateau du Devès est successivement bordé par le ruisseau de la Méjeanne, la vallée de la Loire, le bassin du Puy et la vallée de la Borne. Cette ligne, orientée Sud Est / Nord Ouest crée une rupture franche sur la partie Sud avec les paysages du Mézenc et le bassin du Puy ; elle est moins nette en remontant vers le Nord où des paysages de transition relient le bassin du Puy et les plateaux granitiques de La Chaise-Dieu et de Craponne.

L'altitude moyenne du plateau varie autour de 900 mètres, les sommets culminent autour de 1350 mètres (le Devès 1421 m).

L'arrivée sur le plateau du Devès se produit soit après la traversée d'une vallée en gorge ou bassin soit après celle d'un col : il faut gravir pour y accéder.

La sensation de dominance est perçue au fur et à mesure de la montée (côte de Mayres par l'Ardèche, montée de Fix par le Brivadois, rebords du creux du Puy,...) et elle est portée à son comble à la surface du plateau où son caractère ouvert et tabulaire laisse entrevoir de larges horizons.

Séquences

Séquence 1 : l'échine boisée

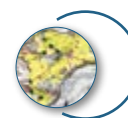
C'est la partie centrale qui domine le plateau : une longue chaîne volcanique boisée.

Elle est la toile de fond des autres entités mais représente de par sa taille, sa position et son couvert forestier, un élément qui l'oppose nettement aux paysages qu'elle surplombe. Véritable ligne de partage des eaux entre Loire et Allier, elle sépare le plateau en deux zones inégales : le côté penchant vers la Loire est deux à trois fois plus large que celui surplombant l'Allier.

Cette entité dénote par rapport aux autres à tout point de vue : couleur, lumière, ambiance, altitude. Le paysage s'y referme, s'y assombrit, s'y refroidit. C'est une sorte de "tunnel perché" permettant d'atteindre l'autre côté et de retrouver la lumière.

Son élévation au dessus du plateau confère à cette séquence une place privilégiée pour "donner à voir". Le sommet de la Durande et le col de la Croix de la Chèvre sont des lieux parfaits pour dominer les paysages du plateau.

En revanche, le sommet du Devès, la route qui y conduit, et la route qui traverse les massifs de la Vesseyre et du Mont Pignon n'offrent que des échappées visuelles fugaces.



Séquence 2 : le piémont bocager

Au pied de l'échine boisée, cette séquence marque la transition avec les rebords de plateau.

Dans cette séquence, deux types de paysages se relaient :

*Un bocage serré, composé de haies hautes ou d'alignements de frênes, de quelques haies vives mais surtout de nombreux murets de pierres sèches, autour des bourgs et villages et le long des petites vallées.

Le réseau de haies et de murets de pierre est l'élément marquant de cette entité

*Des espaces agricoles plus ouverts, dont les limites ne sont soulignées que par de rares murets, haies ou encore fils barbelés.

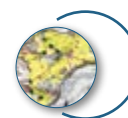
De loin, les zones bocagères apparaissent, comme de réelles forêts. Ce n'est qu'en se rapprochant et en pénétrant dans le bocage que l'on prend conscience de l'illusion.

Les villages sont nichés au cœur des trames végétales et minérales. Les drains ou ruisseaux sont rares et discrets dans le paysage ; le relief est tabulaire, légèrement incliné.

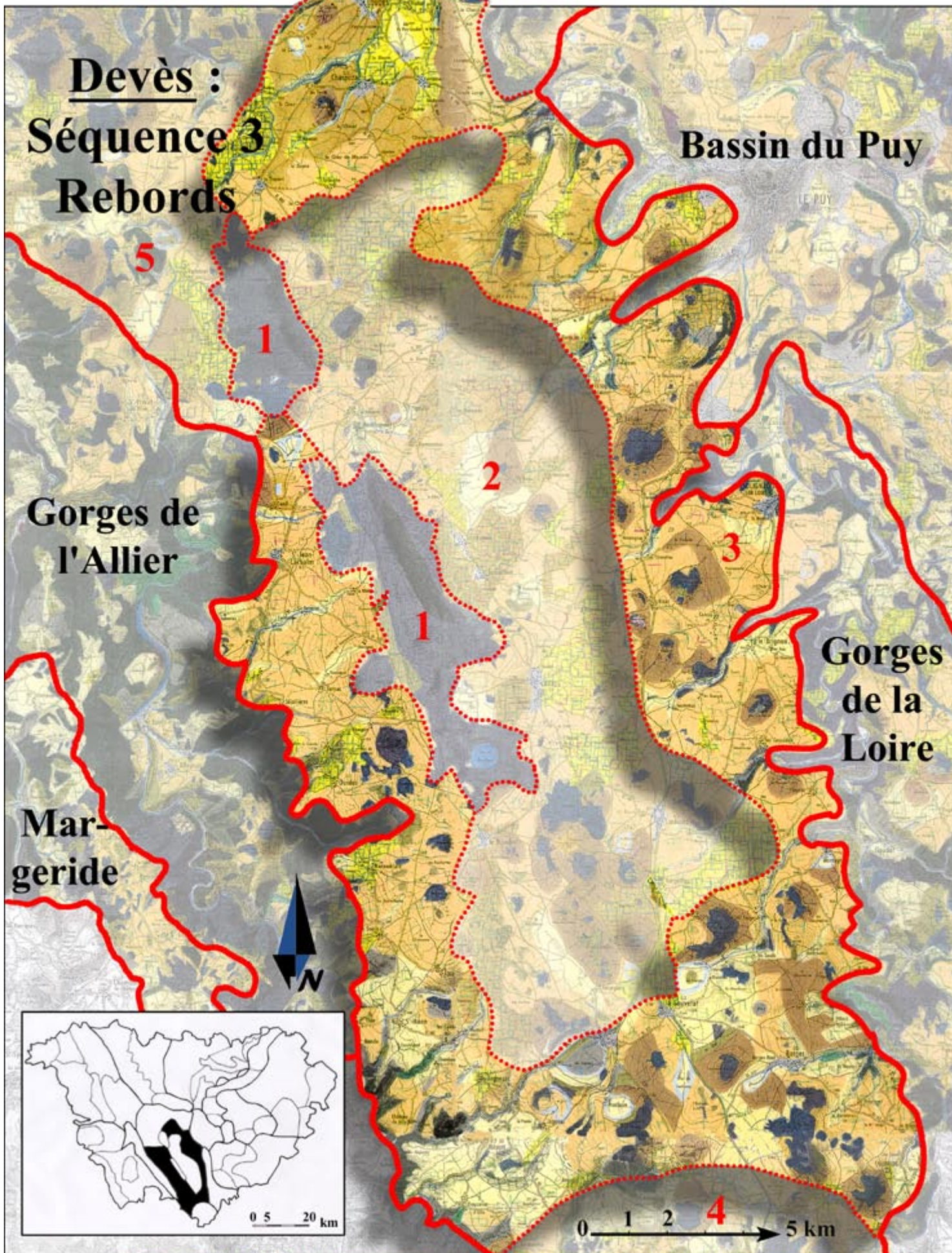
Au Sud de la zone et autour de quelques villages les terres sont plutôt vouées aux herbages ; l'occupation des sols est mixte : pré, prairie artificielle, culture.

Au centre et Nord de la zone des boqueteaux et des landes ponctuent, çà et là, ce paysage ordonné.

Quelques plantations résineuses s'insèrent au sein du bocage : boisements denses en timbre-poste ou petits bois de pins aérés et pâturés ou encore bois de pins de boulange.



Carte de l'occupation des sols



source : carte des identités paysagères -Atlas du paysage de la Haute-Loire -1994 - C.A.U.E. 43



Séquence 3 : le rebord du plateau

Cette séquence relie les deux précédentes aux ruptures du plateau formées par la vallée de la Loire à l'Est, de l'Allier à l'Ouest.

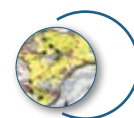
Elle se différencie nettement de la séquence 2 par la disparition ou tout du moins la raréfaction des zones bocagères (elles persistent cependant aux têtes de vallées des affluents de l'Allier) et l'apparition de nouveaux éléments :

* les collines coniques, cratères de volcans érodés aux sommets boisés de pins - les gardes.

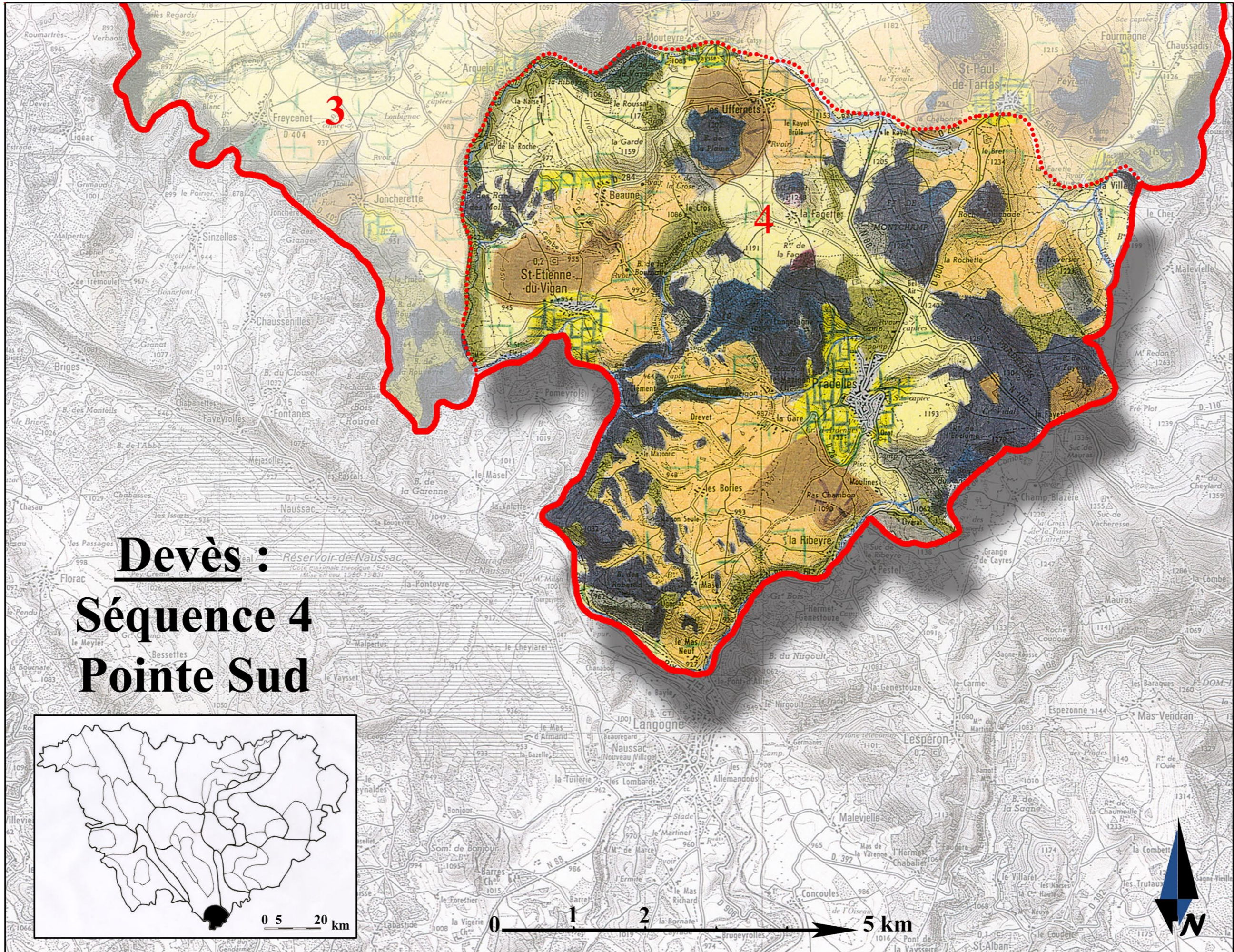
* les vallées, d'abord assez discrètes dans le paysage sont couvertes de prairies, puis bordées de landes et de bandes boisées ; elles s'infléchissent très rapidement pour prendre l'allure de gorges et constituent alors d'impressionnantes ruptures dans le paysage tabulaire du plateau.

Le paysage est rythmé par la succession de ces deux éléments de relief, l'un positif (les gardes), l'autre négatif (les vallées).

Ici, c'est la succession des gardes, cratères de volcans érodés, qui marque l'horizon



Carte de l'occupation des sols



Devès :
Séquence 4
Pointe Sud

source : carte des identités paysagères - Atlas du paysage de la Haute-Loire - C.A.U.E. 43

Séquence 4 : la pointe Sud

Elle termine au Sud le plateau du Devès, depuis La Sauvetat-Landos jusqu'à Pradelles (tout en se poursuivant un peu au delà des limites administratives du département avant de rencontrer le paysage plus méridional des Cévennes).

Comme toutes les zones "périphériques", elle reproduit une partie des éléments typiques observés au cœur du plateau (séquences 1-2-3) en y apportant quelques variations et nouveautés.

L'habituelle horizontalité est rompue ici par des reliefs plus vigoureux. Une "côte" d'à peu près 200 mètres de commandement se dresse de Pradelles à Arquejol dans l'axe Sud-Est / Nord-Ouest. Les paysages s'en ressentent : "plus de pentes" implique "plus de boisements".

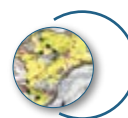
Aussi, à l'intérieur du plateau les vallées sont plus marquées (vallées du ruisseau d'Arquejol, du ruisseau des Empèzes, du ruisseau de La Ribeyre).

Certaines d'entre elles, en s'enfonçant, mettent à nu le socle granitique. Les parois de granit brillant donnent un air plus méridional.

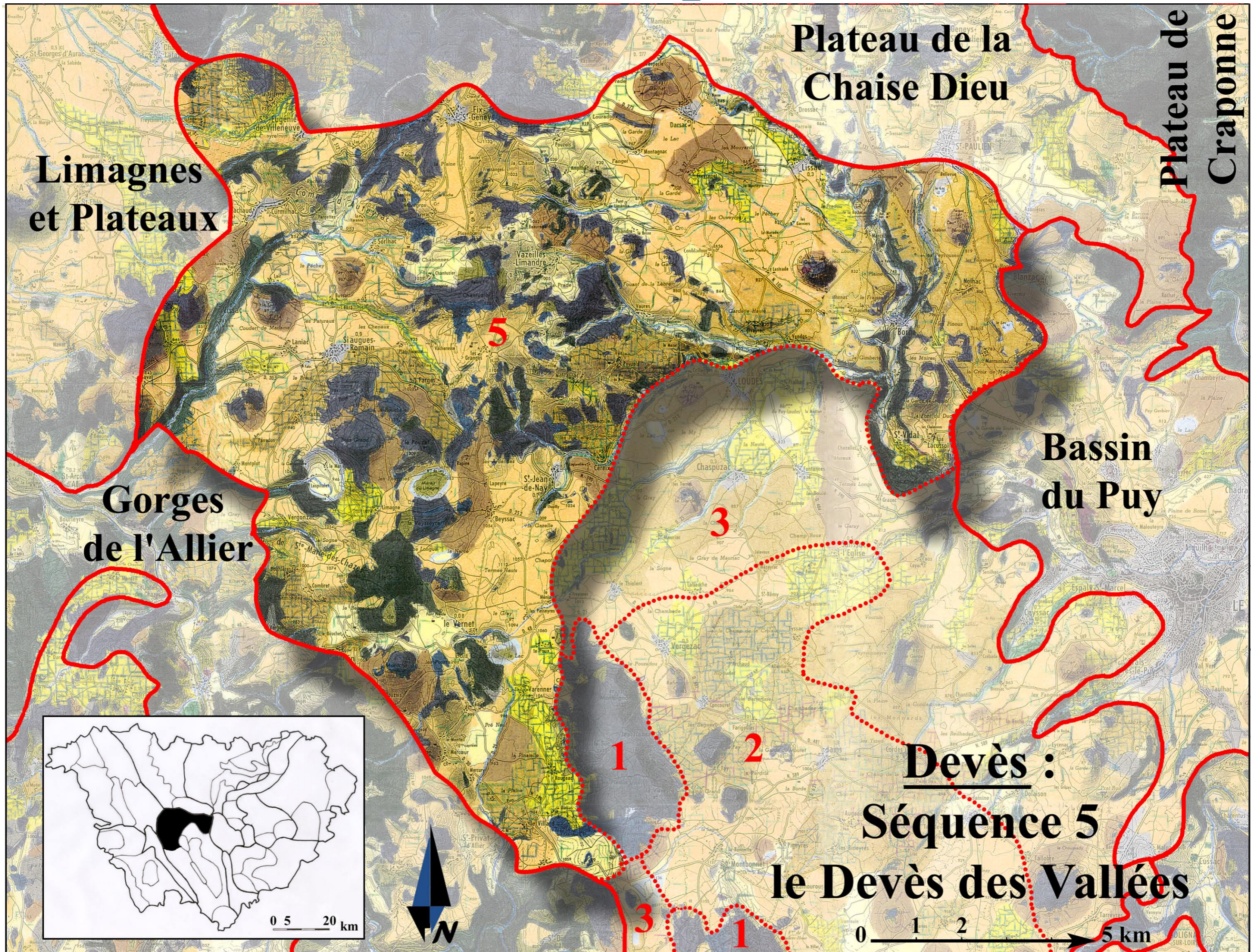
Le bourg de Pradelles, niché au sommet de cette côte, est bâti en granit. Ancienne capitale féodale et administrative du Haut-Vivarais, il y règne encore une ambiance chevaleresque...

Les couleurs plus brillantes, plus gaies des constructions n'empêchent pas certains villages de demeurer assez lugubres (ruines) et mal soignés (dépôts, épaves...).

Cette partie du plateau du Devès est un secteur de transition vers des paysages plus méridionaux.



Carte de l'occupation des sols



source : carte des identités paysagères -Atlas du paysage de la Haute-Loire - 1994 - C.A.N.E. 43

Séquence 5 : Devès des vallées

Cette zone de transition relie les abords du bassin du Puy à ceux des plateaux de La Chaise-Dieu et Craponne (vers Saint-Paulien) dans la partie Est. Elle domine les bassins de Paulhaguet et de Langeac dans sa partie Ouest.

Outre ce caractère de transition qui associe plusieurs typologies paysagères, ce secteur est marqué par la présence de rivières découpant sa surface de façon beaucoup plus prononcée que par ailleurs sur le plateau.

Trois rivières et leurs affluents se partagent ce paysage plus vallonné : la Fioule qui court vers l'Allier, la Borne et le Say qui drainent toute la partie Est vers la Loire et le bassin du Puy.

Certaines caractéristiques à l'Est rappellent la séquence 3 : l'horizontalité, le paysage très ouvert, la (moindre) succession des gardes ; d'autres sont nouvelles, comme la mosaïque de petits champs ou prés ou encore le découpage par les vallées qui forment des gorges avant de rejoindre le bassin du Puy.

Le parcellaire se rétrécit, les champs sont parfois minuscules, peu de haies ou murets accidentent la surface plane. Quelques blocs de basalte essaïment çà et là les prés, s'ajoutant au caractère aride du plateau.

Quelques cratères de maar donnent encore plus de profondeur à ces horizons.

Au bord du plateau, à l'Ouest, la vue et la descente sur la vallée de l'Allier sont "plongeantes".

Les ruptures de pentes des vallées y sont plus nombreuses et plus marquées que dans la séquence 3. Souvent couvertes de prés en bocage serré ou dans les secteurs plus pentus, de forêts résineuses, ces têtes de vallées et vallées encaissées rompent avec la monotonie du plateau. Depuis le plateau, la vue porte loin, au delà du bassin du Puy, jusqu'au Mézenc, jusqu'aux succs du Meygal. Le creux du Puy est soupçonné sans être réellement perçu.

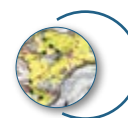
On ne le décèle qu'au bord du plateau ou lorsqu'on circule au fond d'une vallée.

Toutefois, au Nord Nord-Est aux alentours de Saint-Paulien, la transition avec le paysage du bassin du Puy se fait graduellement, il est difficile de porter une limite nette. Le plateau s'abaisse, s'étale dans la "plaine".

Cette plaine se partage, d'un point de vue paysager, entre le Nord du bassin du Puy, l'Est du plateau du Devès, et le Sud du plateau granitique de La Chaise-Dieu.

Les villages et bourgs présentent les mêmes caractéristiques que dans les séquences 2 et 3 (pierres sombres, espaces publics parfois mal entretenus) avec une nuance due à la proximité de l'agglomération ponote : des extensions, parfois importantes, villas, lotissements, zones artisanales viennent s'ajouter aux constructions traditionnelles.

Particularité de ce paysage qui demeure dans la typologie du Devès : les vallées. Le réseau de ruisseaux qui rejoignent l'Allier d'un côté et la Loire de l'autre découpe le plateau tabulaire.



Précisions géologiques

Histoire volcanique

Le plateau du Velay doit son caractère tabulaire à son **histoire géologique assez récente**. Le plateau cristallin, encore bien visible dans la région de Fix-Saint-Geney, a été recouvert par une **carapace basaltique** lors d'épisodes volcaniques survenus il y a 3 millions d'années et plus.

Ce volcanisme, qui s'est poursuivi pendant environ 2 Millions d'années, a laissé un certain nombre de **témoins** très marquants dans le paysage.

Deux types de matériaux ont été émis lors de ces événements : des **laves** qui se sont écoulées depuis les fissures (dont la principale orientée Sud Est - Nord Ouest s'est ouverte entre Landos et Saint-Elbe) et des **scories** qui ont été projetées par les volcans.

Une carapace basaltique

L'empilement des coulées de lave successives constitue la carapace basaltique.

Le basalte compact et relativement jeune donne au plateau cet aspect si massif et rend difficile le jeu de l'érosion par les rivières.

Prismes et orgues

Là où la lave s'est accumulée sur de grandes épaisseurs, le refroidissement a favorisé une solidification en prismes. Ce type de solidification a provoqué la constitution **d'orgues basaltiques**. L'aspect très géométrique de ces orgues s'observe là où le refroidissement a été lent et régulier.

Les 100 volcans du Devès

Les cônes de scories sont des témoins facilement repérables du volcanisme. Ils résultent de l'accumulation de matériaux de projection lors des explosions rythmiques qui caractérisent le volcanisme strombolien.

Bien que leurs pentes contrastent avec la surface plane du plateau, les **cônes sont fortement érodés**, émoussés, leurs cratères peu visibles.

Ici l'érosion a pu jouer plus facilement que sur les coulées, les scories sont moins compactes et la pente favorise l'action de l'eau, de la gravité et du gel-dégel qui contribuent à désagréger les roches.

Ces différents facteurs ont concouru à la formation de sols très fertiles qui permettent aux cultures d'atteindre, malgré des altitudes élevées, des rendements très corrects.

L'extraction des scories au coeur des anciens volcans s'est généralisée. La **pouzzolane**, matériau léger et poreux, a trouvé des utilisations variées (courts de tennis, routes, filtres,...)

La Chaîne du Devès

Dans l'axe Sud Est - Nord Ouest, les **chaînes volcaniques du Devès** relayées plus au Nord par celles de la **Visseyre** puis de la **Durande** s'élèvent au dessus du plateau.

Cette ligne de faite axée sur la fracture la plus productive d'un point de vue volcanique est formée de nombreux cônes de scories coalescents.

Leurs pentes trop fortes, leurs altitudes trop élevées (Devès : 1421 mètres, Vesseyre : 1279 mètres, Durande : 1299 mètres) rendent difficile, voire impossible, les cultures. Jadis surtout couvertes de landes pâturées, elles ont été boisées au milieu du XIX^e siècle.

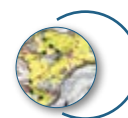
Elle définit aussi une ligne de cratères d'explosion (les maars) dont certains sont situés sur la crête elle-même (lac du Bouchet, lac de l'oeuf) et d'autres de part et d'autre.

Les maars, les tourbières, les lacs...

Aux cônes de scories, accumulation de matériaux projetés formant des buttes et de petits cratères aujourd'hui peu visibles, on peut opposer les **vastes cratères d'explosion en maars**.

Ils résultent d'éruptions dites phréatiques (ou phréato-magmatiques) c'est-à-dire causées par la rencontre d'eau (nappe souterraine le plus souvent) et de magma. Cette rencontre provoque une **explosion** (ou plusieurs) dégageant "à l'emporte-pièce" les terrains sus-jacents. Les matériaux projetés s'accumulent sur les bords définissant de vastes cratères.

La forme des maars est **circulaire**, leur fond souvent **impermeable** reçoit et retient les eaux. Ils sont occupés par des **prairies humides**, des **tourbières** ou encore comme le cratère du Bouchet par un **lac** aux eaux limpides.



Ce qui caractérise la morphologie : un plateau tabulaire hérissé de volcans érodés et de cratères lunaires

-Une sorte de plat pays...

Au premier abord, l'**horizontalité**, le caractère tabulaire de ce haut plateau peut surprendre.

Le regard glisse sur cette "table". Il s'arrête à la faveur des quelques éléments de relief qui se répètent dans l'axe du plateau. La surface a été nivelée par des coulées volcaniques de basalte.

Ce caractère morphologique permet des vues très lointaines.

-profondément entaillé sur ses bords... où apparaît la roche en colonnes prismées.

Sur les **rebords** du plateau, des vallées en forme de **gorges** rejoignent de façon brutale la Loire ou l'Allier.

Souvent, des abrupts rocheux dominent ces gorges. On y observe des colonnes prismées. Collées les unes aux autres, elles semblent avoir été taillées par la main de l'homme tant elles sont régulières et géométriques.

Les coulées de basalte ont été entaillées progressivement par les écoulements d'eau (jeu de l'érosion régressive). Les points de rupture entre plateau et gorges laissent apparaître les colonnes prismées des orgues basaltiques, résultats d'une accumulation de lave sur une grande épaisseur où le refroidissement lent et progressif a créé ces fentes de retrait dans la matière.

-Des collines émoussées...

Dès que l'on pénètre un peu plus dans les terres, des petites collines s'élèvent au dessus du plateau et s'alignent selon un axe Sud Est - Nord Ouest.

D'une hauteur d'environ 100 mètres, leur base peut atteindre deux kilomètres de diamètre. On en dénombre pas moins de 100. Un mot occitan permet de les nommer : il s'agit des **gardes**, de "gardo", colline qui domine un pays, tour de garde.

Couvertes d'une terre très fertile, les fonds de pente de ces gardes sont cultivées. La palette des couleurs s'enrichit de tons vifs (vert, marron, rouge, jaune, or) rythmés selon les saisons. Le parcellaire prend une forme étoilée pour épouser la forme des gardes.

Au sommet, un petit chapeau de pins ou de landes coiffe les collines.

Quelques unes de ces gardes sont partiellement, voire entièrement, grignotées par des carrières.

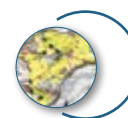


Planche 1 : Morphologie du territoire



surplombant le plateau, une chaîne de volcans



l'aspect tabulaire du Devès, quelques gardes en fond



naissance d'une vallée sur le plateau



le plateau s'interrompt brutalement, en bas coule l'Allier, sur l'autre rive, la Margeride



le Devès, plateau agricole avec des villages disséminés autour des gardes



orgues basaltiques



- une montagne centrale...

Une échine dorsale boisée, orientée Sud Est - Nord Ouest, surplombe le plateau et le sépare en deux parties inégales. Elément très fort du paysage du plateau du Devès, ligne de faîte, surélevée et de couleur sombre, parallèle aux lignes horizontales du plateau, elle tient lieu de fond aux vues de part et d'autre.

Formée par l'alignement rapproché de plusieurs cônes de scories, une chaîne de volcans, cette échine est dominée par une antenne de relais hertzien qui sert de point de repère à des dizaines de kilomètres à la ronde.

- des vallées discrètes...

Peu de vallées entaillent ce plateau. A l'intérieur des terres, les petites rivières ne font qu'onduler mollement sur sa surface massive.

- et des cratères lunaires.

De **vastes dépressions circulaires** -cratères d'explosion- donnent la réplique aux gardes. Si leurs pentes sont souvent cultivées, leur fond imperméable est plutôt marécageux (ces zones sont localement appelées Narces ou Sagnes). On trouve ces marais/tourbière à Chantuzier, Limagne et Lespitalet au Nord, Costaros, Landos et La Sauvetat au Sud.

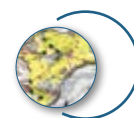


Planche 2 : Formes et structures végétales



le parcellaire agricole :
une mosaïque de couleurs



le bocage est dense et essentiellement
constitué de feuillus



garde cultivée, à noter la couleur rouge de
la terre, spécifique du secteur



le feuillage de l'arbre roi de Velay :
le Frêne



carrières à Fay de Bains :
une garde grignotée



les murets de pierres, éléments important
du bocage



Couverture végétale nature, formes et structures végétales

Ce qui caractérise les espaces agricoles : Un paysage agricole avant tout malgré l'altitude et ce, semble-t-il, depuis des siècles

L'empreinte de l'agriculture est si présente sur le plateau qu'il est parfois difficile de dissocier la route du chemin de terre tant leurs couleurs sont proches.

Les moindres recoins ont **mérité une mise en culture**. Les prairies temporaires et cultures (blé, seigle, orge, lentille, colza) dominent nettement. C'est le domaine de la **polyculture**. Les champs conservent une taille modeste voire très réduite, ce qui contribue à former un **paysage coloré, piqueté** et vivant.

Plutôt lâche, le réseau de haies qui structure les espaces de culture se resserre au niveau des accidents de terrain comme les têtes de vallées ou les replis du plateau et à proximité des lieux habités pour former des zones de bocage parfois très denses.

Le Frêne : arbre roi du Velay

Aux abords des villages, les alignements de frênes renforcent le maillage des murets. On trouve aussi quelques érables, Bouleaux, peupliers..., mais, seul le Frêne peut prétendre au rôle d'arbre-

Bien que les restructurations agricoles soient en bonne voie : les exploitations s'agrandissent, les terres abandonnées sont reprises par des jeunes ; celles-ci pourraient atteindre leurs limites et le problème de l'entretien de l'espace se poserait d'autant plus sur un paysage traditionnellement très ouvert.

La présence de secteurs en friche serait plus visible dans ce secteur très aménagé par l'agriculture.



Le plateau du Devès : «un bon pays»

Cultivé depuis des siècles, le plateau du Devès est une enclave fertile dans les hautes terres du Massif Central.

Des pentes fertiles, des plats rocailloux

La faiblesse des dénivellations rend plus aisé le travail des champs et a fortiori la mécanisation. Pour les raisons évoquées plus haut, **les sols les plus fertiles** sont ceux des «**fonds de garde**».

Sur les coulées, à la surface du plateau, la **fertilité des andosols** (sols sur coulées basaltiques altérées) est assez bonne. Elle dépend cependant de la profondeur : par endroits les sols sont trop minces ou encore rocailloux.

On trouve les **prés et prairies de fauche** surtout le **long des petits ruisseaux** permettant leur irrigation mais aussi à proximité des villages.

Un climat sec mais une bonne réserve en eau

Autre élément assurant une bonne qualité agronomique à ces hautes terres : **la bonne réserve en eau**. La Haute-Loire, et plus particulièrement le plateau du Devès, bénéficie des **effets d'abri des massifs** du Cantal et de la Haute-Ardèche. Les masses d'air humide en provenance de la Méditerranée ou de l'Atlantique se déversent sur ces massifs, apportant sur le plateau des averses et parfois le souffle du vent desséchant. Bien que l'hiver soit rude et l'été bref, **la pluviométrie est très faible** étant donnée l'altitude (entre 700 et 900 mm/an) mais les sols volcaniques retiennent bien l'eau.

Des exploitations dynamiques

Ces divers facteurs améliorants ont valu au plateau du Velay de compter parmi les «**bons pays**» du Massif Central montagneux.

Aujourd'hui, le plateau étonne encore par son aplomb devant la déprise agricole. Avec ses **1525 exploitations**, de taille moyenne (34,5 ha), son orientation **orge, blé, lentille** et son cheptel surtout représenté par les **vaches laitières** (une race de brebis locale : la noire du Velay n'est plus très représentée), il conserve des paysages ouverts et une tradition paysanne.

Les haies vives

Longtemps les troupeaux communautaires ont été menés par le berger sur les terrains communaux et autres terres sous couvert de la vaine pâture (autorisation de pacager sur les sols incultes ou dépouillés de leurs cultures). Avec la fin de ces pratiques communautaires sont apparues les premières marques de l'individualisme, de la propriété.

Les haies vives de noisetiers traduisent certainement cette marque de propriété car elles permettent d'interdire le pâturage aux bêtes étrangères.

Le Frêne a été utilisé comme «**arbre fourrager**», l'émondage, dont il faisait et fait encore l'objet, a donné cette forme «**têtard**» bien typique des alignements du Velay. Arbre fourrager, arbre chauffage, arbre facile à travailler pour le charonnage (fabrication des charettes) on comprend pourquoi il a plutôt été planté près des villages

Les murets : le bocage de pierre

Il suffit d'observer les zones incultes des communaux pour percevoir la nécessité d'épierrer les champs. La forte présence de ces murets sur le plateau donne une idée du paysage très cultivé, de la prédominance des cultures aux époques de l'épierrage.

Pour labourer et semer ces parcelles, les paysans ont ôté les pierres et blocs gênants et les ont portés en limite de propriété. Ainsi se sont édifiés les murets dont la hauteur est très certainement proportionnelle au nombre de pierres dégagées.

L'épierrage se poursuit aujourd'hui encore mais, grâce aux tracteurs, les blocs, plus faciles à transporter, sont regroupés dans des pierriers.

Entre ces murettes courent parfois de longs chemins d'herbe, ce sont les anciennes drayes, chemins à moutons bien larges utilisés par le berger communal pour déplacer les troupeaux.

Jadis, sur l'échine centrale, de vastes terrains de parcours

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, hormis quelques bois (comme le bois de l'hôpital) déjà existants et exploités, la chaîne était couverte de landes où un berger communal menait le troupeau communautaire.

Ces immenses landes communales constituaient de grandes richesses pour les villages permettant à l'équilibre agropastoral de se maintenir

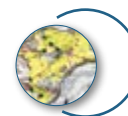
Les importants progrès réalisés dans les techniques agricoles au XIX^e siècle et la montée du productivisme ont bousculé ces équilibres. Le paysage s'est transformé sous l'effet de la charrue, les troupeaux de brebis ont peu à peu disparu.

Dans le même temps, l'Etat a pris conscience des grands déséquilibres écologiques provoqués par les déboisements sauvages que subissaient nombre de forêts depuis la révolution... Forêts symbole de puissance, de noblesse, de richesse...

Ces déséquilibres étaient surtout criants en montagne où le ravinement des terres à nu devenait une sérieuse entrave à la mise en valeur de ces mêmes terres et provoquait de graves inondations.

Un grand chantier a été mis en œuvre à cette époque : la restauration de terrains de montagne. Une loi votée en 1860 a permis l'expropriation des terrains et la plantation.

Ces forêts domaniales sont composées en majorité d'épicéas et de sapins (quelques secteurs en pins et en hêtres). Ayant subi deux tempêtes dévastatrices, celle de 1982 et celle de Décembre 1999, il est prévu aujourd'hui de laisser s'opérer la régénération naturelle pour le repeuplement de ces zones.



Ce qui caractérise les espaces forestiers : un cantonnement de la forêt aux sommets et aux fortes pentes

Ce paysage agricole laisse peu de place à la forêt.

La chaîne centrale est entièrement boisée depuis le milieu du XIX^e siècle suite aux politiques nationales de restauration des terrains de montagne.

Dans la partie la plus tabulaire, il n'y a que les sommets des gardes qui soient couverts de chapeaux de pins sylvestres et quelques bois épars par endroits. Des plantations à majorité en épicéas ont été réalisées pour remplacer ces peuplements peu productifs.

Dans les secteurs plus mouvementés (au Nord et au Sud), les pentes les plus fortes sont boisées et le paysage a par endroits tendance à se refermer (entre Saint-Jean-de-Nay et Vazeilles-Limandre, autour de Pradelles).

Les pins de boulange

Au sommet des gardes et sur certaines pentes, se dressent des bois de pins aux troncs tortueux, à l'allure de "bonsais géants". Ces bois que l'on appelle les Garnasses ou encore les "pins de boulange" ont subi, outre des conditions de développement extrêmes sur sol très mince, des élagages bien particuliers.

A proximité des villages et des bourgs, issus des plus mauvais terrains, ils ont été régulièrement taillés et étêtés pour servir de combustible : on allait y faire la "Garne".

Fours de boulangers, fours à plâtres, à poterie et à tuilerie recevaient les produits de ces "pins têtards". Aujourd'hui, l'exploitation a cessé mais les garnasses demeurent dans le paysage. Mémoire vivante des us passés, lieux mystérieux...

Ce qui caractérise les espaces naturels : tourbières de cratères et pelouses sur basalte

En raison de ses nombreux cratères de maars, le plateau du Devès est particulièrement riche en tourbières, certaines sont très étendues (Narces de la Sauvetat, de Landos), d'autres sont de réels joyaux botaniques (Marais de Limagne).

Les pelouses sur basalte forment aussi des milieux remarquables avec des plantes d'affinité méditerranéenne (Liseron cantabrique, Gagée de Bohème, Ail à tête ronde, ...)

A côté de ces milieux relativement rares à l'échelle nationale, on rencontre, sur le plateau, d'autres types de milieux plus courants : milieux ouverts où domine l'agriculture mais dont s'accommodent nombre d'oiseaux (chouettes, cailles, busards, pie-grièches, ...), milieux forestiers sur les reliefs : Mont Bar et chaîne du Devès (sapinières, pinèdes et hêtraies à asperule odorante).

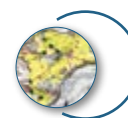


Planche 3 : Organisation du bâti et architecture



village de versant : Civeyrac



village promontoire : Montbonnet



exploitation agricole contemporaine



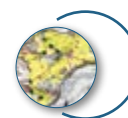
exploitation agricole traditionnelle



le coudert, place du village,
au fond la maison d'assemblée



le métier à ferrer, élément du
patrimoine communautaire



Organisation du bâti, architecture

Organisation du bâti

L'organisation des villages dans le relief

Différents cas de figures se présentent sur ce plateau aux rebords abrupts.

LES VILLAGES DE VERSANT

Adossés à un relief, ils profitent d'une bonne exposition, d'une situation dominante frontale (sur une partie du paysage), des avantages fonctionnels de la déclivité (possibilité d'accès de plain pied à des niveaux superposés). Ils libèrent les terrains les plus fertiles ou les plus facilement cultivables.

Exemple : Civeyrac sur la commune de Loudes, les champs de culture sont sur le plateau au dessus, les prés et prairies de fauche sont sur les versants et en fond de vallée.

Dans ce type de villages la contrainte de la pente tient lieu de langage commun aux différentes constructions, s'adossant à celle-ci, cherchant à en tirer profit.

Les bâtiments neufs rompant avec cette logique n'arrivent pas à s'insérer.

LES VILLAGES PROMONTOIRES

Deux configurations principales : les villages élevés sur des buttes (style Montbonnet) ou sur les rebords de plateau dominant des gorges ou un autre plateau (Saint-Privat-d'Allier, Pradelles). La structure de ces villages promontoires est généralement compacte et souvent articulée autour d'un édifice principale (église, château). L'installation peut être attribuée à des préoccupations d'ordre stratégique.

Leur situation les fait bénéficier d'une vue panoramique et réciproquement ils bénéficient d'une vision assez lointaine.

Leur perception en silhouette les rend particulièrement sensible à toute modification.

LES VILLAGES SUR SITE PLAT

Qu'il soit en position centrale ou en bordure du finage, le village s'organise principalement en suivant deux schémas qui peuvent se superposer.

autour d'une place ou d'un coudert (Augeac, Bannat, Coubladour,...)

Le coudert est un espace public qui appartient à la communauté villageoise (la section, au sens juridique du terme) au même titre que les édifices communautaires (four, abreuvoir, fontaine, maison d'assemblée) qui occupent souvent cet espace. Aujourd'hui, on y trouve aussi les abri-bus, les toilettes, les collecteurs de déchets et de recyclage, les cabines téléphoniques.

L'organisation soignée de tels espaces est rendue nécessaire par la situation centrale qu'ils occupent.

La structure compacte de ces villages rend des implantations possibles dans les espaces non occupés (les dents creuses), le rattachement de lotissements est plus délicat à opérer pour conserver cet aspect compact.

le long d'une voie (type Séneujols, Costaros)

L'organisation est dictée par l'axe de distribution généralement doublé de voies de dessertes parallèles mais d'un gabarit inférieur.

La facilité d'implantation liée à une topographie simple et à des aménagements sur place induit souvent un étalement de ces villages le long des voies.

Il n'est pas rare que les villages du Devès se soient placés au pied d'une garde (colline volcanique) pour profiter de terrains fertiles. (Tarreyres)

Toute implantation en dehors du périmètre "intérieur" du village est directement perçue. Si ce dernier présente une forte homogénéité bâtie ou végétale, les risques sont augmentés. (Séneujols)

Sur site plat, on trouve souvent des haies brise-vent qui noient les constructions dans la végétation. De loin, comme aux alentours de Cayres, on perçoit une sorte de forêt clairsemée, en s'approchant on mesure le dédale d'alignements de frênes ou de noisetiers et de murets de pierre.

Plus près, la trame bocagère se resserre au niveau du village et la pénètre.

Cette logique du paysage peut servir de guide pour des implantations futures : lotissement, zones d'activités, routes,...



L'organisation du bâti liée à l'eau

Les régions volcaniques sont riches en eaux souterraines. Les épanchements basaltiques constituent par nature un matériau aquifère important.

Si la porosité de fracture du basalte rend délicats les captages par forage, les nombreuses sources qui jaillissent sur les contreforts du Devès sont faciles à exploiter.

On note d'ailleurs l'alignement relatif, parallèle à l'échine du Devès de toute une série de villages qui correspond à la limite d'une zone de colluvions (Ramourouscle, Séneujols, Cayres).

La thématique de l'eau est très forte sur les couderts : lavoirs, fontaines, abreuvoirs centralisent les fonctions communautaires du village.

L'eau courante était nécessaire au fonctionnement du lavoir.

Un réseau de drainage occupe systématiquement la parcelle, matérialise ses contours et articule le lien entre le village et le bien de section. Le lavoir est toujours à la jonction des drains et du ruisseau.

Parfois, le lavoir, ou le coudert dans son intégralité, sont situés à l'extérieur du village pour cette raison.

Ces ouvrages mais aussi les végétaux liés à la présence de l'eau, qui justifiaient son emplacement tendent à disparaître. Redécouvrir cette thématique de l'eau permettrait d'articuler les liens entre le village et ce lieu de réunion.

Architecture

-La ferme est l'habitat le plus répandu sur ce plateau très agricole. Son modèle reste commun à celui du département : la ferme-bloc.

Elle marque le paysage par son omniprésence et par la diversité de ses variantes architecturales.

Les exploitations se sont agrandies lentement et la fidélité à la petite polyculture est longtemps demeurée.

VOLUMES, IMPLANTATIONS

- La forme est constituée par un parallépipède rectangle couvert d'une toiture généralement à deux versants dont la pente reste assez faible. Cette particularité est frappante à cette altitude. On peut y voir les répercussions de l'effet d'abri évoqué plus haut et aussi l'appartenance ancienne de cette province au Languedoc qui explique des influences de l'architecture méditerranéenne.

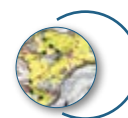
- Outre les contraintes climatiques, l'implantation est généralement effectuée en rapport avec la configuration du relief (orientation de la ligne de faîtage identique à celle des courbes de niveau).

Le volume varie en fonction de la taille de l'exploitation et de l'activité principale.

La grange-étable peut être assez réduite dans cette région de polyculture sauf pour les grandes fermes.

Cette évolution lente peut expliquer la complexité de certaines fermes qui se sont développées par à coups successifs.

La ferme est rarement conçue et construite en une seule fois. La plupart du temps, une ferme se compose d'un volume de base (habitation d'un côté, grange-étable de l'autre côté le tout sous le même toit) auquel on adjoint progressivement d'autres volumes et dépendances, les évolutions de l'exploitation.



-Les ouvertures sont placées sur les façades orientées à l'est et au midi pour bénéficier d'un maximum d'ensoleillement.

-Parmi les éléments de différenciation à l'intérieur de ce modèle :

Il arrive que l'habitation s'élève légèrement au dessus de la grange -étable par un décrochement de toiture, élévation pratiquée lors des nouvelles nécessités de stockage dans les greniers ;

Lors des agrandissements, le schéma de base se complexifie, des extensions apparaissent. Au bâtiment principal sont adossées une ou plusieurs dépendances dans le prolongement ou à l'équerre.

-La montade est un élément très caractéristique de ces fermes du Devès. C'est une rampe d'accès à la grange au premier étage. Elle est parfois constituée par un simple remblai bordé de murs de soutènement, mais le plus souvent elle est bâtie sur une voûte en plein centre qui abrite une dépendance (cave, atelier, poulailler ou loge à cochons).

La montade est généralement placée perpendiculairement à la façade principale de la ferme et ce vraisemblablement pour éviter d'ouvrir la grange au grand froid.

Parfois, elle est couverte d'une avancée de toiture, toujours en prolongement du pan principal. Les dimensions importantes de cet élément imposent qu'il soit maintenu par des colonnes de pierre taillées (parfois remplacées par des poteaux de bois ou des tubes métalliques). Elle ne possède jamais de garde corps sur l'intérieur de la cour.

Elle abrite parfois une grange étable supplémentaire, un fenil ou des apprentis (loge à cochons, ateliers, poulailler).

MATÉRIAUX TRADITIONNELS

Les villages noirs

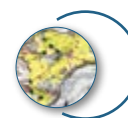
Compte-tenu des problèmes de transport dans ces régions montagneuses, les constructions anciennes font apparaître le matériau disponible sur place. L'homme a puisé sa " **Pierre à bâtir** " dans les carrières toutes proches pour construire fermes, églises, maisons, fours...

Les laves et scories soudées donnent respectivement des **teintes gris-noir et brun-rouge** plus ou moins intenses. Les **prismes des orgues basaltiques** sont d'un gris bleuté plutôt mat utilisés tel quel, dépassant des murs ou en linteaux.

Seules les brèches volcaniques ocre viennent éclaircir la tendance générale.

Il est facile de déceler les **enclaves cristallines** dans ce pays basaltique : les villages plus clairs et plus brillants font effet de dépaysement (Jagonas, Beauregard).

Dès l'approche des vallées, les matériaux se mélangent, les frontières se dessinent sur les façades.



ARCHITECTURE CONTEMPORAINE, BÂTIMENTS AGRICOLES ET INDUSTRIELS

Aux abords du bassin du Puy, les maisons individuelles en lotissement, isolées ou inscrites dans le tissu des villages se multiplient et créent une nouvelle identité. Le phénomène étant assez récent, les maisons relèvent des typologies standardisées des années 1960-2000 : partie habitation surélevée au dessus des garages, bâtiments décrochés, balcons, tour centrale, crépis allant du beige clair au jaune-orange.

De la même façon, des bâtiments industriels et artisanaux ont été construits à cette époque. Ils font systématiquement partie du paysage des bourgs de taille moyenne (Cayres, Landos, Loudes, ...). Les grands volumes caractérisent les abords de l'aérodrome de Loudes.

On retrouve des volumes importants dans les nouveaux bâtiments agricoles qui sont placés à l'écart des villages.

PATRIMOINE

Des villages emplis de l'histoire des hommes

Les **traditions communautaires** se lisent de façon très marquée au cœur des villages du Devès : **fours à pain, lavoirs, abreuvoirs, métiers à ferrer, maisons d'assemblée** constituent des **biens de section**, c'est-à-dire appartenant aux habitants d'un même village.

La maison d'assemblée accueillait la "**béate**", une religieuse nourrie par le village qui instruisait les enfants, soignait les malades et organisait la veillée.

Le **coudert**, place du village, centralise ces différents édifices et sert de dépôt au matériel communautaire.

Encore aujourd'hui, les troupeaux y sont rassemblés autour de l'abreuvoir et les moissonneuses batteuses venues du Puy-de-Dôme ou de la Lozère à la fin de l'été y séjournent.

Témoins, elles, de la forte emprise religieuse du plateau, de **nombreuses croix** jalonnent chemins, places et croisements ou protègent les fermes du "mauvais oeil".

Une certaine incohérence d'ensemble caractérise ces groupes de constructions.

Les constructions isolées ou dans les villages s'individualisent par la rupture qu'elles provoquent dans le paysage. On parle d'absence de dialogue entre ces constructions et leur environnement quand aucun cas ne semble avoir été fait du site et de ses caractéristiques (ambiance, couleurs, textures, volumes, orientations, ...).

Situés à proximité des groupements bâtis et des axes de circulation, ces bâtiments sont particulièrement exposés aux vues.

L'accompagnement végétal des bâtiments agricoles se justifie bien ici où le bocage est présent autour des villages.

De nos jours, les villages s'étalent de plus en plus, se dispersent alors que l'espace villageois se replie à l'intérieur des maisons. L'espace social a perdu dans les villages des lieux de déploiement. Bien souvent, la section est un terrain à l'état d'abandon, parfois même privatisé. Il a du mal à trouver une véritable cohérence spatiale au sein du village. C'est un lieu en perte de sens. Pourtant, il offre la possibilité de se réunir pour toutes les générations, de l'enfant qui l'utilise comme terrain de jeux, à des jeunes gens qui organisent des fêtes, aux plus âgés qui se retrouvent dans les maisons d'assemblée.



Réseau viaire

Trois axes principaux traversent le plateau :

La R.N.102, route à grande circulation qui traverse la Haute-Loire depuis l'autoroute A 75 (Paris Montpellier) jusqu'au Puy.

Elle relie l'autoroute à la R.N.88, charpente du futur axe à deux fois deux voies Lyon/Toulouse.

A la croisée de ces deux nationales la RD.906 permet d'éviter le bassin du Puy.

Les paysages perçus à partir de ces trois axes sont particulièrement exposés aux vues des populations transhumantes. Ils constituent la vitrine, la carte de visite de la Haute-Loire, d'où des enjeux paysagers particulièrement forts en terme de tracés, d'échangeurs, d'abords et de perceptions depuis les axes.

A partir de ces trois axes, se ramifient un réseau secondaire plus ou moins important qui conduit à des secteurs touristiques (vallée et gorges de l'Allier, gorges de la Loire, Margeride).

Les GR 4 et 70 (route historique de Stevenson), le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle

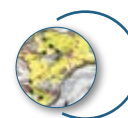
sont trois itinéraires très fréquentés.

Nombreux chemins de Petite Randonnée (PR).

Voies romaines. La Regordane, La Bollène.

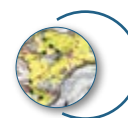
La voie de chemin de fer qui reliait Le Puy à Langogne a été démontée récemment.

Un secteur demeure à proximité de Pradelles, utilisé pour le vélo rail.



Identité paysages du Devès

- ◆ Plateau tabulaire séparant les gorges de la Loire et de l'Allier, ruptures franches des plateaux au dessus des gorges (dénivelés, orgues basaltiques, éboulis)
- ◆ Reliefs peu communs : chaîne centrale boisée, collines coniques aux flancs cultivés et sommets boisés -anciens cratères de volcans-, vastes dépressions circulaires aux fonds humides, rares ruisseaux s'enfonçant très vite aux rebords du plateau
- ◆ Paysage très agricole, culture de céréales, de lentilles, élevage bovin parcellaire petit à moyen, bâtiments modernes de grandes dimensions
- ◆ Bocage composé d'alignements de frênes, de haies de noisetiers et de murets de pierres volcaniques très développé au pied de la chaîne centrale. frênes taillés en têtards.
- ◆ Bois de pins sylvestres sur les sommets des gorges, disséminés par endroits dans l'espace agricole. Forêts d'épicéas, et de hêtres sur les chaînes centrales. Bois de pins de boulange.
- ◆ Paysage très ouvert sur d'autres horizons : Mézenc-Meygal à l'Est ; Margeride à l'Ouest ; plateau de La Chaise-Dieu au Nord, Lozère au Sud
- ◆ Habitat groupé en villages et bourgs, bocage très présent aux alentours et dans les groupements bâtis, fermes isolées de domaines
- ◆ Importance des espaces publics dans les villages (couderts avec les édifices du patrimoine vernaculaire)
- ◆ Architecture rurale, fermes noires en basalte, toits en tuiles creuses en terre cuite rouge
- ◆ Routes à grande circulation, vitrine du département

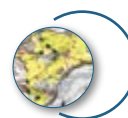


Dynamiques paysages du Devès

- * Dynamique agricole très forte, pression foncière importante, augmentation des surfaces en lentille
- * Extensions, constructions de bâtiments agricoles
- * Enfrichement dans les vallées difficiles d'accès
- * Manque d'entretien des murets et haies, risque de disparition du bocage
- * Développement des zones pavillonnaires dans les secteurs proches du Puy
- * Développement de zones artisanales et industrielles aux abords du bassin du Puy
- * Modifications routières : tracés, échangeurs, giratoires, activités à proximité des routes
- * Ruines dans les villages, espaces publics délaissés
- * Restaurations de fermes

Vocations paysages du Devès

- ⇒ agricole
- ⇒ résidentielle aux abords du bassin du Puy
- ⇒ artisanale et industrielle aux abords du bassin du Puy
- ⇒ touristique
- (⇒ forestière)



Eléments naturels ou bâtis d'intérêt paysager du Devès

Lac du Bouchet, site inscrit et classé

Chaîne du Devès et de la Durande

Marais de Limagne, réserve naturelle

Narces de la Sauvetat et de Landos (+ réseau petites zones humides)

Vallée de la Borne (Château de Saint-Vidal)

Villages de Chacornac, Séneujols, Vergezac, Beyssac, Le Prunet, Belvezet, Mercoeur, Saint-Arcons de Barges, ...

Cité de Pradelles

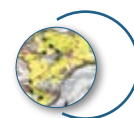
Fermes domaniales

Bocage arboré et bocage de pierre (petits secteurs où celui-ci est particulièrement ouvrage et développé : autour de Séneujols, des villages de Lic et Liac,...)

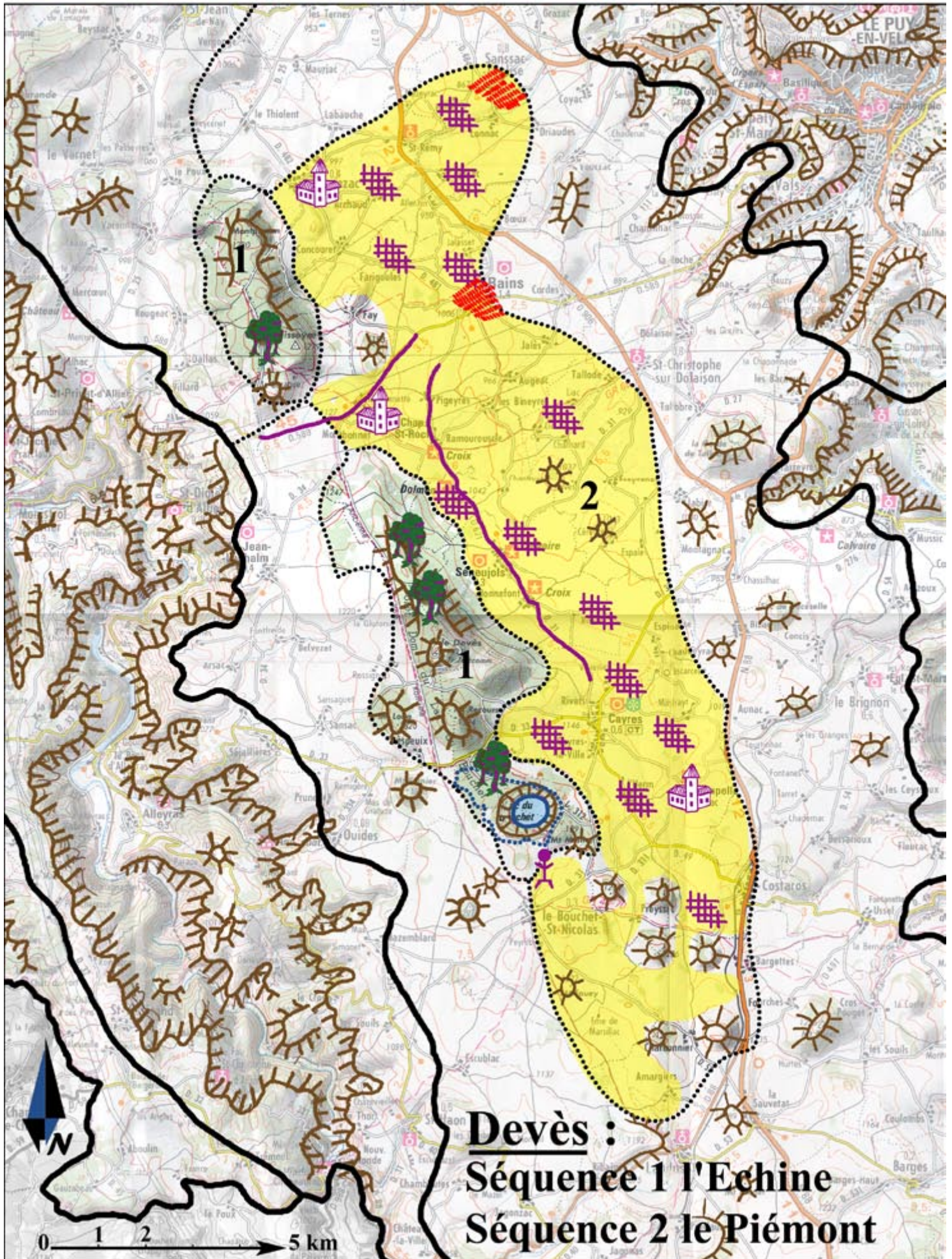


Enjeux paysagers du Devès

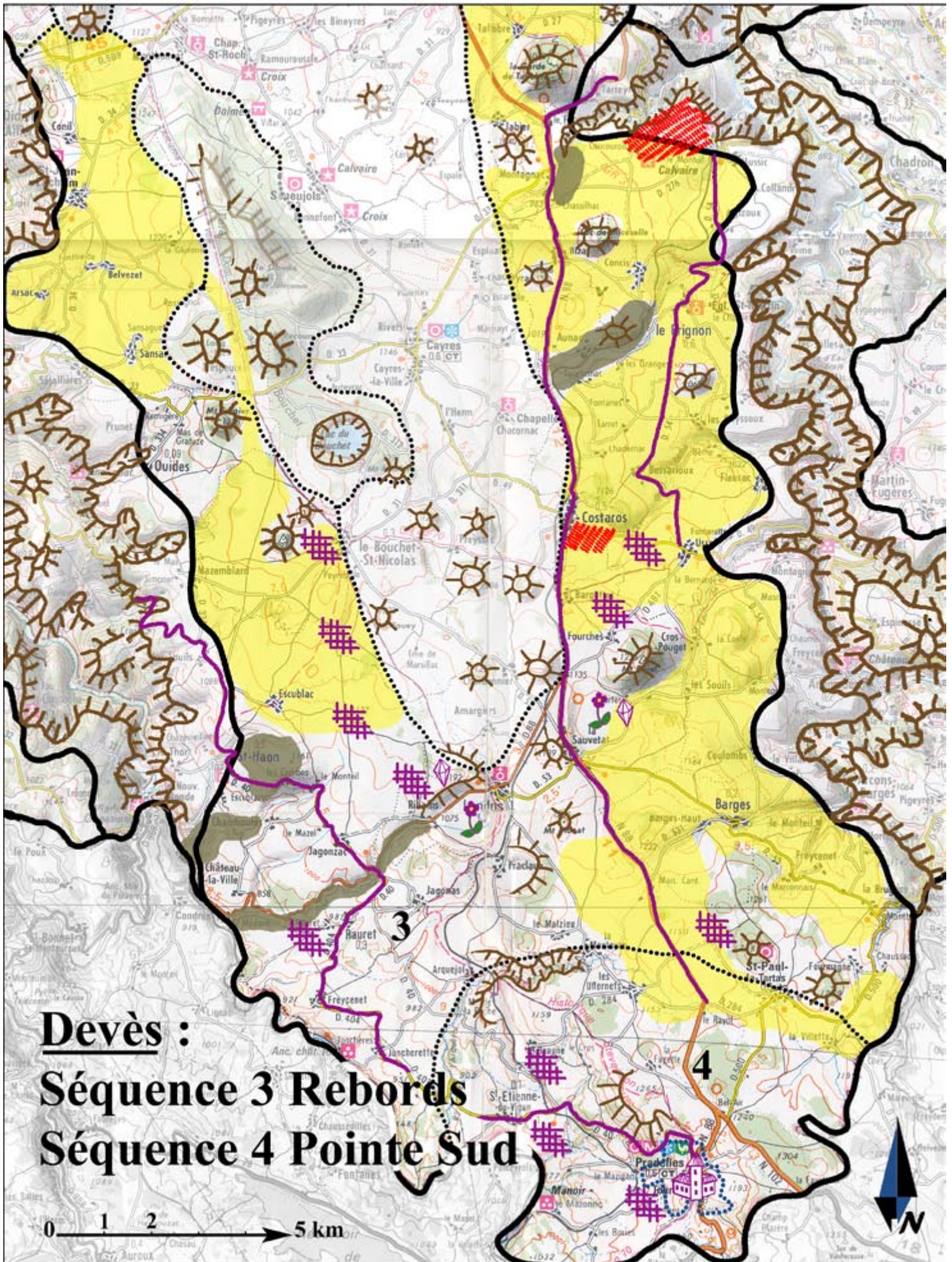
- ☉ Conserver le bocage arboré et de pierre, élément fort de ces paysages (à imposer en cas de remembrement ou de réorganisation foncière pour le passage de la route)
- ☉ Tenir compte du fort impact de la gestion forestière sur les flancs de la chaîne centrale
- ☉ Tenir compte de l'harmonie dégagée par les couleurs et textures utilisées dans l'architecture traditionnelle afin de permettre à l'architecture contemporaine de trouver un vocabulaire en réponse
- ☉ Tenir compte des éléments de paysage très typés pour l'insertion des bâtiments agricoles : localisation, traitements des abords en continuité des trames végétales existantes, volumes et couleurs répondant à l'environnement
- ☉ Permettre la reconquête des espaces publics très importants dans l'ambiance et la perception des villages, pour leur dimension patrimoniale mais aussi leur rôle social (espaces sectionnaux sous la responsabilité et l'initiative des habitants)
- ☉ Conserver le réseau de zones humides : secteurs où la nature s'exprime à côté d'espaces très agricoles, réseau de réserves d'eau. Maintien de ces secteurs sans drainage, soin de leurs abords
- ☉ Permettre aux routes à grande circulation de rester **dans** le paysage très typé du Devès (vitrine du département) : pour les abords des routes, giratoires, échangeurs, nécessité de s'inspirer des éléments environnants (haies, frênes, murets, blocs de basalte erratiques, Genévriers, genêts, ...)



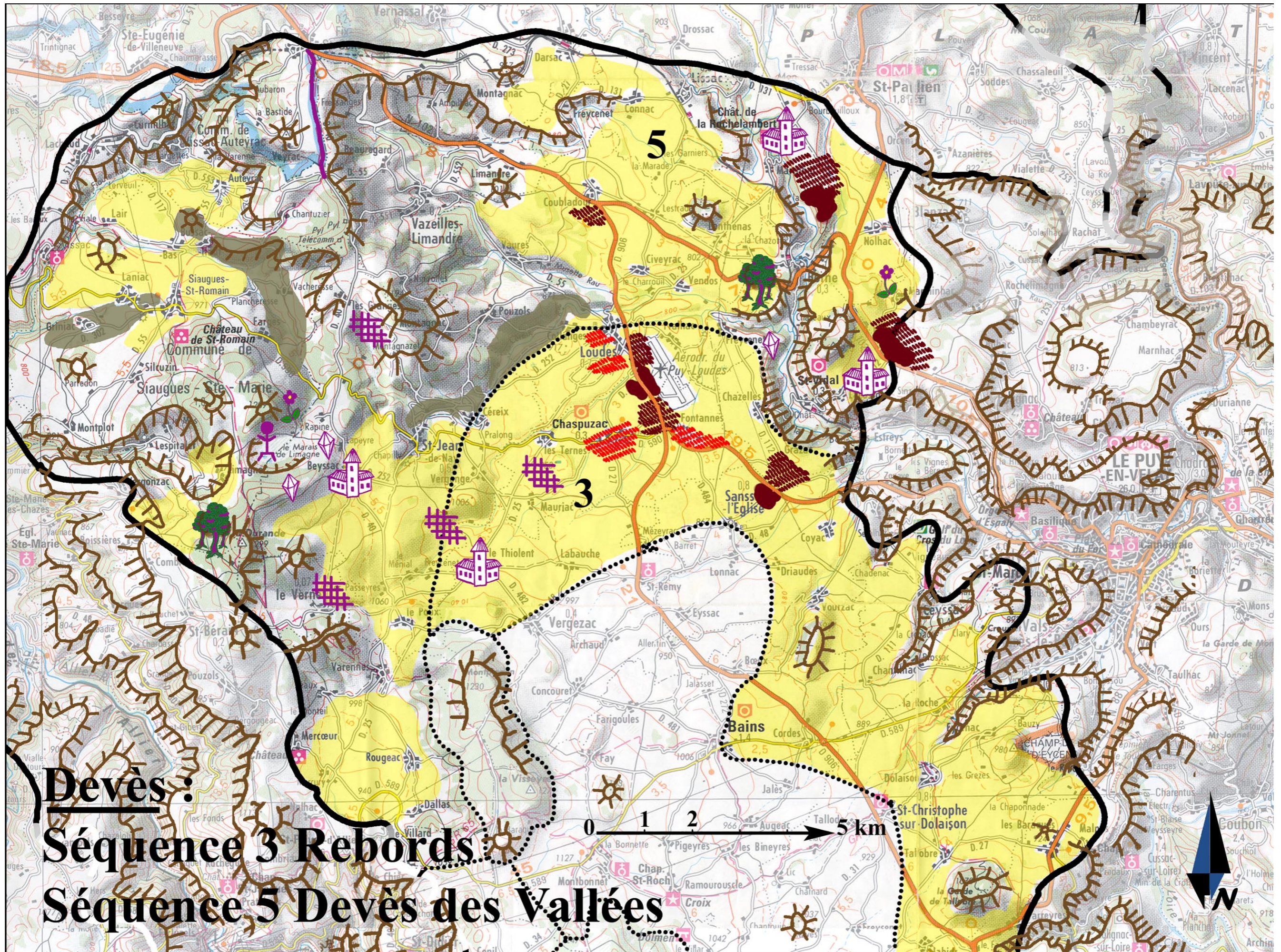
Carte des dynamiques et enjeux paysagers



Carte des dynamiques et enjeux paysagers



Carte des dynamiques et enjeux paysagers

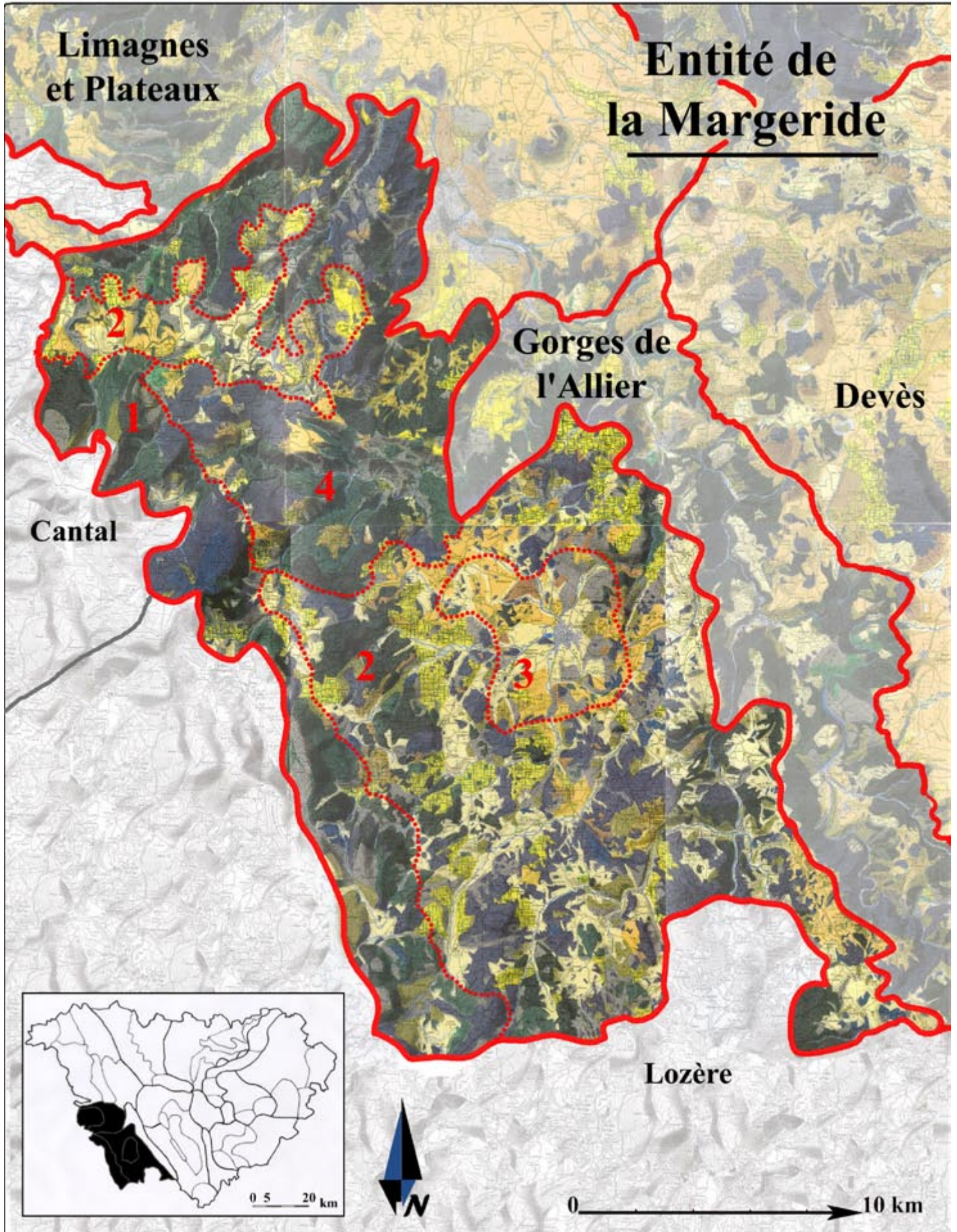




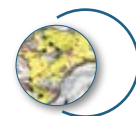
MARGERIDE



Carte de l'occupation des sols



source : carte des identités paysagères -Atlas du paysage de la Haute-Loire -1994 - C.A.U.E. 43



LA MARGERIDE

La Margeride relie trois départements : la Lozère, dont elle occupe l'extrême Nord, le Cantal dans sa frange Est et la Haute-Loire sur sa bordure Ouest. Elle forme l'extrémité septentrionale de l'ancienne province du Gévaudan. C'est un haut plateau granitique, compartiment surélevé du socle cristallin du Massif Central.

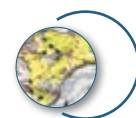
Encadrée par des massifs volcaniques (planèze de Saint-Flour, Cézallier, Devès), des plaines et des gorges, la Margeride forme une entité géographique forte.

Une échine dorsale plus élevée : la montagne de la Margeride, sépare deux plateaux disséqués par des rivières. Celles-ci se signalent discrètement à l'aval puis s'encaissent dans leurs gorges.

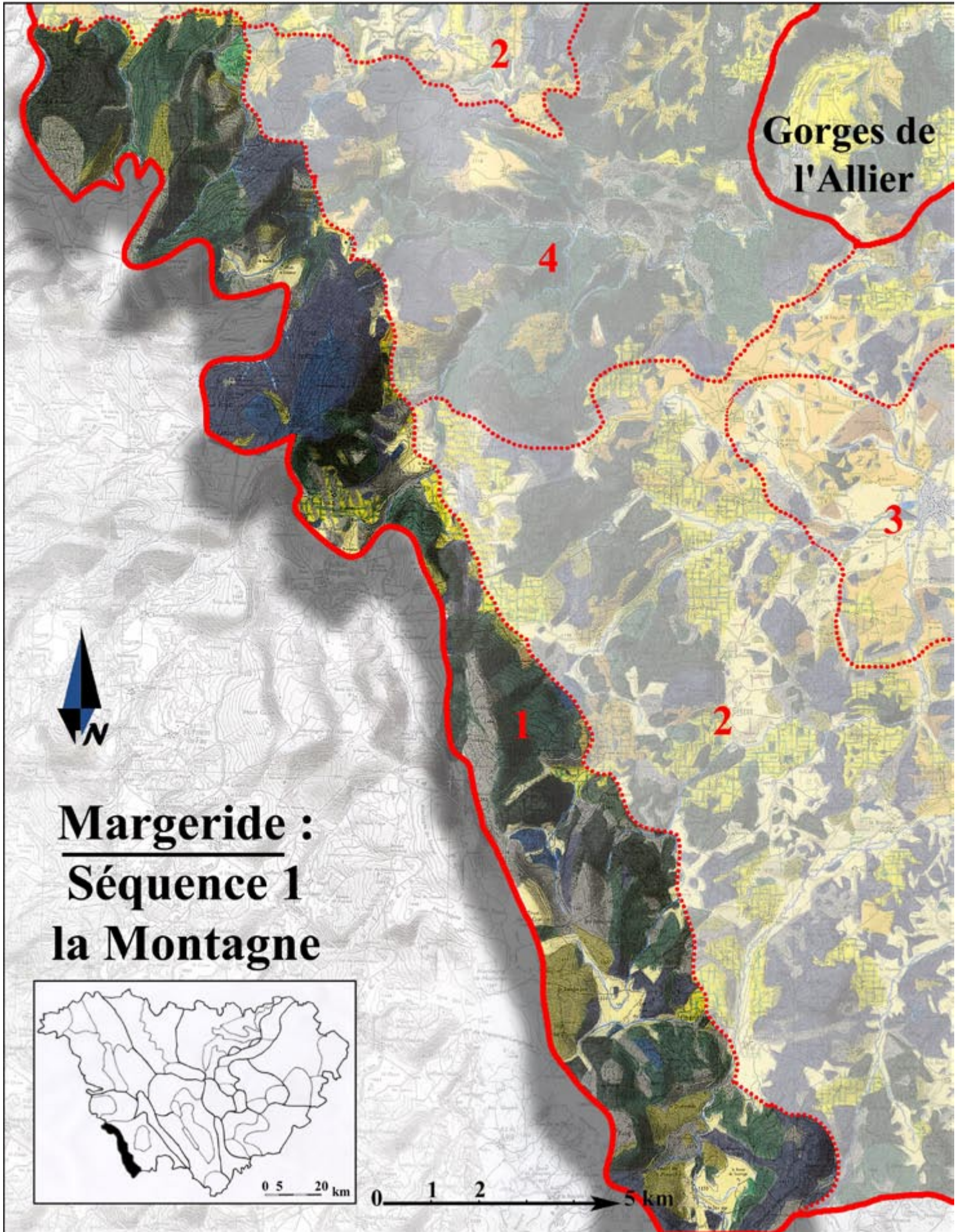
Monde de granit aux formes rondes. Monde à l'organisation minutieuse autour des villages... petites cellules de vie... Monde où la nature est peu favorable à l'homme. Monde de montagne, de forêt, de mystère où rode encore la trace sanglante de la bête du Gévaudan.

Le paysage est à la fois très austère, marqué par la présence contraignante du climat, et très exploité, mis en valeur par l'homme partout où cela a été possible.

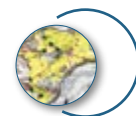
Communes concernées : Chanaleilles, Thoras, Croisances, Saint-Vénérand, Saint-Christophe-d'Allier, Saint-Préjet-d'Allier, Vazeilles-près-Saugues, Esplantas, Grèzes, Saugues, La Besseyre-Sainte-Marie, Venteuges, Cubelles, Charraix, Pébrac (en partie), Chazelles, Desges, Auvers, Pinols, Chastel, Cronce, Ferrussac (en partie), Arlet (en partie).



Carte de l'occupation des sols



source : carte des identités paysagères -Atlas du paysage de la Haute-Loire -1994 - C.A.U.E. 43



Délimitation géographique, limites paysagères, séquences

Délimitation géographique et limites paysagères

Les limites de la Margeride, au sens large, vont au-delà des frontières départementales. Cette région s'étend du Nord au Sud sur plus de soixante kilomètres et sur une trentaine dans sa partie la plus large d'Est en Ouest.

La ligne de partage des eaux qui isole le bassin de la Garonne de celui de la Loire passe en ligne de crête.

Un réseau hydrographique très inscrit dans le relief marque les grandes limites paysagères du plateau. La Truyère et l'Allier encadrent le plateau à l'Ouest et à l'Est.

Au Sud, l'Allier et le Chassezac isolent la Margeride des Cévennes. Au Nord, c'est l'Allagnon et l'Arcueil qui referment la forme rectangulaire du plateau.

Aux alentours trônent des régions fortement marquées d'un point de vue géographique.

Des régions volcaniques :

- au Nord-Ouest, la Planèze de Saint-Flour ;
- au Nord, le Cézallier ;
- à l'Est, le plateau du Devès ;
- au Sud-Est, l'Aubrac.

Des paysages très accidentés :

- au Sud-Ouest, les Cévennes ;
- au Sud, les Causses.

Ou plus ouverts : au Nord Est, la Limagne de Brioude.

L'altitude moyenne du plateau varie autour de 1 000 mètres, la ligne de crête centrale culmine au-delà de 1 300 mètres (point culminant 1 551 mètres au Truc de Fortunio, en Lozère).

Séquences : Un paysage rythmé par les contraintes naturelles

Le paysage en Margeride s'ouvre et se ferme en fonction des contraintes naturelles.

Le paysage est rythmé par cette alternance d'espaces maîtrisés, organisés par l'homme : petites parcelles ceintes de murets, de clôtures, de haies de frênes. Le rythme apparaît aussi dans les formes du relief : alvéoles à la naissance de ruisseaux découpant de petits plateaux. Le paysage prend un aspect cellulaire autour de ces noyaux de vie séparés par de vastes zones plus ou moins sauvages (landes, forêts).

La carte rend bien compte de ces "cellules de vie" organisées autour de chaque village et du gradin central boisé.

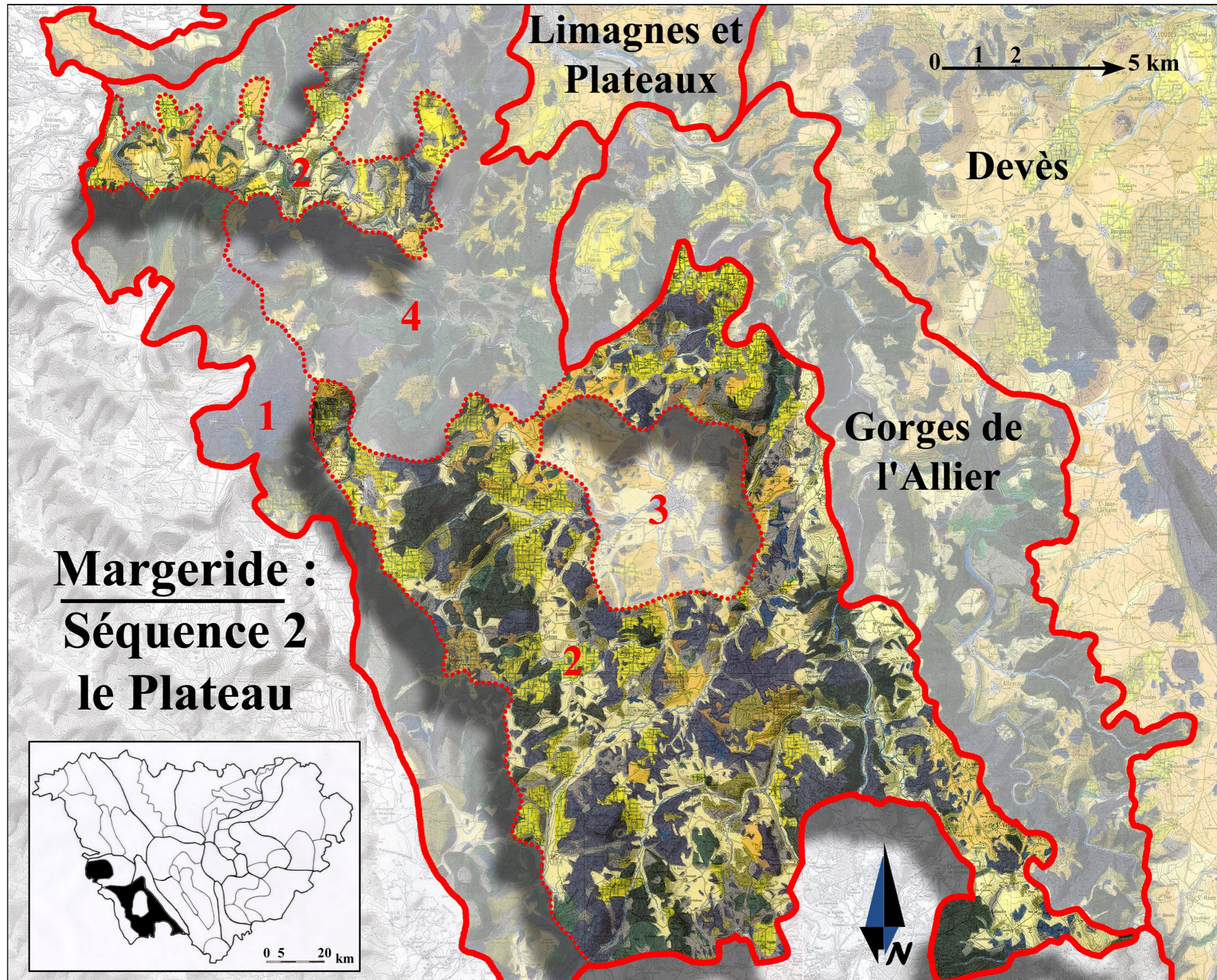
La transition entre les paysages alentours de Haute-Loire et ceux de la Margeride est marquée par le franchissement des gorges de l'Allier.

On s'élève progressivement sur le plateau en quittant l'ambiance refermée, sauvage, et méridionale de l'Allier. La montée sur le plateau fait apparaître le souffle du vent, la sensation d'espace.

La vue s'ouvre, et des éléments jusqu'alors inconnus, se remarquent dans le paysage : les formes du relief plus modérées qu'en pays volcanique, les blocs de granit, les alignements de frênes qui soulignent les prés et les chemins, les maisons de granit, les ruisseaux, ...



Carte de l'occupation des sols



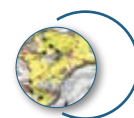
Au sein de cette apparente homogénéité outre la Margeride «classique» **(séquence 2)**, trois séquences se démarquent :

- la montagne
- le bassin de Saugues
- les vallées de la Desges et de la Crouce

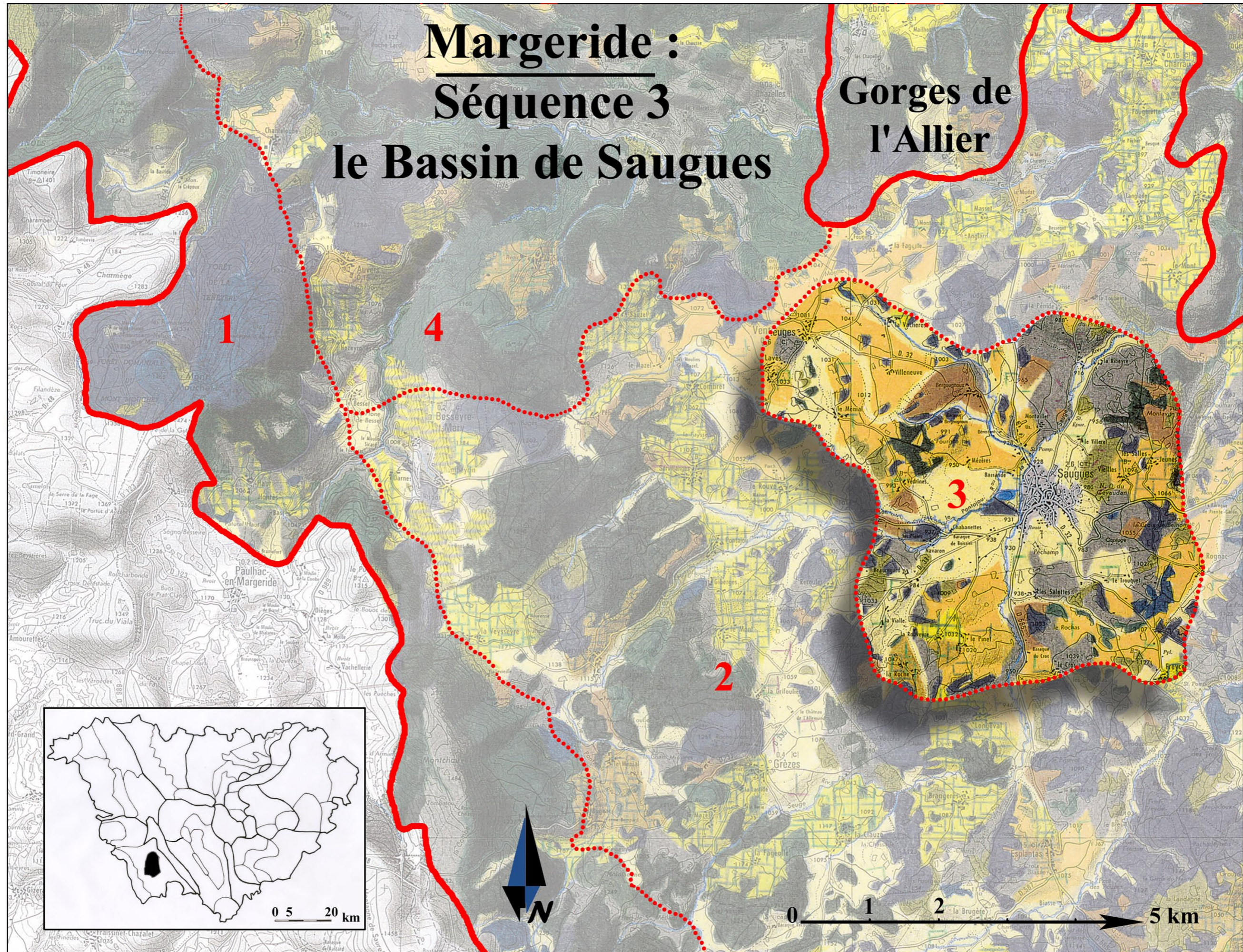
(séquence 1) La montagne occupe le gradin central de la Margeride, le plus élevé. Dans la partie du département de la Haute-Loire, elle est surtout couverte de bois, peuplements de pins sur la partie basse, hêtraies-sapinières sur les sommets et versants élevés. Les landes à bruyères et à myrtilles tapissent certains versants mais elles ont souvent disparu sous les plantations résineuses. Quelques tourbières bien connues des naturalistes sont situées dans de vastes surcreusements ou à l'émergence de sources, elles aussi cernées de plantations.

Cette partie est la plus élevée en altitude. L'ambiance montagnarde y est renforcée par les épaisses forêts résineuses des hauteurs (Mont Mouchet et autres). Il y règne souvent un froid piquant et venté.

De l'autre côté, on retrouve le même paysage de plateau en Lozère et dans le Cantal.

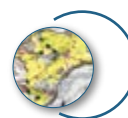


Carte de l'occupation des sols

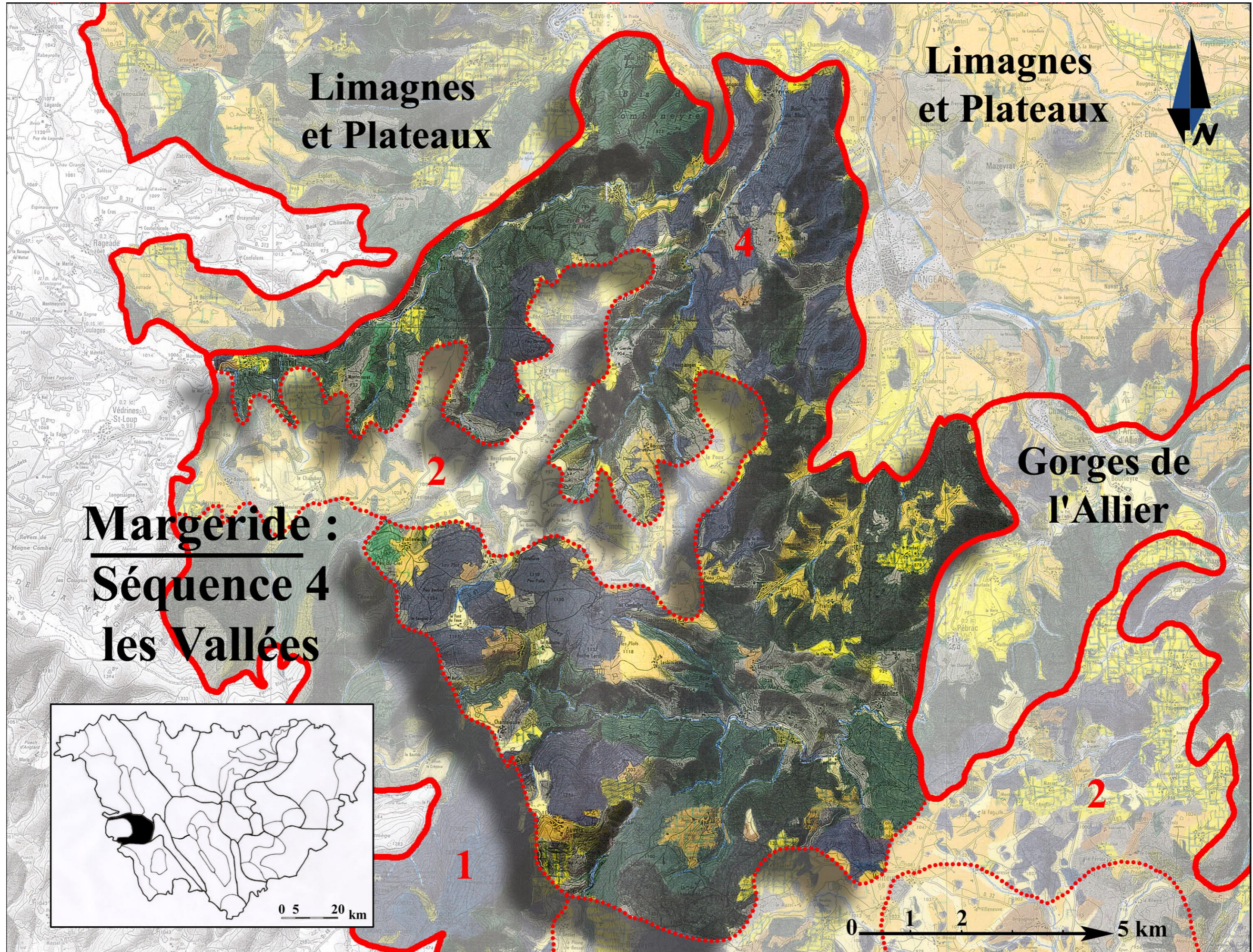


(séquence 3) Le bassin de Saugues marque une plus grande “cellule de vie” autour de la “capitale margeridienne”. Il occupe le fond d’une dépression triangulaire où se rejoignent la Seuge et le Pontajou.

Ici, le paysage est plus ouvert et moins sauvage. Outre les abords de la cité saugaine, de nombreux villages essaient le bassin.



Carte de l'occupation des sols

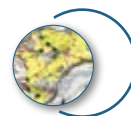


source : carte des identités paysagères -Atlas du paysage de la Haute-Loire - C.A.M.E. 43

(séquence 4) Les vallées de la Desges et de la Crouce provoquent des ruptures franches dans cet espace ordonné. A l'aval, leurs gorges s'apparentent à celles de l'Allier : aux rubans de prés de fauche drainés par des rigoles succèdent des versants cultivés en terrasses plus ou moins entretenues, parfois gagnées par la forêt.

En remontant vers l'amont, les vallées acquièrent un caractère sauvage : elles se couvrent de landes basses (à genêts, à bruyères) ou de forêts très clairsemées sur des versants raides, accidentés de blocs rocheux.

Ces vallées créent des traits d'union, entre les paysages de la vallée de l'Allier et ceux des plateaux. Les ambiances y sont plus feutrées, les vues sont orientées par les axes des vallées.



Une géologie qui raconte l'histoire du Massif Central

Le cadre géologique ou tout du moins lithologique (nature des roches) est très simple. Dans la partie Sud, la lithologie se résume grossièrement à une seule roche pour tout le massif : **le granit**, ce qui explique une certaine homogénéité des paysages.

Toutefois, l'évolution des formes du relief est complexe. L'origine du massif est très ancienne, environ **400 millions d'années**.

Des formes issues des phénomènes d'érosion différentielle

L'**érosion différentielle**, affectant des roches de résistance inégale, a creusé des **cuvettes** à la surface de la Margeride. Ces cuvettes que l'on nomme des **alvéoles**, sont séparées par des volumes rocheux plus ou moins résistants à l'érosion.

Sur les **points hauts** (les Trucs) et sur les croupes entre les vallées, des **blocs de granit résistant à l'érosion** s'empilent : les "**Tors**". Leur dégagement sans doute commencé dès le Tertiaire s'est poursuivi jusqu'à nos jours, ils ont migré au fil des temps et des mouvements dus à l'alternance du gel et du dégel, emballés dans une matrice dite arénacée (constituée d'arène granitique). Ces lentes migrations les ont essaimés dans le paysage, ce qui renforce leur caractère erratique.

Planche 1 : Morphologie du territoire



la Margeride : une montagne qui domine de petits plateaux agricoles



alvéole de la Besseyre-Ste-Marie, à gauche Nozerolles, à droite au sommet Auvers



la vallée de la Desges



symbole de ce paysage minéral : les tors



petite rivière serpentant sur le plateau de la Margeride



Ce qui caractérise la morphologie : des formes simples modelées depuis des millions d'années, une montagne centrale qui domine des petits plateaux

Les monts de la Margeride, longue échine dorsale, ferment les vues vers l'Ouest. Cette montagne domine des petits plateaux découpés, séparés par des bassins et parcourus de rivières sinueuses occupant des fonds plats.

Les rivières serpentent à la surface du plateau dans de larges vallons qui abritent des pâturages plus ou moins riches. Certains, peu entretenus, ont l'aspect de réelles zones humides (*en gris-vert sur la carte, comme les landes basses*).

Des reliefs en creux s'y nichent çà et là de façon circulaire ; ce sont les alvéoles, formes d'érosion du granit. Les surfaces de la Margeride sont défoncées en cette multitude de cuvettes -les alvéoles- séparées par des volumes rocheux.

Les parties les plus résistantes à l'érosion forment les bords de la cuvette, l'intérieur est composé d'arène, le sable produit par la désagrégation du granit.

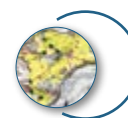
Sur les points hauts et dans les pentes demeurent des accidents issus de l'érosion : ce sont les tors, boules de granit d'un à plusieurs mètres de diamètre. Là aussi, l'érosion a dégagé l'arène autour d'un bloc plus résistant. Ces boules sont comme oubliées dans le paysage, leur présence est forte, elle revient régulièrement, imprimant cette ambiance minérale et mystérieuse.

Les formes granitiques du relief de la Margeride ont été modelées longuement, progressivement elles apparaissent aujourd'hui douces, onduleuses... sans heurts.

Des rivières telles la Crouce ou la Desges créent des événements dans ces paysages uniformes ; elles entaillent plus vigoureusement le bloc «Margeride». Elles découpent des bosses saillantes, des croupes rocheuses.

Une certaine intimité se dégage de ces espaces cloisonnés, reliefs en creux, vallons doux.

Les vues lointaines ne sont possibles qu'au bord du plateau, au-dessus des vallées en gorges, sur les points hauts ou encore dans le vaste bassin de Saugues.



Les bonnes et les mauvaises terres

La répartition des terroirs est étroitement liée aux **qualités agronomiques** des différentes terres.

Quatre critères prévalent pour définir cette qualité.

- **l'orientation** : en Margeride, en raison des microclimats "sibériens" en ubac, les replats cultivés sont quasiment toujours tournés vers le Sud.

- **la fertilité** : c'est-à-dire les propriétés chimiques du sol (richesses en certains éléments, tels le phosphore, l'azote ; acidité, capacité d'échange,...).

Ces propriétés sont étroitement liées au climat mais aussi à la nature de la roche-mère (roche sous-jacente dont la dégradation forme le sol).

Dans notre cas, la désagrégation du granit produit des sols acides et peu équilibrés en éléments fertilisants. On nomme "arène granitique" le produit de cette désagrégation.

- **la réserve en eau** : les sols sableux où l'arène est en place ont une faible réserve en eau. Les sols limono-sableux où l'arène est gélifluée dans des convois limoneux à blocs ont une meilleure réserve en eau.

- **l'aptitude à la mécanisation** : fonction de la pente, de l'épaisseur du sol et de l'abondance d'affleurements rocheux, ce critère élimine bon nombre de terrains en Margeride.

Au cours des périodes froides du quaternaire, les sols ont évolué sous l'effet du gel et du dégel. L'arène granitique, issue de la désagrégation du granit, a été entraînée vers le bas lors des glissements de terrain accompagnant chaque période de dégel.

Aujourd'hui, en bas de pente, les sols sont épais, meubles et pauvres en blocs. Les labours y sont possibles. Sur les hauteurs demeurent des blocs saillants résistants à l'érosion, souvent laissés en place au milieu de grandes landes à genêts pâturées.

Le bocage de la Margeride

Les réseaux de haies et alignements d'arbres constituent le "bocage" si typique du paysage rural. En Margeride, on parle plutôt d'alignements ; l'arbre le plus fréquent est le frêne.

Les alignements de frênes sont rectilignes.

En automne, lorsque l'herbe commence à se faire rare, on leur "**fait la feuille**" : les rameaux sont coupés et donnés au bétail comme fourrage. Cette pratique, sans cesse renouvelée, donne aux arbres un aspect très particulier "**d'arbres têtards**". Elle n'est plus aujourd'hui pratiquée par tous les exploitants.

Un système agricole habitué aux périodes de déprise

Toute l'originalité du paysage margeridien réside dans cette utilisation optimale de l'espace suivant un modèle dicté à la fois par des conditions naturelles contraignantes et un héritage historique encore très présent dans le paysage.

L'ancestral système agropastoral est resté inscrit dans l'organisation de l'espace agricole. Jadis, il reposait sur une complémentarité entre deux productions :

- Les cultures céréalières, le seigle, sur les meilleures terres pour faire le pain, base de l'alimentation.

- L'élevage du mouton pour la viande, la laine, et surtout pour son apport de fumure sur les terres arables. Les troupeaux étaient menés par le berger du village sur des terrains de parcours collectifs, vastes landes, biens de toute la communauté rurale. La nuit, le troupeau séjournait sur les terres de cultures pour les fertiliser.

En Margeride, en raison de la pauvreté des terres, à ce système classique se superposait un type d'assolement particulier : l'assolement seigle / pin sylvestre.

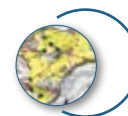
L'assolement seigle / pin sylvestre

L'infertilité des terres poussait les paysans d'une part, à enrichir la terre, d'autre part, à varier les utilisations. Ainsi après quelques années de seigle, la parcelle était plantée de petits pins. Au bout d'une dizaine d'années, une éclaircie était pratiquée et produisait du bois de chauffage, puis les moutons pâturaient là jusqu'à ce que les pins soient exploitables. Après leur abattage, la parcelle était dessouchée et le seigle replanté. La période "forestière" avait enrichi le sol d'autant plus que les moutons y passaient et pendant de longues années deux spéculations se superposaient : bois et pâture. (La Margeride, la montagne, les hommes source : GACHON L., FEL A. collection INRA Clermont-Ferrand 1983).

Grâce à ces "réservoirs agricoles", mis en valeur au gré des fluctuations démographiques, le paysage margeridien s'est toujours accommodé des périodes de déprise.

Mouvements actuels au début XXI^e siècle

Il y a, en ce moment, sur la Margeride une pression foncière agricole importante et l'on voit des terrains anciennement boisés remis en culture après défrichement. Il est vraisemblable qu'après la tempête de décembre 1999 ce phénomène s'amplifie.



Couverture végétale nature, formes et structures végétales

Ce qui caractérise les espaces agricoles : une agriculture contrainte mais pleine d'attentions

Tirer parti des meilleures terres : villages et cultures

Le village se niche, en général, sur un replat bien exposé. Autour, les champs sont petits. La mise en valeur semble avoir été minutieuse. Les parcelles sont séparées par des alignements de frênes étêtés, des murets de pierre ou encore par des clôtures typiquement "margeridiennes" : fils barbelés accrochés à des blocs de granit dressés.

Que reste-t-il de ces pratiques aujourd'hui ?

De nombreuses parcelles, faiblement boisées, sont encore pâturées. Ces milieux ne sont pas en déprise mais correspondent à une utilisation extensive des terrains.

Savoir utiliser les terres les plus ingrates : landes, parcours et bois de pins

Lorsqu'on s'éloigne du village, cet aspect entretenu s'étioule. Les parcelles sont plus grandes, les cultures disparaissent, les pâturages sont moins riches et les blocs de granit, au lieu d'être déblayés, sont juste entassés ou restent sur place. Progressivement, la lande s'insinue dans le paysage...

Qu'elles soient "naturelles", lande d'altitude à bruyère ou à myrtille ; ou "agricoles", lande à genêt pâturée ou terrain de parcours, les landes ont leur place dans le paysage en Margeride. Elles ne semblent pas être là par abandon ou négligence.

L'intérêt de les conserver permettrait de conforter des pratiques extensives qui amènent à une excellente gestion de l'espace.

D'une terre pauvre, l'homme a cherché à tirer le plus de profit possible tout en acceptant certaines contraintes dues aux conditions naturelles. Clôtures tenues par les blocs de granit, landes ou pâtures difficiles, grignotées jusqu'au dernier brin comestible...

Il est toutefois difficile de gérer ces parcelles mi-boisées, mi-pâturées en les intégrant à des programmes européens de gestion de l'espace : la rigueur des contrôles fait qu'"entretien" signifie souvent "nettoyage total". Le danger est de voir se boiser nombre de parcelles par boisement naturel en cas d'abandon de la pratique, ou de façon intensive au moyen des épicéas, et autres douglas, croque-morts de nos paysages agricoles jusqu'alors largement financés par les fonds publics d'aide au boisement... !

Cette habileté à mettre en valeur des terres ingrates est bien illustrée par l'utilisation optimale des bois de pins.

En Margeride, nombre de petits bois de pins ont une physionomie particulière : clôturés par du fil barbelé et très aérés. Ce sont, en fait, des pâturages déguisés.

La préservation de ces terrains sous-entend le maintien en l'état par pâturage, éventuellement fauche, entretien des pins et coupe sélective des rejets ligneux.

A l'image traditionnelle du troupeau de moutons dans la prairie se substitue celle du "troupeau des bois".

L'essentiel est cependant qu'ils conservent une place dans l'équilibre agricole de la région.



Planche 2 : Formes et structures végétales



bocage constitué de haies et de murets, séparant les parcelles agricoles



pâturage d'ovins



zone humide



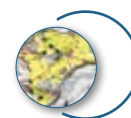
Frênes émondés et fagots de feuilles pour les bêtes



pâturage en sous-bois



clôture margeridienne : fil de fer fixé sur bloc de granit



Ce qui caractérise les espaces forestiers : une échine dorsale massivement boisée, des forêts partout où la mise en valeur agricole est difficile

De la place pour la forêt

Les forêts sont présentes partout où les conditions naturelles sont très difficiles : sur les versants les plus pentus, sur les pourtours des alvéoles, sur les points hauts rocheux et sur la montagne où de vastes landes ont été transformées en forêts de productions forestières du XX^e siècle.

Vastes forêts et petits bois

Différents visages de la forêt en Margeride : prés-bois, pinèdes aérées au tapis arasé par les moutons, sapinières ou pinèdes très denses où l'on ne peut pénétrer.

Entre les deux apparaissent les jeunes plantations, les belles forêts de hêtres, pins,... et les sapinières d'altitude.

En fonction de l'altitude et des conditions locales d'ensoleillement différentes essences sont favorisées.

Les pinèdes forment l'essentiel des horizons boisés en dessous de 1 200 mètres : vastes boisements ou parcelles de petite taille sur les versants les mieux exposés.

Les conditions sont ponctuellement difficiles pour le pin sylvestre ; des ports tortueux, des cimes brisées sculptent les troncs.

La hêtraie caractérise les zones d'altitude au-dessus de 1000 mètres en versant Nord surtout mais aussi sous le couvert des pins.

Là aussi les conditions climatiques extrêmes donnent à certains arbres des formes tortueuses.

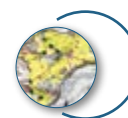
Les sous bois sont tapissés de myrtilles surtout en lisière ou lorsque le peuplement se diversifie.

La pessière occupe traditionnellement les secteurs des points hauts et les versants Nord.

Les plants ont été alignés parallèlement et de manière très serrée. La pénétration du sous bois est difficile à la fois pour la lumière et pour la vie.

Ces étendues boisées uniformément (en pin sylvestre ou épicéa) créent monotonie, assombrissement et fermeture du paysage. L'absence de sous-bois liée aux groupements extrêmement pauvres d'un point de vue biologique ne favorise pas la richesse du milieu naturel.

Les plantations serrées interdisent le développement d'un sous-bois à myrtilles et à champignons, réduisant d'autant les pratiques de cueillettes, complément de revenus essentiels à une agriculture peu favorisée.



Acidité et ambiance montagnarde ; les conditions écologiques

La Margeride jouit d'un **climat froid**, assez arrosé. Son altitude la place au niveau dit "**montagnard**" (pratiquement toujours supérieure à 900 mètres et allant au-delà de 1400 mètres) ; ceci permet le développement d'espèces végétales adaptées à ces conditions (hêtres, pins, sapins).

Le **sol acide** favorise les **landes à bruyères et myrtilles** en altitude. Plus bas, la forêt naturelle, sans l'intervention de l'homme, serait plutôt une **hêtraie à rares sapins**.

Le **pin sylvestre**, très représenté en Margeride, ne constitue en fait qu'une **espèce transitoire**. Il sera un jour ou l'autre supplanté par le **hêtre**.

Selon le principe de la "succession végétale", à chaque stade de colonisation d'un milieu correspondent des espèces précises. En milieu forestier, le pin sylvestre est une espèce pionnière qui s'installe en terrain découvert aux côtés des arbustes. Dès que son couvert procure une certaine ombre, une espèce adaptée - en l'occurrence à cette altitude, le hêtre - s'installe. Il pousse à couvert durant ses premières années mais a ensuite besoin de lumière. Il dépasse alors le pin qui ne se régénère pas à l'ombre.

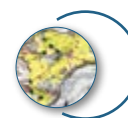
Les tourbières

Sous nos climats, les tourbières sont des milieux relictuels d'épisodes glaciaires. La tourbe ne se forme que dans des conditions bien précises : une température basse qui diminue l'activité biologique de décomposition du sol et un apport constant d'une eau pauvre en éléments nutritifs. Alors, certaines mousses (les Sphaignes) "édifient" la tourbière en colonisant l'étendue d'eau stagnante. Des espèces adaptées s'installent, telles les plantes carnivores Drosera ou Rossolis. Elles s'accommodent très bien de la pénurie d'éléments azotés dans l'eau en absorbant des insectes.

Constitués lors des dernières glaciations, ces milieux persistent en Margeride grâce au climat froid et arrosé, à leurs positions topographiques (pentes ou fonds de cuvette) assurant un apport constant d'eau et à l'acidité du granit qui conduit à une défaillance en éléments nutritifs.

Des espèces nordiques, comme le Bouleau nain ou le saule des lapons, se maintiennent à cette latitude, touchant à leurs limites méridionales.

A côté de ces particularités botaniques, auxquelles sont liés une faune bien spécifique et un fonctionnement écologique original, demeure un intérêt scientifique et historique très important. La matière organique de la tourbière n'est pas décomposée mais s'accumule sur place. Les graines, spores, pollens, fragments d'insectes, traces d'incendies, voire traces humaines piégées au fil des temps sont fossilisés dans cette tourbe, témoins précieux pour retracer l'histoire du climat, de la végétation, du paysage...



Ce qui caractérise les espaces naturels : des conditions très montagnardes qui créent des milieux «glaciaires»

Paradoxalement, même si aucun milieu ne peut réellement être qualifié de «naturel» au sens strict en Margeride, le paysage comporte une grande part de «nature».

La mise en valeur par l'homme a gagné quasiment tout l'espace du plateau au cours des temps. Mais les conditions très rudes des milieux ont soumis ces conquêtes à des défaites régulières : la nature reprenant le dessus. Le genêt, suivi par le pin puis le hêtre gagnant à nouveau les espaces.

Différents «milieux naturels» occupent les paysages de Margeride : les milieux de mise en valeur agricole décrits précédemment, les rivières et leurs rives, les landes trait d'union entre le naturel et le cultivé, les zones humides et les forêts.

Les landes

Omniprésentes dans les horizons de la Margeride sur les versants des vallées, sur les points hauts, aux abords des chaos granitiques, leurs couleurs et leurs ambiances donnent le ton de ces paysages. Landes à Callunes, violettes à l'automne, landes jaunes et odorantes couvertes de genêt purgatif ou à balais selon qu'elles sont anciennes ou transitoires, elles témoignent de cette nature valorisée au maximum mais laissant libre cours à son inspiration du moment, par endroits.

Les tourbières de Margeride

Certaines vastes dépressions humides résultent d'une particularité de l'érosion en pays granitique : le creusement se fait de façon circulaire, laissant aux pourtours les roches les plus dures, les «alvéoles», grandes cuvettes de plusieurs kilomètres de diamètre. Au fond de ces cuvettes, l'eau stagne. Dans cet environnement acide, pluvieux et froid, les tourbières sont favorisées. Elles occupent le fond de ces alvéoles et les pentes où jaillissent les sources.

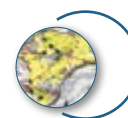
L'ambiance y est mystérieuse, surnaturelle, brumeuse, humide, ensorcelante...

La végétation y est touffue, sa couleur tranche par rapport aux parcelles cultivées des environs.

Les grandes tourbières sont situées sous le Mont Chauvet, le Truc de la Garde, aux sources du Pontajou et de la Seuge.

Ces éléments sont importants dans la lecture des paysages margeridiens. Ils sont menacés par le boisement naturel ou artificiel. Leur maintien peut être obtenu grâce à un pâturage dit raisonné : éviter le sous et le sur-pâturage.

Pour profiter de ces tourbières dans le paysage, on veillera à entretenir leurs abords s'ils sont menacés d'enfrichement ou de plantation. Leur préservation au sens écologique du terme sera primordiale pour qu'elles conservent à la fois tout attrait et originalité paysagère et leurs particularités écologiques : leur éviter le drainage qui a fait disparaître nombre d'entre elles, le boisement, le passage de routes ou chemins, les engrais dans les parcelles environnantes (ruissellement).



Ce qui caractérise les rivières : des vallons plats où sinuent des méandres de rivières

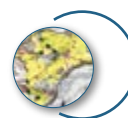
Pays de sources en raison de son relief et de sa pluviosité, la Margeride abrite de nombreuses **zones humides**. Elles s'installent aux abords des rivières dans les larges vallons à fonds plats, mais aussi à la faveur d'accidents tectoniques, dans des surcreusements dus à l'érosion par des sources (pentes ou fonds de cuvette).

Ici, les vallées sinuent longtemps dans ces fonds plats où elles dessinent des paysages d'eau ouverts et herbagers. Une rangée d'arbres et quelques bosquets accompagnent souvent la rivière. Aux abords de l'Allier, elles s'encaissent, leurs versants se parent de landes.

Des petits ponts en granit enjambent ces nombreuses rivières.

L'enfrichement et le boisement doivent être évités au fond des vallées afin de préserver les vues sur les rivières, les accès à celles-ci et le paysage ouvert et herbager qui les caractérise.

En présence d'une ripisylve, on tiendra compte de la valeur paysagère des arbres et de leur intérêt écologique pour envisager l'entretien.



Organisation du bâti, architecture

Organisation du bâti

Les villages : se regrouper dans un lieu propice

Les conditions climatiques sur ce haut plateau rendent la vie très difficile (périodes d'enneigement très longues et vents forts) : aussi l'homme a cherché au maximum à s'en protéger.

Les vallées en alvéole qui structurent le paysage margeridien sont des sites privilégiés.

Les villages s'y implantent à mi-pente (souvent au Sud/Sud-Est), pour bénéficier simultanément d'une bonne orientation et de l'abri offert par le relief, tout en fuyant les fonds humides.

Les bâtiments sont toujours groupés pour faire face aux difficultés ; l'essaimage est ainsi évité.
Seules les "Baraques" et les fermes de domaines font exception à cette règle (voir plus loin).

Sur la Margeride, plus qu'ailleurs, la structure "communautaire" était et demeure assez développée (persistance des maisons d'assemblée).
L'organisation du village est établie par le groupement rapproché de fermes.
L'espace extérieur communique avec l'espace public (traditionnellement, rares sont les cours fermées).

La **vie communautaire** à l'échelle villageoise a perduré en Margeride jusqu'à l'entre deux guerres. Tous ces édifices (métier, four,...) étaient construits, entretenus et utilisés par la communauté. La **maison d'assemblée**, bâtisse modeste reconnaissable à sa cloche, abritait la "béate" du village, qui instruisait les enfants, soignait les malades et organisait les veillées. Comme le berger, elle était nourrie par les habitants du village. Aujourd'hui, ces maisons sont dans le meilleur des cas transformées en salles de réunions ou gîtes ruraux. Nombre d'entre elles tombent en ruine.

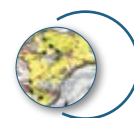


Planche 3 : Organisation du bâti et architecture



le village dans son contexte agricole



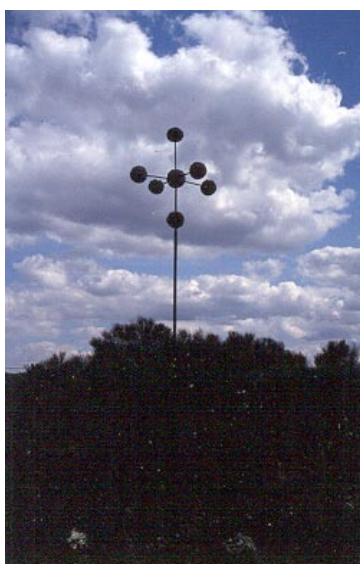
maison Margeridienne



ferme traditionnelle



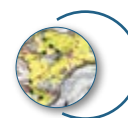
maison-tors à Charraix



spécifique à la Margeride :
les croix boules



la bête semble toujours rôder
à Saugues



Architecture

VOLUMES TRADITIONNELS, IMPLANTATIONS

La ferme bloc unitaire constitue le modèle de base commun aux secteurs de plateaux du département de la Haute-Loire. La particularité de la Margeride réside dans la proportion importante donnée au volume de la grange-étable (prédominance de l'élevage, taille des troupeaux).

Le volume est longiligne, orienté toujours au Sud. La forme est constituée d'un parallélépipède rectangle couvert d'une toiture généralement à deux versants dont la pente reste assez faible.

Des dispositions en angle droit ménagent une cour intérieure abritée.

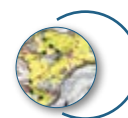
La montée de grange, rampe d'accès au premier étage du bâtiment d'exploitation, suit les mêmes déclinaisons qu'ailleurs : absence lorsqu'un mouvement de terrain la remplace ou lorsque l'ouverture est pratiquée à l'arrière ou sur le côté.

Les ouvertures sont petites et rares.

Ce modèle se retrouve dans la **maison de journalier**. Dans les villages, ces petites maisons sont calquées sur le schéma de la partie habitation des fermes. Elles étaient jadis occupées par des paysans sans terre ou des artisans.

D'autres bâtiments d'exploitation apparaissent ici : les **grandes fermes de montagne** (exemple, la ferme du Sauvage sur la commune de Chanaleilles). Gigantesques bâtisses liées à de vastes domaines agricoles. Plusieurs bâtiments perpendiculaires sont assemblés. L'autonomie de ces fermes est totale, liée à l'isolement : moulin, four à pain. On en trouve quelques autres.

Un type d'architecture est particulier à la Margeride : les **Baraques**. Ce sont des bâtisses implantées au bord des routes. La plupart sont de petite taille. Certaines sont assez cossues et s'étalent en longueur avec parfois un étage.



Elles servaient de lieu d'arrêt et de restauration pour les voyageurs, colporteurs et pèlerins. Une cloche servait à appeler les égarés quand soufflait la tourmente.

La plupart sont situées en des points stratégiques sur des voies de passage, des cols ou des défilés. Si la plupart sont abandonnées et tombent en ruine, d'autres sont réhabilitées en gîte ou en résidences secondaires.

MATÉRIAUX TRADITIONNELS

Le matériau de construction est le granit qui confère aux bâtisses une certaine austérité et une masse imposante. Ici, la roche est laissée à nu dans la majorité des cas.

Au Nord, on trouvera aussi des roches métamorphiques.

La partie habitation est souvent distinguée du reste du bâtiment par un traitement en pierres taillées et dans les bourgs, elle est généralement enduite.

Sur la majeure partie du territoire, la toiture des constructions traditionnelles anciennes est à faible pente en raison de la couverture en tuile canal. Certains secteurs ont cependant subi l'influence des régions voisines, on remarque des techniques différentes : l'ardoise dans les vallées proches du plateau d'Ally/Mercoeur, la lauze dans la partie Sud-Ouest.

Les maisons les plus riches se distinguent des autres par des corniches en pierres taillées.

ARCHITECTURE CONTEMPORAINE, BÂTIMENTS AGRICOLES ET INDUSTRIELS

Très peu d'éléments d'architecture contemporaine.

De grandes traces dans le paysage : les lignes à haute-tension.

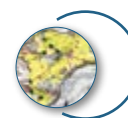
Des fermes "modernes" ont été construites dans les années 1950 surtout aux abords de Saugues. Les premiers éléments de la standardisation des bâtiments apparaissent alors : balcons en fer forgé, balustrades en bois, volets et fenêtres en PVC plus tard.

Plusieurs bâtiments de grande taille s'insèrent dans le paysage de la Margeride d'aujourd'hui : la halle de Saugues, l'usine de conditionnement de champignons,...

De nombreux bâtiments agricoles neufs sont construits en périphérie des villages.

PATRIMOINE

Les éléments du patrimoine rural forment un réseau de richesses locales. Une mention spéciale doit être faite des métiers à ferrer les bœufs en granit taillé et des croix de granit en boules.



Quelques édifices reconnus du patrimoine margeridien : Chapelle Saint-Roch, Château d'Esplantas, Château de la Clauze à Grèzes, Tour des Anglais à Saugues, village médiéval de Montchauvet

Réseau viaire

La R.D.590 que relie Le Puy/Langeac/Saint-Flour est l'axe le plus important du plateau.

C'est une départementale qui semble sortie du schéma traditionnel associé à ces routes (dicté par les films des années 1960) : serpentant dans une campagne vallonnée, bordée d'arbres et de bornes anciennes, traversant des villages aux enseignes peintes ou en tôle.

Un alignement de hêtres remarquables la souligne.

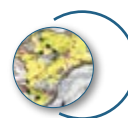
Cette route constitue un patrimoine à travers son ambiance toute particulière. Enjeu à prendre en compte si réaménagements.

La D.589 relie le Puy/Saugues/Saint-Flour, elle traverse le bassin de Saugues avant de s'enfoncer dans les bois du Mont Mouchet.

La D.585 emprunte un axe Nord Sud.

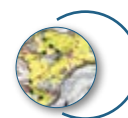
Un réseau important de petites routes bordées de frênes ou de sorbiers irrigue le territoire. Celles-ci, mais aussi les chemins de terre, sont jalonnés de croix.

Le chemin de Saint-Jacques de Compostelle traverse la Margeride d'Est en Ouest, depuis Monistrol d'Allier jusqu'à Saugues, puis le domaine du Sauvage. Il est très fréquenté par les pèlerins.



Identité paysages de la Margeride

- ◆ Plateau granitique aux formes douces : large échine dorsale dominant des petits plateaux disséqués par des vallons naissant dans des alvéoles.
Inscription plus marquée des vallées dans le relief à mi-plateau : gorges rejoignant les gorges de l'Allier.
- ◆ Activité agricole très présente à travers des pratiques génératrices d'un paysage original
 - des grandes structures : place importante des landes et sous-bois pâturés
 - des détails : alignements de frênes étêtés, murets, clôtures tenues par des blocs de granit
- ◆ Forêts occupant surtout les secteurs difficiles à mettre en valeur par l'agriculture : points hauts, versants, bords d'alvéoles, chaos granitiques.
sapinières en altitude, hêtraie au-dessus de 1 000 mètres, pins sylvestres en deçà
- ◆ Landes sommitales aux points les plus élevés (Callune et myrtille)
- ◆ Superposition d'usages entre le saltus et le sylva (l'espace forestier et l'espace agricole) : cueillette de myrtilles, lichen, champignons représentant une part de l'exploitation, pâturage en sous bois, revenus tirés des biens forestiers sectionnaux
- ◆ Secteurs très sauvages et naturels d'allure nordique : tourbières d'altitude (saule des lapons, Bouleaux nains)
- ◆ Villages groupés sur des replats exposés au Sud, abords bien entretenus par l'agriculture
- ◆ Cohésion communautaire encore lisible dans les villages : maisons d'assemblée, fours à pain, lavoirs, métiers à ferrer les bœufs, couderts...
- ◆ Habitat rural marqué par le modèle de la ferme bloc en granit, toit en tuiles canales rouges, présence de "baraques"

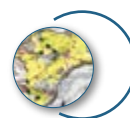


Dynamiques paysages de la Margeride

- * Boisement en résineux
- * Dynamique forestière naturelle
- * Abandon de maisons
- * Constructions et extensions de bâtiments agricoles

Vocations paysages de la Margeride

- ⇒ agricole
- ⇒ forestier
- ⇒ touristique



Eléments naturels ou bâtis d'intérêt paysager en Margeride

Panorama d'Auvers sous la statue de la bête

Vallée de la Seuge

Vallée de la Desges

Tourbières Mont Chauvet, Truc de la Garde, sources du Pontajou et de la Seuge.

Le Sauvage (ferme et site)

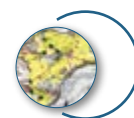
Saugues (donjon/église...)

site d'Esplantas

Maison de Giberges, Tour de la Clauze, Château d'Ombret, Village de Charraix

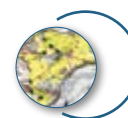
Métiers en granit taillé, baraques, petits ponts de pierre

La Roche Montru (calvaire dans les bois)

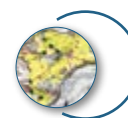
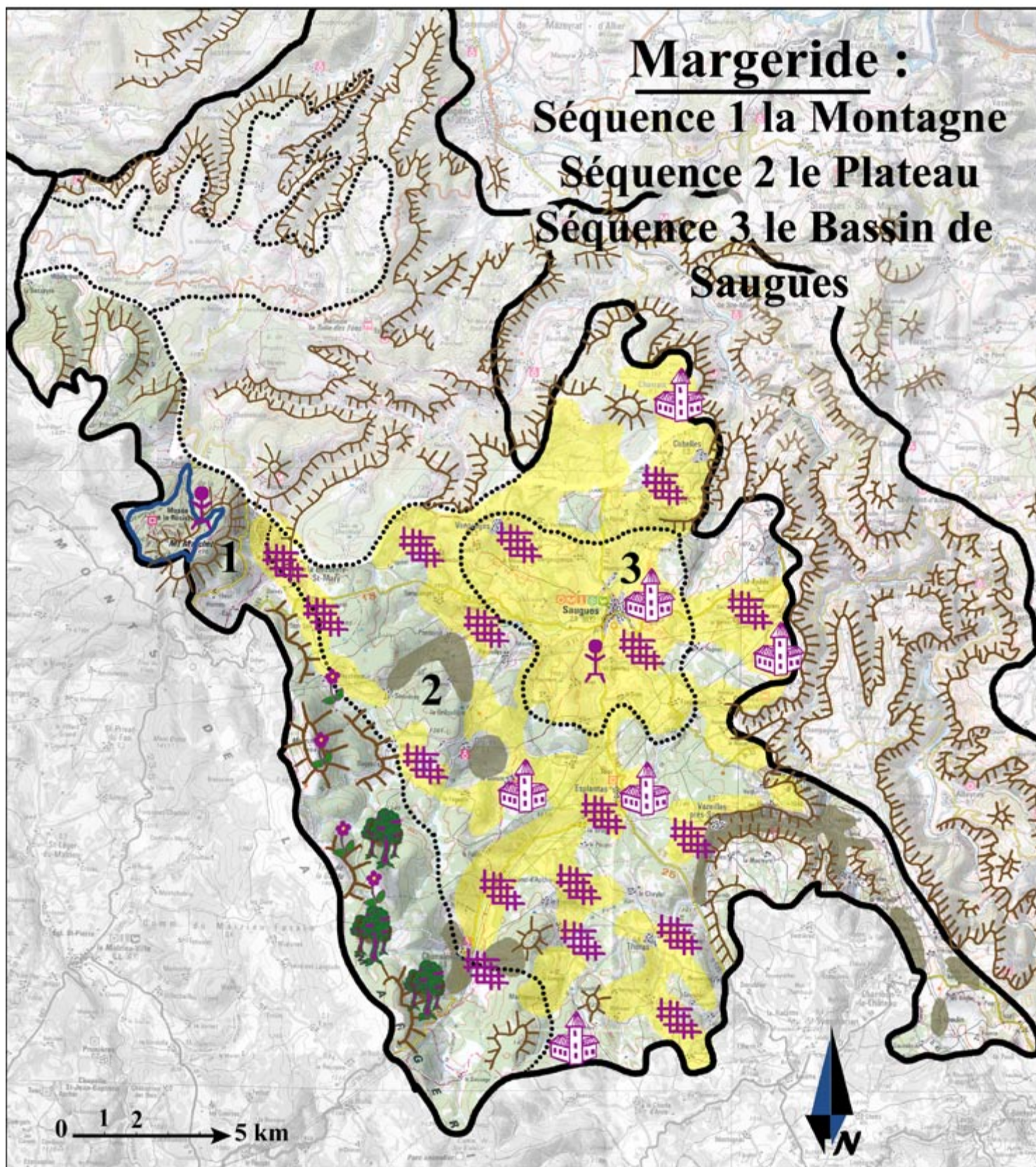


Enjeux paysagers de la Margeride

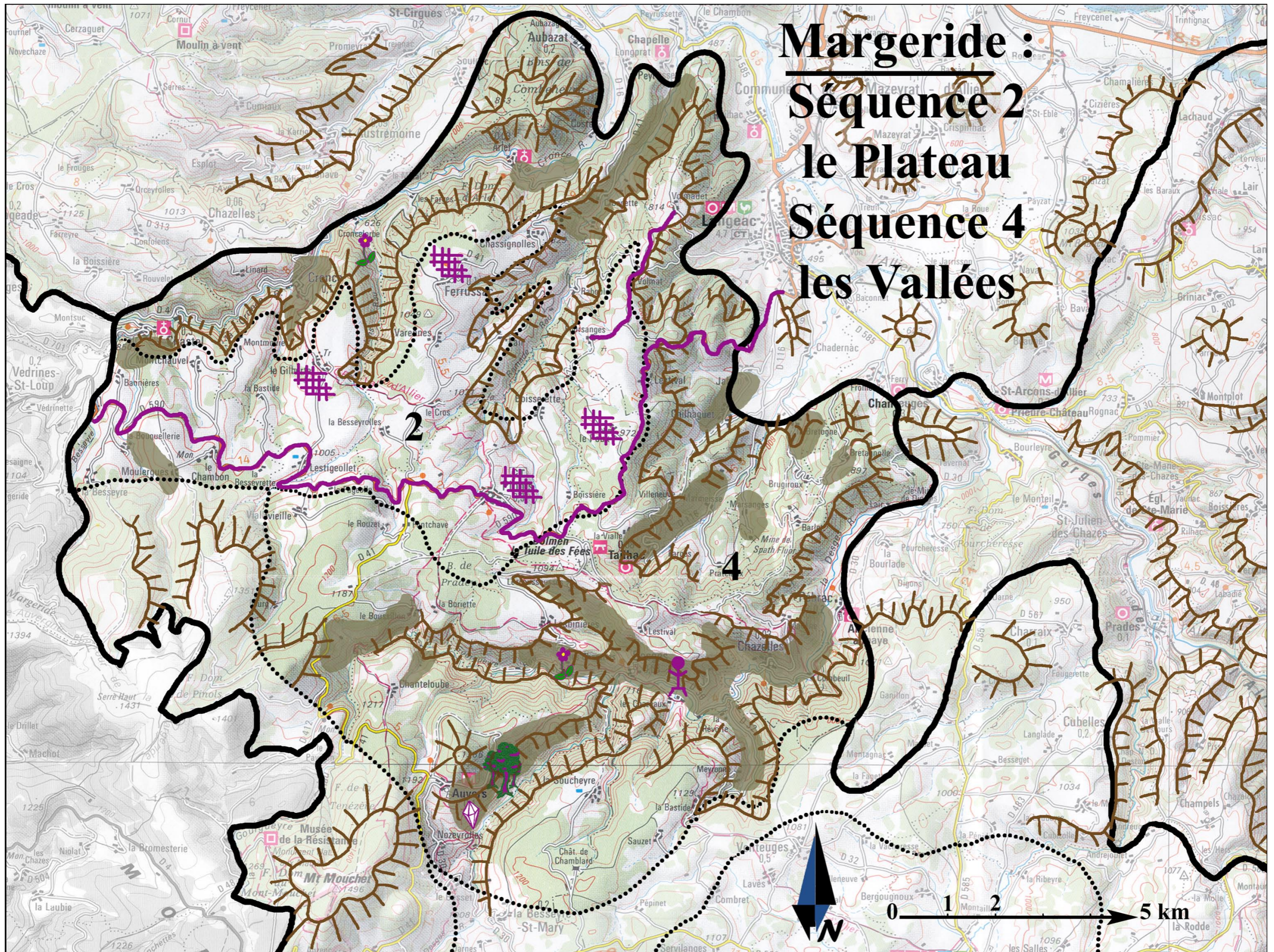
- ☉ Conserver ce modèle de gestion extensive de l'espace dont la philosophie est de tirer profit du "trop de pays" : complémentarité des activités économiques parallèles (cueillette, utilisation des landes et sous-bois), pratiques extensives adaptées au contexte écologique
- ☉ Assurer la pérennité de la traduction dans le paysage de ce système : alignements de frênes, sous-bois pâturés, sous-bois exploités, villages groupés
- ☉ Trouver des modes de gestion forestière adaptés à ce contexte
- ☉ Permettre la reconquête des espaces publics des villages
- ☉ Protéger et conserver les tourbières et leurs abords
- ☉ Conservation des landes sommitales
- ☉ Protéger l'ambiance particulière des routes et chemins de la Margeride (alignements de hêtres, frênes, sorbiers, petits ponts de granit, croix)
- ☉ Trouver des formes et matières pour les nouveaux bâtiments agricoles et leurs abords en relation avec le paysage



Carte des dynamiques et enjeux paysagers



Carte des dynamiques et enjeux paysagers



Composition du groupe de travail

et

Bibliographie

Composition du groupe de travail

On distingue les membres du groupe : invités à chaque réunion et tenus au courant de l'avancée du travail, des participants : présents aux réunions, actifs par rapport au document -textes et cartes- que ce soit par des corrections ou la réalisation de parties rédigées.

Membres

Madame Valeix	inspectrice des sites, Direction Régionale de l'Environnement
Monsieur Fayet,	Président du Parc Naturel Régional du Livradois Forez
Monsieur Faucher,	Président Communauté de communes de Brioude
Monsieur di Giambattista,	Président Communauté de communes de Paulhaguet
Monsieur Vigier,	Président Communauté de communes Ribeyre Chaliergue Margeride
Monsieur Chabanon,	Président Communauté de communes Blesles
Monsieur Bard,	Président Communauté de communes plateau La Chaise Dieu
Monsieur Gouteyron,	Président Communauté de communes Emblavez
Monsieur Arnaud,	Président Communauté de communes Craponne
Monsieur Eymard,	Président Communauté de communes Portes d'Auvergne
Monsieur Roche,	Président Communauté de communes du Mézenc
Monsieur Barrot,	Président de la Communauté de Communes des Sucs
Monsieur Alix,	Président Communauté d'agglomération du Puy en Velay
Monsieur Vincent,	Président Syndicat mixte des trois rivières
Monsieur Vissac	Président Syndicat mixte d'aménagement touristique du Haut Allier
Madame Malzieu	paysagiste conseil DDE
Monsieur Monnier	chef service urbanisme et habitat DDE
Monsieur Robert	subdivision équipement le Puy centre
Monsieur Lestrait	subdivision équipement le Puy Sud
Monsieur Broussard	subdivision équipement du Puy-Nord
Monsieur Guerrier	subdivision équipement du Puy-Est
Monsieur Andrieux	subdivision équipement Langeac
Monsieur Mouillade	subdivision équipement Brioude est
Monsieur Lapeyre	subdivision équipement Brioude Ouest
Monsieur Boute	subdivision équipement de Craponne
Monsieur Lafayolle	subdivision équipement de Monistrol-sur-Loire
Monsieur Nigon	subdivision équipement de Tence
Madame Rousson	directrice service de l'aménagement et du développement Conseil Général
Monsieur Laurençon	directeur service du patrimoine et des communications Conseil Général
Monsieur Brunon	chef SDAP
Madame Janex	chef service forêt, chasse, pêche, environnement DDAF
Madame Molla	aménagement rural DDAF
Monsieur Janex	chef service départemental ONF
Moniseur Mourier	directeur centre culturel du paysage de Lavoûte-Chilhac

Participants

Madame Valeix	inspectrice des sites Direction Régionale de l'Environnement
Monsieur Eymard	Président Communauté de Communes des Portes d'Auvergne
Monsieur Monteix	Parc Naturel Régional Livradois Forez
Monsieur Dupraz	Communauté de Communes du plateau de La Chaise Dieu
Monsieur André	Pays d'art et d'histoire du Haut Allier (SMAT)
Mademoiselle Jarlier	Syndicat mixte du Velay des Trois Rivières
Monsieur Faner	Syndicat mixte du Velay des Trois Rivières
Mademoiselle Gallien	Communauté de Communes Emblavez
Monsieur Bouchit	Maire du Vernet, Communauté d'Agglomération du Puy
Madame Coche	service urbanisme et habitat DDE
Madame Badon	service urbanisme et habitat DDE
Madame Tislé	service urbanisme et habitat DDE
Monsieur Morel	service urbanisme et habitat DDE
Monsieur Lestrait	subdivision équipement le Puy Sud
Monsieur Boute	subdivision équipement de Craponne
Monsieur Broussard	subdivision équipement du Puy-Nord
Monsieur Andrieux	subdivision équipement Langeac
Monsieur Brunon	architecte des bâtiments de France SDAP
Monsieur Galland	SDAP
Madame Muriel Janex	chef service forêt, chasse, pêche, environnement
Monsieur Pascal Petit	service forestier DD AF
Monsieur Luc Blondel	service environnement Conseil Général
Monsieur Monnier	DIPAC Conseil Général
Monsieur Jouve	ONF
Monsieur Parrel	CRPF
Monsieur Fontanel	CRPF
Monsieur Mourier	directeur centre culturel du paysage de Lavoûte Chilhac
Monsieur Pernet	paysagiste centre culturel du paysage de Lavoûte Chilhac

Madame Malige	Chambre d'Agriculture (Margeride)
Madame Sanial	Chambre d'Agriculture (Meygal, Velay Oriental)
Madame Petit	Chambre d'Agriculture (Chaise Dieu, Craponne)
Monsieur Ranchoux	Chambre d'Agriculture (Devès, Gorges Allier)
Monsieur Roche	Chambre d'Agriculture (Limagnes et Plateaux)
Madame Volle	Chambre d'Agriculture (Mézenc, Meygal)

Madame Tilliard Blondel	CAUE
Madame Pénicaud Guilcher	CAUE
Monsieur Crison	CAUE
Monsieur Le Proust	CAUE
Monsieur Abrial	CAUE
Monsieur Renault	CAUE

Les remerciements sincères de l'équipe du CAUE vont aux participants du groupe de travail qui ont bien voulu donner de leur temps, de leur énergie et de leur sympathie à ces travaux.

Grâce à eux et à la Direction Régionale de l'Environnement, l'expérience a été passionnante tant du point de vue de la réalisation du document que de l'écoute et de la dynamique du groupe qui s'est mise en place.

Merci aux services qui se sont impliqués jusque dans la rédaction : la DDAF (Pascal Petit), le CRPF (Lucien Fontanel), l'ONF (Didier Jouve).

Merci à tous les autres pour leurs corrections, relectures, cartes, conseils, visions,...

Bibliographie

- Allègre et sa région au fil des siècles. Edition de la sté Académique du Puy et de la Haute-Loire,
ANONYME, «Bornes sculptées de l'Abbaye de la Chaise-Dieu» Bulletin de la société Académique
du Puy tome XXVII 1945
ANONYME, Monographie agricole du département de la Haute-Loire, Ministère de l'agriculture 1929
ANONYME, Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant haute et basse Auvergne au III de la république
française, Tome I
AULAGNIER A., Aperçu sur la géologie et l'agriculture du département de la Haute-Loire et des pays
limitrophes (itinéraires), Le Puy 1823
BARRON L., La Loire 1888, Edition de la Tour réédition 1988
BAYSSAT G., Evolution du monde rural de la Haute-Loire, Le Puy 1955
BERTRAND.AJC et RAYNAUD.M., La Haute-Loire, sa géographie, son histoire, Brioude 1941
BERTRAND.L., Usages locaux du département de la Haute-Loire 1865
BERTRAND.VITAL, Essai sur l'histoire naturelle et sur l'agriculture de l'arrondissement du Puy, Le Puy
1811
BERTRAND-ROUX, Description géonostique des environs du Puy, Paris 1823
BLANCHET J., L'équilibre agro-sylvo-pastoral dans le département de la Haute-Loire 1959 (Mémoire
E.N.A)
BOIVIN P. et MERGOIL J., Le Velay, son volcanisme et les formations associées, Géologie de la France
BRGM 1993
BONNAUD.P., Aperçus nouveaux sur les rapports de l'Auvergne et du Velay en Brivadois et sur le Haut-
Allier à la lumière des faits de langue, Almanach de Brioude
BORGET J.N. et MERGOIL J., Pierres Volcaniques du Velay et Haut-Vivarais : diversité des roches et des
usages, lieux d'extraction et d'utilisation 117^e congrès société savantes 1992
BOULE M., La Haute-Loire et le Haut-Vivarais. Guide du touriste, du naturaliste et de l'archéologue Paris
1911
BOURGHEA H., Entre Velay et Forez, Saint-Just-Malmont, le Puy 1984
BOUT P., Enquête géologique et hydrogéologique en Haute-Loire, Bulletin de l'Institut National d'Hygiène
1958
BOUT P., Histoire géologique de la Haute-Loire, Le puy 1952
BOUT P., Les volcans du Velay, Brioude 1972
BOZON P. et REYMOND.D., Le bassin de Saint-Julien-Chapteuil. Cahiers de la Haute-Loire 1975
BRET F., Le Mézenc - Meygal en tant que paysage forestier : Eléments d'analyse d'un espace géographique.
Cahiers de la Haute-Loire 1976
C.P.I.E du Velay, Cahiers n°1 Botanique : quelques problèmes écologiques traités au travers d'excursions
botaniques en Haute-Loire par Maryse Tort 1988
Cahiers n°2 Géologie : les volcans du Mont Denise 1987
C.P.I.E., Etude «la maison du lac et du volcanisme» 1993
- CHABAUD.P., Aperçu sur les forêts du Livradois - Forez du XVII^e au XX^e siècle. «Histoire de la forêt
du Massif Central» 1987. Publication de l'Institut des études du Massif Central. Fascicule XXX Faculté
Sciences Humaines Clermont II
CHAMONARD.R., Les structures agraires du Velay occidental. Cahiers de la Haute-Loire 1967
CHAMONARD.R., Population et organisation régionale dans l'arrondissement du Puy. Cahiers de la Haute-
Loire 1975
CHASSAING ET JACOTIN, Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire, Paris 1967
D.R.A.C Auvergne, Préhistoire de la Haute-Loire, Service régional de l'archéologie 1992
D.R.A.C. Auvergne, Canton de Blesles Haute-Loire, Images du patrimoine, Inventaire général des monuments
et des richesses artisitiques de la France 1994
D.R.A.E. Auvergne, Inventaire des tourbières d'Auvergne, CARENE 1987
DE DOUE B., De l'aménagement et de l'exploitation des bois de pins dans les environs du Puy
DEFOUR A., Nouveaux visages de la ruralité dans l'Yssingelais
DEFOUR A., Terroir en mutation. L'arrondissement d'Yssingeaux entre ville et campagne, Yssingeaux
1992
DELCAMBRE Et., Géographie historique du Velay, Paris 1937

DERIBIER DE CHEISSAC, Description statistique du département de la Haute-Loire, Le Puy 1824
 DERIBIER DE CHEISSAC, Dictionnaire topographique de la Haute-Loire, Le Puy 1820
 DESNIER, De la forêt aux colombages Brioude, Almanach Brioude 1984
 DEVILLE Joan, Le massif volcanique du Mézenc-Meygal, Le Puy 1986
 ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DU PAYSAGE, Propositions paysagères en vue de l'élaboration du POS. Commune des Estables 1985
 Etude ADASEA Chaise-Dieu 1976
 FAUJAS DE SAINT-FOND.B., Recherches sur les volcans éteints du Vivarais et du Velay,... Paris 1778
 FEL-BOUET, Atlas géographique du Massif Central Flammarion 1983
 FILLOD.A., Le climat de la Haute-Loire, Le Puy 1985
 FRANCUS Dr (Ch.-Albin Mazon), Voyage fantaisiste et sérieux à travers l'Ardèche et la Haute-Loire, Largentière 1984
 GACHON L., FEL A. et Coll., La Margeride, La Montagne, les hommes, INRA Clermont-Ferrand 1983
 GACHON L., L'Allier et sa vallée de Langeac à Brassac, Almanach Brioude 1977
 GACHON L., L'Auvergne et le Velay, Paris 1948
 GACHON L., La petite plaine de Brioude et sa grande bordure montagnaise orientale. Le contraste évolutif entre deux paysages depuis la Monarchie de Juillet, Almanach Brioude
 GACHON L., La rivière Allier, Almanach Brioude 1980
 GACHON L., Les limagnes du Sud et leurs bordures montagneuses, Tours 1939
 GACHON L., POURRAT H., Auvergne (Visages de l'Auvergne), Strasbourg 1964
 JAMMOT C., VALLADAS B., VEYRET-MEKDIJIAN et VITTE P., 1988 Auvergne Guides géographiques régionaux MASSON
 JOANNE P., Géographie du département de la Haute-Loire, Paris 1881
 JOUBERT B., Oiseaux du Massif Central, CPIE du Velay 1992
 JOUVE C., Loudes... au pays du Feu, Yssingaux 1989
 LARRERE R., DE LA SOUDIERE M., Cueillir la montagne, La Manufacture 1987
 LHERITIER, Projet de mise en réserve naturelle de l'étang de Précaillé, Almanach Brioude 1984
 LOCUSSOL E., Les régions naturelles du Velay, publication de la société des études locales n°6 Section de la Haute-Loire, Le Puy 1926
 LUQUET, Recherches sur la géographie botanique du Massif Central. «Aperçu sur l'histoire de la vie agricole en Limagne», Aurillac 1937
 MALEGUE H., Eléments de statistique générale du département de la Haute-Loire, Paris 1872
 MALEGUE H., Guide de l'étranger dans la Haute-Loire, Le Puy 1866
 MALTE-BRUN V.A., Haute-Loire, géographie, histoire, statistique, administration, Edit du Bastion, s.d.
 NICOLAS R., L'architecture rurale sur le plateau du Mézenc. Cahiers de la Haute-Loire 1980
 NICOLAS R., La répartition géologique de l'habitat rural dans le Velay Sud-Oriental en 1936. Cahiers de la Haute-Loire 1978
 NICOLAS R., Le Brivadois, Almanach Brioude 1988
 NICOLAS R., Population et répartition de l'habitat rural dans les cantons de Pinols, Blesle et la Chaise-Dieu aux XIX^e et XX^e siècles. Cahiers de la Haute-Loire 1982
 PAUL G. et P., L'Allier du Gévaudan aux Limagnes, Brioude 1970
 PAUL G. et P., Le Pays de Velay et le Brivadois, Aurillac 1930
 PAUL G., Allègre et son canton, Le Puy 1957
 PETERLONGO J.M., Guides géologiques régionaux : Massif Central, Marion 1972
 PETIOT J.C., Une région agricole de montagne : le Mézenc. Cahiers de la Haute-Loire 1979
 PHILIBERT M., Les chibottes de Vals, Le Puy 1987
 PNR Volcans d'Auvergne, Itinéraire du Parc n°5, Le plateau de Chaspinhac
 PONTVIANNE Chan. R., La ville et le canton de Craponne depuis les origines jusqu'à nos jours, Le Puy 1908
 POUPET J.C., Le Lignon vellave, Mémoire de DESS Espace et milieux - Paris VII Service Départemental de l'eau de Haute-Loire 1992
 POURRAT H., En Auvergne «Les Limagnes» Coll. Les beaux pays ARTHAUD.1952
 ROUCHON Ulysse, La vie paysanne dans la Haute-Loire, Le Puy 1935
 SABATIER G., Economie rurale et vie paysanne en Velay aux XVII^e et XVIII^e siècles : le domaine de l'Hôtel Dieu au Poux. Cahiers de la Haute-Loire 1981

SABATIER G., Le Vicomte assailli, économie rurale, seigneurie et affrontements sociaux en Languedoc des montagnes (Velay, Vivarais, Gévaudan), aux XVII^e et XVIII^e siècles, Saint-Vidal 1988
SANTA-CATHÉRINA N., Occupation de l'espace en vallée de l'Ance, DESS Etudes rurales et agro-alimentaires, PNR Livradois Forez 1992
TAILOR et NAUDIER, Voyage pittoresque dans le département de la Haute-Loire, Paris 1819
THOMAS C., Thèse agricole sur le département de la Haute-Loire 1921
VEYSSET G., Le Lac du Bouchet (Haute-Loire), Aubanel 1989
VIDAL DE LA BLACHE P., Tableau de la géographie de la France
VISCOMTE Jacques, Le Velay, Le Puy 1973-1981
VISSAGUET L., Lignes et couleurs du Velay 1905
YOUNG A., Voyages en France pendant les années 1787-1788-1789 et 1790 Paris Buisson, Réédition Arnaud Colin 1979
YTHIER B., Etude des terrasses agricoles de la Ribeyre canton de Lavoûte-Chilhac. Connaissance, propositions de réhabilitation, CAUE 43 1992